Supplément « l'Économie »

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE ★★

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14613 – 6 F

MARDI 21 JANVIER 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

La démocratie consolidée en Bulgarie

UN peu oubliée, peut-être parce que trop tranquille, la Bulgarie vient de donner une nouvelle preuve de la consolidation de sa toute jeune démocratie. L'élection, dimanche 19 janvier, à la présidence de la République, de M. Jeliou Jelev, marque la victoire d'un homme qui a toujours symbolisé la résistance au totalitarisme et la voie pacifique du passage à un régime de liberté.

Certes, son élection a été acquise plus difficilement que prévu, mais ce score d'environ 53 % n'est-il pas, aussi, le signe d'une bonne santé démocratique? Autre indice encourageant : cette élection, pour laquelle les observateurs internationaux n'avaient pas jugé nécessaire de se déplacer, s'est déroulée, comme les précédents scrutins, dans le calme et la tolérance. Quant au taux de participation, de près de 75 %, il est exemplaire au regard des « débâcles civiques » constatées récemment en Hongrie ou en Pologne (40 % de participation aux dernières législatives).

M. JELEV, donné un peu vite vainqueur dès le premier tour, s'attendait à « un plus large soutien ». Le bon score inattendu de son adversaire, un juriste presque inconnu avant la campagne électorale, témoigne de l'importance des préoccupations sociales et nationalistes dans la population. M. Velko Valkanov, puissamment soutenu par le Parti communiste, rebaptisé socialiste, avait en effet axé sa campagne sur des thèmes nationalistes, aussi sommaires qu'efficaces.

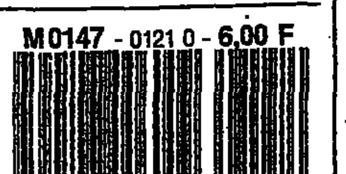
Il n'a cessé de dénoncer les droits accordés par le nouveau gouvernement à la « cinquième colonne », à savoir la forte minorité turque du pays, persécutée sous l'ancien régime, mais qui cristallise les peurs héritées de cinq siècles d'occupation ottomane. Ce dernier a su aussi exploiter les difficultés économiques d'un pays en pleine transition. Le chef de l'Etat, bien qu'ayant peu de pouvoir dans ce domaine, a été vraisemblablement tenu pour responsable des cinq cent mille chômeurs, d'une inflation frôlant les 500 %, d'une baisse du PNB de près de 20 % et d'une dette extérieure de 11 milliards de dollars.

DANS ces conditions difficiles, l'élection, même moins éclatante qu'on l'avait imaginé, de M. Jelev, qui a refusé de céder à toute surenchère nationaliste ou à toute démagogie sociale, est donc réconfortante pour la Bulgarie. Le président s'est engagé à mener à bien, dans les cinq ans, les réformes de structures – privatisation des entreprises, réforme d'une agriculture encore sous l'emprise des coopératives et du parti – seules à même de relancer une économie durement purgée par une réforme monétaire implacable et douloureuse. Présentée comme « l'élève modèle du FMI », la Bulgarie n'a pas, pour autant, été récompensée de sa bonne conduite

Dans un de ses livres, interdit par le régime communiste, le philosophe dissident avait écrit que la sortie du communisme serait plus difficile que celle du fascisme ou du nazisme. M. Jelev a finalement triomphé. L'avertissement que constitue le score de son adversaire vaut peut-être moins pour lui que pour les pays occidentaux. Ces derniers, parce que la Bulgarie était trop calme, n'ont-ils pas négligé un pays qui reste un « îlot de stabilité » dans une péninsule balkanique en pleine ébullition?

Lire page 3 l'article de JEAN-BAPTISTE NAUDET

M 0147 - 0121 0 - 6,00 F



Le gouvernement de transition destitué

Coup de force de l'armée au Congo

L'état-major de l'armée congolaise a destitué, lundi 20 janvier, le gouvernement de transition dirigé par M. André Milongo depuis la Conférence nationale qui avait mis fin au régime marxisant du président Sassou Nguesso – laissant ce dernier en place, mais privé de la plupart de ses prérogatives. Les militaires ont demandé la désignation d'un nouveau premier ministre au Conseil supérieur de la République, organe législatif provisoire, en attendant des élections pluralistes, prévues avant la fin de l'année.

La situation était calme à Brazzaville lundi matin, après le coup de force intervenu au cours de la nuit. Aucune mesure particulière n'a été envisagée à l'ambassade de France pour protéger les ressortissants étrangers.

Dans un communiqué, le lundi en fin de matinée à la télévision, les militaires affirment que M. Milongo est en fuite.

Depuis mercredi, des soldats considérés comme proches du président Nguesso s'opposaient au gouvernement de M. Milongo, qui a refusé, dimanche, de démettre le secrétaire d'Etat à la défense, comme l'exigeaient les mutins.

A Paris, le quai d'Orsay s'est borné à réaffirmer en début d'après-midi son soutien au « *processus de démocratisation* », en souhaitant « *que la modération prévale et que des solutions raisonnables soient trouvées* ».

Lire nos informations page 5

Violemment attaqués par l'extrême droite

Les socialistes reprennent l'offensive contre M. Le Pen

Mme Edith Cresson a annoncé, samedi 18 janvier, le dépôt d'une plainte pour injure contre M. Jean-Marie Le Pen, qui avait qualifié le gouvernement, la veille, à Saint-Malo, de « ramassis de voleurs, de racketteurs et de gangsters ». M. Laurent Fabius, au nom du PS, a approuvé l'initiative du premier ministre, que l'opposition a accueillie avec réserve. Les socialistes, qui tentent de reprendre l'initiative après la relance des « affaires », ont choisi de faire du Front national leur cible privilégiée.

Injure et débat

par Thomas Ferenczi

La plainte déposée par Mme Cresson contre M. Le Pen est d'abord le signe d'une volonté : celle de faire face sans tarder aux effets dévastateurs de la relance des « affaires » et de donner un coup d'arrêt à l'exploitation que M. Le Pen en avait aussitôt faite, allant de ville en ville déverser sur le gouvernement un chapelet d'injures bien senties. Même s'il n'a pas le monopole de ces excès de langage qui rappellent tristement l'avant-guerre, le président du Front national en a poussé à un tel point l'usage qu'il était temps, en effet, de réagir et de tenter d'y mettre un frein.

Lire nos informations page 10

Lire aussi page 27 la chronique de PIERRE GEORGES : « En bonne justice »

Un nouveau supplément

L'économie fait peau neuve dans *le Monde* à partir d'aujourd'hui. Nous voulons, dans les pages économiques quotidiennes et dans notre nouveau supplément hebdomadaire « L'économie », relancer les efforts déjà entrepris, depuis plusieurs années, pour mieux présenter, détecter, expliquer, analyser les multiples évolutions qui touchent la vie économique en France et dans le monde.

Car l'économie bouge et elle est partout. Dans les nombreux bouleversements qui ont secoué la planète, au cours de ces derniers mois, chaque événement a un enjeu ou une cause économique.

Mais l'économie peut, souvent à tort, apparaître trop complexe. Les non-initiés ont parfois du mal à faire la part des choses entre les stratégies majeures et les faux-semblants.

MICHEL NOBLECOURT

Lire la suite page 19

Les dissensions au sein de la CEI et la libération des prix en Russie

Clochemerle à Sébastopol

La flotte, enjeu de la querelle Moscou-Kiev

SÉBASTOPOL

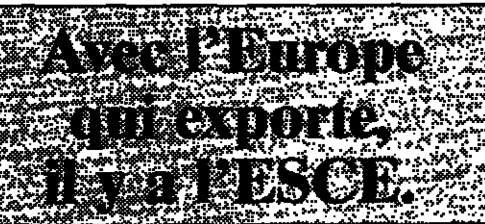
de notre envoyé spécial

L'enjeu, l'un des enjeux majeurs de la querelle russo-ukrainienne est là, étalé tout le long des quais de la profonde échancrure de Sébastopol « *perle de la mer Noire* » noyée dans la grisaille de l'hiver. Des dizaines de navires de surface et de sous-marins, un vaste échantillon de cette flotte de plus de trois cents bâtiments et de vingt-huit sous-marins, qui arborent toujours un drapeau d'un autre âge, blanc à bandes bleues, avec en rouge, la faucille et le marteau.

Querelle des drapeaux – car il faudra bien finir par le remplacer – querelle du serment, querelle des bases et des chantiers navals : rien n'est vraiment réglé en dépit des négociations en cours à Moscou et de la récente rencontre des présidents de la CEI, conclue sur un communiqué aussi ambigu que les précédents. La ville, les équipages et les officiers sont en plein désarroi, le présent est absurde et l'avenir incertain ou bouché.

JAN KRAUZE

Lire la suite et nos informations page 3



L'inflation au galop

Les hausses brutales entretiennent la contestation

par Erik Izraelewicz

Un choc sans la thérapie? Deux semaines après l'augmentation brutale des prix du 2 janvier, les magasins sont toujours vides en Russie. La multiplication par trois, quatre ou cinq des prix de détail imposée à l'ensemble des Républiques de la Communauté des Etats indépendants (CEI) par le président russe, M. Boris Eltsine, n'a pour l'instant pas conduit à une amélioration de l'approvisionnement. Dans la population et parmi les députés russes, la contestation de la « *thérapie de choc* » engagée par Moscou sur le modèle polonais s'étend. Dimanche 19 janvier, de nouvelles manifestations ont été organisées en Ouzbékistan, où de tels mouvements avaient provoqué la mort d'au moins six personnes jeudi 16 janvier. Lundi 20, des protestataires se sont également rassemblés à Vladivostok. La réforme des prix n'aura-t-elle été qu'une manœuvre maladroite plongeant l'ex-empire soviétique dans les affres de l'hyperinflation de type latino-américain?

Lire la suite et nos informations page 20

ESPACE EUROPÉEN

Vague xénophobe

Une vague xénophobe déferle sur les jeunes d'Europe. D'un bout à l'autre du Vieux continent, le regain de racisme et d'antisémitisme, et plus généralement le « rejet de l'autre » se nourrit du « mal de vivre » d'une partie de la jeunesse et s'exprime aussi bien sur les stades de football qu'au cours des concerts de rock.

Les partis d'extrême droite, dont les idées gagnent partout du terrain, cherchent à tirer un profit direct de ce phénomène, mais, pour l'instant ils n'y parviennent pas.

Lire pages 9 à 11 l'enquête de PHILIPPE BROUSSARD et HENRI DE BRESSON

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Un entretien avec Michel Serres

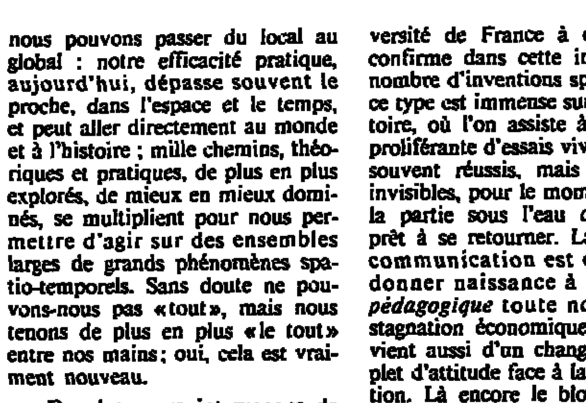
« Nous entrons dans une période où la morale devient objective »

Né en 1930, ancien élève de l'Ecole navale et de l'Ecole normale supérieure, Michel Serres enseigne à la Sorbonne et à Stanford University. Il est entré à l'Académie française en 1990.

Historien des sciences et philosophe, son œuvre porte à la fois sur les sciences exactes et les sciences humaines (le Système de Leibniz et ses modèles mathématiques, Hermès, la Naissance de la physique, le Parasite). *Le public connaît surtout* les Cinq Sens, Statues, le Contrat naturel *et* le Tiers-instruit. *Les éditions François Bourin publient cette semaine* Eclaircissements *(1), ouvrage dont le but est de clarifier l'ensemble de la démarche et sa portée, tout en exposant, pour la première fois, une morale.*

Au cours d'une rencontre avec le conseil éditorial de la rédaction du Monde *et avec la collaboration de Roger-Pol Droit, Michel Serres a évoqué quelques traits de son analyse des mutations de l'époque et des espérances dont elle est porteuse.*

(1) « Le Monde des livres » du vendredi 14 février rendra compte du dernier livre de Michel Serres.



« Vous êtes philosophe...

– J'essaie de le devenir.

– ... et vous avez principalement scruté l'histoire et l'évolution des sciences. Face à l'expansion des connaissances scientifiques et du monde technique que leur utilisation engendre quels peuvent être, selon vous, la place et le rôle de la philosophie ?

– Scientifique d'origine, je suis venu à la philosophie en raison des questions que l'événement d'Hiroshima posa aux générations qui le vécurent. Pour nous, explosèrent d'un coup, ce matin-là, les problèmes des relations entre les sciences, les techniques, la recherche, la société, la politique, la violence, la morale et même la religion, problèmes si globaux qu'ils annonçaient une période nouvelle et demandaient une vision neuve : la *big science* et la bombe amorçaient une puissance aux dimensions du monde. Ils n'ont pas cessé depuis d'accentuer leur pression. Pouvez-vous en citer un seul, depuis ce demi-siècle, qui ne vienne pas des sciences et de leurs relations avec la société ?

– Bien sûr. La faim dans le monde, par exemple ; comment pourrait-on dire qu'elle découle du développement scientifique et technique ?

– J'ai eu la chance d'être et de rester, pendant plus de vingt ans, l'un des meilleurs amis de Jacques Monod. Nous nous entretenions souvent de ces questions de responsabilité savante, et il riait en disant que sa conscience n'avait jamais cessé d'être en paix face à ses collègues physiciens ; qu'ils détruisent parfois, disait-il, quant à nous, à l'Institut Pasteur, nous fabriquons des remèdes et sauvons des vies ! Or il m'avoua, un jour, presque sur son lit de mort : *« Est-ce que la surpopulation dans le tiers-monde ne découle pas, en partie, des progrès de la biologie, de la médecine et de la pharmacie ? »* Quelle discipline aujourd'hui demeure hors de ces questions ? L'agronomie ?

> *« Interdisciplinaire, interministérielle, internationale : voilà trois adjectifs qui traduisent la montée du local au global »*

– De tout savoir et de tout instrument, on a toujours fait bon ou mauvais usage, tout progrès a toujours généré des méfaits et des effets pervers. Cela n'est pas spécifique au monde contemporain. Y a-t-il une autre caractéristique spécifiant la situation actuelle ?

– Toutes les morales, jusqu'à nous, peu ou prou, se fondaient sur la célèbre distinction de ce qui dépend de nous et de ce qui n'en dépend pas. Or cette frontière entre nos pouvoirs et la nécessité extérieure, naguère implacable, tend à s'effacer. Tout tend à dépendre de nos efficacités : nous dominons la pesanteur et l'espace, repoussons les limites de la vie ou de la mort et choisirons demain le sexe d'enfants que nous n'accepterons plus de procréer sans certitudes préalables sur leur normalité, alors que la chute des corps, la distance, la pathologie génétique et l'engendrement passaient, depuis toujours, pour ces choses naturelles qui ne dépendaient pas de nous... Nos problèmes gisent dans cette puissance. Il va nous falloir désormais une sagesse immense, à la taille de ce savoir prodigieux.

– Que signifie cette affirmation : « à peu près tout dépend de nous » ? Ce pouvoir n'a-t-il pas de limites ? Ou des perspectives d'extensions futures ?

– Précisons le sens du mot « tout ». Avant le milieu de ce siècle, agriculteurs, industriels, physiciens ou biologistes, nous agissions, quand nous pouvions le faire, sur des effets locaux et dans un voisinage relativement étroit ; or nous franchissons un pas décisif quand nous pouvons passer du local au global : notre efficacité pratique, aujourd'hui, dépasse souvent le proche, dans l'espace et le temps, et peut aller directement au monde et à l'histoire ; mille chemins, théoriques et pratiques, de plus en plus explorés, de mieux en mieux dominés, se multiplient pour nous permettre d'agir sur des ensembles larges de grands phénomènes spatio-temporels. Sans doute ne pouvons-nous pas « tout », mais nous tenons de plus en plus « le tout » entre nos mains ; oui, cela est vraiment nouveau.

» De plus, nous intervenons de moins en moins sur les choses comme telles et créons, de toutes pièces, des réalités nouvelles qui deviennent vite les conditions de l'espace et du temps, du monde et de l'histoire à venir. Du coup, l'activité scientifique, technique, industrielle, etc. se distingue de moins en moins de l'acte moral. La montée vers le global recrute toutes les composantes particulières de notre action, y compris l'éthique.

– Pouvez-vous en donner des exemples ?

– Pourquoi ne percevons-nous que malaisément les questions nouvelles ? Parce qu'elles ne se posent pas dans les termes que nous utilisons d'habitude. Les nouveautés scientifiques apparaissent transversalement aux disciplines usuelles, on les dit, à juste titre, *interdisciplinaires* ; la théorie du chaos apparaît, tout d'un coup, en mathématiques, statistiques, astronomie, mécanique des fluides, logique, théorie des algorithmes... et nous donne une autre vision du monde. Il en va de même pour la vie sociopolitique, où les nouveautés ne peuvent se traiter que de manière *interministérielle*, parce que le découpage installé par les gouvernements ne les appréhende même pas, ou alors de façon *internationale*, parce qu'elles dépassent les frontières. Voilà trois adjectifs qui traduisent en clair cette montée vers le global. La philosophie des générations précédentes aimait beaucoup le fragment et les pensées éclatées : nous voici, au contraire, en présence de cent questions globales qui touchent la planète et l'espèce humaine entière, comme le temps de l'histoire longue.

» Autrement dit, nous vivons dans un paysage mondial et humain nouveau que nous transformons désormais en temps réel, qu'il s'agisse du savoir, de la formation ou des activités pratiques, et finalement de l'éthique individuelle et collective. Les partages traditionnels empêchent souvent de voir l'émergence des questions nouvelles, presque toujours globales, et donc de les traiter. C'est une situation très classique ; les discours dominants sont toujours issus de découpages antérieurement efficaces et qui, en perdant peu à peu de cette efficacité, nous aveuglent sur les nouveautés.

– Comment appelleriez-vous la situation que vous décrivez ?

– Quelque chose comme une Renaissance. Comme le monde global est en train de basculer, en se soumettant à nos mains elles-mêmes, les nouveautés arrivent de toute part, de sorte que notre époque fourmille secrètement de grands projets. La mission qui m'a été confiée pour concevoir l'Université de France à distance me confirme dans cette intuition : le nombre d'inventions spontanées de ce type est immense sur notre territoire, où l'on assiste à la création proliférante d'essais vivants, le plus souvent réussis, mais qui restent invisibles, pour le moment, comme la partie sous l'eau d'un iceberg prêt à se retourner. La société de communication est en train de donner naissance à une *société pédagogique* toute nouvelle. La stagnation économique de ce jour vient aussi d'un changement complet d'attitude face à la consommation. Là encore le bloc est sur le point de se renverser.

» Tout le monde parle de morosité triste en énonçant des jugements critiques négatifs, trop faciles : sommes-nous devenus si vieux qu'il ne nous reste plus que ressentiment et râle ronchon ? Je préfère la question : que faire ce matin dans des conditions aussi nouvelles et, il faut le dire, aussi enthousiasmantes ?

– Les discours dominants, qui masquent l'émergence des nouveaux problèmes, sont-ils ceux des sciences humaines ?

– Jusqu'au milieu des années 30, les philosophes se référaient volontiers aux sciences dites dures, auxquelles ils étaient formés. Les sciences humaines, en effet, ont pris peu à peu le relais à cette époque-là. Sartre criait, dit-on, à l'Ecole normale : *« Science, peau d'balle, morale, trou d'balle ! »* Or quelles sont les questions devenues les plus urgentes à la suite de cette devise ? Celles de l'éthique scientifique !

» Bref, la philosophie, depuis lors, n'a cessé de se référer plutôt à des modèles issus des disciplines comme la linguistique, l'économie, les sciences sociales en général, alors en pleine période productive. Et, certes, de l'anthropologie à l'histoire des religions, nous leur sommes redevables d'informations et de critiques sans lesquelles une grande pluralité de mondes nous seraient restés étrangers ; elles nous ont entraînés à une tolérance générale, universelle même, à une souplesse presque aérienne qui nous fait nous scandaliser des dogmes opiniâtres et dangereux que nos pères disaient rigoureux. Cela dit, comme d'habitude en histoire des sciences, leur domination s'étendit en même temps que leur fécondité baissait. Lorsqu'une discipline prend le pouvoir, dites-vous tout de suite qu'elle perd de son inventivité. La domination est toujours suivie d'une perte de vitesse ou d'un vieillissement.

> *« Sommes-nous devenus si vieux qu'il ne nous reste plus que ressentiment et râle ronchon ? »*

» Le principal inconvénient d'une longue influence est d'engendrer des surestimations. Depuis assez longtemps, la philosophie a perdu les choses elles-mêmes au profit d'une surévaluation du langage ; elle parle de parole, écrit sur l'écriture, énonce des mots sur les mots d'énonciation. D'où ces livres que le public corporatif a moins aimés que le public tout court : *les Cinq Sens, Statues, le Contrat naturel* et *le Tiers-Instruit*, où le souci du réel, du sensible bariolé, des objets durs, du monde global et des enfants que j'aime l'emporte de beaucoup sur celui du discours, et où le langage sert d'outil et non d'objet. Je crois que nous sommes en train de sortir enfin d'une longue époque de commentaires.

– Qu'entendez-vous par idéologie ?

– Voilà un mot que je n'utilise jamais ; si vous m'obligez à le définir, je dirai peut-être qu'elle consiste en une pensée qui ne prend ses exemples et ses valeurs que dans certaines disciplines à l'exclusion des autres. Telle ne décide qu'en fonction de l'économie, telle autre dans la considération exclusive des sciences sociales, et ainsi de suite. D'où la formation immédiate de « langues de bois » diverses, si répandues que nous ne les entendons plus, et dont la raideur tient justement à cette restriction. On dirait la défense et illustration d'une corporation, aveugle à tout le reste.

Si la philosophie, par conséquent, ne prend son information que dans les sciences humaines ou sociales, elle s'empêche de voir les transformations profondes du monde et du temps, issues aujourd'hui le plus souvent des sciences dites dures ; le discours dominant, s'il ne parle que de langage ou des relations politiques, ne peut rendre compte de cette progression du local ou global ni de l'apparition des grands problèmes, des grands récits et projets qui les accompagnent. Je parle de récits parce que ces visions restrictives éliminent aussi les humanités, qui témoignent du malheur humain, expérience aussi universelle que peut l'être celle de la raison. La philosophie, me semble-t-il, exige, au contraire, un support encyclopédique complet, pour le savoir, le plus possible d'expérience vivante et pratique, individuelle et collective, ainsi que l'assimilation lente des textes littéraires ou religieux des traditions culturelles diverses. Elle demande donc des travaux préparatoires interminables. Voilà pourquoi, généralement, un philosophe commence au seuil de la vieillesse, alors qu'un savant invente jeune.

– Vous venez de souligner l'urgence et la nécessité d'un changement radical de nos attitudes dans des domaines très divers, mais sans indiquer sur quoi peuvent reposer de nouvelles règles. Comment fonder les valeurs de cette « renaissance » ?

– La génétique, la biochimie, la physique... et les techniques associées nous donnent, certes, bien des pouvoirs, mais, très vite, nous devrons administrer ce pouvoir même qui, pour le moment, paraît nous échapper parce qu'il va plus vite et ailleurs et plus loin que nos facultés de le prévoir, que nos capacités de le gérer, que nos désirs de l'infléchir, que notre volonté d'en décider. Il ne dépend plus de nous que tout dépende de nous. Nous maîtrisons le monde et devons donc apprendre à maîtriser notre propre maîtrise.

» Voyez le retournement rapide des choses : que nous puissions faire ceci ou cela, nous devons, immédiatement, gérer cette faculté. Dominons-nous la planète ou la reproduction ? Alors, aussitôt, nous devons décider, j'allais dire sagement, sous probables menaces, de tous les éléments de cette domination. Sans nous en apercevoir, nous sommes passés du pouvoir au devoir, de la science à la morale, et l'iceberg a pivoté.

> *« Nous maîtrisons le monde et devons donc apprendre à maîtriser notre propre maîtrise »*

» Exemple : pourrons-nous choisir le sexe de nos enfants ? Que faire, alors, si les futurs parents choisissent tous ou des garçons ou des filles ? Il faudra décider globalement. Le fondement que vous demandez des valeurs qui présideront alors à nos décisions est tout simple : agir de telle sorte que la vie reste possible, que la génération puisse continuer, que le genre humain se perpétue... – ainsi la vie de l'espèce entière vient entre nos mains, – fondement aussi exact et fidèle aux choses mêmes que celui des sciences elles-mêmes. Nous entrons dans une période où la morale devient objective.

» Il va donc nous falloir un savoir prodigieux, aigu dans le détail, harmonieux dans son ensemble, et une sagesse immense, claire dans l'instant et prudente pour l'avenir. Nous sommes obligés désormais à une vision du monde et du temps très large. Oui, nous sommes acculés à la morale et à la philosophie !

» Il en va de même pour la croissance du tiers et du quart-monde : nous produisons des choses et des hommes qui deviennent aussitôt les conditions globales de notre vie à venir. Il nous manque une philosophie, positive et non négative, de la faiblesse et de la pauvreté : elle est mon grand chantier d'aujourd'hui.

– Dans cette conviction d'agir pour que la vie demeure la même, n'y a-t-il pas le risque de justifier, au nom du réel, de la nature et du monde, des valeurs qui, dès lors, pourraient engendrer à terme un nouveau totalitarisme ?

– Riches et savantes, nos démocraties laissent mourir de faim et de maladies une bonne part de leur propre population, plus les neuf dixièmes de l'espèce humaine ; ont-elles encore droit à ce beau titre politique ? L'histoire a-t-elle connu plus féroce aristocratie ou totalitarisme économique et culturel ? Craignez-vous pire ?

» Deuxième réponse : le totalitarisme est un universel lisse, le règne exclusif d'une seule loi, d'argent ou de raison. Dans la montée vers le global que je décris, il m'arrive maintenant de parler, en effet, d'universel : mais celui que je propose est bigarré, mélangé, métissé, bariolé comme le manteau d'Arlequin qui figure sur la jaquette du *Tiers-Instruit*. Ce disant, je ne fais pas, comme on le dit, de la poésie, mais, de nouveau, des sciences : lorsque celles-ci construisent du global, elles le font en cousant, comme une couturière sait le faire, des pièces locales les unes aux autres. Les meilleurs modèles mathématiques de la planète Terre faufilent ceux des mers, des déserts, des champs de glace, etc. Le global ainsi bâti – au sens d'un vêtement – n'a donc rien à voir avec le régime exclusif d'une loi générale. Sur ce point, la réflexion politique et morale d'aujourd'hui avoisine assez celle des sciences. La vie, enfin, suppose bariolage et pluralité ; le totalitarisme la tue en faisant disparaître les différences ; s'en instituer gardien consiste à se faire le berger des multiplicités.

– Depuis plus de vingt ans, vous habitez et enseignez une partie de l'année aux Etats-Unis. Comment percevez-vous les différences entre la société américaine et la nôtre ?

– Je ne puis répondre en quelques lignes. Deux choses, peut-être : notre société est plus mélangée, la leur plus juxtaposée ; la leur est autopublicitaire et la nôtre autocritique, souvent jusqu'à l'exaspération. Dans la concurrence internationale, c'est un grand désavantage. En particulier, notre système d'enseignement est meilleur et le leur moins bon que nous ne le répétons volontiers. Je terminerai donc sur une supplique au *Monde* et aux journaux de mon pays : dites, je vous prie, de temps en temps, pas beaucoup, ce serait trop dire, mais quand même un peu de bien de nos productions et performances ! Cela rendrait plus aisée la vie des explorateurs ! »

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani, Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)
Jacques Amalric, Thomas Ferenczi
Philippe Herreman, Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

CEI : la question des armes nucléaires

Le président ukrainien Kravtchouk critique vivement la réunion des officiers à Moscou

Le congrès moscovite des officiers de l'ex-URSS, qui a tiré à boulets rouges sur le président ukrainien Leonid Kravtchouk (*le Monde* daté 19-20 janvier), n'a pas affecté ce dernier : *«Pas plus qu'une éclipse de lune»*, a-t-il déclaré lui-même sur les écrans de la télévision de Russie, avant de recevoir, dimanche 19 janvier, le secrétaire britannique au Foreign Office, M. Douglas Hurd.

M. Hurd, malgré le conflit non résolu opposant l'Ukraine à la Russie sur l'avenir de l'armée rouge, a promis à M. Kravtchouk *«l'assistance technique et financière»* de l'OTAN et de la CEE pour démanteler l'armement nucléaire disposé en Ukraine. Il s'est aussi déclaré *«très satisfait de l'approche de la question nucléaire par les dirigeants ukrainiens et particulièrement par le fait qu'ils ont fixé un calendrier précis pour retirer et détruire ces armements»*. Kiev entend en effet se débarrasser d'ici six mois de toutes ses armes nucléaires tactiques et en 1994 de ses armes stratégiques.

En revanche, le Kazakhstan, l'une des quatre Républiques ex-soviétiques à disposer d'armes nucléaires soviétiques (avec la Russie et la Biélorussie), n'a toujours pas fixé de dates pour leur destruction. Mais M. Hurd, qui a également rencontré, samedi à Alma-Ata, son président, M. Noursoultan Nazarbaev, s'est déclaré convaincu que ce dernier *«n'a pas l'ambition de faire du Kazakhstan une puissance nucléaire (...) Mais il est conscient du coût et du temps qu'il faudra pour démanteler et transférer ces armements et il veut une aide des Occidentaux»*.

M. Hurd, qui devait rencontrer lundi les dirigeants russes à Moscou, a aussi affirmé que les dirigeants ukrainiens lui avaient *«déclaré très fermement que Kiev entend résoudre strictement par la voie de pourparlers les différends et malentendus»* surgissant au sein de la Communauté des Etats indépendants (CEI). Des *«différends»* que M. Kravtchouk a encore vivement relevés dimanche, en affirmant qu'il *«ne peut pas imaginer comment onze Etats différents peuvent avoir une armée commune»*.

Il a ajouté que le congrès des 5 000 officiers, qui a exigé le maintien d'une telle armée, n'était pas représentatif (*«on ne sait qui ou quel organe légal a élu les délégués»*), n'avait pas de statut, aucun droit de prendre des décisions militaires et était *«présomptueux»* en ayant exigé la présence des présidents. Seuls M. Eltsine et Nazarbaev avaient assisté au congrès, qui s'est doté d'un *«organe de coordination»*.

Entre-temps, les prestations de serment de fidélité à l'Ukraine que les dirigeants de Kiev organisent pour les militaires stationnés sur leur territoire se sont poursuivies, malgré l'annonce faite par M. Boris Eltsine qu'un accord avait été trouvé pour qu'elles soient suspendues. *«99,4 % des officiers et militaires de carrière»* du district de Kiev ont prêté samedi serment à l'Ukraine, selon l'agence Tass.

• **M. Kohl lie l'aide à la CEI au contrôle des armements** – Dans un entretien publié le 19 janvier par le *Frankfurter Allgemeine Sonntagszeitung*, le chancelier Kohl a, pour la première fois, établi un lien entre l'aide occidentale et la *«confiance, une condition préalable (...) Cela signifie*, a-t-il dit, *que les armes nucléaires, conventionnelles et chimiques doivent être mises sous contrôle et que la production ne doit pas pouvoir se poursuivre de manière incontrôlée»*.

• **M. Eltsine dissipe des rumeurs sur sa santé** – Le président Eltsine a joué, dimanche 19 janvier, avec un ballon et remis les prix aux vainqueurs de la première Coupe du président russe de volley-ball. Il entendait dissiper ainsi les rumeurs sur sa santé qui avaient circulé après le report, samedi, d'une rencontre prévue avec le président du Comité international olympique, M. Juan Antonio Samaranch.

• ***Ouzbékistan* : Nouvelle manifestation à Tachkent** – Des milliers d'étudiants ont tenu une nouvelle manifestation, dimanche 19 janvier à Tachkent, contre la hausse des prix. Ils ont réclamé la démission du président Karimov en dénonçant la répression policière, qui a fait, selon eux, six tués parmi les étudiants, et non pas deux, comme annoncé à l'issue d'une première manifestation vendredi (*le Monde* daté 19-20 janvier). Ces manifestations ont poussé deux autres présidents de Républiques du Sud, ceux de l'Azerbaïdjan et du Turkménistan, à décider, samedi, des limitations aux hausses de prix intervenues dans ces Etats indépendants. – *(AFP, Reuter, AP.)*

Décalage horaire entre Moscou et Kiev

La Russie et *l'Ukraine* ne sont décidément plus sur la même longueur d'onde, *ou*, plutôt, sur le même fuseau horaire. M. Leonid Krav- tchouk, le président ukrainien, a indiqué, dimanche 19 janvier à la télévision, que son pays refuse de suivre la Russie, qui a avancé ses pendules d'une heure dans la nuit de samedi à dimanche, *«parce qu'il s'agit d'une décision prise à Moscou et que nous n'avons pas été avertis»*. *«Si chaque Etat prend ses décisions sans se concerter (...)* a-t-il ajouté, *alors la Communauté* [des Etats Indépendants] *ne sera jamais solide.»* Le mouvement de mauvaise humeur ukrainien, qui entraîne un décalage d'une heure entre les deux Républiques a créé une certaine confusion, sinon dans les esprits, en tout cas dans les aéroports. – *(AFP, Reuter.)*

Clochemerle à Sébastopol

Suite de la première page

Si l'on se dispute, c'est sans doute moins pour les navires que pour le prestige, moins sur le fond que sur la forme, et l'on affiche à la face du monde des conflits dignes de Clochemerle. Le haut commandement de la flotte refuse catégoriquement le moindre contact avec un groupe de journalistes étrangers, exceptionnellement autorisés à pénétrer dans cette zone militaire interdite, pour l'excellente raison que ces journalistes sont venus de Kiev et que leur voyage a été organisé par le ministère ukrainien des affaires étrangères.

Chacun aura donc prouvé ce qu'il voulait prouver. L'amiral Tchernavine, commandant en chef de la flotte ex-soviétique, et l'amiral Kasatonov, commandant de la flotte de la mer Noire, auront fait la hautaine démonstration que l'Ukraine n'a pas les moyens d'affirmer l'autorité qu'elle revendique sur une partie au moins de cette flotte, toujours aux ordres du seul commandement, théoriquement «communautaire», de Moscou.

La croix de Saint-André

Les journalistes n'auront pu mettre le pied sur le moindre bateau, interroger le moindre commandant. Quant aux officiels ukrainiens, ils auront plus ou moins fait la démonstration de la mauvaise volonté de l'autre partie. Dans l'affaire, ce qui aurait naguère passé pour l'essentiel – la préservation de secrets militaires – aura été complètement oublié. Pendant que les officiels se chamaillent, les représentants de l'ex-impérialisme avaient tout loisir de parcourir le port et, au besoin, de louer un bateau pour filmer sous tous les angles et sans la moindre entrave les navires de guerre de l'ex-URSS, avec plus de liberté sans doute que dans aucune base militaire occidentale.

Aucun problème non plus pour parler, dans la rue, sur les quais ou sur un *ferry* qui traverse le port, aux officiers et sous-officiers, vêtus de leur bel uniforme de drap noir. Ils sont loin d'être tous du même avis, mais la plupart trouvent normal que l'Etat ukrainien souhaite avoir sa flotte et bon nombre d'entre eux, y compris parmi les Russes, se disent disposés à prêter serment de fidélité à l'Ukraine.

Mais peut-être n'auront-ils, en fin de compte, pas à le faire? Les présidents de la CEI semblent s'être mis d'accord pour éviter cette épreuve à des hommes qui avaient tous juré de défendre la «patrie soviétique» et considèrent souvent comme contraire à tous les principes de la morale publique l'idée de prêter un second serment. Seules les nouvelles recrues devraient, en principe, déclarer publiquement leur engagement à servir l'une ou l'autre des Républiques. On a aussi concocté à Moscou le texte d'un serment spécial pour les soldats des forces dites stratégiques, et donc communautaires. Mais, là-dessus, l'Ukraine et la Biélorussie ne sont pas d'accord, tout comme la Moldavie et l'Azerbaïdjan.

Au fil des conversations improvisées, l'impression recueillie recoupe à peu près les résultats du référendum sur l'indépendance de l'Ukraine. Les équipages de la flotte ont voté oui à près de 75 %. Mais il ne manque pas non plus d'officiers, faisant écho à leurs collègues réunis au même moment au Kremlin (*le Monde* daté 19-20 janvier), défendant contre vents et marées l'unité des forces armées. Ils affirment qu'il est techniquement impossible de diviser la flotte, ou encore que les dirigeants de Kiev sont *«militairement incompétents»*.

D'autres, plus nombreux apparemment, répondent qu'on ne saurait imaginer des forces unies en l'absence d'Etat uni. Bref, on nage, on ne sait pas où l'on va. De plus, certains soupçonnent les forces présentées comme communautaires de n'être qu'une institution provisoire, vouée à revenir à la Russie.

Le nouveau drapeau supposé remplacer, au terme d'un accord réalisé jeudi à Moscou, le drapeau soviétique pour les forces stratégiques est tout à fait de nature à nourrir ce soupçon : c'est la croix de Saint-André, bleu sur fond blanc, c'est-à-dire tout simplement l'emblème de la vieille marine russe.

Il y a aussi, affleurant dans la conversation, le doute et parfois l'aigreur. Tel lieutenant russe ne veut dire qu'une chose : *«De toute manière, rien ni personne ne réussira à relever ce peuple.»* Quant à son sort personnel : *«Ici, je n'ai pas où me loger et ailleurs je n'ai pas où aller.»* Tous ne sont pas aussi amers mais les préoccupations matérielles, le logement, sont pour tous un souci essentiel.

Boris Eltsine le sait mieux que personne qui, le jour même, depuis la tribune du Kremlin, promettait monts et merveilles à son public d'officiers : des terrains et *«1 000, 2 000 ou 3 000 dollars»* pour aider les officiers à construire leur maison. C'est peut-être alléchant, même si le président russe a attendu en vain les applaudissements de reconnaissance, mais l'Ukraine n'est pas non plus en mal d'arguments.

Son président, Léonide Kravtchouk, a offert 350 millions de roubles pour l'entretien des équipages de la flotte, et le climat et l'agrément – relatif – de la vie sur les bords de la mer Noire sont au moins aussi importants. C'était le rêve de tout marin soviétique d'être nommé dans cette flotte. *«Aujourd'hui, ils jureraient fidélité à n'importe qui, même au tsar, pour rester à Sébastopol»*, affirme un capitaine, ex-rédacteur en chef du *Drapeau de la patrie*, le journal de la flotte. Il vient d'être limogé par l'amiral Tchernavine, pour avoir publié un discours de Leonid Kravtchouk sur l'avenir des forces armées ukrainiennes.

Une flotte à vendre?

Les médias sont en effet une arme privilégiée de la bataille que se livrent Moscou et le haut commandement d'une part, Kiev de l'autre. Les Ukrainiens se plaignent abondamment des procédés des journaux russes et de la télévision de Moscou, qui, de fait, n'y va pas avec le dos de la cuiller. Même le départ de Sébastopol, à la fin de l'année dernière, du porte-aéronefs ultra-moderne *Amiral-Kouznetsov* est présenté ici comme un exemple typique de désinformation.

Il ne s'agissait nullement d'une manœuvre surprise destinée à empêcher l'Ukraine de mettre la main sur le «joyau» de la flotte. Le bâtiment, d'abord baptisé *Brejnev*, avait été construit pour la flotte du Nord et l'Ukraine ne l'a jamais revendiqué, pas plus qu'elle ne revendique les deux autres porte-aéronefs actuellement en construction aux chantiers Nikolaev.

L'avenir de ces chantiers est aussi un sujet de controverse. Même si, selon le capitaine de première classe Danilov, ex-commissaire politique de haut rang devenu *«représentant du président Kravtchouk»*, le problème n'est pas aussi sérieux qu'on le prétend : *«Sans révéler de secret militaire, je veux vous dire que la Russie a des chantiers tout à fait capables de construire de grands navires.»* Même chose pour les ports.

Sébastopol, reconnu dès la fin du dix-huitième siècle comme un abri naturel sans pareil sur la mer Noire, ne serait pas une perte irréparable pour une Russie qui, affirment plusieurs officiers ukrainiens, pourrait fort bien, moyennant quelques aménagements techniques, baser sa flotte locale à Novorossiisk.

Mais Sébastopol n'est-elle pas la «ville de la gloire russe», comme le proclament aussi bien les brochures de propagande de l'époque soviétique que les médias de la Russie démocratique? *«Si vous voulez parler d'histoire, alors regardons-y de plus près»*, rétorquent les Ukrainiens, qui à leur tour alignent leurs arguments. Il reste que Sébastopol – 400 000 habitants – a une population aux trois quarts russe, ce qui ne l'a pas empêché de se prononcer à une faible majorité pour l'indépendance de l'Ukraine.

Il reste aussi que, si Sébastopol a toujours une superbe flotte, elle n'a depuis quinze ans pratiquement plus d'eau courante et qu'il faudrait peut-être songer à réparer les réservoirs qui fuient et à acheminer de l'eau si l'on veut vraiment, comme le souhaite la municipalité, permettre aux touristes d'Ukraine, de Russie ou d'ailleurs, de contempler à loisir les beaux navires et leurs fiers drapeaux.

Ce qu'il en restera du moins, car sur ce point tout le monde est d'accord, sauf peut-être les amiraux de l'état-major : il faudra réduire cette flotte largement disproportionnée. Un capitaine propose même une solution bien terre à terre : la vendre et répartir l'argent entre les Républiques de la Communauté.

JAN KRAUZE

ESPAGNE

Quatre Chiliens arrêtés pour complicité avec l'ETA

Quatre Chiliens, dont un dirigeant du Mouvement de la gauche révolutionnaire (MIR) et trois membres présumés de ce mouvement, ont été arrêtés, mardi 14 janvier à Madrid, a indiqué dimanche l'agence de presse espagnole EFE, citant le ministère de l'intérieur espagnol.

D'après EFE, le MIR a collaboré avec l'organisation indépendantiste basque ETA de 1978 à 1989 et les militants arrêtés sont soupçonnés d'avoir été complices d'enlèvements et d'attentats revendiqués ces dix dernières années par l'ETA. Le gouvernement chilien a indiqué qu'il allait ouvrir une enquête sur les quatre hommes.

BULGARIE

M. Jeliou Jelev a été réélu président à une courte majorité

Le président sortant, M. Jeliou Jelev, candidat du rassemblement anticommuniste, l'Union des forces démocratiques, a été élu au second tour de la première élection présidentielle au suffrage direct, dimanche 19 janvier, avec 52,85 % des voix, selon les résultats officiels de la commission électorale. Son adversaire, le juriste M. Velko Valkanov, un indépendant soutenu par le Parti socialiste (ex-communiste), a obtenu 47,15 %. Le président sortant a obtenu plus de 60 % dans les plus grandes villes : à Sofia, la capitale, à Plovdiv, la seconde ville, et à Varna, sur la mer Noire. M. Valkanov a reçu le plus fort soutien dans des villes «traditionnellement rouges» comme Vidin, Vratsa et Mikhaïlovgrad, dans le nord-ouest du pays, selon la commission électorale. La participation au second tour a été de 76 %, contre 73 % au premier tour et 86 % aux législatives d'octobre dernier. – *(AFP.)*

Un homme discret mais déterminé

Si les principales qualités de M. Jeliou Jelev n'étaient pas la modestie et la prudence, il pourrait triompher aujourd'hui : près de 53 % des Bulgares ont, calmement, voté pour lui. *Mais* peut-être le président a-t-il, *comme souvent*, passé la soirée en attendant un résultat dont il ne doutait pas dans son petit deux-pièces avec sa femme, ses deux filles et ses chats, à feuilleter un de ses innombrables livres.

Pour cet homme, le changement qu'il savait inéluctable devait se faire pacifiquement par les urnes et non dans la rue. Ce professeur de philosophie, exclu du Parti communiste et déporté en 1965 pour manque d'orthodoxie, avait la patience et des certitudes pour attendre.

Né en 1935 dans une modeste famille de cultivateurs, M. Jelev a hérité de l'accent, mais aussi du réalisme et de la légendaire méfiance du paysan *bulgare*. *Ses adversaires l'ont* cru malléable voire craintif. Ils *l'ont regretté*. *Pour son aspect* inoffensif et son sens du compromis, cet intellectuel, l'un des rares dissidents de la Bulgarie totalitaire, fut propulsé sous les feux de la scène politique à la chute de M. Todor Jivkov, en novembre 89.

Instinct politique

Il fut d'abord choisi comme dirigeant de l'hétéroclite coalition anti-communiste, l'Union des forces démocratiques, dont il conservera l'unité. Puis il fut élu chef de l'Etat, en juin 90, par un Parlement encore dominé par *des communistes en perte de* vitesse, qui pensaient pouvoir le *manipuler*. Aujourd'hui, ses amis et ses adversaires sont d'accord sur ce point : le discret Jelev gagne à être connu.

Sa prudence cachait sa détermination; sa volonté de consensus, un attachement têtu aux valeurs démocratiques. Et sa patience dissimulait un instinct politique, le sens de l'action ferme au moment opportun. Quand l'Assemblée constituante s'enlise, il rompt son habituel silence pour rappeler tout le monde à l'ordre, fixer la date de nouvelles élections. Lors du putsch de Moscou, il est l'un des premiers chefs d'Etat à apporter un soutien sans faille à Boris Eltsine. Puis, établissant le premier des relations diplomatiques avec la Russie, il signe, toujours sans bruit, le faire-part de *deuil* de l'URSS avant même sa disparition.

Dans l'opposition, tout le monde n'apprécie pas la modération de ce petit homme aux cheveux gris, modestement vêtu. N'est-il pas devenu une première fois président après une crise



constitutionnelle qu'il avait tenté d'éviter? N'est-ce pas la fraction *radicale de l'Union des forces* démocratiques, qui n'avait pas *ses faveurs*, qui a triomphé de l'ex-Parti communiste aux législatives d'octobre dernier? L'essentiel pour M. Jelev est que tout se soit passé sans heurts.

Si calmement qu'on aurait un *peu oublié que l'effacé docteur* en philosophie y fut pour beaucoup. *En cette période de* réformes économiques doulou*reuses et risquées, où la Bulgarie* craint d'être happée dans la tour*mente yougoslave, le président* pour la «paix civile» aimerait bien que le Parlement lui accorde un peu plus de pouvoir. Car, peu passionné par la politique et le pouvoir, le modeste Jeliou Jelev a cependant une certaine idée de son devoir, qu'il aimerait bien voir triompher.

JEAN-BAPTISTE NAUDET

GÉORGIE

Les escarmouches se poursuivent entre adversaires et partisans de M. Gamsakhourdia

Quatre jours après le retour d'Arménie de M. Zviad Gamsakhourdia, la situation est toujours aussi confuse en *Géorgie*. A *tel* point que certaines rumeurs faisaient état d'un nouveau départ de l'ancien président, vers la République tchétchène cette fois. Pour M. Katcheva, commandant des forces du Conseil militaire, qui avait chassé l'ancien président, ce dernier se trouverait à Gali, en Abkhazie (ouest de la Géorgie), un de ses principaux fiefs.

Les combats à grande échelle qu'avait prédits M. Gamsakhourdia ne se sont pas produits, les affrontements demeurant limités, pour le moment du moins, à des escarmouches entre groupes isolés. On estime à mille environ le nombre de miliciens du Conseil militaire qui se seraient portés au-devant des partisans de M. Gamsakhourdia.

Dimanche, le Conseil militaire a affirmé avoir «pris» Samtredia, une localité de Géorgie occidentale, et avoir entamé des discussions pour la reddition d'une autre ville de la région, Zougdidi. Celle-ci, où M. Gamsakhourdia était arrivé à son retour d'Arménie, est défendue par des centaines de civils, avec l'appui de véhicules blindés.

A Tbilissi, quelque trois mille personnes se sont encore rassemblées dimanche pour manifester leur soutien à M. Zviad Gamsakhourdia. Des troupes armées ont tenté de disperser la foule en tirant des coups de feu en l'air, mais les manifestants ont continué à marcher vers les soldats, qui ont dû battre en retraite. Plusieurs dizaines de milliers d'Ossètes du Sud, habitants d'une petite région montagneuse dans le nord de la Géorgie, ont voté, dimanche, sur leur indépendance et leur rattachement à la fédération de Russie. Ce référendum, dont les résultats ne devraient pas faire de doute, a été fortement critiqué par les tenants du nouveau pouvoir à Tbilissi. Ces derniers, bien que plus modérés à égard des Ossètes que M. Zviad Gamsakhourdia – il avait aboli, en décembre 1990, le statut d'autonomie de cette région, – avaient qualifié le scrutin de *«tentative de violer l'intégrité territoriale de la Géorgie»*. – *(AFP, Reuter, AP.)*

EUROPE

Prônant une association entre Républiques souveraines de l'ex-fédération

L'opposition serbe estime que la France peut contribuer au dénouement du conflit

Après la reconnaissance de la Croatie et de la Slovénie par les pays membres de la CEE et une trentaine d'autres Etats, plusieurs responsables de l'opposition serbe ont estimé que la Serbie devait à son tour demander à être reconnue en tant qu'Etat souverain. Ils estiment, comme M. Vuk Draskovic, du Mouvement du renouveau serbe, que seul un dialogue entre les Républiques souveraines de l'ex-fédération pourra mettre fin au conflit.

BELGRADE

de notre correspondante

« La Yougoslavie est morte. La Serbie n'existe pas. Je ne veux pas être un apatride mais je ne veux pas non plus vivre dans un cercueil », expliquait le 18 janvier dans un entretien au *Monde*, M. Vuk Draskovic, leader du Mouvement du renouveau serbe (opposition). Pour lui, le « cercueil » c'est la mini-Yougoslavie que voudrait créer le président Milosevic et qui ne saurait être qu' *« un camp militaire et un camp de réfugiés où règnerait la faim et que plus de cent cinquante mille Serbes ont déjà fui pour l'étranger »*. L'unique issue est, selon M. Draskovic, la constitution d'un Etat serbe souverain et indépendant dans ses frontières actuelles.

Cet Etat, estime-t-il, devrait être une monarchie constitutionnelle et démocratique et renouer avec les traditions de la Serbie du dix-neuvième siècle : *« La Serbie a besoin de son Juan Carlos »*, dit-il. L'un de ses premiers gestes devrait être de reconnaître l'existence de toutes les Républiques de l'espace yougoslave et de proposer à celles qui le souhaitent un nouveau type d'association, à géométrie variable.

M. Draskovic ressent douloureusement l'isolement de la Serbie et la dégradation de son image en raison de cette guerre « absurde et honteuse ». Il évoque l'amitié historique qui la liait à la France et déplore que Paris n'ait pas rappelé le pouvoir serbe à la raison. Il regrette en particulier que la France n'ait pas fait un geste politique significatif en ce sens en direction de Belgrade en même temps qu'elle reconnaissait la Croatie et la Slovénie.

Pousser à l'indépendance de la Serbie

M. Draskovic rappelle que Georges Clemenceau, pour saluer la création de la Yougoslavie, avait en fait présenté ses condoléances à la défunte Serbie. En 1971, lorsque Richard Nixon est venu à Zagreb et qu'il a déclaré que la Yougoslavie était le seul pays à avoir deux capitales, soutenant ainsi l'existence de la Croatie au moment du printemps croate, M. Chaban-Delmas, alors premier ministre, est venu en Serbie et s'est publiquement écrié : *« Vive la Serbie ! »* Le lendemain, raconte Vuk Draskovic, des milliers de fleurs avaient été déposées au pied du monument érigé à la mémoire des soldats français de la guerre 14-18 et qui porte l'inscription : *« Aimons la France comme elle nous a aimés. »*

« L'Allemagne est en train de regagner ce qu'elle avait perdu par la guerre », poursuit M. Draskovic. Pour lui, c'est à la France qu'il incombe en premier de pousser à l'indépendance de la Serbie et d'aider ainsi à une recomposition pacifique de l'espace des Slaves du Sud. *« Feu le général de Gaulle »* n'aurait pas manqué de faire des gestes à la hauteur de l'événement et cela *« dès le mois de juin »*, dès la déclaration d'indépendance de la Slovénie et de la Croatie, estime-t-il en rappelant que le général ne s'était pas embarrassé d'arguties juridico-politiques pour lancer son célèbre *« Vive le Québec libre ! »* Certes, la communauté internationale ne peut reconnaître une république qui ne demande pas à l'être, convient M. Draskovic. Mais le « geste politique » consisterait à reconnaître l'aspiration du peuple serbe à retrouver son identité « trahie » par le pouvoir en place et l'armée dite « fédérale ». Regrettant que ce geste ne soit pas venu hier, il l'espère très prochainement : *« Dans les trois jours »*, dit-il.

Cela mettrait en cause les velléités du pouvoir en place de créer une nouvelle Yougoslavie par la force, ce qui plongerait à nouveau les peuples yougoslaves dans la guerre et priverait la Serbie de toute possibilité d'entente avec le Kosovo et même la Voïvodine. En revanche, souligne M. Draskovic, si la Serbie était indépendante, elle devrait être très attentive aux droits des trois millions de Serbes qui vivent hors de son territoire et elle serait conduite à respecter de même les droits des minorités vivant en Serbie, notamment ceux des Albanais du Kosovo. Vuk Draskovic rapporte que ce point de vue rencontre un écho favorable chez les représentants de l'opposition albanaise du Kosovo, avec lesquels il a engagé le dialogue.

FLORENCE HARTMANN

En Croatie

Le cessez-le-feu a été violé plusieurs fois pendant le week-end

Divers affrontements ont eu lieu dimanche 19 janvier en Croatie, notamment près de Gospic, dans le centre de la République, où une attaque de miliciens serbes a fait cinq morts et deux blessés parmi les soldats de la garde nationale croate, selon des responsables de la défense à Zagreb. Il s'agit de la violation la plus sérieuse du cessez-le-feu en vigueur depuis le 3 janvier. De source croate, on faisait état d'autres attaques des milices serbes et de l'armée fédérale pendant le week-end, notamment dans les environs de Valpovo et Vinkovci en Slavonie orientale, et de Zadar sur la côte adriatique.

De son côté l'agence Tanjug a annoncé que cinq soldats de l'armée fédérale avaient été tués au cours des affrontements du week-end dont une attaque lancée par les forces croates dans la région de Baranja, dans l'est de la Croatie.

– **En Croatie**, plusieurs dirigeants autonomistes serbes de la Krajina, au sud de la Croatie, ont réitéré dimanche leur hostilité à l'envoi de casques bleus dans leur région.

Cependant plusieurs équipes d'officiers de liaison de l'ONU qui ont pour mission de préparer l'arrivée des casques bleus ont déjà pris position à Karlovac, Zadar, Osijek, Gospic et Dubrovnik ainsi que dans des zones tenues par les fédéraux, à Sid, Dalj, Banja Luka, Bihac, Knin et Bileci. Selon l'agence Tanjug, le colonel Wilson, qui dirige ces officiers de liaison, a laissé entendre que le Conseil de sécurité des Nations unies pourrait se réunir cette semaine pour prendre une décision sur l'envoi des casques bleus.

– **En Bosnie-Herzégovine**, après l'annonce par le président Izetbegovic qu'un référendum sur l'indépendance de cette République serait organisé, les officiers et soldats du corps d'armée de Banja Luka (ouest de la Bosnie) lui ont demandé de reformuler la question soumise au référendum pour proposer la souveraineté dans le cadre de la « nouvelle Yougoslavie ».

D'autre part M. Alois Mock, le ministre autrichien des affaires étrangères, en visite à Zagreb, s'est prononcé pour l'envoi de casques bleus en Bosnie-Herzégovine, comme l'avait fait la semaine dernière M. François Mitterrand lors d'un entretien à Paris avec M. Izetbegovic.

– **Au Monténégro**, le Parlement, réuni samedi pour se prononcer sur un projet de référendum relatif au maintien de cette République au sein de la Fédération yougoslave, a suspendu ses travaux. Le Parti démocratique des socialistes (ex-communiste) du président Bulatovic qui avait proposé ce référendum a estimé que ce problème « *crucial* » exigeait de plus amples consultations.

– **Au Kosovo**, le président albanais Ramiz Alia a appelé samedi à Tirana la Communauté européenne à reconnaître l'indépendance du Kosovo, où la population est majoritairement de souche albanaise. A Bruxelles, 2000 Albanais selon la police, 5 000 selon les organisateurs, ont manifesté dans ce sens devant le siège de la Commission européenne. – *(AFP, AP, Reuter.)*

Un document exhumé par la BBC

Comment Staline et Churchill se partagèrent les Balkans

Winston Churchill n'en était pas très fier, mais il avait eu l'honnêteté de tout avouer dans ses Mémoires. Rendant compte de sa visite à Staline, le 9 octobre 1944, au Kremlin, il expliquait comment l'offensive soviétique contre les troupes allemandes en déroute dans les Balkans inquiétait alors la Grande-Bretagne, très influente dans la région, notamment en Grèce.

Quel était le meilleur moyen de préserver ses intérêts, sinon de s'entendre directement avec le dictateur de Moscou pour faire « la part du feu » et se partager les zones d'influence ?

C'est donc ce que fait le premier ministre britannique, qui, après avoir lancé un appel à *« éviter de nous heurter pour des questions qui n'en valent pas la peine »*, propose à Staline *« une prédominance de 90 % en Grèce pour nous »* et *« l'égalité 50/50 en Yougoslavie »*. *« Pendant que l'on traduisait mes paroles*, poursuit Churchill, *j'écrivis sur une demi-feuille de papier* (...). *Je poussai le papier devant Staline à qui la traduction avait alors été faite. Il y eut un léger temps d'arrêt. Puis il prit son crayon bleu, y traça un gros trait en matière d'approbation, et nous le rendit* (...). *Il y eut ensuite un long silence. Le papier, rayé de bleu, demeurait au centre de la table. Je dis finalement :* Ne trouvera-t-on pas un peu cynique que nous ayons l'air d'avoir réglé d'une façon aussi cavalière ces problèmes dont dépend le sort de millions de gens ? Brûlons ce papier. – Non, gardez-le, *dit Staline.* »

En fait, Churchill ne le garda qu'à moitié, puisque l'original a été perdu. Mais il en existe une copie, que des chercheurs de la BBC, préparant une série documentaire récemment diffusée à Londres, ont retrouvée dans les archives de l'ancien premier ministre britannique à Cambridge. Ce sont ces documents que, grâce à la courtoisie de la BBC, nous reproduisons ci-dessous.

Si le texte russe a été écrit par un interprète, le document en anglais est de la main de Churchill, à l'exception du « *gros trait au crayon bleu* » par lequel Staline marqua son « *approbation* », et que l'on voit en haut à gauche (barrant le chiffre de 10 % affecté aux « *autres* » en Roumanie).

On retrouve le même crayon bleu, mais une signature beaucoup plus explicite du dictateur soviétique sur un autre document très symbolique de l'ancien partage de l'Europe : la carte délimitant la frontière entre la Pologne et la Russie aux termes des accords Staline-Ribbentrop du 28 septembre 1939 (*le Monde* du 1er août 1989).

En fait, les chiffres convenus entre Churchill et Staline furent revus dès le lendemain par Eden et Molotov, les chefs des deux diplomaties, dans un sens plus favorable encore à l'URSS : celle-ci garda ses 90 % en Roumanie, mais sa part fut portée à 80 % en Hongrie et en Bulgarie, à 60 % en Yougoslavie (1).

En revanche, on ne toucha pas à la prépondérance britannique en Grèce, ce qui permit à Churchill d'écraser quelque temps plus tard les maquisards de l'armée communiste Elas. Et ces accords particulièrement « cavaliers » de 1944 auront été, au fond, parmi les plus solides de l'histoire de l'après-guerre : la Hongrie de Kadar n'était-elle pas, en très gros, communiste à 80 %, la Yougoslavie de Tito à 60 % ?

MICHEL TATU

(1) Lire à ce sujet *l'Histoire de la guerre froide* d'André Fontaine, coll. « Points Histoire », Ed. du Seuil.

Roumania
Russia 90%
The others 10%
Greece G. Britain (in accord w. USA) 90%
Russia 10%
Yugo-Slavia 50/50%
Hungary 50/50%
Bulgaria Russia 75%
The others 25%

W.S.C.

Румыния
Россия 90%
Другие 10%
Греция
Британия 90%
Другие 10%
Югославия 50/50.
Венгрия 50/50
Болгария
Россия 75%
Другие 25%

W.S.C.

La note manuscrite portée en haut du document en anglais présente le texte : « Note écrite par le premier ministre (PM) pendant une conversation avec le maréchal Staline au Kremlin le 9 octobre 1944. En annexe, la traduction [russe] faite par l'interprète. Ce qui est porté à l'encre rouge a été ajouté ultérieurement » (il s'agit d'une correction de Churchill, qui remplace « *les autres* » par « *Russie* » pour les 10 % concernant la Grèce).
On lit donc, écrit de la main de Churchill : *« Roumanie : Russie 90 %, les autres 10 % ; Grèce : Grande-Bretagne 90 %, en accord avec les Etats-Unis d'Amérique, Russie : 10 % ; Yougoslavie : 50/50 % ; Hongrie : 50/50 % ; Bulgarie : Russie 75 %, les autres 25 %. »*
La traduction russe, écrite par l'interprète, reprend les mêmes indications, sans les corrections manuscrites de Churchill. Le tampon *WSC* (Winston Spencer Churchill) apposé au bas des deux documents est celui des archives de l'ancien premier ministre à Cambridge.

ALLEMAGNE : l'anniversaire de la conférence de Wannsee

M. Kohl appelle le pays à conserver le souvenir de l'holocauste

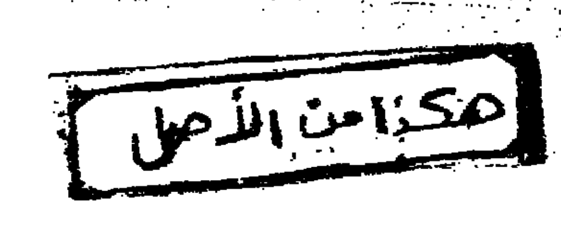
Le premier mémorial national allemand dédié aux victimes de l'holocauste a été inauguré en présence de plusieurs centaines de personnalités, dimanche 19 janvier, près de Berlin, sur les lieux mêmes où s'était tenue la conférence de Wannsee, qui, le 20 janvier 1942, avait décidé la mise en œuvre de la *« solution finale »* (*le Monde* daté 19-20 janvier).

Ce mémorial ainsi qu'un centre de documentation devaient être ouverts au public lundi. Dans une déclaration écrite publiée samedi, le chancelier Helmut Kohl affirme notamment : *« Plus qu'aucune autre date, le 20 janvier 1942 nous rappelle le chapitre le plus sombre de notre histoire (...). Ce souvenir, nous le devons d'abord aux victimes. Mais nous le devons aussi à nos enfants et petits-enfants. »*

M. Heinz Galinski, président de la communauté juive en Allemagne s'est vivement inquiété d'un nouveau sondage que publie lundi l'hebdomadaire *Der Spiegel* et selon lequel 13 % des Allemands (16 % à l'Ouest, 4 % dans l'ancienne RDA) ont de fortes tendances antisémites. Selon le même sondage, 36 % des personnes interrogées pensent que les juifs ont *« trop d'influence »* dans le monde.

Mme Rita Sussmuth, présidente CDU du Bundestag, a évoqué la vague de violences xénophobes qui a touché l'Allemagne en 1991 en affirmant : *« Ces violences sont un défi pour notre société. Nous allons savoir si nous avons tiré les leçons de notre Histoire. »* Le jour même de cette inauguration, cinq étrangers ont été blessés, dont trois grièvement, au cours d'attaques racistes, dans l'ex-RDA. – *(AFP.)*

□ **IRLANDE DU NORD : Londres envoie des renforts militaires.** – Après l'attentat qui a coûté la vie à sept ouvriers protestants, vendredi 17 janvier (*le Monde* daté 19-20 janvier), le gouvernement britannique a décidé d'envoyer d'urgence au moins un bataillon supplémentaire (entre quatre cents et six cents militaires) qui devait finir de se déployer dimanche en Irlande du Nord. Cinq magasins d'Irlande du Nord ont, par ailleurs, été partiellement détruits dans la nuit de samedi à dimanche par des incendies criminels. – *(AFP.)*



AFRIQUE

ALGÉRIE : un soldat tué dans un attentat

Le nouveau pouvoir s'apprête à sévir contre le FIS et le FLN

Les 188 candidats du Front islamique du salut (FIS) élus au premier tour des élections législatives ont lancé, dimanche 19 janvier, des appels au retour *« à la légalité constitutionnelle »* et à la reprise du scrutin. D'autre part, des « éléments armés » ont attaqué, dans la nuit de samedi à dimanche, un poste de contrôle tenu par des militaires, dans la localité de Rounda, près de Sidi-Moussa, à 20 kilomètres au sud d'Alger, selon un communiqué de la gendarmerie. Un soldat a été tué et deux gendarmes blessés par des tirs d'armes automatiques. Au cours de la même nuit, une bombe artisanale a été lancée contre le siège du commandement de la gendarmerie à Alger, ne provoquant ni dégâts ni victimes. Ces attentats surviennent au moment où le nouveau pouvoir prépare une modification de la loi sur les partis, dont les islamistes et le FLN, l'ancien parti unique, pourraient faire les frais, selon des sources officieuses.

ALGER

de notre envoyé spécial

Un *« vrai démocrate »* dont *« la politique réaliste prend appui sur le génie du peuple algérien »* : le plus bel hommage de bienvenue qui ait été rendu à M. Mohamed Boudiaf, depuis son retour d'exil, était inscrit, samedi 18 janvier, sous forme d'éditorial, dans les colonne d'*El Moudjahid*, le quotidien officiel du FLN ! Dieu sait pourtant si le président du Haut Comité d'Etat (HCE) nourrit de mauvaises intentions à l'égard de l'ancien parti unique, dont il a juré la perte pour avoir monopolisé l'Histoire à son profit, comme d'autres ont accaparé l'islam au leur. Mais le monde politique local, toutes tendances confondues, n'en est plus à un paradoxe près...

Le FLN fait aujourd'hui figure de *citadelle assiégée* dont les défenseurs sont en train de retourner leurs armes les uns contre les autres. La rencontre entre M. Abdelhamid Mehri, son secrétaire général, et M. Abdelkader Hachani, le président du bureau exécutif provisoire du FIS, n'en finit pas de créer des remous. Deux membres du bureau politique ont dénoncé ce *« comportement irresponsable »*, jugé tel aussi par les anciens condamnés à mort, les anciens combattants, les « fils de martyrs », etc.

M. Mehri a tenté de calmer le jeu en précisant que cette rencontre au sommet avait eu lieu *« à la demande du FIS »* et *« dans des buts en rapport avec l'intérêt supérieur du pays »*. Il a toutefois accepté ce convoquer le comité central le 25 janvier en session extraordinaire, qui, pour le moins, promet d'être animée.

Du côté du Front des forces socialistes (FFS), l'ambiance n'est guère plus sereine. M. Hocine Aït Ahmed, son secrétaire général, a eu beau expliquer, lui aussi, que sa rencontre avec M. Hachani n'était pas le prélude à *« quelque alliance que ce soit »* et que tout le tapage fait autour de cet entretien relevait d'une *« action de déstabilisation »*, il n'a pas, semble-t-il, réussi à convaincre la plus grande partie des militants. Membre fondateur de ce parti démocrate, M. Naït Djoudi a dénoncé *« une démarche à contre-courant de notre stratégie »* au nom *« d'ambitions personnelles »*.

Le Haut Comité d'Etat (HCE), qui a décidé de *« rester en réunion permanente »*, a mis l'accent, dans un communiqué, sur *« la nécessité du maintien de l'ordre et de son renforcement »*. Dans la nuit de samedi à dimanche, un soldat venait d'être tué lors d'un contrôle routier à Rounda, près de la capitale, tandis que des cocktails Molotov avaient été jetés contre le siège de la gendarmerie nationale, à proximité du ministère de la défense. D'autre part, le FIS a fait état de l'arrestation d'une trentaine d'élus du premier tour.

M. Hachani a, quant à lui, appelé dimanche, devant un parterre de journalistes, les députés du FIS à *« prendre leurs responsabilités pour aider à trouver une solution à la crise politique »*. Dans une série de messages lus en public, ces élus ont pris à témoin la Terre entière du *« grand danger que fait courir à l'Algérie l'ambition dévorante d'une oligarchie que l'Histoire a désavouée »*.

Pas de multipartisme « débridé »

De son côté, le nouveau pouvoir s'emploie à redéfinir les limites d'un multipartisme jusque-là *« débridé, émietté, et non contrôlé »*, selon les termes de M. Abdelhak Belkaïd, ministre de la communication. Cette réforme devrait passer par la modification, ou la stricte application, de la loi sur les associations politiques, le but de la manœuvre étant de mettre hors jeu notamment les formations constituées *« sur la base de la religion »*. Le Conseil consultatif national, qui doit prochainement combler le vide législatif, sera-t-il saisi de ce dossier ?

C'est un pouvoir fort – très fort – qui paraît se mettre en place. Un pouvoir qui, selon les propos officieux rapportés lundi par le quotidien *le Matin*, *« ne perdra pas son temps à faire de la politique et à se justifier face à une opposition »*. Un pouvoir soucieux *« d'engager concrètement dans les meilleurs délais une relance rapide de l'économie »*.

Comment vont cohabiter, au sein de la nouvelle équipe au pouvoir, les militaires, les civils, et M. Boudiaf, *« l'homme au passé sans tache »*, qui n'entend pas jouer les utilités ? Après le premier tour des élections législatives, celui-ci n'avait-t-il pas invité l'armée à respecter *« le choix des Algériens, en particulier des jeunes »*, jugé que, ces dernières semaines, *« les autorités n'ont pas été à la hauteur »*, déclaré que M. Sid Ahmed Ghozali, le premier ministre, et M. Mouloud Hamrouche, son prédécesseur, faisaient partie du *« même personnel, issu du magma du FLN »*, ajoutant : *« L'un part, l'autre arrive, mais c'est la même mentalité, les mêmes intrigues... »*

La constante référence faite par M. Boudiaf, dans son premier message à la nation, à la *« glorieuse Révolution de novembre »* 1954 comme son allusion aux *« ennemis d'hier et d'aujourd'hui qui conspirent contre l'indépendance et l'unité »* du pays sont-elles à même de mobiliser les énergies ? Pour beaucoup de jeunes, englués dans les difficultés de la vie quotidienne, ce discours, qui leur rappelle ceux de l'ère Boumediène, semble avoir quelque chose d'un peu « ringard ».

Où que les regards se tournent, l'horizon paraît sombre. A preuve, l'élimination de l'Algérie de la Coupe d'Afrique des nations. L'échec des « verts » a mis dans une rage folle Mme Leïla Aslaoui, ministre de la jeunesse et des sports, persuadée que, *« dans la conjoncture actuelle, une bonne performance aurait apporté beaucoup au peuple algérien »*...

JACQUES DE BARRIN

CONGO : après cinq jours de rébellion larvée

Les militaires ont démis le gouvernement de transition

Le haut commandement des forces armées congolaises a démis, lundi 20 janvier, le gouvernement de transition dirigé par M. André Milongo. Dans un communiqué, lu à la radio par un colonel, l'armée a demandé au Conseil supérieur de la République (CSR, organe législatif provisoire) *de désigner* un nouveau premier ministre, tout en s'engageant à assurer la sécurité durant la période de « transition démocratique ».

C'est à la suite du refus de M. Milongo de limoger le secrétaire d'Etat à la défense, M. Michel Gangouo, que les forces armées congolaises ont décidé de démettre le gouvernement. Le premier ministre avait affirmé, dans une déclaration radiodiffusée, dimanche soir, que cette revendication des militaires était *« politique »*, et contraire à l'acte fondamental qui lui donne la possibilité de désigner et de démettre *« librement et sans pression »* chaque membre du gouvernement.

Ceux qui avaient déclenché la fronde, dès mercredi, étaient les soldats du groupement aéroporté, présentés par le gouvernement comme proches du président Sassou Nguesso qui, en juin 1991, à l'issue de la Conférence nationale, avait perdu l'essentiel de ses prérogatives mais gardé son titre. Pendant quelques heures, ils avaient occupé la radio et encerclé le haut commandement, pour protester contre certaines nominations et destitutions dans la hiérarchie militaire, annoncées la veille par le gouvernement (*le Monde* du 18 janvier).

Les mutins avaient rejoint leurs casernes, tandis que Mgr Kombo, président du Conseil supérieur de la République, appelait au dialogue. Mais le secrétaire d'Etat à la défense, M. Michel Gangouo, avait affirmé qu'il n'était pas question de discuter avec des *« inférieurs »* ni de revenir sur des décisions prises de plein droit par le pouvoir exécutif.

Samedi, environ trois cents parachutistes prenaient position dans l'aéroport, afin d'interdire au chef du gouvernement, également ministre de la défense, de se rendre à l'inauguration d'un gisement, au large de Pointe-Noire, la ville pétrolière du sud du pays. Dimanche soir, M. Milongo satisfaisait la plupart de leurs revendications, à l'exception du limogeage du secrétaire d'Etat à la défense. Des parachutistes ont alors donné l'assaut aux locaux de la télévision, vers minuit.

Qualifiant le gouvernement de M. Milongo d' *« incapable et incompétent »*, le haut commandement, dans son communiqué, *« demande au Conseil* (CSR) *de prendre ses responsabilités constitutionnelles en désignant un nouveau premier ministre »*. *« Pour préserver les vies humaines, le haut commandement a décidé d'instaurer un couvre-feu allant de 19 heures à 6 heures locales »*, ajoute le texte, en précisant qu'aucun membre du haut commandement ne fera partie de l'équipe gouvernementale qui sera mise en place, et en réaffirmant la fidélité des forces armées au *« processus démocratique »*.

L'ambassade américaine à Brazzaville a exprimé son inquiétude dimanche soir, en estimant, dans un communiqué, qu' *« une interruption éventuelle du processus démocratique serait vue par les Etats-Unis avec désapprobation et considérée comme étant contraire aux aspirations du peuple congolais clairement exprimées à travers la Conférence nationale »*. – *(AFP, Reuter.)*

□ **DJIBOUTI : des chefs issas apportent leur soutien à un ministre démissionnaire.** – Quarante-huit chefs de l'ethnie issa ont adressé, vendredi 17 janvier, une lettre de soutien à l'ex-ministre de la santé, M. Mohamed Djama Elabe, qui a démissionné le 14 janvier. Evoquant les affrontements qui opposent, dans le nord du pays, les maquisards du Front pour la restauration de l'unité et de la démocratie (FRUD) et l'armée, les chefs issas dénoncent l'incapacité du gouvernement *« à mettre un terme au conflit armé et à l'effusion de sang »* et réaffirment leur soutien à la présence des forces françaises à Djibouti. – *(AFP.)*

□ **KENYA : l'opposition a tenu son premier rassemblement public.** – Entre cent cinquante mille et deux cent mille personnes ont participé, samedi 18 janvier, à Nairobi, à un rassemblement public, organisé par le Forum pour le rétablissement de la démocratie (FORD). C'est la première fois, depuis plus de vingt ans, qu'un meeting de l'opposition était autorisé. La police s'est contentée de surveiller la manifestation, sans intervenir. – *(AFP, Reuter.)*

□ **MALI : prochaine rencontre entre le gouvernement et les rebelles touaregs.** – Une rencontre entre le gouvernement malien et les rebelles *touaregs* de l'Azawad devrait avoir lieu le 22 janvier, en Algérie, a-t-on appris officiellement, dimanche 19 janvier, à Alger. – *(AFP.)*

□ **MAROC : le gouvernement dénonce l'attitude du Parlement européen.** – Le ministre des affaires étrangères, M. Abdellatif Filali, a condamné, samedi 18 janvier, à Rabat, le rejet par le Parlement européen du protocole d'aide financière au Maroc (*le Monde* du 17 janvier). Les députés européens avaient justifié leur décision en critiquant la situation des droits de l'homme. *« Cela est inadmissible et inacceptable »*, a déclaré M. Filali, qui a accusé les députés d'avoir fait montre d'*« incohérence »* et d'*« ignorance »*. – *(AFP, Reuter.)*

□ **TCHAD : le premier ministre a été reçu par le colonel Kadhafi.** – Le premier ministre tchadien, M. Jean Alingué Bawoyeu, a été reçu, dimanche 19 janvier, à Tripoli, par le colonel Kadhafi, a annoncé l'agence JANA. M. Bawoyeu a exprimé au dirigeant libyen *« la solidarité du Tchad »* face aux accusations des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne, qui imputent à Tripoli la responsabilité de l'attentat de Lockerbie. Le ministre tchadien a également *« remercié la Libye pour l'assistance accordée à son pays »* et souhaité *« le renforcement des relations bilatérales »* entre les deux pays. – *(AFP, Reuter.)*

□ **ZAÏRE : le gouvernement a suspendu les travaux de la Conférence nationale.** – Le premier ministre, M. Nguz Karl I Bond, a annoncé, dimanche 19 janvier, à Kinshasa, que les travaux de la Conférence nationale étaient suspendus *« jusqu'à nouvel ordre »*, certaines décisions de la Conférence pouvant *« provoquer une crise politique »* dans le pays. L'opposition, réunie au sein de l'Union sacrée, a dénoncé ce qu'elle estime être une *« nouvelle manœuvre »* du pouvoir. – *(AFP.)*

Le rappel en consultation de l'ambassadeur algérien à Paris

Grogne envers la France

ALGER

de notre envoyé spécial

L'ambassadeur d'Algérie en France, M. Smaïl Hamdani, a été *« rappelé en consultation »* par son gouvernement, a annoncé, samedi 18 janvier, l'agence nationale Algérie Presse Service. C'est *« un geste de mauvaise humeur »*, confirmait-on, dimanche, dans les milieux autorisés algériens, qui ont ainsi réagi aux récents commentaires, jugés par eux intempestifs, des dirigeants français.

Le malentendu franco-algérien s'est nourri d'un quiproquo au sujet de la visite à Alger, la semaine dernière, de M. Pierre Lafrance, directeur du service Afrique du Nord et Moyen-Orient au Quai d'Orsay. *« Nous avions compris qu'il venait nous voir et nous l'avons reçu avec les égards dus au représentant de M. Roland Dumas, que nous considérons comme un ami »*, explique-t-on de bonne source. Or, un communiqué du ministère des affaires étrangères a laissé entendre que cet émissaire *avait eu aussi des contacts* avec l'ensemble des forces politiques locales, y compris le Front islamique du salut (FIS). *« Renseignements pris, il n'en a rien été »*, assure-t-on de même source, mais cette présentation erronée des choses rend pour le moins perplexes les dirigeants algériens.

Beaucoup plus graves, vus d'Alger, sont les propos tenus, la semaine dernière à Luxembourg, par M. Mitterrand. Celui-ci avait jugé *« pour le moins anormale l'interruption du processus démocratique »*, tout en invitant les dirigeants locaux à *« renouer au plus tôt les fils d'une vie démocratique »*. Les milieux autorisés algériens soulignent que *« ce ton condescendant est inacceptable »* et expriment l'espoir que Paris comprendra que *« les responsables algériens ont des problèmes concrets à résoudre pour répondre aux besoins de la population »*. *« Si le processus électoral n'avait pas été arrêté,* dit-on dans ces mêmes milieux, *nous courions tout droit à la guerre civile. Et mieux vaut s'en prendre aujourd'hui à un parti plutôt que demain à un Parlement. Au reste, il nous semble préférable de soulager, même provisoirement, la population face au spectre d'un Etat islamique, que de soigner les états d'âme de la classe politique française, de M. Giscard d'Estaing à M. Mitterrand. »*

De son côté, la presse algérienne a commencé à prendre pour cibles les analystes *« alarmistes et paternalistes »* des médias français. *« Le massacre n'a pas eu lieu »*, constatait dimanche le quotidien *Horizons*, dans un éditorial intitulé « Quand les Gaulois s'inquiètent... »

Quant au Parti national démocrate socialiste (PNDS), formation qui avait recueilli au premier tour des élections législatives 48 208 voix, soit 0,36 % des suffrages exprimés, il a demandé au Haut Comité d'Etat de réviser, voire de rompre, les relations avec l'Iran (1), le Soudan et la France. Et, plus généralement, avec *« tous ceux qui cherchent à nous créer des problèmes ! »*

J. de B.

(1) L'ambassadeur d'Algérie en Iran a, lui aussi, été rappelé en consultation samedi. Les dirigeants algériens reprochaient depuis des mois au régime iranien d'apporter son soutien au FIS et ont été fortement irrités par les très vives critiques venues de Téhéran après l'annulation des élections législatives. La presse algérienne a évoqué, dimanche, l'éventualité d'une rupture des relations diplomatiques entre Alger et Téhéran.

M. Fabius : « Le choix entre deux mauvaises solutions »

Interrogé, dimanche 19 janvier sur TF 1, sur la situation en Algérie, M. Laurent Fabius a jugé que les Algériens, entre *« les risques épouvantables »* d'un succès électoral du FIS et *« l'autre procédure dangereuse du coup d'Etat »*, avaient eu *« le choix entre deux mauvaises solutions »*. *« La France,* a ajouté le premier secrétaire du PS, *doit essayer de soutenir les forces démocratiques et faire en sorte que ce qui n'a pas pu être réalisé, c'est-à-dire le développement économique, qui est la clef de la démocratie, se fasse en Algérie. »*

Invité le même jour du « Forum RMC-*l'Express* », M. Pierre Joxe, ministre de la défense, a souhaité que l'on soit *« un peu précautionneux quand on veut juger ces pays qui ont acquis leur indépendance si récemment, dans des soubresauts très cruels. »*. *« Je pense,* a-t-il conclu, *que les Algériens sauront trouver la voie de leur développement, de leur renaissance et de leur propre démocratie. »*

M. Raymond Barre a rappelé enfin, au « Grand Jury RTL-*le Monde* », dimanche 19 janvier, *« que l'intérêt de la France est de ne pas s'immiscer dans les affaires algériennes »*. *« Nous devons laisser les Algériens régler leurs affaires entre eux,* a expliqué l'ancien premier ministre, *en formulant le souhait que cela se fasse dans le respect des droits de l'homme, sans effusion de sang, et que demain, dans des circonstances différentes, le cours régulier de la démocratie puisse se poursuivre. »* Selon M. Barre, *« si un afflux brutal d'immigrants venait à se produire en provenance d'Algérie, nous serions contraints de fermer nos frontières »*.

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS : malgré la campagne orchestrée contre le président irakien

L'administration américaine est divisée sur l'attitude à adopter envers M. Saddam Hussein

WASHINGTON

de notre correspondant

Cela ressemble fort à une campagne orchestrée par certains secteurs du gouvernement américain. Depuis quelque temps, il ne se passe plus guère de semaine sans qu'un haut responsable de l'administration ne dénonce la menace que représenterait le maintien au pouvoir du président irakien. La presse, distillant quelques *« fuites officielles »*, passe en revue l'appui militaire que les Etats-Unis et leurs alliés de la coalition anti-irakienne pourraient apporter à une révolte des Kurdes, des chiites, voire d'une partie de l'armée contre M. Saddam Hussein.

Un an après le déclenchement des hostilités qui devaient bouter l'armée irakienne hors du Koweït, les Etats-Unis paraissent multiplier les *« appels du pied »* pour susciter une nouvelle rébellion contre le chef de l'Etat irakien. La semaine dernière, le directeur de la CIA déclarait au Congrès que le patron du Baas représentait toujours une menace majeure. M. Saddam Hussein est en passe de reconstruire son potentiel militaire, affirmait M. Robert Gates; il possède toujours *« plusieurs centaines »* de fusées Scud et pourrait, *« dans quelques années »*, être en mesure de fabriquer des armes nucléaires. Il concluait ce tableau alarmiste en assurant que l'Irak resterait une menace pour la région tant que M. Saddam Hussein serait au pouvoir.



Dans un long article de « une », citant des sources officielles américaines et *« alliées »*, le *New York Times* annonçait, dimanche 19 janvier, que les Etats-Unis étudiaient les moyens de venir en aide – assistance logistique et intense appui aérien – à une éventuelle révolte contre Bagdad.

« L'Arabie saoudite pousse l'administration Bush à organiser une large opération clandestine (...) pour fournir des armes et des renseignements aux rebelles kurdes du nord de l'Irak, aux militants chiites du sud et aux forces d'opposition au sein même du régime », croit savoir le *Times*, qui précise : *« Il s'agirait d'attirer les dernières divisions de la Garde républicaine* [unités d'élite, les plus fidèles au régime] *hors de Bagdad, où elles assurent la protection de Saddam Hussein, et de les soumettre aux bombardements aériens des alliés. »*

Certains estiment que ces appels à la rébellion ne sont pas exempts de préoccupations de politique intérieure américaine. M. Bush redouterait d'entamer la campagne électorale avec un Saddam Hussein solidement installé au pouvoir à Bagdad, exaspérant rappel que la victoire de l'an passé n'aurait été qu'un demi-succès.

A vrai dire, si l'on en croit les sondages, le maintien ou non de M. Saddam Hussein au pouvoir ne paraît guère figurer parmi les préoccupations des électeurs américains. Qui plus est, l'administration semble divisée sur ce qu'elle peut faire contre le dictateur irakien et sur la menace qu'il représente vraiment. Interrogé sur l'article du *New York Times*, le secrétaire à la défense, M. Richard Cheney, jugeait son contenu *« exagéré »*.

En revanche, M. Cheney s'est catégoriquement opposé à l'analyse de M. Gates. Pour lui, M. Saddam Hussein est aujourd'hui en situation d'extrême faiblesse, trop pauvre pour reconstituer son pouvoir militaire – notamment nucléaire – incapable de contrôler le nord et le sud de son pays et condamné à terme : *« Je ne peux pas dire exactement quand, mais il n'échappera pas à un coup d'Etat »*, a affirmé M. Cheney. Pour M. Jim Hoagland, le commentateur diplomatique du *Washington Post*, il est clair qu'il existe une *« sérieuse division »* au sein de l'administration, notamment entre le Pentagone (plutôt passif) et la CIA (plutôt activiste), sur ce qu'il convient de faire face à M. Saddam Hussein.

ALAIN FRACHON

SALVADOR : au lendemain de la signature des accords de paix

La guérilla consolide ses positions dans les « territoires libérés »

Un colonel, un de ses aides et un policier ont été tués, à la fin de la semaine dernière, dans des attentats aux allures de règlements de comptes au Salvador. Les chefs rebelles ont indiqué, dimanche 19 janvier, que les opérations de désarmement de la guérilla avaient commencé, mais plusieurs groupes entendent bien « défendre » leurs « conquêtes », comme à Guazapa.

GUAZAPA

de notre envoyé spécial

« Bienvenue dans nos territoires FMLN. » Un grand panneau posé sur deux piquets annonce, au milieu des champs de canne à sucre, l'entrée dans la zone contrôlée par le Front Farabundo-Marti de libération nationale, au pied du volcan Guazapa, à une trentaine de kilomètres à peine de la capitale, San-Salvador. La guérilla n'a pas perdu de temps : ses représentants venaient à peine de signer les accords de paix, le 16 janvier à Mexico, qu'elle établissait déjà les limites de *« ses »* territoires, sans provoquer d'intervention de l'armée, prudemment cantonnée à plusieurs kilomètres de là pour éviter tout accrochage.

« Notre présence sur le Guazapa est une flèche dans le cœur de l'ennemi car nous sommes tout près du centre nerveux de la dictature » : le « commandant » Chano Guevara, formé politiquement au cours des douze années de guerre civile, s'adresse en ces termes à la centaine de paysans qu'il a réunis pour leur expliquer la portée des accords. *« Il ne faut pas nous endormir sur les conquêtes que nous venons de réaliser*, dit-il à l'aide d'un mégaphone. *Il va falloir maintenant les défendre. La paix n'est que le début d'une grande lutte pour que le peuple obtienne de meilleures conditions de vie et, surtout, la liberté d'expression. »*

La scène se passe à l'ombre d'un tamarin centenaire et de quelques manguiers, près des ruines des maisons bombardées par l'aviation au début des années 80. Des enfants, couverts de cette fine poussière volcanique qui se lève au moindre souffle, courent au milieu des tombes des victimes de la guerre, pendant que leurs parents – civils et guérilleros en treillis – écoutent leurs dirigeants. Un dentiste, lui aussi en treillis, continue, comme si de rien n'était, d'installer des prothèses à ses patients, qui ont déposé kalachnikov ou lance-roquettes au pied du gigantesque tamarin.

Plusieurs rebelles portent des enfants dans leurs bras; d'autres sont affalés dans des hamacs, épuisés par les festivités organisées pour célébrer les accords. Les pancartes posées sur les maisons illustrent l'état d'esprit des insurgés, au moment où ils s'apprêtent à déposer les armes en présence des observateurs des Nations unies : *« La révolution ne finit pas avec le cessez-le-feu. Elle continue avec la mise en pratique des accords »*.

Le dernier combat a eu lieu le 30 décembre sur les flancs de ce volcan, théâtre de très violents affrontements, l'armée considérant la présence de la guérilla si près de la capitale comme une grave menace et un affront permanent. *« En pleine période de négociation, les militaires ont lancé en novembre une importante offensive contre nos positions dans l'espoir, sans doute, de nous affaiblir. Ils ont dû se replier une fois de plus »*, raconte « Martin », un Basque espagnol – *« Je ne suis pas membre de l'ETA, je me suis engagé à titre personnel »*, insiste-t-il, – qui lutte depuis près de six ans dans les rangs de la Résistance nationale (RN), une des cinq organisations du FMLN.

De nombreux « internationalistes »

Peau très claire et lunettes d'intellectuel, « Martin » (c'est son nom de guerre) détonne au milieu des quelque 150 rebelles aux traits indiens, qui présentent leurs armes sur un terrain de football. Il y a d'autres « internationalistes » dans le groupe, en particulier des Mexicains qui passent plus inaperçus. *« Beaucoup de Latino-Américains et quelques Européens ont participé à cette guerre*, souligne « Martin ». *Dans une de nos unités, près de 50 % de nos effectifs étaient étrangers. »*

« Santos », vingt-deux ans et près de dix ans dans la guérilla, tout comme le petit « Rafael », équipé, à treize ans à peine, d'un fusil américain M-16 presque aussi grand que lui, expriment leurs « doutes » sur la *« volonté réelle de l'ennemi de respecter ses engagements »*. Tous considèrent les observateurs de l'ONU comme la seule garantie solide face aux *« secteurs néfastes, à l'intérieur de l'armée et à l'extérieur, qui s'apprêtent à torpiller les accords »*.

Les rebelles lâcheront-ils vraiment leurs armes? Le « commandant » Walter Funes, membre de l'état-major de la RN sur le front du Guazapa, se veut rassurant : *« Nous avons la volonté politique de parvenir à la paix. Nous démantèlerons donc nos structures militaires avant le 31 octobre, comme convenu, à condition que l'armée respecte, elle aussi, ses engagements. Si par malheur elle revenait sur la réduction de ses effectifs et sur la dissolution de ses bataillons contre-insurrectionnels, la guerre reprendrait. Et, si nous avions déjà remis nos armes, nous saurions nous en procurer de nouvelles. »*

BERTRAND DE LA GRANGE

ASIE

CORÉE DU SUD : la visite du premier ministre japonais

Les contentieux historique et commercial restent en suspens

La visite en Corée du Sud, du 16 au 18 janvier, du premier ministre japonais a témoigné une nouvelle fois de l'animosité qui sépare deux pays géographiquement et culturellement proches. En ce qui concerne le contentieux hérité de trente-cinq ans de colonisation nippone (1910-1945), cette visite, placée sous le signe du drame des jeunes femmes déportées pour servir de prostituées à l'armée impériale, n'aura pas permis de tourner une page.

SÉOUL

de notre envoyé spécial

Les regrets exprimés par M. Kiichi Miyazawa ne semblent guère avoir satisfait une opinion coréenne fortement sensibilisée. Il a pourtant employé une formule plus explicite que ses prédécesseurs : *« Nous devons nous souvenir de la tragique période au cours de laquelle le Japon a infligé peine et deuil à votre peuple et en éprouver des profonds remords. En tant que premier ministre, je présente mes excuses au peuple coréen »*, des excuses qui, selon Tokyo, valent aussi pour la Corée du Nord. Sur la question des compensations aux victimes, M. Miyazawa s'est retranché derrière l'issue du procès entamé par d'anciennes prostituées à l'Etat japonais.

Il a d'autre part souligné la nécessité de ne pas dissimuler la vérité historique. Question délicate dans le cas du Japon, dont les manuels scolaires évacuent allégrement des pans peu glorieux de l'histoire nationale. M. Miyazawa a déclaré qu'il fallait apprendre aux jeunes Japonais à *« voir nos fautes comme des fautes »*. *« Il serait mauvais de cacher des faits lorsqu'ils ont été établis »*, devait-il préciser, interrogé par des journalistes sur la question de la mention du cas des prostituées coréennes dans les manuels.

Le premier ministre a d'autre part appelé à une nouvelle coopération régionale, insistant sur le rôle moteur des deux économies dans l'ensemble formé par le continent chinois et l'Asie du Sud-Est. Les problèmes économiques, second volet de sa visite, n'ont pas donné lieu aux développements attendus par les Coréens, qui ont enregistré en 1991 un déficit commercial avec le Japon de 8 milliards de dollars (sur un total de 10), deux fois plus qu'en 1990.

Contrairement aux autres capitales d'Asie, il n'y a pratiquement pas à Séoul de publicité pour les produits japonais, pas de voitures ni de journaux nippons. Quelles que soient leurs divergences, les Coréens s'entendent sur leur antagonisme à l'égard du Japon. Son influence comme modèle de culture de masse ne s'en fait pas moins sentir.

Le profil bas des Japonais en Corée n'est que superficiel. Bien qu'en matière d'investissements ils ne soient plus les premiers, les technologies, les équipements sophistiqués ou les pièces détachées essentielles à certaines productions (automobile ou électronique) sont d'origine nippone.

Cette pénétration en profondeur explique la dépendance de l'économie coréenne à l'égard du Japon. Talonnée par les pays à faible coût de main-d'œuvre qui lui ravissent ses marchés traditionnels (textile, chaussures), la Corée du Sud recherche une technologie lui permettant de fabriquer des produits à plus forte valeur ajoutée. Le bond dans les importations japonaises est essentiellement dû à des achats massifs d'équipements.

M. Miyazawa a proposé la création d'un commission chargée d'étudier la possibilité de corriger ce déséquilibre des échanges, mais il ne s'est pas engagé à créer une fondation nippo-coréenne pour la recherche destinée à favoriser les transferts de technologie. Aucune concession n'a non plus été faite sur la levée des taxes frappant l'entrée dans l'archipel de produits coréens.

PHILIPPE PONS

HAÏTI

Les chances d'une solution négociée à la crise s'éloignent

Les chances de parvenir à une solution négociée de la crise haïtienne se sont éloignées, samedi 18 janvier, à la suite du refus d'une délégation parlementaire de rencontrer le président en exil, Jean-Bertrand Aristide, à Washington. Le premier ministre pressenti, le communiste René Théodore, a également refusé de participer à la réunion convoquée par l'Organisation des Etats américains (OEA).

M. Aristide a rappelé qu'il avait accepté la candidature de M. Théodore bien que celui-ci l'ait vivement critiqué, mais il a souligné qu'il ne pourrait y avoir de solution si le responsable du coup d'État du 30 septembre dernier, le général Raoul Cedras, restait à son poste de commandant en chef de l'armée. Or M. Théodore s'est prononcé contre le limogeage du général Cedras. Alors que les parlementaires sont divisés sur la confirmation du nouveau premier ministre, le « président provisoire », M. Joseph Nérette, a déclaré qu'il ne démissionnerait pas avant l'élection d'un nouveau président, confirmant son intention d'organiser un nouveau scrutin. – *(Corresp.)*

□ **GUATEMALA : deux Français assassinés après avoir été torturés.** – M. Bernard Béreaud, propriétaire d'un restaurant connu de Guatemala-City, et sa compagne, Marie-Antoinette Perriard, ont été assassinés, fin décembre, après avoir été sauvagement torturés, a annoncé, vendredi 17 janvier, l'ambassade de France au Guatemala. Le couple devait partir pour Paris, et leurs amis, les croyant en vacances, ne se sont inquiétés de leur sort que la semaine dernière. Par ailleurs, une famille de quatre personnes a été tuée vendredi dernier dans la banlieue de la capitale par des hommes en uniforme selon les témoins. – *(AFP, UPI.)*

CUBA : après la capture d'un commando anticastriste

Une peine de mort confirmée une autre commuée

Le Conseil d'Etat – la plus haute instance cubaine, présidée par M. Fidel Castro – a confirmé la peine capitale prononcée contre l'opposant Eduardo Diaz Betancourt, mais a commué en trente ans de prison celle de M. Daniel Santovenia Fernandez, a annoncé la presse cubaine, dimanche 19 janvier. Selon la version officielle, M. Betancourt était le chef du commando de trois Cubains vivant à Miami, infiltré dans l'île fin décembre avec des armes et des explosifs. La peine du troisième homme, M. Pedro Alvarez Pedroso, avait été commuée jeudi dernier par la Cour suprême en trente ans de détention. De nombreux appels à la clémence, dont ceux des gouvernements américain et espagnol et de l'écrivain colombien Gabriel Garcia Marquez, ont été adressés à La Havane.

Par ailleurs, un fonctionnaire de la section des intérêts cubains à Washington, M. Alfredo Perez Osuna, a obtenu, vendredi dernier, l'asile politique aux Etats-Unis. Il est le premier à avoir effectué une telle démarche depuis l'ouverture, en 1977, de cette section dans l'ambassade de la Suisse. – *(AFP, UPI, Reuter.)*

Le Monde

ESPACE EUROPEEN

Vague xénophobe sur l'Europe

Le « mal de vivre » d'une partie de la jeunesse se manifeste par un rejet de l'autre dont cherchent à profiter les partis d'extrême droite, même si son expression n'est pas toujours politique

DANS certains bistrots de Flandre, la musique est parfois allemande. Ils résonnent des airs d'autrefois, grosses caisses et bruits de bottes. Les clients y fredonnent les refrains du temps jadis, quand les chorales casquées du IIIe Reich venaient tendre le bras jusque sur les dunes d'Ostende. Il est ainsi une minuscule taverne anversoise, L'Odal, où les chansons à boire sont les rengaines de la Wehrmacht. Le patron, un Finlandais d'une soixantaine d'années, les diffuse jusqu'à plus soif.

Des photos de Rudolf Hess ornent les murs. Dans l'arrière-salle, des polos bardés de croix en tout genre se négocient à bon prix. Sur une table, de « saines » lectures, comme *le Pays réel*, une publication suisse qui conte l'histoire d'un enfant aux cheveux bruns : *« Déjà, tout petit, Youpino volait les jouets de ses jeunes camarades. Parce que c'était un juif ! »*

Un tel tableau provoquerait le simple dégoût si les clients n'étaient que d'anciens combattants aigris, rescapés flamands de l'armée hitlérienne. Or, en Flandre, les jeunes sont de plus en plus nombreux à s'inventer, eux aussi, un *« pays »* débarrassé des *« Noirs »*, des *« Arabes »* et de bien d'autres encore. A Anvers où le Vlaams Blok, un parti nationaliste qui réclame l'indépendance de la Flandre et le départ des immigrés, a obtenu 20,5 % des voix lors des dernières élections législatives, ils s'affichent volontiers.

Ce n'est pas un cas unique en Europe. Au-delà des marginaux impliqués dans des actes de violence (les skinheads en Allemagne), la xénophobie trouve dans la plupart des pays de nouveaux adeptes chez les jeunes. Sans être tous nazis ni même électeurs des partis extrémistes, ils sont séduits par le discours raciste.

Les succès du Vlaams Blok sont trop récents pour qu'une étude approfondie de l'électorat puisse être entreprise mais, selon une enquête menée par des chercheurs auprès de neuf cents garçons et filles âgés de seize à dix-huit ans et originaires de Flandre, 18 % d'entre eux approuveraient l'attitude de ce parti. Ce taux est bien supérieur à son score électoral sur le territoire flamand (10 %). *« 25 % de nos adhérents ont moins de trente-cinq ans »*, se réjouit M. Filip Dewinter, le jeune secrétaire général du « Blok ».

En Autriche, un pays confronté à une percée électorale de la droite populiste, un sondage mené en 1988 auprès de 1 025 adolescents âgés de quatorze ans de la région viennoise révélait que 20 % d'entre eux se sentaient proches de l'extrême droite. 58 % se disaient favorables à l'arrivée au pouvoir d'un *« homme fort pour faire de l'ordre »*. La France n'échappe pas à la règle. Selon une récente étude de l'Institut BVA à propos des intentions de vote lors d'éventuelles élections législatives, le Front national devance tous les autres partis chez les dix-huit - trente-quatre ans (1).

Pas de ralliement en masse

Ces chiffres sont à manier avec prudence, mais, à l'évidence, le terrain de chasse de la xénophobie déborde désormais celui des casseurs au crâne rasé et des étudiants « provos ». Tous les nouveaux venus ne sont pas d'authentiques néofascistes. Nombre d'entre eux ne sont même pas d'extrême droite au sens politique du terme. Mais ils partagent certaines idées des mouvements nationalistes. C'est ce que Wilhelm Heitmeyer, professeur à l'université de Bielefeld, appelle un phénomène de *« xénophobie démocrate »*. La jeunesse ne rallie pas en masse les mouvements d'extrême droite (hormis quelques exceptions locales, ces partis ne parviennent pas à s'imposer durablement sur la scène politique) mais elle approuve parfois tout ou partie du discours hostile aux étrangers.

Bien plus qu'un projet de société reposant sur un quelconque « ordre nouveau », le rejet de l'autre est le principal point commun. Pakistanais en Grande-Bretagne, Turc en Allemagne, Polonais en Autriche, l'étranger focalise les haines. Du chômage à l'insécurité, il est accusé de tous les maux.

Le profil social de ces jeunes est très flou. Tous les milieux sont touchés. Mais le phénomène semble surtout sensible chez les « petits Blancs » des grandes villes, issus des milieux ouvriers ou de la classe moyenne. Comme le résume un Anglais de vingt-trois ans, originaire de Bromley (est de Londres) et coursier de profession, ce sont *« les gars qui vivent le problème chaque jour, dans le métro, dans leur banlieue, qui sont confrontés au phénomène des bandes d'immigrés, aux émeutes raciales... »*. En France ou en Belgique, les descendants des « premiers immigrés » (Italiens, Espagnols, Polonais...) sont légion, prêts à oublier qu'en leur temps leurs grands-parents furent parfois victimes du racisme des « indigènes ».



SASHA HARTGERS/CONTACT PRESS IMAGES

La sinistrose des « petits Blancs »

Toute une frange de la jeunesse européenne, minoritaire mais importante, paraît gagnée par un malaise dont les causes demeurent imprécises. Il se nourrit des problèmes sociaux et politiques propres à chaque pays mais aussi de l'effritement des structures traditionnelles d'encadrement (famille, école) ou des incertitudes européennes. Avec les changements intervenus à l'Est, l'Europe ne rassure pas ; elle inquiète. Et entraîne, dans un réflexe d'autodéfense, un repli sur un territoire et des idées « fortes ». *« Je ne veux pas que, dans vingt ans, mes gosses puissent dire : « Papa n'a rien fait »*, estime Filip, un Belge de vingt-sept ans, employé de bureau et sympathisant du « Blok ».

Cette sinistrose des « petits Blancs », qui touche les plus modérés, sans attaches politiques profondes, fait le jeu des authentiques partisans d'un ordre nouveau. Leur rôle s'avère primordial dans l'évolution des mentalités. Là encore, les plus jeunes font souvent office de francs-tireurs. C'est ainsi que tous les meneurs néonazis sont loin d'être des vétérans. Une nouvelle génération émerge. L'Autrichien Gottfried Kuessel, considéré comme le *« petit Führer »* des nazis d'Autriche et d'Allemagne, n'a que trente-trois ans. Quant au Suédois Klas Lund, chef de file du Vitt Ariskt Motstand (Résistance aryenne blanche), le plus virulent des cent groupuscules extrémistes répertoriés en Suède, il est âgé de vingt-trois ans.

Ces activistes demeurent marginaux mais, comme le note un policier français, ils *« occupent le terrain »* et *« permettent, par leur violence, de légitimer des partis plus « raisonnables » tels que le Front national, qui a beau jeu de dire : « Regardez, les vrais fascistes ce sont eux ! »*. Ils influencent aussi d'autres jeunes, fascinés par ce militantisme musclé. Ainsi, quand les skinheads allemands attaquent des foyers turcs ou paradent dans les rues de Dresde, ils contribuent à entretenir un climat de violence mais aussi à banaliser le nazisme. Leurs homologues espagnols agressent les travestis ou les Maghrébins à Barcelone. Quand, à Milan, des milliers de supporters de football hurlent leur haine des Napolitains, ils se font bateleurs des Ligues, mouvements populistes qui flirtent parfois avec le racisme.

En France, la police estime à quatre mille le nombre des activistes d'extrême droite (hors Front national) âgés de moins de trente ans. Les effectifs n'ont pas connu une augmentation particulière ces derniers mois et varient en fonction des innombrables crises qui agitent traditionnellement la galaxie des groupuscules. Bien que très divisés, ils ont rarement été aussi actifs. Contrairement à l'Allemagne ou à l'Autriche, la priorité ne semble pas donnée à l'action violente mais plutôt à une infiltration discrète. Emboîtant le pas au Front national, ils s'achètent une conduite, du moins publiquement.

Cette stratégie s'avère efficace. En France comme dans d'autres pays, les jeunes nationalistes réussissent à ériger leurs idées en valeurs de référence auprès de certains jeunes. Dans les quartiers populaires de Londres, s'afficher membre du British National Party représente une manière d'exister. A Vienne, « exterminer les juifs » sur l'écran d'un jeu vidéo est un passe-temps prisé. En banlieue parisienne, barbouiller les murs de slogans racistes fait figure d'acte de résistance aux bandes de zoulous. Partout, les langues se délient. Le sujet du racisme n'est plus tabou. Aux Pays-Bas, pourtant réputés pour leur tolérance, les blagues anti-immigrés sont à la mode, et le voisin belge du Vlaams Blok pourrait faire école.

Dans le sillage de Jean-Marie Le Pen

Même si l'existence d'une « Internationale brune » orchestrée par un commandement unique tient surtout du fantasme, la xénophobie ignore donc les frontières et bénéficie d'un effet boule de neige, dans le sillage d'un Jean-Marie Le Pen promu vedette internationale. Malgré l'activité des mouvements antiracistes au sein de la jeunesse, les partis d'extrême droite disposent encore d'une importante réserve. Tous leurs électeurs potentiels ne se sont pas manifestés.

« Nous ne sommes pas encore dans la situation des années 30, loin de là », assure M. Hans De Witte, chercheur à l'Institut du travail de l'université de Louvain (Belgique), mais il ajoute aussitôt : *« Les jeunes les plus modérés, qui ne sont pas foncièrement d'extrême droite, attendent des réponses rapides à leurs angoisses. Ils ont lancé un appel, mais les partis démocrates ne pourront les satisfaire rapidement. Aussi risquent-ils de se tourner de nouveau vers les autres... »*

PHILIPPE BROUSSARD
(avec les correspondants du Monde*)*

(1) Enquête nationale menée auprès de 3 632 personnes majeures du 4 au 7 novembre et du 15 au 20 novembre 1991.

Rock national-socialiste à Newcastle

NEWCASTLE
de notre envoyé spécial

Soir de haine à Newcastle. Au Broadway Balroom, salle miséreuse des faubourgs populaires, les sauveurs de la race blanche sont à l'affiche. Perdu entre les terrains vagues et les pavillons de banlieue, le vieux music-hall accueille en ses murs décrépis deux groupes skinhead. L'un, No Remorse, se targue de jouer du rock *« national-socialiste »*. L'autre, Skullhead, plus modéré, se revendique *« nationaliste britannique »*. Tous deux attirent les mêmes « fans » : des jeunes au crâne rasé, adeptes du salut hitlérien. En cette soirée d'hiver, ils sont venus près de deux cents, certains à bord d'estafettes brinquebalantes, rescapées de bien des virées nocturnes. Tous sont prêts à entonner avec No Remorse (« Sans remords »), la « prière des combattants blancs » : *« Lève-toi, courageux combattant, ne te laisse pas dominer par l'envahisseur étranger ! »*

Quelques minutes plus tôt, en ville, le blouson noir (le « bomber ») était de rigueur. Mais au Broadway, une fois franchi le barrage des « videurs » qui filtrent les spectateurs dignes de confiance, la discrétion n'est plus de mise. Un grand échalas se drape dans un étendard nazi. Un autre exhibe un tatouage *« J'enc... le pape et l'IRA ! »*. Plus loin, deux filles font la quête pour la « cause ». Elles déambulent, tire-lires en mains, telles des mamies de l'Armée du salut. Tous les donateurs ne correspondent pas à la caricature du « tondu », marginal, alcoolique et violent. Loin de là. Certains rivalisent d'amabilité avec le Français de passage, discutent sagement ou se plongent dans la lecture du *British Nationalist* (sous-titre : *« Pour la race et la nation »*), l'organe du British National Party. Jean-Marie Le Pen y est qualifié de *« leader courageux »*.

En attendant le début du concert, la sono diffuse les « œuvres » de Screwdriver, le groupe fétiche des skinheads néo-nazis. Le chanteur, Ian Stewart, créateur du journal *Blood and Honour* (« Sang et honneur »), avait promis de rallier Newcastle, mais il ne viendra pas. Bien qu'étroitement surveillé par la police, il reste l'incontestable dirigeant de l'Internationale des crânes rasés, le seul, en tout cas, capable d'imposer le respect à tous ces jeunes dont le militantisme désordonné s'apparente parfois à de l'anarchisme d'extrême droite. En son absence, ils se contenteront de Paul Burnley, chanteur de No Remorse.

Il est là, sur la gauche du balcon, qui profite de l'occasion pour vendre des disques. Des croix en tous genres (celtiques, gammées, afrikaner) et des vidéos (concerts, mariage aryen) figurent aussi à son catalogue de vente par correspondance. Devant un tribunal, des psychologues estimeraient sans doute que ce Londonien de vingt-trois ans, chauffeur-livreur de profession, est *« intelligent et cynique »*. Skinhead depuis l'âge de douze ans, élevé dans une famille ouvrière dont il ne veut plus entendre parler, il assure avoir *« toujours eu des problèmes avec les Noirs »*. *« Je n'excuse pas les Allemands qui attaquent les foyers d'immigrés, mais que faire d'autre ?* dit-il. *Ils ne peuvent s'en prendre aux vrais coupables, les politiciens, bien protégés. Alors, ils agressent les gens qui sont à leur portée. »* Plus tard, devant une salle subjuguée, il parlera des *« juifs qui contrôlent l'Allemagne »* ou de *« la télévision qui offre l'odieux spectacle du mélange des races »*. Puis il dédiera une chanson à l'un de ses amis, emprisonné pour avoir *« agressé un bronzé »*. *« Moi, je trouve qu'on devrait lui décerner une médaille »*, lancera-t-il à ses fans, ravis de pouvoir gratifier l'idole tout de noir vêtue d'une série de *« Sieg heil ! »*.



Pochette de disque du groupe No Remorse.

D. R.

En Angleterre, comme dans la plupart des autres pays, de tels concerts sont rares. En fonction des séjours en prison, nul ne sait jamais vraiment quels seront les « artistes » présents. Surtout, chaque soirée réclame autant de ruse que de patience afin d'échapper à la police et aux mouvements antiracistes. Les spectateurs, eux, suivent le jeu de piste sans rechigner. Le bouche-à-oreille fonctionne à merveille, y compris d'un pays à l'autre, car les contacts internationaux ne cessent de s'intensifier. Ils sont souvent facilités par les skinheads expatriés, mais plus encore par les fanzines, ces petits journaux de fabrication artisanale vendus par correspondance ou sous le manteau. De la Hongrie à la Suisse, chaque pays dispose de ces « magazines » où l'on trouve critiques de disques et interviews de groupes. Bien que les propos ouvertement racistes soient rares, car passibles de poursuites judiciaires, les dessins vikings et les aigles allemands font office d'illustrations. Les nombreux lecteurs sont prêts à oublier qu'à l'origine le mouvement skinhead n'était pas d'extrême droite (1).

La police estime à 2 500 le nombre de skinheads nazis en France (certains militent dans les groupuscules de l'ultra-droite), soit à peu près autant qu'en Espagne ou en Italie. En Grande-Bretagne, ils seraient quelques centaines de plus, de même qu'en Allemagne, où l'ex-RDA fournit les bataillons les plus actifs. Aux Etats-Unis, ils seraient environ 5 000, souvent organisés en gangs très violents, proches des organisations nazies et du Ku Klux Klan. Contrairement aux apparences, les skinheads sont beaucoup moins nombreux (notamment en Grande-Bretagne) qu'au début des années 80. Le mouvement, en se radicalisant, a vu ses troupes s'étioler et se séparer en clans rivaux (racistes, antiracistes, apolitiques).

Ceux qui s'affichent nazis constituent les francs-tireurs rêvés pour les groupuscules activistes. Entre deux séances d'entraînement aux sports de combat (*« Pour le jour où... »*, assure un Français), ils raffolent des disques en provenance du Royaume-Uni. Boycottés par les producteurs et les distributeurs britanniques, les groupes anglais se tournent vers l'étranger. Deux labels se disputent le marché. L'un est allemand, Rock O Rama. L'autre est français, Rebelles européens, dirigé par un Brestois, Gaël Bodilis. Les meilleures ventes ne dépassent pas quelques milliers d'exemplaires – surtout par correspondance, – mais les amateurs sont de plus en plus nombreux.

Le caractère confidentiel de ce commerce vaut à Bodilis une déroutante impunité, y compris auprès des sociétés les plus réputées. Les pochettes de disques de No Remorse tels que *« Time Will Tell »* (*« Le temps prouvera »*, sous-entendu : *« qu'Adolf Hitler avait raison... »*) ont été imprimées par l'un des principaux fabricants français, la société Glory. Ces pochettes ne laissent pourtant planer aucun doute (saluts hitlériens, portraits du Führer, croix gammées...) sur la nature des « chansons ».

Ce soir, à Newcastle, un homme d'une soixantaine d'années, blouson noir et lunettes noires, a, lui aussi, acheté un disque de Public Ennemy, fabriqué en France et frappé d'une grosse croix gammée. Tous les jeunes connaissent ce grand-père à la canne de bois. Il revendique un passé de parachutiste de la Wehrmacht exilé en Grande-Bretagne. Les skinheads l'admirent. Et quand l'un d'eux, muni d'un petit appareil de photo, lui demande de bomber le torse et de lever le bras, il ne se fait guère prier. Le Reich des crânes rasés, égaré entre nostalgie et décadence, se contente, pour l'instant, d'un Führer de banlieue et des vociférations du rock « national-socialiste ».

Ph. Br.

(1) Né à Londres à la fin des années 60, le phénomène a connu une « seconde jeunesse » au tournant des années 80. Il a alors gagné la plupart des pays européens, mais aussi l'Australie et les Etats-Unis. De nombreux skinheads, amateurs de reggae (musique noire) et de son ancêtre, le « rock steady », refusent toute appartenance politique. Ils nient aux crânes rasés nazis le droit de s'appeler « skinheads ». Un seul livre retrace, avec exactitude et sans les habituels clichés, l'histoire de ce mouvement : *Spirit of 69, a Skinhead Bible*, de George Marshall, ST Publishing, Dunoon, Argyll, Royaume-Uni.

VAGUE XÉNOPHOBE EN EUROPE

Remplir le vide idéologique

Dans l'ancienne RDA, les frustrations liées aux difficultés de la réunification font le lit des extrémistes

BERLIN
de notre correspondant

HOYERSWERDA, cette petite ville-ghetto de l'ex-RDA dont il fallut faire évacuer les foyers d'immigrés sous la pression de la rue et de bandes néo-nazies, avait brusquement attiré l'attention à l'automne dernier sur l'extrême droite en Allemagne de l'Est. Le retour des pogroms allait-il devenir le premier symbole de cette Allemagne réunifiée à la recherche d'elle-même, qui fêtait son premier anniversaire ? La société allemande était sous le choc.

Hoyerswerda fit école à l'ouest aussi. Pendant plusieurs semaines, tous les skins s'y adonnèrent à la chasse aux immigrés. Le premier mort était relevé en Sarre, dans l'incendie d'un foyer de demandeurs d'asile. Comme si brutalement la frustration d'une partie de la jeunesse de l'Ouest face à la société postindustrielle, qui se manifestait depuis longtemps dans les stades, plus occasionnellement dans la rue contre le « Turc », avait trouvé un exutoire.

La réaction tardive, mais massive, de la société politique ouest-allemande a calmé le jeu. Les attentats sont devenus plus rares. Rien à voir en tout cas avec la violence au quotidien qui continue, dans des proportions inquiétantes, dans les villes petites et moyennes aussi bien que dans les cités-dortoirs de l'ex-RDA.

Les raisons de cette violence, de cette haine de l'étranger y sont très différentes de l'Ouest. Wolfgang Kühnel, chercheur à l'université Humboldt de Berlin-Est, souligne qu'elles ne correspondent pas à une idéologie d'extrême droite bien précise mais sont la résultante du traumatisme subi par la société est-allemande avec la chute du régime communiste et la réunification. Les gens n'ont plus de repères, souffrent d'un décalage entre leurs attentes après l'avènement de la démocratie et les résultats qui tardent. *« Quand l'impression domine qu'on ne peut avoir aucun contrôle sur le développement de sa propre existence, la violence devient plus attirante »*, note le professeur Wilhelm Heitmeyer, de l'université de Bielefeld.

A l'est un terreau favorable ?

Cette poussée de sentiments nationalistes et violents n'a pas jusqu'à présent trouvé de traduction au niveau électoral. Curieusement, les sondages qui ont été faits sur l'antisémitisme et la xénophobie laissent même apparaître la société est-allemande plus ouverte que celle de l'Ouest. L'inquiétude vient surtout de la vulnérabilité d'une jeunesse livrée à elle-même, sans travail, dont les maîtres à penser traditionnels ont eux-mêmes bien souvent du mal à retrouver leurs valeurs.


SASHA HARTGERS/CONTACT PRESS IMAGES

L'extrême droite ouest-allemande a très vite eu le sentiment qu'elle allait pouvoir enfin trouver à l'est un terreau favorable. Ses partis traditionnels, comme les Républicains, ont dû déchanter. En revanche, les groupuscules extrémistes, néo-nazis notamment, ont fait leur trou. On les a retrouvés à Cottbus, Dresde, Halle, s'efforcant d'organiser les bandes locales de jeunes, de canaliser leurs frustrations, cherchant à jouer les redresseurs de torts dans une société à la dérive. A Dresde, le chef des néonazis locaux, qui lançait régulièrement ses troupes à l'assaut des sex-shops, des immigrés et des cafés alternatifs, a fini par être assassiné par deux proxénètes.

Les gouvernements savent bien que les remèdes passent à long terme par le rétablissement d'un certain ordre économique et social, qu'une détérioration continue de la situation de l'emploi à l'est ne ferait qu'aggraver les tensions. On a cependant pris conscience que, en attendant, il fallait prendre des mesures pour éviter les dérapages. La désorganisation totale de la justice et de la police a considérablement favorisé ces derniers mois les extrémistes.

Les nouveaux Lander essaient de réagir. Le gouvernement de Brandebourg a décidé de renforcer la cellule du Verfassungsschutz, l'équivalent des renseignements généraux français. Leur nouveau chef, le social-démocrate Wolfgang Pfaff, un vétéran de la lutte contre le terrorisme de la Fraction armée rouge, entend se consacrer désormais en priorité à la lutte contre l'extrême droite. Il estimait récemment que après une première période d'activisme plutôt spontané, on commencait à voir se dessiner une phase plus dangereuse. *« Nous savons,* disait-il, *que des idéologues et pêcheurs en eaux troubles de l'Ouest effectuent régulièrement des voyages pour organiser le potentiel de droite et pouvoir l'utiliser plus tard pour leurs objectifs politiques. »*

H. de B.

« La violence des jeunes Allemands n'est pas spécifique »

nous déclare Wilhelm Heitmeyer, professeur à l'université de Bielefeld

« Où en est la situation deux mois après la vague de violence xénophobe qui a secoué l'Allemagne ?

– Les attaques, les actes de violence contre les étrangers ont diminué en nombre. Mais le problème demeure. Rien n'a été fait sur le plan politique. On a eu une campagne médiatique pour condamner les préjugés, des manifestations, mais il n'y a pas eu de véritable débat sur l'extrémisme de droite.

– Le phénomène de la violence chez les jeunes n'est pas nouveau en Europe. Est-il plus idéologisé ?

– Il faut différencier. Dans la mouvance d'extrême droite, il y a des groupes organisés qui se forment en partis, comme les républicains ou les groupes néonazis. Ensuite, il y a des bandes qui s'organisent de manière plus spontanée, comme les skins, et troisièmement il y a les jeunes qui n'appartiennent à rien mais qui ont de la sympathie pour certaines positions, notamment pour le rejet des étrangers. Le nombre des militants dans les groupes organisés n'a pas changé, mais ils sont devenus plus actifs. Il leur devient possible de dire que, puisque les politiciens ne font rien, il leur faut bien passer à l'acte pour chasser les étrangers.

– Est-ce que les skins ont une vraie idéologie ?

– Il y a deux manières de rejoindre l'extrême droite : la voie classique consiste à se sentir proche de positions idélogiques comme la théorie de l'inégalité et à estimer que la violence est le moyen d'imposer ses vues. Mais il y a aussi les jeunes pour lesquels la violence est un moyen de faire la preuve de leur force, et qui ont besoin ensuite de la légitimer idéologiquement. C'est le cas des skins. La société ne réagit pas de manière très adroite. On colle aussitôt à ces jeunes l'étiquette de néonazis. Ils l'adoptent d'autant plus facilement qu'elle devient une sorte de signe élitiste. Ils remarquent qu'ils y gagnent en poids et que les autres ont peur. La société devrait faire attention à ce cercle vicieux, elle agit par rejet et ce rejet soude encore plus les groupes entre eux.

« Une forme modernisée du nationalisme »

– Quelle importance a ce phénomène chez les jeunes en Allemagne de l'Ouest ?

– On ne peut pas dire que les jeunes en Allemagne de l'Ouest s'adonnent à la violence de manière particulière, quand on compare à d'autres pays. Mais ce n'est pas une consolation. Le phénomène est lié à des processus sociaux. Partout où le tissu social, l'ancrage dans la société se relâchent, on perd le besoin de prendre en compte les conséquences de ses propres actes pour les autres. L'égoïsme, le désintérêt pour l'autre et le développement de formes violentes de relations sociales sont très étroitement liés. Le phénomène du néonazisme n'est qu'une des pointes de l'iceberg.

– Y a-t-il une relation avec un nouveau nationalisme ?

– Il y a certainement des signes de nationalisme. Mais on a affaire aujourd'hui à un nationalisme matérialiste plutôt qu'à un nationalisme populiste. C'est en quelque sorte une forme modernisée du nationalisme. Il ne s'agit plus de l'Etat national enfermé dans ses frontières. Simplement parce qu'à l'époque de l'internationalisation des marchés, cela n'aurait plus beaucoup de sens. Le nationalisme populiste est défendu par les groupes néonazis, ce qui fait qu'ils n'ont à l'Ouest pas beaucoup de chances sur le plan électoral, y compris parmi les jeunes. Il est plus intéressant d'observer l'apparition d'un phénomène de xénophobie démocrate. Les gens ne veulent pas un autre système, mais à l'intérieur de ce système on rejette l'étranger. C'est en cela que je parle de nationalisme matérialiste. D'autres parleraient d'un nationalisme d'autodéfense.

– Comment la société réagit-elle à cet extrémisme ?

– Nous devons compter maintenant à tout moment avec une nouvelle éruption de violence. C'est une nouvelle évolution qui ne vaut pas que pour l'Allemagne. La violence ne se laisse plus prévoir. Elle est devenue éruptive. Face à cela, la politique n'a aucune réponse. Ce phénomène éruptif exige des temps de réaction toujours plus courts. La campagne médiatique contre la dernière flambée de violence a commencé quand la vague était déjà passée. La prochaine fois, quand cela sera plus dur encore, il n'y aura plus de campagne. La politique réagira au mieux en renforçant l'appareil répressif.

– Est-ce qu'il y a une spécificité allemande dans ce qui se passe en RFA ?

– On doit se garder d'interpréter ce qui se passe chez les jeunes en Allemagne de l'Ouest comme s'inscrivant en ligne directe avec le national-socialisme. Les enquêtes faites aujourd'hui sur la jeunesse – j'exclus là les petits groupes néonazis – reflètent en règle générale une distance claire par rapport au système national-socialiste, en particulier une distance tout à fait nette vis-à-vis de l'Holocauste. Mais on trouve en même temps une xénophobie assez rigide sans que l'un et l'autre soient perçus comme contradictoires. Le rejet des étrangers, l'acceptation de la violence se développent dans un contexte qui est le même pour les jeunes dans d'autres pays.

« Une attitude spontanéiste »

– Vous dites que les jeunes se laissent difficilement organiser ?

– La distance par rapport aux institutions est particulièrement marquée chez les jeunes. Cela donne l'espoir qu'ils ne se laisseront pas embringuer si facilement par les formations d'extrême droite. Mais qu'ils préféreront rester dans cette zone floue, dans une attitude plus spontanéiste. On se maintient en tout cas à l'écart des institutions, des partis. Les associations de jeunesse perdent leurs membres, vieillissent, n'ont pas de relève.

– Il y a eu la génération de 68, celle des Verts, y a-t-il une nouvelle vague marquée à droite ?

– Ce serait complètement faux de dire que les jeunes se rallient massivement à l'extrême droite. Il n'y a aucune raison de le penser. Mais il y a effectivement cette sorte de xénophobie à l'intérieur du système démocratique. Les deux se mêlent, l'acceptation du système dans lequel l'Allemagne de l'Ouest s'est développée, et en même temps le rejet des étrangers. C'est lié au processus d'isolement, de dissolution du tissu social. Quand je ne sais plus à quoi j'appartiens, ni au cercle familial, ni au clan, ni à un quelconque milieu, alors il peut arriver que la seule chose qui reste, c'est d'appartenir au groupe allemand, d'affirmer son identité d'Allemand. »

Propos recueillis par
HENRI DE BRESSON

► Le professeur Wilhelm Heitmeyer, quarante-six ans, enseigne au département de pédagogie de l'université de Bielefeld, en Rhénanie du Nord-Westphalie. Il est l'auteur de plusieurs publications sur les jeunes et sur l'extrême droite.

REVUE DE PRESSE

La reconnaissance et après ?

« La paix en Yougoslavie ne sera pas garantie par la diplomatie curieuse de la CEE. » La reconnaissance, *« après des heures de confusion »*, de l'indépendance de la Croatie et de la Slovénie par la Communauté européenne, inspire au *Guardian* un sévère commentaire sur la politique étrangère européenne. *« La décision de la CEE était supposée dépendre du rapport de M. Badinter, mais la plupart des Etats membres s'étaient forgés une opinion avant de l'avoir vu »*, relève le journal londonien.

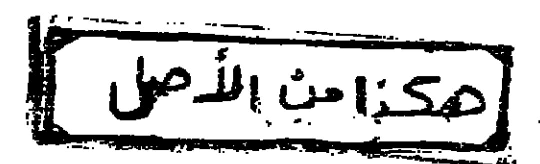
L'Allemagne, qui a reconnu les deux Républiques avant la date prévue du 15 janvier, est montrée du doigt par la presse européenne. *« La décision communautaire est sans doute le résultat de la pression de l'Allemagne »*, écrit le quotidien espagnol *el Pais*. Pour le *Financial Times*, il ne fait pas de doute que la reconnaissance est le fruit de la *« diplomatie unilatérale »* de Bonn. *The Guardian* parle d'*« ultimatum allemand »*. En revanche, *Die Welt* se réjouit que *« le danger d'une politique* [étrangère de la CEE] *différenciée à nos portes ait pu être évité »*. Le journal allemand estime que *« la décision commune de la CEE signifie un renforcement de son unité »*, mais note que, avant la solution du conflit, il reste encore *« beaucoup d'espace pour des actions communes »*.

Plutôt que d'insister sur les divisions à peine masquées de la Communauté, la plupart des quotidiens préfèrent lui donner des conseils pour l'avenir. Afin d'éviter que la guerre ne s'étende à la République de Bosnie-Herzégovine, le *Financial Times*, sous le titre « Prochains pas en Yougoslavie », suggère une attitude plus ferme. *« La CEE doit faire comprendre à tous ceux qui sont impliqués que la sécurité de cette République est la condition d'une poursuite de la coopération avec la Serbie et la Croatie. » « La principale question à laquelle la CEE doit faire face »*, écrit le *Financial Times*, est de savoir *« dans quelle mesure les Etats de la Communauté veulent user du bâton autant que de la carotte »*. Le *« FT »* pense que *« la CEE doit proposer et aider à financer la démilitarisation »* de la Bosnie-Herzégovine. Soulignant *« le besoin d'une patiente et cohérente action collective »*, ce journal conclut que *« pour la CEE, la Yougoslavie continue de représenter un inévitable défi à long terme »*.

Pour éviter le bain de sang, *« la reconnaissance de la Slovénie et de la Croatie par la Communauté européenne arrive plus tard qu'elle aurait dû, mais elle est tout de même bienvenue »*, écrit *The Independent*. Afin de garder des moyens de pression sur la Croatie, le journal invite les autres Etats de la CEE à imiter la Grande-Bretagne *« qui va doucement pour régler les détails des relations diplomatiques avec cette République »*.

La Libre Belgique, un peu isolée, fait preuve d'optimisme. *« La dislocation de la Yougoslavie est en cours,* constate le journal bruxellois, *et l'on voit mal comment, contre vents et marées mais surtout contre ce qui constituera bientôt la grande majorité de la communauté internationale, le régime serbe pourrait poursuivre une « guerre de conquête »*. Pour The Guardian, le retour au calme *« dépend avant tout de l'intervention des forces de paix des Nations unies et de la volonté des pays européens de soutenir cette opération, avec de l'argent et des troupes »*.

J.-B. N.



ESPACE EUROPEEN

VAGUE XÉNOPHOBE EN EUROPE

« Casser du Noir » dans les stades

Les idées d'extrême droite gagnent du terrain chez les supporteurs de football et ne touchent pas seulement une minorité de marginaux



LA *« chasse aux youpins »* est un sport très en vogue aux Pays-Bas. Les règles sont simples, bien assimilées par les supporteurs des équipes de La Haye ou de Rotterdam. Le jeu consiste à agresser les rivaux de l'Ajax, un club lié à la communauté juive d'Amsterdam. Le groupe victorieux est celui qui fait reculer l'adversaire. Dimanche 22 décembre 1991, au stade olympique d'Amsterdam, quatre mille partisans du Feyenoord Rotterdam ont ainsi quitté les gradins sous escorte policière, mais avec la satisfaction du devoir accompli.

En seconde mi-temps, une vingtaine d'entre eux avaient défoncé des grillages et lancé des pierres sur les *« youpins »*. La foule, hilare, avait hurlé : *« Juifs ! Juifs !... »*. Seule la présence de policiers anti-émeutes dans les rues alentour avaient dissuadé ces jeunes gens – ceux de l'Ajax sont aussi violents – d'en découdre dans le quartier. Depuis quelques années, de telles scènes sont fréquentes lorsque le club d'Amsterdam se produit. Le 15 septembre 1991, une rencontre à Groningue avait même dû être annulée, la police ayant trouvé des engins explosifs préparés par des « fans » de Groningue qui voulaient *« attaquer les juifs de façon organisée »*.

« Liverpool est blanc »

Certes, le football, avec son public de « petits Blancs » regroupés dans les tribunes populaires, a toujours constitué un vivier de choix pour l'extrême droite. Partout en Europe, y compris à l'Est, le phénomène prend cependant une ampleur inquiétante. A l'heure de la résurgence des nationalismes, les stades, creusets de toutes les passions et de bien des frustrations, trahissent l'évolution de la société. Les gradins font office de « défouloirs » pour des centaines de milliers de jeunes. Le plus inquiétant n'est pas forcément la présence, dans leurs rangs, d'authentiques néo-fascistes. Ils demeurent minoritaires. Plus préoccupant est l'essor de la xénophobie « ordinaire » chez des spectateurs qui ne sont pas dans leur vie quotidienne des activistes d'extrême droite.

De même ne correspondent-ils pas aux clichés concernant les supporteurs. Ce ne sont ni des « perdants sociaux » ni des marginaux braillards. Nombreux sont les lycéens, les employés sans histoires. Dans le nord de l'Europe, ils troquent la panoplie skinhead contre celle, plus discrète, du casual (vêtements de marques, cheveux courts mais pas rasés, chaussures de basket...). Cela ne les empêche pas de se prêter au jeu de la haine.

En Allemagne, les joueurs africains sont souvent insultés. Lassés d'entendre des cris de singe dès qu'ils touchaient le ballon, trois d'entre eux ont publié, en décembre 1990, un appel dans le quotidien *Bild Zeitung* : *« Nous ne voulons pas être du gibier* (...), *la Bundesliga reste muette sur ce sujet.* (...) *Noir ou Blanc, tout homme a le droit à la dignité. Pensez-y quand vous allez au stade. »*

Chez certains supporteurs anglais aussi, la haine du *« black »* ou du *« juif »* est affaire de tradition. Le Noir de l'équipe adverse est détesté. Celui qui porte le maillot adoré est souvent apprécié... tant qu'il joue bien. Avant que l'international d'origine jamaïcaine John Barnes ne s'impose à Liverpool, des graffitis tels que *« Liverpool est blanc »* apparurent sur les murs du stade.

En « exportant » la violence ritualisée entre supporteurs rivaux, l'Angleterre a fait des émules en matière de haine raciale et de patriotisme exacerbé. Les relations internationales entre casseurs étant désormais fréquentes (échanges de documents, de photos...) – sans que l'on puisse pour autant parler d'une *« Internationale hooligan »* – le néo-fascisme devient une mode. De Leeds à Varsovie, s'afficher d'extrême droite, revendiquer un nationalisme « pur et dur », est considéré comme un acte de bravoure, une preuve de virilité censée impressionner l'adversaire. Ainsi les banderoles ornées de croix celtiques, rarissimes à la fin des années 70, sont-elles aujourd'hui très prisées. Accrochées aux grillages comme autant d'étendards de la xénophobie, elles se multiplient en Espagne (Espanol de Barcelone, Real Madrid) ou en France (Lyon, Lille, Paris) sans que les autorités du football songent à s'en émouvoir.

L'Italie est également touchée. Le MSI, formation fasciste qui se cherche une seconde jeunesse, attire surtout des *tifosi* du sud du pays (Rome, Naples, Sicile). En revanche, les Ligues, mouvements populistes – sans être pour autant ouvertement d'extrême droite, – comptent de nombreux sympathisants au sein des groupes « ultras » du Nord. Ces associations de jeunes supporteurs, fortes de plusieurs milliers d'adhérents parfaitement organisés et souvent violents, constituent un vivier idéal. Le discours anti-sudiste trouve des adeptes dans les tribunes. *« A Bergame ou à Brescia, ils ont tous la carte de la Lega »*, assure Iappo, responsable des Brigades rouge et noire, groupe « ultra » du Milan AC. Et cet étudiant en droit âgé de vingt-quatre ans d'ajouter : *« Je ne suis certainement pas fasciste, mais le Nord et le Sud sont deux pays différents. Les Napolitains ne sont pas comme nous. »*

« Saddam, détruit Naples ! »

Dans les stades de la péninsule, la cible privilégiée n'est pas le joueur de couleur mais le « sudiste », d'ailleurs traité d'*« Africain »*. A plusieurs reprises, l'équipe de Naples a été accueillie en Vénétie ou en Lombardie par des banderoles telles que : *« Hitler, tu as oublié de gazer les Napolitains ! »* ou *« Saddam, détruit Naples ! »*. Dimanche 5 janvier, lorsque l'ancien club de Maradona a retrouvé le Milan AC au stade San-Siro, plusieurs milliers de *tifosi* milanais, qui ne passent pourtant pas pour des sympathisants fascistes (à l'inverse de ceux de l'Inter, l'autre club de la ville), ont entonné une chanson connue de tous les jeunes Italiens : *« Sentez-vous comme ça pue ? Les chiens eux-mêmes s'enfuient. Les Napolitains sont arrivés, avec leur choléra et leurs tremblements de terre. Mais depuis quand ne se sont-ils pas lavés ? Naples la merde, Naples le choléra, tu es la honte de l'Italie. »*

En fait, les Ligues italiennes constituent une exception. Dans d'autres pays, les formations extrémistes ne parviennent guère à encadrer les jeunes. Certes, ils sont souvent fascinés par la violence et par le « folklore » (chants, croix...), mais se méfient de tout embrigadement. Leur priorité reste, dans la plupart des cas, le football. Hormis le rendez-vous du stade, propice à tous les défoulements rituels, ils sont difficilement manipulables. Du reste, diverses tentatives de récupération directe se sont révélées peu fructueuses.

En Angleterre, le National Front, bien implanté dans les stades au début des années 80 (1), a vu son influence décroître aussi vite que le nombre de ses électeurs. En Allemagne, les fidèles de Michael Kühnen – dirigeant du Front d'action nationale-socialiste, surnommé le *« petit führer de Hesse »* avant de mourir du sida en 1991 – jouèrent un rôle essentiel dans l'essor de la violence à Dortmund ou à Berlin, mais leur influence semble marquer le pas chez les casseurs originaires de l'Allemagne de l'Ouest, très actifs avec l'équipe nationale.

Les « politiques » restent minoritaires au sein des trois mille « durs » ouest-allemands. Des affrontements opposent même parfois hooligans et skinheads racistes. En revanche, la réunification a confirmé l'existence, dans l'ex-RDA, de casseurs néo-nazis, impliqués dans des émeutes, ces derniers mois, aux abords des stades. Dans leur cas, une récupération politique est envisageable tant ils sont malléables.

Au Parc des Princes, les « ultras » du Paris-SG, regroupés dans la tribune « Boulogne », se prêtent volontiers au jeu de la xénophobie, sans être pour autant tous des skinheads (2). Depuis le début des années 80, le racisme n'a cessé de gagner des adeptes parmi ces supporteurs qui, dans leur majorité, approuvent les idées du Front national. *« Le stade est l'un des derniers espaces de liberté*, assure l'un d'eux, employé à la RATP. *Au Parc, les gars peuvent enfin gueuler ce qu'ils n'osent pas dire dans leurs banlieues. »* Lorsque l'Olympique de Marseille est venu à Paris, le 17 décembre 1991, l'arrestation, à titre préventif, de près de deux cents personnes avant le match n'a pas empêché des dizaines d'autres jeunes gens, supporteurs sincèrement passionnés par leur équipe, de chanter en riant : *« Je suis juif, je suis laid, je suis marseillais... »*.

Ph. Br.

(1) A l'époque, *The Bulldog*, journal des jeunes du National Front, était vendu aux abords des stades. Il glorifiait les actes de violence et proposait un « Top 50 » des bandes de hooligans. Les skinheads anglais, membres du Front ou du British Movment, ont joué un rôle déterminant dans l'extension du hooliganisme.

(2) Le phénomène « casual » (hooligans « camouflés » comme dans le nord de l'Europe) a fait son apparition à Paris, et les incidents se sont multipliés au Parc des Princes (contre Toulon et Lens) mais aussi à l'extérieur (à Caen).

COMPRENDRE L'EUROPE

LE REGARD DE L'EST SUR L'OCCIDENT

La troisième séance du séminaire organisé sur le thème « Communication Est-Ouest en Europe » par le laboratoire Communication et politique du CNRS, en collaboration avec le ministère des affaires étrangères, aura lieu le 6 février à 17 h 30.

► 27, rue Damesme, 75013 Paris. Tél. (1) 45-89-96-66.

L'ENJEU ÉCONOMIQUE DE BERLIN

La section internationale du CNPF organise, sous ce titre, un colloque le lundi 27 janvier. Des personnalités allemandes et françaises tenteront de déterminer l'avenir de Berlin, capitale de l'Allemagne, et de sa région, à l'horizon 2000, et de préciser les possibilités qui s'offrent aux investisseurs français. Le colloque sera présidé par M. François-Xavier Ortoli, avec la participation de M. Heinrich Weiss, président du patronat allemand.

► Lundi 27 janvier, de 8 h 30 à 14 h 30 à l'Hôtel Méridien-Etoile, 81, bd Gouvion-Saint-Cyr, 75017 Paris. Renseignements auprès du CNPF. Tél. (1) 40-69-44-44.

LIVRES ET REVUES

LE « MODÈLE SUÉDOIS » REVISITÉ

L'auteur, qui a vécu en Suède à la fin des années 60, y est retourné vingt ans après et s'interroge sur la pérennité du « modèle suédois », mélange de prospérité économique et de paix sociale. L'ouvrage dresse un tableau de l'évolution de la société et des différents acteurs, partenaires sociaux et partis politiques, alors que la social-démocratie vient de perdre le pouvoir au profit des formations « bourgeoises ».

► Jacques Arnault, *le Modèle suédois revisité*, éd. L'Harmattan, 160 pages.

Le chef de file du Front national ayant qualifié le gouvernement de « ramassis de voleurs »

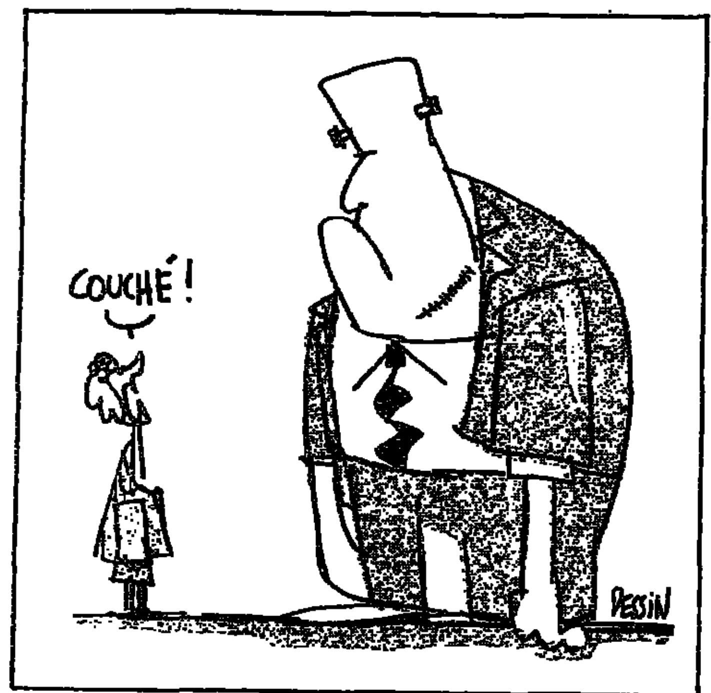
Mme Edith Cresson décide de poursuivre M. Jean-Marie Le Pen en justice

Mme Edith Cresson a annoncé, samedi 18 janvier dans la soirée, le dépôt d'une plainte « pour injure » à l'encontre de M. Jean-Marie Le Pen, en raison des propos de celui-ci qualifiant le gouvernement de *« ramassis de voleurs, de racketteurs et de gangsters »*. Approuvée par la gauche, la décision du premier ministre l'a été aussi par M. Raymond Barre, mais elle a été accueillie avec réserve par d'autres responsables de l'opposition, qui, toutefois, ne l'ont pas condamnée.

M. Le Pen a déclaré, dans la soirée du vendredi 17 janvier, lors d'un meeting électoral à Saint-Malo, dans l'Ille-et-Vilaine, que *« le gouvernement socialiste est un ramassis de voleurs, de racketteurs et de gangsters, qui affichent un bilan désastreux dans tous les domaines »*. Selon le président du Front national, *« la vie politique est plongée dans une corruption unique dans notre pays »*. *« Nous sommes transportés aux antipodes*, a-t-il ajouté. *Tout se passe comme si on marchait la tête en bas, comme si les valeurs avaient été brusquement inversées ou inverties. »* Pendant trois heures, M. Le Pen a dénoncé *« la décadence de cette fin de siècle, le crime contre l'humanité de la transfusion de produits contaminés et les dérèglements des comportements immoraux, avec la complicité des milieux religieux »*.

Samedi soir, après avoir pris connaissance des déclarations de M. Le Pen par une dépêche de l'Agence France-Presse, Mme Cresson a fait publier un communiqué indiquant qu'*« à la suite des propos scandaleux et inadmissibles tenus par M. Le Pen à l'égard du gouvernement »*, elle avait décidé, *« au nom du gouvernement pris en sa qualité de corps constitué, de porter plainte pour injure contre le président du Front national »*. Informé de cette décision, M. Le Pen, qui participait à une réunion publique à Rodez, dans l'Aveyron, a déclaré : *« Je persiste et signe. (...) Chaque fois que ces gens font du bruit et remuent, cela répand des odeurs autour d'eux. Ils vont se ridiculiser une fois de plus. »* Trois cents personnes assistaient à ce meeting, tandis qu'une manifestation contre l'extrême droite avait réuni deux mille personnes, dans le centre-ville, au cours de l'après-midi.

Le porte-parole du Parti socialiste, M. Jean-Jack Queyranne, a dénoncé, dimanche, sur France-Info, le langage *« ordurier »* et *« fasciste »* de M. Le Pen, et souligné que le président du Front national devra *« rendre des comptes »* après la plainte annoncée par Mme Cresson. *« M. Le Pen a été condamné déjà*, a rappelé M. Queyranne. *J'espère qu'il le sera à nouveau. Je souhaite que la justice, qui est parfois prompte vis-à-vis du Parti socialiste, sache marquer que dans le débat républicain, il y a des choses qu'on ne peut pas dire. »* M. Louis Mermaz, ministre de l'agriculture, s'est félicité, sur la même station, du dépôt d'une plainte contre le président du Front national. Il a fait valoir que cette *« sorte de provocation qui, dans le fond, est stupide »*, pourrait, *« par son outrance, provoquer des ravages dans l'opinion si on était sans réaction »*.



M. Lang : défendre la République

M. Pierre Joxe, ministre de la défense, s'est félicité lui aussi, au cours du « Forum RMC-*l'Express* », de la décision de Mme Cresson, en déclarant que *« ça fera les pieds »* au président du Front national. *« Quand on se fait injurier, à partir d'un certain niveau, il est légitime de répliquer*, a dit M. Joxe. *Je trouve que Mme Cresson a eu tout à fait raison. Comme membre du gouvernement je n'aime pas qu'on m'injurie. »*

M. Jack Lang a affirmé, sur RTL, que Mme Cresson avait *« parfaitement réagi »*, car *« se taire, c'est accepter la calomnie »*. *« On ne peut pas accepter que, sous prétexte de liberté, un homme politique puisse calomnier, insulter, déshonorer les uns ou les autres. Il est temps que nous disions : ça suffit !*, a déclaré le ministre de la culture et de la communication. *Il serait temps que l'ensemble des responsables de ce pays, de droite et de gauche, se dressent comme un seul homme contre ces campagnes de dénigrement, qui portent un grave préjudice à la démocratie. »* M. Lang a ajouté : *« C'est le jeu de M. Le Pen de vomir en permanence sur la chose publique, de déconsidérer les institutions publiques, mais notre devoir, en tant que ministres de la République, c'est de défendre la République, l'honneur des hommes d'Etat, des militants politiques, qu'ils appartiennent à la droite ou à la gauche. »*

Invité de « Sept sur sept », sur TF 1, M. Laurent Fabius a déclaré que Mme Cresson avait eu raison de déposer une plainte contre M. Le Pen. Le nouveau premier secrétaire du Parti socialiste a émis de nouveau le souhait que celui-ci soit *« au premier rang de la lutte contre le Front national »*. Il a dénoncé les alliances *« de type extrêmement dangereux »* entre la droite et l'extrême droite. *« Si la droite républicaine refuse complètement le Front national je préfère cette droite républicaine, plutôt que le Front national*, a déclaré M. Fabius. *Le problème, c'est qu'il y a des connexions entre les deux. Dans beaucoup de régions, il y a des alliances qui se profilent entre la droite et l'extrême droite, et cela, nous ne pouvons pas l'accepter. »* Le président du Mouvement des radicaux de gauche, M. Emile Zuccarelli, a approuvé la décision de Mme Cresson, en expliquant que *« l'âpreté du combat politique n'autorise pas d'outrances »* telles que celles auxquelles se livre M. Le Pen et qu'*« une République moderne, qui se veut solidaire, s'accommode mal du langage de guerre civile que tiennent en permanence M. Le Pen et ses féaux »*.

M. Barre : tout à fait d'accord

M. Barre, qui était l'invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* », s'est déclaré *« tout à fait d'accord »* avec la décision de Mme Cresson. *« C'est facile de dire que tout le monde est pourri »*, a dit l'ancien premier ministre, en soulignant que *« l'effet est dramatique sur l'état d'esprit général de la population et dans une démocratie »*. *« Il ne faut jamais oublier que la dignité des institutions est un élément fondamental*, a ajouté le député (apparenté UDC) du Rhône. *Que ceux qui manquent à la dignité des institutions soient sanctionnés, j'en suis tout à fait d'accord. Il faut que la justice passe. »*

Pour M. Michel Durafour, ancien ministre, ancien président de l'Association des démocrates, qui s'exprimait aussi sur RTL, *« l'injure est tellement lourde et grave que la décision prise par le premier ministre est tout à fait naturelle »*. *« Personnellement, je suis tenté de penser que moins on parle du président du Front national et mieux la démocratie se porte*, a-t-il ajouté. *Cela dit, il y a des moments, effectivement, où la force de l'injure est telle qu'on ne peut que réagir. »* Mme Monique Pelletier, ancien ministre de M. Valéry Giscard d'Estaing, a déclaré, sur Europe 1, que *« Mme Cresson a parfaitement raison »* et que *« restituer aux juges le pouvoir d'intervention est très bien »*. M. Pierre Méhaignerie, président du CDS, ne partage pas cet avis. *« Face à de tels propos, qui rabaissent la vie politique à un niveau fou*, a-t-il dit sur RTL, *je préférerais, personnellement, que ce soient les électeurs et les Français qui condamnent eux-mêmes M. Le Pen. »* Le président du PR, M. Gérard Longuet, a déclaré lui aussi, sur TF 1, que ce sont les électeurs qui *« pourront départager entre les excès du Front national et les scandales socialistes »*. *« En démocratie le grand juge ce sont les électeurs »*, a-t-il souligné, et ceux-ci *« vont se prononcer dans quelques semaines »*.

Cependant, M. François d'Aubert, député (UDF-PR) de la Mayenne, est le seul, avec M. Philippe de Villiers, député (UDF) de la Vendée, à avoir condamné la démarche du premier ministre, qu'il juge *« tout à fait ahurissante »* *« Aujourd'hui*, a-t-il dit sur France-Info, *c'est M. Le Pen qui est attaqué. Demain, ce sera un homme de l'opposition, ce sera de M. de Villiers ou un autre et, après-demain, ce seront des journalistes qui en auront dit un petit peu trop sur le gouvernement. Je crois qu'il faut faire très attention. La réplique gouvernementale est une sorte d'atteinte à la liberté d'expression politique, qui est l'un des fondements de la démocratie. »*

Les peines encourues

Pour poursuivre M. Le Pen, le gouvernement, par la voix de Mme Edith Cresson, s'appuie sur l'article 33 de la loi sur la liberté de la presse du 29 juillet 1881. Cet article réprime *« l'injure* [commise] *soit par des discours, cris ou menaces proférés dans des lieux ou des réunions publics, soit par des écrits, imprimés, dessins, gravures, peintures, emblèmes, images ou tout autre support de l'écrit, de la parole ou de l'image, vendus, distribués, mis en vente ou exposés dans des lieux ou réunions publics, soit par des placards ou des affiches exposés au regard du public, soit par tout moyen de communication audiovisuelle* [envers] *les corps constitués »*.

Cette expression recouvre, selon la jurisprudence, les *« seuls corps ayant une existence légale permanente et auxquels la Constitution ou les lois ont dévolu une portion de l'autorité ou de l'administration publiques »*, ce qui exclut, par exemple, une catégorie de fonctionnaires ou leur syndicat. L'injure, qui est distincte de la diffamation, recouvre *« toute expression outrageante, termes de mépris ou invective qui ne renferme l'imputation d'aucun fait »*.

En cette matière, le parquet ne peut exercer l'action publique : il faut pour cela une plainte du chef du corps constitué en question, c'est-à-dire Mme Cresson. M. Le Pen est protégé par l'immunité parlementaire liée à son mandat de député européen ; une demande de levée d'immunité parlementaire devra donc être adressée au Parlement européen, qui est en session permanente. M. Le Pen risque une peine d'emprisonnement de six jours à trois mois, et une amende de 150 F à 80 000 F.

A. Ch.

Un casier judiciaire chargé

La carrière politique de M. Jean-Marie Le Pen est émaillée de nombreux démêlés avec la justice. Qu'il s'agisse de menaces de mort (proférées à l'encontre d'un commissaire de police, janvier 1960) ou de coups et blessures volontaires (avril 1964, janvier 1969), le président du Front national a souvent dû rendre compte de ses actes devant un tribunal.

Condamné en 1968 pour avoir édité des disques de chants nazis, M. Le Pen l'a été pour divers propos relevant de la provocation à la discrimination raciale en mars 1986, novembre 1987 et mars 1991.

Cependant, en juillet de la même année, il a été relaxé du chef d'injure envers un ministre de la République, M. Michel Durafour, qu'il avait qualifié de *« Durafour crématoire »*.

« Je l'ai fait, je l'ai refait et je le referai »

NICE

de notre correspondant régional

M. Jean-Marie Le Pen a commenté, dimanche 19 janvier, à Nice, la décision annoncée la veille par Mme Edith Cresson de porter plainte contre lui pour injure. *« Dans une campagne électorale*, a-t-il déclaré, *le président du Front national s'exprime de façon à être entendu par le peuple. (...) Il y a, aujourd'hui, une sorte de consensus généralisé, qui prive les citoyens de la concurrence qui est nécessaire en politique. Nous ne sommes pas enfermés dans ce consensus et nous avons donc toute notre liberté pour dire notre vérité. Je l'ai fait, je l'ai refait et je le referai. J'appelle un chat un chat et les socialistes, des fripons. »*

M. Le Pen a réitéré, mot pour mot, ses accusations de l'avant-veille, en ajoutant l'adjectif d'*« assassin »* appliqué à *« ceux qui ont été compromis dans cet abominable scandale du sang contaminé »*. Il s'est gaussé de l'action judiciaire que va engager le gouvernement, en tant que « corps constitué ». *« Cela paraîtra insolite aux spécialistes du droit constitutionnel (...) puisque nous sommes en période électorale. (...) »* *« Je rappelle*, a-t-il conclu, *que les trois dernières demandes de levée d'immunité parlementaire* [le concernant], *présentées par le gouvernement au Parlement européen, ont été rejetées de façon méprisante par une Assemblée dont la majorité est pourtant, théoriquement, socialo-communiste. »*

Le président du Front national a présenté la liste de vingt-huit candidats qu'il conduira aux régionales dans les Alpes-Maritimes. Celle-ci ne comporte que des élus ou responsables de son parti, sans aucune des *« personnalités départementales de premier plan »* dont M. Le Pen avait annoncé la candidature (*le Monde* du 10 septembre) et sans aucun transfuge du médecinisme. *« Je ne suis pas le successeur de M. Médecin*, a-t-il affirmé, *et je n'ai pas recherché des gens dans sa municipalité pour qu'ils figurent sur ma liste. Je n'y vois aucun intérêt. »* M. Le Pen a cependant rappelé que l'ancien maire (CNI) de Nice lui avait apporté ses *« encouragements »* ; il a ajouté, de façon sibylline, que l'on *« aurait l'occasion de le vérifier dans les semaines qui viennent »*.

M. Le Pen a précisé qu'il serait *« déçu »* si sa liste, dans les Alpes-Maritimes, n'obtenait pas *« au moins douze élus »* et 40 % des suffrages exprimés. *« Dans la région*, a-t-il ajouté, *on nous donne quarante sièges, mais j'espère faire mieux. »* En 1986, le Front national avait recueilli 19,7 % des voix dans l'ensemble des six départements de la région et remporté vingt-cinq sièges sur cent dix-sept (nombre porté, en 1992, à cent vingt-trois).

GUY PORTE

Injure et débat

Suite de la première page

Pour éviter que le débat politique ne se dégrade encore un peu plus et que l'invective ne finisse par se substituer à la discussion, il fallait essayer d'enrayer la progression de la violence verbale, que le climat actuel ne pouvait qu'encourager.

En changeant ainsi de terrain, quelques jours après la perquisition au siège du PS, le gouvernement a cru trouver la bonne formule pour répondre au trouble créé par les nouvelles accusations de corruption portées contre les socialistes. Mme Cresson a-t-elle bien fait de contre-attaquer de cette façon ? Elle a assurément pris le risque de mettre une fois de plus en valeur le Front national, préférant à l'indifférence hautaine recommandée par M. Raymond Barre l'assaut frontal contre M. Le Pen et offrant ainsi l'occasion à son adversaire de capter à nouveau l'attention des médias. Entre deux maux – se laisser insulter sans mot dire, jour après jour, en donnant l'impression de renoncer à se battre ou reprendre l'offensive en paraissant céder à la provocation – elle a choisi celui qu'elle a jugé le moindre. On ne voit guère comment elle aurait pu agir autrement.

Toutefois, sa réaction n'est pas seulement une réponse conjoncturelle aux récentes attaques dirigées contre les socialistes. Elle est aussi la confirmation d'une stratégie, que l'on a vue se mettre en place depuis plusieurs mois, que Mme Cresson a elle-même commencé à appliquer en prenant la plume, dans *le Monde* du 13 décembre, pour appeler à lutter contre l'extrême droite et que le congrès extraordinaire du PS, quelques jours plus tard, a confirmée en multipliant, pour la plus grande joie des militants, les appels à la mobilisation contre le Front national. M. Fabius, nouveau premier secrétaire du PS, est aussi l'homme de ce combat-là, qui donne aux socialistes l'espoir de rassembler, au nom de la défense des libertés républicaines, un électorat qui dépasse les frontières de la gauche.

Cet espoir passe évidemment par la division de la droite classique. M. Fabius n'a pas manqué de suggérer qu'existent entre celle-ci et le Front national des liens inavoués, ce que prétend aussi M. Le Pen. Rien ne permet, pour le moment, d'affirmer qu'il en est ainsi. Mais il est vrai que le rassemblement du RPR et de l'UDF, auquel participaient ensemble, samedi, M. Chirac et M. Giscard d'Estaing, a été particulièrement silencieux sur la question, comme si les dirigeants de l'opposition avaient jugé inopportun de mettre l'accent sur un sujet susceptible de les diviser. La contre-offensive du premier ministre vise à élargir encore le fossé qui sépare, à droite, les opposants résolus à M. Le Pen et ceux qui, sans le dire, sont plus accommodants. Les premières réactions suscitées par cette initiative ne donnent pas tort au premier ministre.

Les juges et les électeurs

Reste à juger le choix de l'arme dont a décidé d'user Mme Cresson : le recours à la justice. MM. Longuet et Méhaignerie font observer, à juste titre, qu'en France les différends politiques sont tranchés traditionnellement par les électeurs, et non par les juges. Il est en effet inhabituel de porter de telles querelles devant les tribunaux. Même les « affaires » se concluent en général chez nous par la « mort » politique des coupables, non par leur condamnation judiciaire. L'émotion provoquée par la perquisition du juge Van Ruymbeke rue de Solférino et la conviction que le siège national d'un parti n'est pas un lieu comme un autre s'expliquent, en partie, par l'idée que la politique, quelles qu'en soient les formes, relève avant tout du débat et que la sanction ne peut venir que du corps électoral.

On comprend les inquiétudes de ceux qui redoutent qu'un « gouvernement des juges » ne se substitue à la souveraineté nationale. Même si M. d'Aubert va trop loin lorsqu'il dénonce l'initiative de Mme Cresson comme une atteinte aux libertés publiques. Mais on peut aussi considérer comme un progrès de la démocratie que soit affirmée la primauté du droit sur la loi de la majorité. L'affrontement politique ne saurait justifier n'importe quel propos. Le débat, même vif, même polémique, suppose des règles, qu'il convient de respecter. Il appartiendra à la justice de dire si elles ont été transgressées par M. Le Pen.

THOMAS FERENCZI

□ **M. Evin (PS) se demande *« comment M. de Villiers finance sa « lettre »*.** – M. Claude Evin, ancien ministre des affaires sociales, a déclaré, dimanche 19 janvier, sur Radio J, à propos des critiques de l'opposition après la perquisition effectuée au siège national du Parti socialiste, *« qu'il y a des gens qui jouent dans l'hypocrisie la plus totale »*. *« Quand j'entends M. de Villiers, c'est même pire que l'hypocrisie*, a ajouté M. Evin. *Je serais intéressé de savoir comment monsieur de Villiers finance sa « lettre »*, Combat pour les valeurs. »

Candidat dans les Alpes-Maritimes

M. Léon Schwartzenberg veut être « au premier rang » du combat contre l'extrême droite

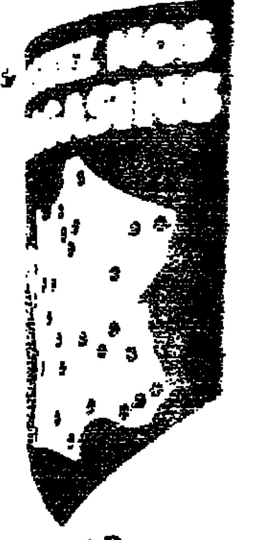
Invité de « L'heure de vérité », dimanche 19 janvier, sur Antenne 2, M. Léon Schwartzenberg, député européen élu sur la liste du PS, a affirmé qu'il avait accepté de conduire la liste de la majorité présidentielle dans les Alpes-Maritimes, aux prochaines élections régionales, pour *« combattre Le Pen, au premier rang »*.

Citant des propos tenus en 1958 par le président du Front national – *« Au lieu de dire aux musulmans, comme nous le faisons maintenant : vous nous coûtez très cher, vous êtes un fardeau, disons-leur : nous avons besoin de vous, vous êtes la jeunesse de la nation... »*, – le professeur de médecine a demandé que l'on juge de *« la sincérité de ce bonhomme, dont le seul but est d'arriver au pouvoir, quels que soient les moyens »*.

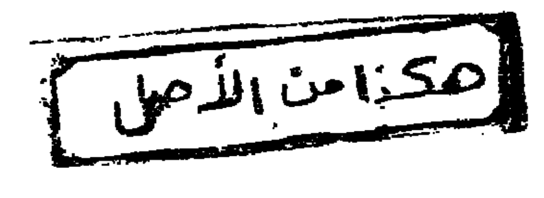
Pour lutter contre le président du Front national, M. Schwartzenberg veut convaincre les habitants des Alpes-Maritimes d'aller voter en leur rappelant *« la tradition de générosité de la France vis-à-vis des étrangers »*.

Selon lui, *« l'arrivée au pouvoir du président du Front national constituerait un marchepied, le département serait déshonoré, les étrangers n'y viendraient plus, et ce serait une perte pour le tourisme »*.

Concernant le financement de sa campagne, il a précisé que celui-ci sera assuré par des prêts bancaires de 70 000 francs contractés par les membres éligibles de sa liste, qui renonceraient pendant sept mois à leurs indemnités.





POLITIQUE

Devant plusieurs milliers d'élus locaux

M. Chirac prône l'union et M. Giscard d'Estaing plaide pour l'unité

Les quelque trois mille membres du Mouvement national des élus locaux de l'opposition (MNEL) réunis, samedi 18 janvier, à l'Hôtel de Ville de Paris, se sont mis un peu de baume au cœur. A deux mois des élections régionales et cantonales, ils étaient venus entendre MM. Valéry Giscard d'Estaing et Jacques Chirac, présents à la même tribune. Si l'un et l'autre ont fait des concessions de langage, ils n'en sont pas moins restés sur leurs positions : parti unique pour l'ancien président de la République, primaires pour l'ancien premier ministre.

« Unité, unité, unité », dit l'un. « Union, union, union », répond l'autre. Bien entendu, il n'est pas question d'ouvrir une nouvelle chamaillerie sur les mots. *« Je vous le dis franchement, nous n'allons pas nous quereller sur l'unité, car ce serait alors le bouquet »*, s'est exclamé le président de l'UDF devant les représentants du MNEL qui assistaient, samedi 18 janvier à Paris, à leur seizième journée nationale (*le Monde* daté 19-20 janvier). M. Giscard d'Estaing répondait ainsi au président du RPR qui, quelques instants avant, avait remarqué : *« Oui, l'union a progressé. Reconnaissons loyalement que chacun a sa part dans ce progrès. Chacun a su privilégier l'intérêt général sur les intérêts partisans. »*

Avant d'aborder ce qui les sépare encore sur la méthode – parti unique d'où sortira un candidat unique, ou bien candidat unique (élu), qui recomposera une formation commune autour de lui, MM. Chirac et Giscard d'Estaing ont évoqué ce qui les rassemble. S'adressant à des élus locaux, ils ne pouvaient pas ignorer la décentralisation. *« L'efficacité, c'est d'aller plus loin »*, a affirmé le premier, et c'est *« une réussite »*. *« Elle doit être poursuivie »*, a confirmé le second. Les deux hommes se sont prononcés pour une extension des compétences et des responsabilités des régions et des départements dans les domaines de l'éducation, de l'apprentissage et de la formation, de la protection de l'environnement et de la culture. Tout deux sont d'accord pour, comme le déclare M. Giscard d'Estaing, *« débrouiller l'écheveau incompréhensible de la fiscalité locale »*.

A cet accord sur la décentralisation et ses conséquences, les deux dirigeants de l'opposition ajoutent un constat commun : *« La gestion socialiste, c'est l'échec »*, dit M. Giscard d'Estaing. *« A l'échec économique et social, les socialistes ajoutent la faillite morale »*, ajoute M. Chirac. Passé cette double convergence d'analyse, chacun reprend son discours, en espérant qu'il finira bien par l'emporter, soit à l'usure, soit sous la contrainte des faits. Rendant un hommage appuyé à M. Charles Pasqua, qui *« a pris publiquement la position courageuse et remarquée que vous savez »*, l'ancien chef de l'Etat pense que le moment est venu de passer de l'union à l'unité, loin de la querelle sémantique ! L'ancien premier ministre pense, lui, qu'au lendemain des régionales le comité d'organisation des primaires devra « plancher » sur la désignation d'un candidat unique. Et M. Chirac se dit *« prêt à examiner tous les amendements au projet, y compris un amendement qui consisterait à donner une part prépondérante aux élus »*. A la tribune, M. Pasqua ne donne pas l'impression de souscrire à cette suggestion.

Il est vrai que, dans ce jeu du chat et de la souris, l'ancien ministre de l'intérieur interprète une partition qui déroute quelques uns de ses « compagnons » de parti. Face à une assemblée qui mêle des élus RPR et UDF, le « virtuel » successeur de M. Alain Poher à la présidence du Sénat ne peut pas être insensible à la remarque de M. Giscard d'Estaing, selon lequel ces deux partis se trouvent *« dans une situation voisine de celle de M. Jourdain dans la pièce de Molière »*. Si le discours de M. Pasqua évoque plus, sur le Front national, celui de M. Chirac que celui de M. Giscard d'Estaing – l'ancien président de la République est d'un silence assourdissant, – il n'en demeure pas moins que le président du conseil général des Hauts-de-Seine prend des accents giscardiens pour aborder les relations entre le RPR et l'UDF. A l'instar du président du conseil régional d'Auvergne, il assure que *« l'union est chose faite »* chez les élus locaux et il exprime sa certitude que *« au lendemain des élections régionales et cantonales, cette union sera chose faite, pour nous aussi »*. Il regrette que les *« décrets d'application »* de l'accord liant le RPR et l'UDF *« tardent à venir »* et il souhaite que le système des primaires soit opérationnel *« au début de l'automne prochain »*. Comme M. Chirac ! Peut-on faire plus consensuel et plus sage ?

Tendances, fédération, confédération ? M. Giscard d'Estaing s'interroge déjà sur la forme d'organisation du parti unique. Il fixe même la date du 4 avril pour une réunion, en présence de ses amis, présidents de conseil régional et général, pour mettre sur pieds *« une opposition sans frontières »*. Notant, pour sa part, que son partenaire est *« tout à fait d'accord »* sur la procédure qu'il propose, M. Chirac, lui, préconise de rester dans l'épure d'origine, en réunissant le comité d'organisation des primaires, au même moment, en présence des deux prétendants suprêmes. La perte du pouvoir en 1981 et l'insuccès dans sa reconquête en 1988 en raison de la « guerre des chefs » ne sont pas une garantie de victoire pour 1995. Il est vrai que la pression de M. Jean-Marie Le Pen sur l'édifice de la droite ne sera pas pour rien dans le déroulement des opérations.

OLIVIER BIFFAUD

Les « bons mots » de M. de Villiers

Les mauvais comptes de la politique font les bons comptes de M. le vicomte ! Depuis plus d'un an maintenant, les « affaires » font l'affaire de M. Philippe de Villiers. Materné par Mme Alice Saunier-Seïté, la présidente du Mouvement national des élus locaux (MNEL), le député de la Vendée a pu présenter samedi, devant une salle évidemment ravie, quelques échantillons choisis de son fonds de commerce de l'indignation. *« On gouverne mieux les hommes par leurs vices que par leurs vertus »*, disait Bonaparte. M. de Villiers, valeur sûre du *Figaro-Magazine*, pourrait bien ressembler à un Jean-Marie Le Pen en culottes courtes : les bons mots lui tiennent lieu d'arguments ; il entonne lui aussi l'air du *« tous pourris »*, numéro un au « Top 50 » de la démagogie, sans jamais attenter un tant soit peu à l'honneur du Front national ; il ne parle plus que de *« redressement national »* ; il ne recule, enfin, devant aucune bassesse.

Exemple ? Au cours de sa campagne législative de décembre 1983 dans le Morbihan, M. Le Pen comparait déjà Mme Huguette Bouchardeau *« à une véritable pollution de l'œil »*. Evoquant samedi la succession de M. Fabius à la présidence de l'Assemblée nationale, M. de Villiers s'est ému du *« choix pathétique entre deux personnages charismatiques de la République socialiste : M. Emmanuelli, trésorier du PS, personnage éminent qui est à la vertu civique ce que Mme Bouchardeau est aux nymphes, aux grâces de Botticelli »*.

A part M. Giscard d'Estaing, qui, jusqu'à maintenant, n'a jamais rien trouvé à y redire, l'agitation contrôlée de M. de Villiers commence à agacer, voire à embarrasser dans l'opposition. Lui succédant samedi à la tribune, M. Longuet s'est emporté contre tous ceux qui crachent sur la politique. *« Ras-le-bol*, confiait aussi M. Chirac samedi, *de ceux qui participent à l'autoflagellation des hommes politiques ! La plupart sont non seulement honnêtes, mais profondément dévoués, voilà la vérité ! »* M. Barre, au « Grand Jury RTL-*le Monde* », s'est également indigné de ceux qui, *« pour un petit succès d'originalité, voire de popularité »*, font des affaires *« des arguments de tréteaux »*.

M. de Villiers est toujours membre du PR et du groupe parlementaire UDF. M. Léotard nous confiait récemment sa conviction que son ancien secrétaire d'Etat à la culture se prépare à capter, un jour, l'héritage de M. Le Pen. Il est, dès lors, des silences qui peuvent vite devenir complices.

DANIEL CARTON

□ **Aube : le général Copel se présente aux cantonales.** – Le général Etienne Copel, proche du CDS, ancien sous-chef de l'état-major de l'armée de l'air, a annoncé, vendredi 17 janvier, sa candidature dans le canton de Troyes-III (Aube), détenu par M. Jacques Delhalle (RPR), conseiller général depuis 1973 et ancien député. Dans un entretien publié par le quotidien *l'Est éclair*, le général Copel, qui a quitté l'armée de l'air en 1984, affirme : *« Je travaillerai dans mon canton comme dans une base aérienne. Et une base aérienne, cela va du ramassage des poubelles au décollage des avions ! »*

□ **Haute-Garonne : M. Jospin sera « pleinement disponible » pour la région.** – M. Lionel Jospin, qui présentait samedi 18 janvier la liste PS-MRG qu'il conduit pour les élections régionales en Haute-Garonne, a affirmé que, s'il est élu à la présidence du conseil régional de Midi-Pyrénées, il sera *« pleinement disponible pour cette mission »*. Le ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, a ainsi voulu rassurer ceux qui peuvent encore douter de son enracinement régional en évoquant l'hypothèse de son départ du gouvernement. M. Jospin s'est, d'autre part, gaussé du président sortant, M. Marc Censi (UDF-PR), *« qui a besoin de se nicher sous l'aile de M. Dominique Baudis »*, maire de Toulouse et président exécutif du CDS. Il a ajouté qu'un président de région *« doit s'assumer seul, et qu'on ne peut laisser la plus grande région de France à un homme qui n'est pas reconnu au plan national ou européen »*. – *(Corresp.)*

Quatre élections cantonales...

AISNE : canton du Nouvion-en-Thiérache (2e tour).

Inscr., 5047 ; vot., 3510 ; abst., 30,45 % ; suffr. expr., 3 266. M. Guy Vérin, UDF, cons. mun. du Nouvion-en-Thiérache, 1 794 voix (54,92 %), ÉLU ; Mme Yvette Dumant, PS, 1 472 (45,07 %).

[C'est un UDF qui succède à Jean Duroisel (RPR), récemment décédé. Par rapport au scrutin de 1985, l'écart entre les deux candidats restant en lice au second tour diminue : il était de 744 suffrages en 1985, il est cette fois de 322, la candidate du PS progressant de près de 5 points de pourcentage. Pour ce second tour, M. Vérin bénéficiait du soutien de M. Kuc, div. d., tandis que M. Péronne, sans étiquette, et M. Ometak, Verts, ne donnaient pas de consigne de vote.

Au premier tour, les résultats étaient les suivants : inscr., 5055 ; vot., 3225 ; abst., 36,20 % ; suffr. expr., 3 064. M. Vérin, UDF, 1 248 (40,73 %) ; Mme Dumant, PS, 894 (29,17 %) ; MM. Bernard Ometak, Verts, 295 (9,62 %) ; Claude Péronne, div., 246 (8,02 %) ; Stephan Kuc, div. d., 202 (6,59 %) ; Jean-Marie Colinet, PC, 179 (5,84 %).

En 1985, Jean Duroisel avait été réélu au second tour avec 2 341 voix (59,44 %) contre 1 597 (40,55 %) à Mme Dumant sur 3 938 suffrages exprimés, 4093 votants (soit 21,55 % d'abstention) et 5218 inscrits.]

ISÈRE : canton de La Verpillière (1er tour).

Inscr., 8 799 ; vot., 3 567 ; abst., 59,46 % ; suffr. expr., 3 441. MM. Achille Paoli, RPR, m. de La Verpillière, 692 voix (20,11 %) ; Patrick Ancel, PS, 638 (18,54 %) ; Roger Maréchal, div. d., 585 (17 %) ; Eric Brunot, FN, 578 (16,79 %) ; Jean-Claude Cano, PC, 333 (9,67 %) ; Pierre Gailleton, Verts, 316 (9,18 %) ; Claude Berenguer, Nouvelle Gauche, 299 (8,68 %). *Il y a ballottage.*

[A la suite du décès de Maurice Ancel (PS), élu depuis 1979, son fils Patrick a été investi par le PS malgré l'opposition d'une partie des militants. Avec 18,54 % des voix, il réalise un score nettement inférieur à celui de son père (35,38 %). Le PS n'est pas le seul à régresser, c'est aussi le cas du RPR, des écologistes, et du PC. Le FN, bien que son candidat obtienne 126 voix de moins qu'en 1985, gagne 3,32 points de pourcentage.

Ce scrutin constituait un premier test électoral pour la Nouvelle Gauche, alliée de M. Alain Carignon (en congé du RPR) au conseil général qu'il préside. Créé en 1987, ce groupe a accueilli successivement un ancien élu communiste exclu de son parti, puis six conseillers généraux PS ou apparentés, dont M. Haroun Tazieff. Son candidat, M. Berenguer, arrive en dernière position de cette partielle. La Nouvelle Gauche, qualifiée de « Nouvelle Droite » par M. Louis Mermaz, maire de Vienne et ministre de l'agriculture, chef de file des socialistes isérois, présentera des listes aux élections régionales notamment dans l'Isère et dans le Rhône, où elles seront dirigées respectivement par M. Tazieff, ancien secrétaire d'Etat aux risques majeurs dans le gouvernement de M. Laurent Fabius, et par M. André Vianès, qui présidait jusqu'à ces toutes dernières semaines le groupe PS, MRG et apparentés au conseil régional Rhône-Alpes.

En 1985, Maurice Ancel avait été réélu au second tour, avec 2 882 voix (55,25 %) contre 2 334 (44,74 %) à M. Paoli, RPR, sur 8 061 inscrits, 5 438 votants (soit 32,53 % d'abstention) et 5 216 suffrages exprimés. Au premier tour, les résultats avaient été les suivants : inscr., 8061 ; vot., 5 372 ; abst., 33,35 % ; suffr. expr., 5 223 ; Maurice Ancel, 1 848 voix (35,38 %) ; MM. Paoli, 1 267 (24,25 %) ; Maurice Bacconnier, PC, 782 (14,97 %) ; Georges Girard, FN, 704 (13,47 %) ; Pierre Gailleton, écol., 622 (11,90 %).]

JURA : canton de Lons-le-Saunier-Sud (1er tour).

Inscr., 9 656 ; vot., 4 188 ; abst., 56,62 % ; suffr. expr., 4 019. MM. Pierre Bénichou, UDF-rad., premier adj. au m. de Lons-le-Saunier, 993 voix (24,70 %) ; Roger Touvet, PS, 885 (22,02 %) ; Jacques Lançon, écol., cons. mun., 602 (14,97 %) ; Gilles Moriconi, FN, cons. rég., 561 (13,95 %) ; Laurent Meyer, div. d. (ex-UDF-PR), adj. au m., 548 (13,63 %) ; Robert Boyer, PC, cons. mun., cons. rég., 430 (10,69 %). *Il y a ballottage.*

[Le PS et dans une moindre mesure le PC régressent par rapport au scrutin de 1988. Le PS, qui était alors représenté par Serge Elvézi, récemment décédé, perd 16,3 points de pourcentage et 698 suffrages (soit plus de 40 % de son électorat) ; le PC perd 102 suffrages et 2,19 points. En revanche, la droite, qui cette fois était représentée par deux candidats, progresse de 11,2 points et gagne 420 suffrages. Les scores de M. Lançon pour les écologistes et de M. Moriconi pour l'extrême droite sont aussi en hausse : + 151 voix et + 4,04 points pour le premier, + 118 voix et + 3,23 points pour le second.

Serge Elvézi avait été réélu au second tour de 1988 avec 2 528 voix (58,88 %) contre 1 765 (41,11 %) à M. Laurent Meyer, UDF-PR, sur 9763 inscrits, 4507 votants (soit 53,83 % d'abstention) et 4293 suffrages exprimés. Au premier tour, les résultats avaient été les suivants : inscr., 9766 ; vot., 4 225 ; abst., 56,73 % ; suffr. expr., 4130 ; Serge Elvézi, 1 583 voix (38,32 %) ; MM. Laurent Meyer, UDF-PR, 1 121 (27,14 %) ; Robert Boyer, PC, 532 (12,88 %) ; Jacques Lançon, Ecol., 451 (10,92 %) ; Gilles Moriconi, FN, 443 (10,72 %).]

HAUTE-SAVOIE : canton d'Alby-sur-Chéran (1er tour).

Inscr., 5284 ; vot., 2 755 ; abst., 47,86 % ; suffr. expr., 2 689. MM. Fernand Peilloux, div., m. d'Héry-sur-Alby, 650 voix (24,17 %) ; Jean-Denis Roche, UDF-PR, cons. mun. d'Annecy, 565 (21,01 %) ; Robert Cochet, div. d., 446 (16,58 %) ; Michel Charles, PC, 357 (13,27 %) ; Jean-Louis Hainoz, en congé du RPR, 205 (7,62 %) ; Raymond Forget, Verts, 198 (7,36 %) ; Pierre Comet, FN, 175 (6,50 %) ; Patrick Boulland, div. g., 93 (3,45 %). *Il y a ballottage.*

[Il s'agit de remplacer Pierre Paillet, UDF-CDS, maire du chef-lieu, conseiller général depuis 1973, décédé le 16 novembre dernier. En 1985, alors qu'il n'y avait que quatre candidats, dont un socialiste, la surprise avait été provoquée par l'arrivée en deuxième position du représentant communiste, qui perd cette fois 2,43 points de pourcentage. Quant au FN, il recule de 2,76 points et est devancé par le candidat des Verts, absents en 1985.

Pierre Paillet avait été réélu au premier tour de mars 1985 avec 1 834 voix (57,96 %), contre 540 (17,06 %) à M. Michel Charles, PC, 497 (15,70 %) à M. Charles Trémouilhac, PS, et 293 (9,26 %) à M. Robert Comoz, FN. Il y avait eu 3 164 suffrages exprimés, 3 294 votants (soit 32,31 % d'abstention) sur 4867 inscrits.]

...et une municipale

VAL-D'OISE : Pierrelaye (1er tour).

Inscr., 3 563 ; vot., 2 424 ; abst., 31,96 % ; suffr. expr., 2 340. Liste du PC, conduite par M. Michel Vallade, m. s., 1 342 voix (57,35 %), 23 ÉLUS (20 PC et 3 div. g.) ; liste d'union de l'opposition, conduite par M. Claude Bodin (UDF-PR), adj. au m. de Franconville, 670 (28,63 %), 4 ÉLUS (2 UDF-PR et 2 div. d.) ; liste du PS, conduite par M. Jean-Claude Szaleniec, adj. au m. s., 339 (14,48 %), 2 ÉLUS (2 PS).

[Ce scrutin était rendu nécessaire après la démission, en sept mois, de 12 des 29 conseillers municipaux, dont 8 socialistes, qui reprochaient au maire sortant communiste, M. Michel Vallade, un manque de concertation. Ce dernier, dont c'était le troisième mandat, l'emporte dès le premier tour. Cette élection apparaît comme un vote sanction pour les socialistes locaux, qui ont voulu un peu trop rapidement peut-être récupérer à leur profit le déclin des partis communistes de l'Est.

En 1989, les résultats avaient été les suivants : inscr., 3 598 ; vot., 2 540 ; abst., 29,40 % ; suffr. expr., 2 408 ; liste d'union de la gauche conduite par M. Vallade, PC, 1 701 voix (70,63 %), 25 élus (14 PC, 9 PS et 2 div. g.) ; liste d'union de la droite conduite par M. Didier Lenormand, UDF, 707 (29,36 %), 4 élus (2 UDF, 1 RPR et 1 div. d.).]

Dénonçant la politique de l'Etat à l'égard de la langue corse

Le FLNC « historique » revendique un double attentat commis à Rennes

Deux charges explosives ont sérieusement endommagé, dimanche 19 janvier, la maison des examens et le centre régional de documentation pédagogique de Rennes. Le double attentat a été revendiqué, dans la matinée, à Bastia. Dans un communiqué signé par le FLNC-canal historique et authentifié par le service régional de police judiciaire de Rennes, les clandestins expliquent que l'opération avait pour but de dénoncer la politique de l'Etat à propos de la langue corse : *« Il ne s'agit plus d'en rester à de simples avertissements. L'officialisation de notre langue et les mesures pratiques visant à son emploi doivent intervenir sans attendre. »*

L'organisation justifie le choix de Rennes par le fait que *« l'actuel recteur de la Corse avait fait précédemment ses preuves en tant que président de l'université, en faisant chuter délibérément le nombre des étudiants suivant les cours de langue bretonne »*. Son *« glorieux passé en faisait donc un pion idéal de l'éducation française en Corse »*.

M. Jean-François Botrel, ancien président de l'université de Rennes-II et actuel recteur de la Corse, s'est déclaré consterné. Tout en condamnant les attentats, il a tenu à préciser le sens de sa politique : *« L'action que je mène au bénéfice de la langue et culture corses est celle du ministre de l'éducation nationale. Il faut savoir qu'aujourd'hui 42 % des instituteurs donnent un enseignement de langue et culture corses à environ la moitié de la population scolaire. On a observé depuis 1982 une forte progression de cette matière dans l'enseignement du second degré puisque l'on est passé de mille cinq cents élèves à plus de cinq mille aujourd'hui. L'offre est garantie dans tous les établissements. Nous avons un plan de formation à travers le CAPES qui a permis l'an dernier de recruter quatorze professeurs certifiés. Cette année cet effort sera reconduit. »*

A Rennes, la Fédération de l'éducation nationale a condamné l'attentat, en assurant de sa solidarité les personnels *« dont l'outil de travail est ainsi stupidement dégradé et qui vont devoir accomplir leur mission dans des conditions encore plus difficiles qu'à l'ordinaire »*. L'attentat de Rennes est le quatrième perpétré par le FLNC-canal historique *« dans le cadre du combat du peuple corse pour la reconquête de sa culture et de sa langue »*. En septembre dernier, les rectorats de Versailles (Yvelines) et de Créteil (Val-de-Marne) avaient été visés par des attentats à l'explosif ; quelques semaines auparavant un bâtiment du ministère de l'Education nationale, situé à Paris, dans le 9e arrondissement, avait été la cible des plastiqueurs.

(Avec le concours de nos correspondants à Bastia et à Rennes.)

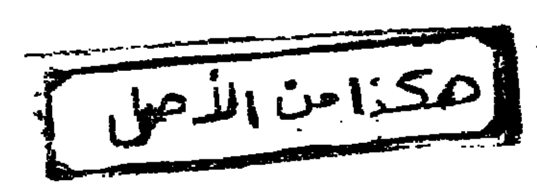
La succession de M. Laurent Fabius

M. Chaban-Delmas (RPR) est candidat à la présidence de l'Assemblée nationale

M. Jacques Chaban-Delmas, député (RPR) de Gironde et maire de Bordeaux, a décidé d'être candidat à la présidence de l'Assemblée nationale, mercredi 22 janvier, pour succéder à M. Laurent Fabius, élu premier secrétaire du PS. A Bordeaux, le 17 janvier, au cours de la cérémonie des vœux à l'hôtel de ville, M. Chaban-Delmas avait assuré : *« D'une part, je vais à une défaite certaine : les cartes sont distribuées et je ne vois pas ce qui pourrait empêcher Henri Emmanuelli de devenir président de l'Assemblée nationale. D'autre part, si je maintiens une position de refus, je passerai pour l'homme qui se sera dérobé à l'accomplissement d'un devoir impérieux d'union. »* Le maire de Bordeaux, qui estimait être le seul candidat capable de *« fédérer toute l'opposition »*, indiquait que, au cours de la réunion de l'intergroupe parlementaire UDF-RPR, le 16 janvier, il avait d'abord soutenu l'idée de ne pas présenter de candidat à la présidence de l'Assemblée nationale, *« mais nous n'étions que six ou sept sur cent cinquante*, a-t-il précisé, *si bien que j'ai retiré ma proposition ; j'ai alors fait l'objet d'un siège de plus en plus précis de la part de mes amis »*.

Dans *le Journal du Dimanche* du 19 janvier, M. Chaban-Delmas affirme que *« si cette demande* [lui] *est réitérée »*, au cours d'une nouvelle réunion de l'intergroupe, prévue pour le 21 janvier, *« il* [lui] *sera difficile de l'esquiver »*. *« Si je suis présent*, dit-il, *c'est pour rendre un échec, mathématiquement certain, aussi honorable que possible. » « Ma candidature exprime, au-delà de l'union de l'opposition, la volonté d'un nouvel équilibre des pouvoirs en faveur du Parlement et d'une nouvelle exigence morale dans l'ensemble de la vie politique du pays »*, conclut l'ancien premier ministre.

M. Chaban-Delmas a déjà présidé l'Assemblée nationale de 1958 à 1969, puis de 1978 à 1981, et enfin de 1986 à 1988, soit pendant un total de seize années.



ÉDUCATION

Publiés au « Journal officiel »

Les textes sur la réforme des lycées ne lèvent pas toutes les incertitudes

Le ministère de l'éducation nationale a publié, au *Journal officiel* du dimanche 19 janvier, les textes sur la réforme des lycées préparée depuis un an. Cette rénovation des filières et de l'organisation pédagogique doit être mise en place, pour la classe de seconde, dès la rentrée prochaine.

La réforme du lycée a été présentée dans ses grandes lignes par M. Lionel Jospin lors du conseil des ministres du 25 juin dernier (*le Monde* du 26 juin 1991). Elle a fait l'objet, depuis, de négociations serrées avec les syndicats d'enseignants et notamment le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES), majoritaire dans les lycées. Principales pommes de discorde : l'introduction dans l'emploi du temps des élèves, dès la classe de seconde, de modules de soutien ou d'approfondissement, la diminution du nombre d'options laissées au choix de l'élève en seconde, enfin l'allègement des horaires et des programmes.

Les textes qui paraissent aujourd'hui sont incomplets puisque ne figurent pas, notamment, les horaires pour chaque discipline et leur répartition entre disciplines obligatoires et optionnelles qui seront publiés jeudi 23 janvier au *Bulletin officiel*. Or, c'est sur ce point que le SNES a, avec succès, livré bataille. Les deux idées-clés de la réforme étaient de recréer un véritable cycle de détermination en seconde et de donner une meilleure place aux enseignements technologiques.

Modules et ateliers de pratique

D'où la proposition d'élargir le tronc commun, de limiter à deux le nombre d'options et de permettre l'accès de tout élève de seconde à toute série de première quelles que soient les options suivies. Or, le SNES, comme il s'en est félicité dans un communiqué diffusé le 15 janvier, a *«réussi à faire modifier en partie le projet initial en obtenant la réintroduction de l'option «technique des systèmes automatisés»*. Ce qui équivaut, peu ou prou, à reconstruire une seconde technologique sur le modèle actuel.

Les textes publiés dimanche 19 janvier indiquent donc que, à partir de la rentrée 1992 pour la seconde, 1993 pour la première, 1994 pour la terminale, troies voies de formation sont organisées dans les lycées : la voie générale, la voie technologique et la voie professionnelle. Les séries de première sont plus larges, moins hiérarchisées, et il n'existe plus qu'une seule série littéraire (au lieu de trois) et une seule série scientifique (au lieu de deux).

En ce qui concerne l'organisation de la classe de seconde, elle comprend des enseignements communs, des matières optionnelles, et des *«ateliers de pratique»*. Le programme et les horaires des enseignements communs sont identiques pour tous les élèves, quelle que soit la série à laquelle ils se destinent. Les élèves suivent en outre un *«enseignement modulaire»* de trois heures dans les quatre disciplines suivantes : français, maths, première langue vivante et histoire-géographie. Ces trois heures sont réparties à part égale entre ces disciplines mais peuvent faire l'objet d'une répartition non uniforme sur l'année scolaire. A cet horaire correspond une dotation horaire de six heures pour les professeurs qui devrait permettre une organisation de ces modules en demi-groupes.

Les syndicats d'enseignants ont également beaucoup bataillé sur la question des modules, le SNES poussant dans le sens d'une répartition égale de l'horaire entre les différentes disciplines – ce qui a finalement été adopté –, le SGEN-CFDT défendant l'idée de modules permettant un enseignement individualisé et prônant la plus grande souplesse possible dans la répartition des horaires.

En plus des enseignements communs, chaque élève suivra deux matières optionnelles. *« Aucune option n'est imposée pour l'accès à une série ou spécialité de première »*, précise l'arrêté. Des *«aménagements»* seront prévus à cet effet.

C'est sans doute le point essentiel sur lequel la réforme entreprise réussira ou échouera à assouplir le système actuel, à faire en sorte que l'orientation des élèves ne soit pas figée, dès la classe de seconde, par le choix des options. L'autre inconnue, c'est, bien sûr, le travail sur les contenus d'enseignement, donc l'aménagement et la réforme des programmes. Or, le ministre de l'éducation nationale, bien qu'il ait mis l'accent dès son arrivée rue de Grenelle sur la nécessité de commencer par là, ne propose pour l'instant qu'une réforme de structures. La rénovation des programmes, promise par le ministre dès 1988, reste donc à faire.

CHRISTINE GARIN

Le projet de rénovation des enseignements supérieurs

Le ministère s'efforce de désamorcer les critiques des universitaires

Pour désamorcer la grogne déclenchée dans la communauté universitaire par son projet de rénovation des enseignements supérieurs, le ministère de l'éducation nationale est prêt à modifier ses textes et à assouplir le calendrier d'application.

Engagé, lundi 13 janvier, par le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER) (*le Monde* du 14 janvier), l'examen de la réforme des formations universitaires devait reprendre lundi 20 janvier. Le ministère devait y présenter un nouveau projet d'arrêté sur les premiers cycles, tenant compte des critiques ou des réserves formulées par plusieurs organisations d'enseignants ou d'étudiants.

Ce nouveau texte comporte des concessions. Ainsi, le volume horaire maximum des enseignements de DEUG (diplôme d'études universitaires générales) serait relevé à mille heures au lieu des neuf cents prévues initialement. De même, disparaît l'obligation faite à chaque DEUG de compter au moins cent étudiants. En revanche, le nouveau texte réintroduit le principe de deux sessions annuelles d'examen et gomme plusieurs dispositions qui avaient fortement irrité les universitaires : le principe selon lequel aucune note n'est éliminatoire voit son champ d'application sérieusement restreint. Les possibilités de recours offertes aux étudiants contre les décisions des jurys d'examen sont limitées, ainsi que les procédures d'évaluation des enseignants par les étudiants.

Mais c'est surtout sur le calendrier d'application que le ministère a lâché du lest. Il n'est plus question désormais d'une mise en place de la réforme de façon systématique dès la prochaine rentrée. L'application serait modulée en fonction des contrats quadriennaux mis en œuvre depuis deux ans entre l'Etat et les universités. Celles qui ont déjà signé leur contrat attendraient l'évaluation à mi-parcours pour modifier leur dispositif pédagogique. Pour les premières signataires (les universités de l'Ouest et du Nord), cela signifierait une mise en œuvre de la réforme dès la rentrée 1992. Pour la deuxième vague d'universités contractualisées (celles de l'Est et du Sud), la mise en œuvre serait reportée à la rentrée 1993. Enfin, pour les universités qui n'ont pas encore signé leur contrat (celles d'Ile-de-France), la réforme pourrait être introduite progressivement sur les rentrées 1992 et 1993.

Dialogue de sourds

Le ministère semble avoir pris conscience qu'à vouloir brusquer les choses, il risque de braquer la communauté universitaire. M. Daniel Bloch, directeur de l'enseignement supérieur au ministère de l'éducation nationale, a pu le mesurer, samedi 18 janvier, en allant plaider la réforme devant une assemblée générale de l'association Promosciences, qui avait réuni, à Paris, plus de deux cents universitaires venus de trente-cinq universités. Entre ces responsables universitaires, qui ont été à l'origine des efforts de rénovation des premiers cycles depuis 1984, et le responsable du ministère, le débat a souvent tourné au dialogue de sourds .

«Notre objectif est de poursuivre la rénovation et de nous appuyer sur les efforts déjà entrepris», affirmait M. Bloch. *«Pourquoi nous imposer brutalement, à la hussarde, une réforme trop rigide et inapplicable sur bien des points?»*, répondait la salle. Le directeur de l'enseignement supérieur a multiplié les ouvertures, annonçant qu'une journée de concertation était prévue avec les présidents d'université le 30 janvier, que la consultation du CNESER pourrait se prolonger durant «les prochaines semaines» et que les responsables du ministère feraient la tournée générale des universités pour négocier localement les conditions de «mise en place progressive» de la réforme.

Cela n'a pas empêché les universitaires présents d'adopter une motion sans ambiguïté. Tout en affirmant qu'ils *«partagent un certain nombre des objectifs pédagogiques avancés par les textes ministériels, ils refusent catégoriquement et ne pourraient en aucun cas appliquer à la rentrée 1992 la réforme que le ministère voudrait imposer de façon uniforme et sans consultation réelle des intéressés»*.

GÉRARD COURTOIS

ENVIRONNEMENT

□ **La chaudière des tours de la Défense est illégale.** – La chaudière à charbon qui, depuis 1987, fournit chauffage, climatisation et eau chaude aux tours de la Défense n'a jamais été autorisée à fonctionner. Cette centrale, appartenant à une filiale des Charbonnages de France, possède une puissance de 86 mégawatts et envoie, chaque année, dans l'atmosphère parisienne 1 000 tonnes de soufre, 200 tonnes de chlore et 500 tonnes d'oxyde d'azote. N'étant pas équipée d'un dispositif de désulfuration, elle n'a reçu, indique le ministère de l'environnement, ni l'agrément du service des installations classées, ni l'autorisation du préfet des Hauts-de-Seine.

JUSTICE

L'affaire des comptes de l'OM

M. Gaudino rappelle sa «responsabilité» au procureur de la République de Marseille

L'ex-inspecteur Antoine Gaudino, candidat aux élections régionales dans la région PACA à la tête de ses propres listes, a adressé, lundi 20 janvier, une « lettre ouverte » au procureur de la République de Marseille, M. Olivier Dropet, dans laquelle il lui rappelle, notamment, sa *«responsabilité personnelle»* dans l'affaire des comptes du club de football de première division Olympique de Marseille (OM).

MARSEILLE

de notre correspondant régional

M. Gaudino avait été autorisé, le 12 décembre, par une décision du tribunal administratif de Marseille, à agir, en sa qualité de contribuable, en lieu et place de la municipalité, qui avait précédemment, refusé de le faire (*le Monde* du 20 décembre). Le 30 décembre, il avait déposé une plainte avec constitution de partie civile auprès de M. Jean-Pierre Zanotto, premier juge d'instruction, pour faux et usage de faux en écriture privée et abus de confiance à l'encontre de M. Bernard Tapie, président de l'OM, député (non inscrit) des Bouches-du-Rhône, et *« tous autres »*. *«Pourtant,* écrit-il, dans une lettre ouverte au procureur de la République de Marseille, *vingt jours après la mise en mouvement de l'action publique, nous attendons toujours vos réquisitions qui permettraient à un juge d'instruction de démarrer l'information»*.

M. Gaudino se réfère, ensuite, à trois rapports successifs transmis par le parquet de Marseille à la chancellerie. Le 4 juillet 1991, M. Dropet avait notamment fait savoir au ministre de la justice, M. Henri Nallet, que l'enquête préliminaire de police, ordonnée, le 19 novembre 1990, par le parquet de Marseille, pouvait *«être considérée comme terminée»*. Il émettait l'intention, *« sauf instructions écrites contraires »*, de requérir l'ouverture d'une information judiciaire des chefs de faux, usage de faux et abus de confiance. M. Michel Hidalgo, signataire des contrats de prêts aux joueurs Alain Giresse et Philippe Vercruysse, et M. Bernard Tapie, signataire d'un contrat de prêt au joueur allemand Karl Heinz Foster, auraient alors été susceptibles d'inculpation.

Coup de semonce

Par ailleurs, le 3 janvier dernier, il a estimé que la plainte de M. Gaudino n'était pas recevable pour les délits de faux et d'abus de confiance, dont la ville de Marseille n'avait pas eu à souffrir. *«Il me paraît indispensable,* concluait-il toutefois, *d'ouvrir une information du chef d'usage de faux»*. L'ex-inspecteur marseillais a soutenu, en effet, que les bilans présentés à la ville par l'OM à l'appui de ses demandes de subvention étaient *«faux»* puisque les prêts fictifs consentis par le club à certains joueurs *«sont inscrits à l'actif alors qu'il s'agit de compléments de salaires déguisés, et donc de charges»*.

«Ce sont donc les instructions que vous avez reçues de la chancellerie qui s'opposeraient à toute poursuite judiciaire contre M. Tapie, relève M. Gaudino dans sa lettre ouverte. *Or la loi reconnait au garde des sceaux le seul droit de donner des instructions pour engager des poursuites, non pour empêcher le procureur de la République de le faire* (...). *Dans ce contexte, la justice ne peut rester muselée face à M. Tapie qui, de surcroît, fin 1990, sur TF 1, s'est, en quelque sorte, «auto-jugé» en affirmant que son affaire était «fiscale» mais pas «pénale»* (...). *Ainsi, il serait devenu possible de se soustraire frauduleusement à l'impôt et de convoiter, sans complexe, la gestion régionale de l'argent de l'impôt... des autres. Les citoyens-contribuables-électeurs ont le droit de savoir à qui ils accordent la confiance qui leur est demandée. » « En tant que magistrat loyal à l'égard des institutions, vous aurez, sans doute à cœur,* conclut M. Gaudino, *de ne pas cautionner la discrimination qui vous est abusivement demandée* (...). *Il y va de la crédibilité de la justice, la même pour tous, mais aussi de l'engagement de votre responsabilité personnelle au regard de la loi* (...). *»*

Cette lettre ouverte n'est, pour l'ex-inspecteur, qu'un premier «coup de semonce». Par l'intermédiaire de ses avocats, M[e] Jean-Claude Richard et M[e] Gilbert Collard, M. Gaudino a fait savoir au procureur de la République de Marseille qu'au cas, où celui-ci refuserait de prendre une décision il lui adresserait, dans un deuxième temps, une sommation interpellative. Suivie, le cas échéant, d'une plainte pour forfaiture...

GUY PORTE

Les suites des perquisitions aux sièges du PS et de la SAGES

M. Van Ruymbeke aurait saisi plusieurs listes d'élus socialistes

L'instruction judiciaire menée par M. Renaud Van Ruymbeke, conseiller à la chambre d'accusation de la cour d'appel de Rennes, devrait connaître prochainement de nouveaux développements avec l'inventaire des documents saisis lors des diverses perquisitions. Ceux-ci ayant été placés sous scellés fermés par le magistrat, leur contenu ne sera connu que lors de leur ouverture qui, légalement, ne peut se faire qu'en présence des inculpés ou des tiers chez qui ont été opérées les saisies. Toutefois, diverses informations laissent déjà entendre que M. Van Ruymbeke aurait saisi, aux sièges parisiens du parti socialiste et de la SAGES, bureau d'études concurrent d'Urba, plusieurs listes d'élus socialistes, parmi lesquels des membres du gouvernement.

Au siège national du PS, selon *le Point* du 18 janvier, le magistrat aurait passé en revue une vingtaine de dossiers oranges marqués «Urba-Gracco», rassemblés à l'occasion de la mise en liquidation judiciaire du bureau d'études socialiste. Il aurait notamment saisi une liste des villes débitrices d'Urba ainsi qu'*« une bande informatique qui renferme les codes secrets des élus détenteurs d'un compte à Urba »*, codes dont le magistrat aurait obtenu la clef.

Au siège de la Société auxiliaire générale d'études et de services (SAGES), M. Van Ruymbeke aurait saisi une liste des élus et dirigeants socialistes ayant eu recours aux services de ce bureau d'études privé dirigé par M. Michel Reyt et totalement indépendant de la trésorerie nationale du PS. Toujours selon l'hebdomadaire, cette liste mentionnerait les noms d'une bonne vingtaine de députés ainsi que de deux secrétaires d'Etat de l'actuel gouvernement. *«Plus grave,* écrit *le Point, car il ne s'agit plus là de financement de campagne, une deuxième liste saisie s'intitulerait «Enrichissement personnel»* et mentionnerait *«des noms connus»*.

La nébuleuse des sociétés animées par M. Reyt semble d'autant plus intéresser le magistrat que la SAGES était bien plus mise à contribution qu'Urba par les socialistes de la Sarthe et du Mans. Ces sociétés, où l'épouse de M. Reyt, Odette, et sa fille Evelyne occupent également des postes de responsabilité, ont un champ d'activité fort varié. Outre la SAGES, qui se définit comme *«intermédiaire de services en tous domaines à l'exception de ceux réglementés par la loi»*, on dénombre également la SAGES-Immobilier, gérée par M[me] Evelyne Reyt, la SAGES-Holding, enregistrée en juin 1991 au greffe de Vannes (Morbihan), et la SAGES-Marine – *«achat, vente, location de bateaux et tous engins maritimes»* – dont le président du conseil d'administration est un ancien contrôleur général de la police judiciaire parisienne, aujourd'hui retraité, M. Serge Devos.

Créée en 1973, la SAGES compte parmi ses administrateurs MM. Marcel Assoun et Jean-Louis Chouard. Les mêmes, aux côtés de M. Michel Reyt, sont associés au sein d'une autre société parisienne, la SA Confluences – *«Toutes études et tous calculs préalables sollicités par toutes administrations publiques, toutes personnes morales ou physiques en vue d'investissements ou d'organisations quelle qu'en soit la nature; import-export de tous produits, tous matériels; holding de participations ; toutes actions de marchands de biens»*. Cette société contrôle également Confluences Europe, immatriculée en juillet 1991, dont le président est M. Pierre Eelsen, ancien PDG d'Air Inter, M. Marcel Assoun étant directeur général. Confluences Europe définit ainsi son activité : *«Assistance à la décision sur les dossiers français et communautaires dans tous les domaines, notamment juridique, économique, politique, social et financier»*.

E. P.

RELIGIONS

Recevant les évêques français de la région Nord

Le pape s'élève contre le racisme

CITÉ DU VATICAN

de notre correspondante

Jean-Paul II, s'adressant, samedi 18 janvier, aux évêques français des onze diocèses de la région Nord en visite *ad limina* au Vatican (*le Monde* du 15 janvier), a sévèrement condamné la tentation raciste à laquelle l'Europe menace, selon lui, de succomber.

«On ne peut accepter que soient ignorés, a affirmé le pape, *les droits fondamentaux de certains, que soit prolongée la séparation de familles et rompue la solidarité avec l'étranger, à qui serait ainsi fermé le chemin de l'espérance.»* Rappelant les positions de l'Eglise favorables au dialogue avec l'islam, il a insisté pour que *«les valeurs spirituelles et morales des musulmans soient mieux connues»*. Il a condamné les discriminations raciales et la tentation du *«rejet»*, que ce soit en France ou dans le reste de l'Europe, et invité les divers gouvernements concernés, ainsi que *«les hommes de bonne volonté»*, à prendre en compte les problèmes des millions de réfugiés qui arrivent des pays de l'Est ou du tiers-monde. Sans jamais évoquer directement la situation en France, Jean-Pau II a cependant fait allusion aux *«craintes nées du nombre considérable de musulmans parmi les immigrés»*. Il devait conclure en encourageant les évêques français à continuer de dénoncer, comme ils l'ont fait *«à juste titre»*, *«les pratiques discriminatoires les plus choquantes dans leur pays»*.

M.-C. D.

□ **Le prochain synode des évêques consacré aux religieux.** – Le Vatican a annoncé, vendredi 17 janvier, la convocation par le pape du prochain synode ordinaire des évêques, prévu en 1994, sur «la vie consacrée et sa mission dans l'Eglise et le monde». Ce sera le neuvième synode ordinaire depuis leur création en 1965. Un synode «spécial» sur l'Afrique doit avoir lieu en 1993. Un autre, consacré au Liban, est en cours de préparation, mais sa date n'a pas encore été fixée.

FAITS DIVERS

Un vice-président de l'Assemblée de Corse est inculpé de coups et blessures

AJACCIO

de notre correspondant

L'un des vice-présidents (div. dr.) de l'Assemblée de Corse, M. Charles Colonna, a été inculpé et écroué, samedi 18 janvier à Ajaccio, pour voies de fait avec arme, coups et blessures volontaires ayant entraîné une interruption de travail temporaire de plus de huit jours, et port d'arme de sixième catégorie.

Deux jours auparavant, dans un salon de coiffure situé sur le port, ayant trouvé l'eau de son shampooing trop chaude, M. Colonna avait été pris d'une violente colère : la jeune shampooineuse avait eu le nez fracturé, le patron du salon une clavicule cassée. Avant de partir, l'élu s'était saisi d'un fusil à canon scié dans sa voiture, et avait tiré un coup de feu contre la vitrine.

Au mois de juin dernier, M. Colonna avait déjà été inculpé de détention et port d'armes de quatrième catégorie. Il avait comparu devant le tribunal de grande instance d'Ajaccio, où le procureur avait réclamé sept mois d'emprisonnement avec sursis, et 5 000 F d'amende. Le jugement doit être rendu le 24 janvier prochain.

PAUL SILVANI

□ **Incidents entre jeunes et policiers à Trappes (Yvelines).** – Deux sections de CRS ont été dépêchées à Trappes (Yvelines) tard dans la soirée du samedi 18 janvier pour disperser plusieurs dizaines de jeunes du quartier des Merisiers, qui assiégeaient le commissariat.

SOCIÉTÉ

IMMIGRATION

L'« amendement Marchand » à nouveau devant les parlementaires

Des demandeurs d'asile contestent la « zone internationale » prévue par le ministère de l'intérieur

Plusieurs affaires judiciaires récentes, opposant en particulier des demandeurs d'asile haïtiens à l'administration française, illustrent l'ambiguïté de la « zone internationale » que le gouvernement souhaite légaliser dans les aéroports parisiens. Cette disposition est prévue dans l'amendement qui doit être examiné, mardi 21 janvier, par la commission mixte paritaire réunissant députés et sénateurs (*le Monde* du 18 janvier).

M. D., chauffeur de « tap tap », le taxi collectif de Port-au-Prince, ne retournera pas en Haïti. La qualité de réfugié politique lui a été reconnue par la France, le 31 décembre dernier, dans un délai record. Quelques jours après le coup d'Etat qui a renversé, en septembre dernier, le Père Aristide, le jeune frère de M. D., qui conduit son taxi, est frappé à mort par des « tontons macoutes » qui refusent de le payer. M. D. ose porter plainte. La même mésaventure lui arrive trois jours plus tard, mais il parvient à s'enfuir. Il décide alors de se réfugier en France, d'où des parents lui envoient l'argent du billet. Arrivé à Roissy, le 4 décembre dernier, par un vol de la Swissair, il se voit passer les menottes à sa descente d'avion et est maintenu deux jours durant dans une salle de l'aéroport.

M. D. ne sait toujours pas qui était l'homme – probablement un agent de l'Office de protection des réfugiés, l'OFPRA – qui lui a suggéré de formuler une demande d'asile. Il est finalement reçu par un policier auquel il demande l'asile en France. Il est ensuite conduit à l'hôtel Arcade, dont deux étages, loués à l'année par le ministère de l'intérieur, sont considérés par la police comme « zone internationale », et où la législation française ne s'applique pas.

« Séquestration arbitraire »

Le prochain avion pour Port-au-Prince quitte Paris quatre jours plus tard, et M. D. n'a toujours pas pu formuler sa demande d'asile sous procès-verbal, seule forme valable. Inquiet, il téléphone à sa famille qui prend contact avec un avocat. Ce n'est qu'après une intervention, auprès du cabinet du ministère de l'intérieur, du GISTI, groupe de juristes militants en faveur des immigrés, que le Haïtien finit par être entendu, le 9 décembre, par un agent de la police de l'air et des frontières qui dresse procès-verbal.

Ce document enregistre la demande d'asile cinq jours après l'arrivée de M. D., mais envisage son « réacheminement » par le prochain avion d'Air-France pour Haïti. Le ministère de l'intérieur, après avis favorable du Quai d'Orsay, admet finalement le chauffeur de taxi sur le territoire le 11 décembre. Le lendemain, soit une semaine après son arrivée à Roissy, M. D. sort libre de l'hôtel *Arcade*.

J. L., un autre Haïtien passé dans la clandestinité après l'arrestation de ses parents, a vécu une aventure comparable à Roissy où il débarque le 6 novembre dernier. La police lui refuse l'entrée sur le territoire et le maintient en « zone internationale » en l'informant qu'il sera mis dans le prochain avion pour Port-au-Prince. Se croyant en possession de tous les papiers nécessaires pour entrer en France, il n'a pas formulé de demande d'asile. Mais un avocat, Mᵉ Christian Bourguet, alerté par sa famille, formalise la demande. L'homme de loi va plus loin : il saisit en référé le tribunal de grande instance de Paris qui, le 22 novembre, rend une ordonnance sans précédent.

Les juges autorisent J. L. à assigner le ministère de l'intérieur pour *« séquestration arbitraire »*, alors même que le ministère, alarmé par le référé, a fini par l'admettre sur le territoire. L'audience, fixée au 26 février prochain, permettra de statuer sur le cas similaire de quatre autres demandeurs d'asile, trois Haïtiens et une Zaïroise, arrivés à Roissy le 19 novembre, dont les avocats, Mᵉˢ Maugendre et Foreman, ont également été autorisés à poursuivre le ministère de l'intérieur.

La crainte de jugements défavorables dans de telles affaires est le principal argument avancé par le ministère de l'intérieur pour justifier son empressement à faire adopter l'amendement légalisant la « zone internationale » sous le nom de « zone de transit ». En effet, le gouvernement estime qu'une décision de justice condamnant le ministère de l'intérieur sonnerait le glas des contrôles aux frontières. Mais les avocats des demandeurs d'asile affirment que la « zone internationale » n'est qu'une fiction policière. Celle-ci aurait été inventée pour empêcher l'application de la loi française qui permet de placer en rétention un étranger non admis sur le territoire, mais oblige la police à saisir un juge au-delà de vingt-quatre heures. La question concerne les 10 000 voyageurs qui, chaque année, sont bloqués à la douane dans les aéroports, faute de papiers en règle.

Moins de 1 % d'entre eux font l'objet d'une mesure légale de rétention administrative, tandis que d'autres séjournent, plus ou moins longuement, dans la fameuse « zone internationale ». Les demandes d'asile formulées dans les aéroports constituent d'ailleurs une part infime du total de celles qui sont enregistrées sur le territoire (869 pour 50 000 demandes en 1991). La majorité des demandeurs à la frontière sont admis sur le territoire, selon les statistiques du ministère de l'intérieur. Celui-ci précise que les soixante demandeurs d'asile haïtiens enregistrés à Roissy depuis le renversement du Père Aristide ont tous été admis sur le territoire. Mais qui sait combien n'ont pu faire authentifier leur demande ?

PHILIPPE BERNARD

REPÈRES

SIDA

L'épiscopat opposé aux préservatifs dans les lycées

La proposition du secrétaire d'Etat aux droits des femmes, Mᵐᵉ Véronique Neiertz, d'installer des distributeurs de préservatifs dans tous les lieux publics, y compris dans les lycées (*le Monde* daté 19-20 janvier), a été vivement critiquée par le porte-parole de l'épiscopat français, le Père Jean-Michel Di Falco, qui a déclaré au *Figaro* du 20 janvier : *« Certes, tout doit être fait pour une information correcte auprès des jeunes. (...) Mais la proposition de Mᵐᵉ Neiertz ne procède pas d'une attitude éducative. La banalisation de l'acte sexuel n'est pas le meilleur chemin, ni pour freiner le développement du sida, ni surtout pour promouvoir la beauté d'un amour fidèle dans une famille. »* En revanche, la Fédération indépendante démocratique lycéenne (FIDL) *« approuve totalement »* cette idée. *« La FIDL rappelle à ceux qui s'opposent à cette proposition que le sida est un vrai danger pour la jeunesse... »*

BANLIEUES

Un « espace alternatif » pour renouer le dialogue

Un collectif, « Intelligences en banlieues », a réuni des jeunes, des travailleurs sociaux et quelques représentants d'institutions les 18 et 19 janvier à Lyon. Composé de plusieurs associations, parmi lesquelles les Jeunes Arabes de Lyon et Banlieues (JALB), le collectif entend renouer le dialogue avec les pouvoirs publics, construire un « espace alternatif » et faire émerger une expression collective des jeunes de banlieues.

Les journées de Lyon ont été conçues comme une préparation aux « Assises nationales des jeunes des banlieues » qui auront lieu les 13 et 14 juin, et au cours desquelles devrait être signée une « convention des jeunes des banlieues ».

DROGUE

Très importante saisie de cocaïne aux Pays-Bas

Sept personnes de nationalités différentes, dont trois Américains du Sud et deux Européens, ont été arrêtées, samedi 18 janvier, à proximité d'Amsterdam, alors qu'elles étaient occupées à déballer 845 kilos de cocaïne. Représentant une valeur d'au moins 250 millions de florins (750 millions de francs), la drogue était dissimulée dans des tonnelets de plomb pesant chacun 2,5 tonnes. Ces « sarcophages », dans chacun desquels étaient dissimulés 27 kilos de cocaïne, auraient été importés de Grèce. C'est la deuxième plus importante saisie de drogue jamais opérée aux Pays-Bas : le record date du 28 février 1990, avec une saisie de 2 658 kilos de cocaïne. – *(Corresp.)*

SCIENCES

La visite de Mᵐᵉ Cresson à Pierrelatte et à Saclay

La France est bien placée dans la bataille de l'uranium enrichi

En se rendant, lundi 20 et mardi 21 janvier, à Grenoble (Isère), Pierrelatte (Drôme) et Saclay (Essonne), le premier ministre, Mᵐᵉ Edith Cresson, témoigne de l'intérêt que le gouvernement porte à deux secteurs stratégiques de l'économie française : celui, chroniquement faible, de l'informatique et de l'industrie des composants électroniques que l'on espère relever grâce à la création récente d'un groupe puissant monté autour de Thomson et de CEA-Industries (*le Monde* du 20 décembre 1991) ; mais aussi celui de l'enrichissement de l'uranium destiné aux centrales nucléaires.

Malgré sa réussite (1), le secteur de l'enrichissement de l'uranium n'est pas aussi prospère qu'il pourrait l'être. La relance de la construction de nouvelles centrales nucléaires dans le monde ne paraît pas être pour demain et, dans ce contexte, le marché est tendu. D'autant que les Etats-Unis, qui avaient un temps délaissé le développement de leurs techniques d'enrichissement, veulent être en mesure, selon le mot de l'ancien secrétaire américain à l'énergie John Herrigton, de *« reprendre le marché aux Français »* et que les Soviétiques, en quête de devises, proposent de l'uranium enrichi à des prix bien inférieurs à ceux du marché.

Dans ces conditions, il faut, pour survivre sur ce marché, évoluer et travailler dès aujourd'hui au développement de techniques modernes d'enrichissement. Des techniques sophistiquées capables de détrôner bientôt les procédés d'enrichissement par diffusion gazeuse utilisés depuis de nombreuses années par Eurodif et les Etats-Unis, mais aussi ceux par ultracentrifugation, que convoitait le président irakien Saddam Hussein pour la mise au point d'un arsenal nucléaire, et que le Japon et Urenco en Europe ont développé à des fins civiles.

Ce nouveau procédé baptisé SILVA (2), sort aujourd'hui des laboratoires. Mariage de la lumière et de la matière, il met en œuvre des phénomènes subtils où les lasers ont la part belle et deviennent capables dans une soupe d'atomes d'uranium de trier, presque un par un, ceux (uranium 235 fissile) qui sont utilisables – mais combien rares, – par les centrales nucléaires, du tout venant (uranium 238) présent en abondance dans le minerai.

La bataille des lasers

Depuis une dizaine d'années, les Etats-Unis ont tout misé sur cette technique dont ils pensent qu'elle est plus efficace, moins gourmande en énergie que tout ce qui existe et susceptible, avançaient-ils en 1985, de faire baisser les coûts du produit fini de moitié. Mieux même, ils ont sauté le pas en juin 1985 en abandonnant, du jour au lendemain, les techniques d'ultracentrifugation dont ils étaient les leaders incontestés et pour lequels ils avaient déjà dépensé trois milliards de dollars. C'est dire les enjeux de cette course à l'enrichissement de l'uranium dont les effets n'apparaîtront pas avant le début du siècle prochain.

Conscients de cette bataille économique à venir, les Français ne sont pas restés l'arme au pied et apparaissent aujourd'hui comme les numéros deux mondiaux de cette technique d'enrichissement de l'uranium par voie laser. Au centre d'études nucléaires de Saclay que Mᵐᵉ Cresson va visiter, des équipes travaillent depuis plusieurs années au développement de ce procédé. Un travail de fourmi, difficile, complexe, gourmand en moyens intellectuels et exigeant vis-à-vis des industriels qui, comme le fabriquant de lasers Cilas, sont au centre du projet.

Il y a loin, en effet, entre la réussite d'une expérience de laboratoire destinée à confirmer la validité du procédé, le développement de la physique qui l'accompagne et la mise au point de matériels fiables capables de déboucher à terme sur la construction d'une unité de production industrielle. Mais chacun progresse, et Mᵐᵉ Cresson va pouvoir « toucher du doigt » la petite installation pilote SILVA-2 dans laquelle les équipes de Saclay ont réussi à produire dix grammes d'uranium enrichi en un peu plus de deux heures.

Dix grammes, c'est peu, lorsqu'on songe aux tonnes qu'Eurodif est capable de produire. Mais cette modeste étape a été déterminante, car elle a permis de démontrer la faisabilité du procédé et la capacité des Français à maîtriser désormais la fiabilité des lasers nécessaires à cette entreprise. Le résultat n'était pas acquis, mais aujourd'hui la confiance est de règle. Des lasers industriels de 30 watts fonctionnent sans problème. D'autres de 100 watts tournent déjà pendant des centaines d'heures tandis qu'au laboratoire quelques unités de 230 watts font leurs premiers pas.

C'est encore insuffisant, car il faudra atteindre les 400 watts et les mille heures de fonctionnement sans panne pour espérer lancer une unité de production digne de ce nom. On avance donc à petit pas en préparant la suite, un pilote plus performant de 250 millions de francs (ASTER) qui devrait voir le jour à Saclay en 1995-1996 et un atelier industriel qui devrait être installé à Pierrelatte entre 1996 et 2001 et qui produirait, non plus des grammes, mais des kilos d'uranium enrichi.

Bref, de quoi suivre les Américains, qui caracolent en tête sur cette technique où ils disposent, selon les Français, *« d'environ cinq ans d'avance »*. Pas question donc de baisser les bras et de les laisser s'envoler seuls à la reconquête du marché de l'uranium enrichi. Mais cette course n'est disputable qu'avec des moyens difficiles à obtenir en période de rigueur économique. Les budgets sont en effet tendus pour le programme SILVA lorsque l'on songe que les Etats-Unis investissent annuellement 900 millions de francs par an sur le sujet, les Japonais, 500 à 600 millions de francs, et que les Français, avec 300 millions de francs seulement, tiennent encore la corde. Mᵐᵉ Cresson sera-t-elle sensible à cet argument ?

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

(1) Eurodif détient aujourd'hui le tiers du marché mondial des services d'enrichissement. Les Etats-Unis n'en ont que la moitié. Leurs installations sont vieillissantes, peu économiques et mal adaptées à un marché tendu, marqué actuellement par d'importantes surcapacités de production.

(2) SILVA ou ALVIS en anglais (séparation isotopique par laser de la vapeur d'uranium).

EN BREF

□ **MEXIQUE : le froid et la neige ont fait dix-sept morts.** – Une vague de froid d'une ampleur inhabituelle, accompagnée de chutes de neige, a frappé le nord du Mexique, en particulier les Etats du Chihuahua et de Nuevo-Leon. Samedi 18 et dimanche 19 janvier, ces intempéries ont provoqué la mort de dix-sept personnes. Des milliers d'autres ont dû recourir à des abris temporaires. Selon les autorités du Nuevo-Leon, il n'avait pas neigé dans l'Etat depuis sept ans. – *(Reuter.)*

□ **Manifestation pour le respect du droit à la contraception et à l'IVG.** – Les quarante associations réunies en Etats généraux, samedi 18 et dimanche 19 janvier, à la Sorbonne, pour défendre les droits à la contraception et à l'avortement (*le Monde* daté 19-20 janvier) ont décidé d'organiser une manifestation, le 8 mars, journée internationale des femmes.

□ **Six détenus inculpés après la mutinerie d'Ajaccio.** – Après la mutinerie qui a eu lieu, jeudi 16 janvier, à la maison d'arrêt d'Ajaccio (Corse-du-Sud) (*le Monde* du 18 janvier), six détenus ont été inculpés de « séquestration de personnes, coups et blessures, et dégradation de biens publics », vendredi 17 janvier, et trente-deux des cinquante-sept détenus de la prison ont été transférés à Marseille, dans la nuit de vendredi à samedi, avant d'être dirigés vers la prison des Baumettes. Les dégâts sont importants et il faudra du temps pour les réparer, d'autant que, malgré les améliorations successives apportées au cours des dernières années, cette prison construite au siècle dernier demeure vétuste. – *(Corresp.)*

□ **Nouvelles inculpations dans le trafic d'armes entre la France et la Belgique.** – Le directeur du comité départemental de l'habitat et de l'aménagement rural de la Vendée, M. Vincent Delanoë, a été inculpé, vendredi 17 janvier, d'association de malfaiteurs et d'infraction à la législation sur les armes dans le cadre du démantèlement d'un trafic d'armes entre la France et la Belgique, et écroué, par Mᵐᵉ Sabine Raczy, juge d'instruction à Pontoise (Val-d'Oise). Un chômeur de trente-sept ans, Jean-Claude Cleran, domicilié à Plouha (Côtes-d'Armor), a été inculpé des mêmes chefs et également écroué.

DÉFENSE

Tout en soulignant qu'« elle n'aboutira pas avant assez longtemps »

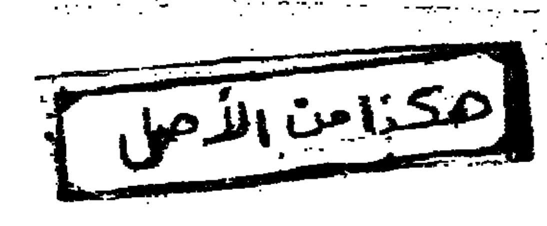
M. Pierre Joxe insiste sur la nécessité d'une réflexion concernant l'avenir de la force de dissuasion française

Le ministre de la défense, M. Pierre Joxe, a évoqué, dimanche 19 janvier, au « Forum RMC-*l'Express* », la nécessité d'une réflexion sur l'avenir de la force de dissuasion française et sur une éventuelle doctrine européenne dans ce domaine. Mais il a souligné qu'*« elle n'aboutira pas avant assez longtemps »*. Indiquant que les modifications profondes de la situation internationale imposent des *« réorientations »* dans le domaine de la défense, le ministre a observé que la France n'allait pas, pour autant, *« renoncer du jour au lendemain à la stratégie de dissuasion nucléaire »*.

M. Joxe a noté qu'il y a *« des choses qui peuvent être nouvelles dans l'avenir »* pour ce qui *« concerne la coopération avec nos alliés, y compris dans le domaine nucléaire »*, en faisant allusion aux propos de M. François Mitterrand qui s'était interrogé, le 10 janvier, sur la possibilité de mettre en place une *« doctrine européenne »* en matière de défense nucléaire. *« C'est un sujet qui va se développer, ce qui veut dire qu'il n'est pas encore développé, et il est évident que cette question est posée. Mais il est aussi évident qu'elle n'aboutira pas avant assez longtemps »*, a dit M. Joxe.

Rappelant que la Grande-Bretagne est, avec la France, le seul pays d'Europe occidentale à disposer de l'arme nucléaire, le ministre de la défense, a déclaré qu'il *« est intéressant de discuter avec les Anglais »*. Il a fait remarquer que des réflexions étaient en cours entre les deux pays sur le missile ASLP (air-sol longue portée), qui pourrait équiper le Rafale français et l'EFA ou le Tornado britannique, ainsi que *« sur les conditions dans lesquelles nos armes nucléaires pourraient être combinées »*. M. Joxe n'en a pas dit davantage, mais on sait qu'il pourrait s'agir, par exemple, d'une coordination des patrouilles des sous-marins nucléaires des deux pays.

S'agissant de la *« menace représentée par l'armement nucléaire soviétique »*, qui est paradoxalement *« plus grande aujourd'hui où l'Union soviétique a disparu qu'elle ne l'était quand l'Union soviétique en avait le commandement et le contrôle »*, le ministre a fait valoir que *« si les pays de l'ex-URSS le veulent, nous pouvons les aider à un désarmement nucléaire concret, réel, effectif. La France*, a-t-il ajouté, *est à même d'apporter cette aide et je continuerai à intervenir pour que cette technologie soit mise en œuvre »*.



SPORTS

SKI ALPIN : le Hahnenkamm de Kitzbühel

Patrice Bianchi, le skieur qui tombe à pic

Le Français Patrice Bianchi a confirmé sa victoire récente à Garmisch en se classant deuxième, derrière l'Italien Tomba, du slalom des épreuves du Hahnenkamm organisées du vendredi 17 au dimanche 19 janvier à Kitzbühel (Autriche). Le Suisse Paul Accola a remporté le combiné et conforté son avance en tête du classement général de la Coupe du monde de ski alpin tandis que son compatriote Franz Heinzer s'est imposé dans les deux descentes.

KITZBUHEL

de notre envoyé spécial

Alberto Tomba fait son cinéma, moulinets de bâtons, skis portés en équilibre au bout des doigts, génuflexions devant des *tifosis* hystériques : la vedette italienne connaît tous les trucs pour assurer le spectacle d'après-course. Tassé dans un coin de l'aire d'arrivée, Patrice Bianchi le regarde s'agiter, mi-envieux, mi-narquois. « *Même si je gagnais cent slaloms, je ne pourrais pas faire ça,* dit-il. *Je suis trop timide, alors que lui c'est un acteur-né. En me félicitant, il m'a quand même dit qu'il allait se méfier de moi. Je crois qu'il était sincère, et je vais tout faire pour lui donner raison.* »

Tout Patrice Bianchi est dans ce mélange de timidité avouée, revendiquée comme un ultime refuge, et cette assurance toute neuve, cette mentalité de vrai gagneur. Le Français sait qu'à cause de lui Alberto Tomba n'a pas seulement sorti le grand jeu pour épater ses supporters, mais aussi pour remporter son troisième slalom de la saison. Bianchi sait surtout qu'avec cette deuxième place à Kitzbühel, « *la Mecque des skieurs* » selon son expression, il fait taire les derniers sceptiques, échaudés par les nombreux coureurs français qui ont traversé des palmarès comme des météorites avant de se consumer dans l'anonymat.

Sa victoire de Garmish-Partenkirshen, la première d'un skieur national en slalom depuis 1986, n'était pas qu'un bref feu de joie allumé sur les décombres de l'équipe de France. En l'espace de six jours, le skieur de vingt-deux ans est entré dans le club des dix meilleurs slalomeurs mondiaux et semble pouvoir y rester durablement.

Jusqu'à la semaine dernière, l'histoire de Patrice Bianchi se résumait à une longue frustration : celle d'un coureur qui se savait talentueux, le montrait en des courses éclairs et ne pouvait l'exprimer sur les deux manches d'un slalom. Le Français possède une qualité rare : sa vitesse de pieds, une manière de déclencher ses virages sans perdre de temps, de rattraper son retard sur une porte en anticipant sur la suivante. Pourtant, pendant les deux premières saisons de Coupe du monde, à peine aurait-il pu concourir pour le titre de champion des temps intermédiaires. « *Tous les entraîneurs étrangers venaient me dire que, techniquement, Bianchi faisait partie des meilleurs,* se rappelle Sylvain Dao-Lena, responsable de l'équipe de France masculine. *Il marchait bien pendant une manche puis il voulait trop bien faire, il se crispait et sortait de la piste.* »

La fin de ce gâchis remonte sans doute au mois de mai dernier, avec l'arrivée d'un nouvel entraîneur pour les slalomeurs. L'homme, aussi petit que volubile, s'appelle Stefano Dalmasso et vient d'Italie. En vingt ans de carrière, à partir de presque rien, il a monté l'équipe féminine italienne puis celle des slalomeurs transalpins qui envahissent aujourd'hui la première série aux côtés de Tomba. « *La confiance a tout de suite été totale,* reconnaît Patrice Bianchi. *Il m'a fait comprendre que mon premier objectif était d'arriver en bas, sans être à 100 % de mes moyens en permanence.* » Leçon retenue sur six courses avant Garmisch, Bianchi s'était classé quatre fois dans les quinze premiers. La manche remportée devant Tomba dans le premier slalom de la saison a achevé de lui enlever ses complexes.

Avec un Bianchi enfin épanoui, l'équipe de France semble avoir changé de tête de liste en vue de l'échéance olympique. Symboliquement, la confirmation du talent du slalomeur a eu lieu à Kitzbühel, en l'absence de Franck Piccard, chef de file jusqu'ici incontestable du ski français aux côtés de Carole Merle. Après ses mauvais résultats de Garmisch, « Pic » doute et a déclaré forfait our les deux descentes autrichiennes. La mort, sous ses yeux, d'un descendeur l'an dernier le hante à tel point qu'il a envisagé de renoncer à la descente olympique.

Un enfant de Val-d'Isère

A trois semaines des Jeux, Bianchi reste aujourd'hui le seul skieur français à pouvoir annoncer sereinement qu'il peut espérer une médaille. Sa timidité reprend cependant le dessus lorsqu'il évoque une passation de pouvoir. « *Franck Piccard reste le leader de l'équipe,* dit-il, *et je suis sûr qu'il surmontera ses difficultés pour être exact au rendez-vous. Je l'ai beaucoup observé, et sans son exemple je n'aurais pas pu gérer aussi bien mon début de saison. Il a choisi de se retirer aux Saisies comme je rentre parfois à Val-d'Isère : il reviendra avec un bon moral.* »

Car, pour ajouter à la pression qui risque de s'accumuler sur les épaules du slalomeur, Patrice Bianchi est originaire d'une des plus vieilles familles de Val-d'Isère. Il aura beau leur être infidèle en allant disputer aux Menuires la seule épreuve olympique de ski alpin qui ne soit pas revenue à la station, les Avallins tiennent en lui, enfin, un successeur à l'enfant adoptif de leur village, Jean-Claude Killy. Bianchi ne connaît pas le triple champion olympique, sa timidité l'a empêché de lui adresser la parole lorsqu'il le croisait dans la rue. Mais la légende qui l'entoure l'en a convaincu : « *La victoire à Garmisch, personne ne s'en souviendra dans dix ans. Alors qu'une médaille aux Jeux...* »

JÉROME FÉNOGLIO

La mémoire d'Adrien

Adrien Duvillard a de la mémoire et un solide sens de la famille. Il n'a pas besoin de réfléchir longtemps pour citer l'année de la victoire de son père, un autre Adrien, sur la Streif de Kitzbühel : 1960. Il n'a pas oublié non plus que c'est son oncle Henri qui, depuis 1973, détient le dernier bon résultat français sur les pentes du Hahnenkamm, cette montagne qui plonge le bourg autrichien dans l'ombre dès midi alors qu'elle le place au zénith du ski mondial depuis un demi-siècle.

Samedi 18 janvier, dans les terribles murs de la Streif, Adrien Duvillard n'a pas menacé l'exploit du père. Il a laissé la victoire au Suisse Heinzer, nouveau recordman de la piste. Mais pour sa première course sur le tracé intégral, le jeune descendeur de vingt-deux ans a pris la place de l'oncle, avec un huitième temps qui fait de lui le premier Français à marquer des points en descente cette saison, le seul espoir dans une débâcle générale.

« *Je savais que, si je devais briller sur une seule course, ce serait celle-là,* a expliqué le skieur de Megève. *J'ai toujours rêvé de cette Streif où il faut se lancer à fond sans hésiter et où seuls les meilleurs gagnent.* » En réalisant sa première bonne performance en Autriche, Adrien Duvillard n'a sans doute pas seulement comblé son oncle et son père, qui lui tient lieu de *manager mental.* Sa mère est née à Kitzbühel et a vécu toute sa jeunesse à quelques kilomètres du pays des descendeurs où son fils vient d'être admis.

J. F.

FOOTBALL : la Coupe d'Afrique des nations

Des progrès en trompe-l'œil

Les équipes du Cameroun et du Nigeria se sont qualifiées pour les demi-finales de la dix-huitième Coupe d'Afrique des nations de football, dimanche 19 janvier, à Dakar (Sénégal). Les Camerounais se sont imposés contre la sélection nationale sénégalaise (1-0), tandis que le Nigéria l'emportait sur le même score face au Zaïre. Les autres quarts de finale, disputés lundi, devaient opposer le Ghana au Congo et la Côte-d'Ivoire à la Zambie. Cette compétition met en évidence les progrès, mais aussi les lacunes, du football africain.

DAKAR

de notre envoyé spécial

La longue complainte des tam-tams de Dakar s'est arrêtée en vol, comme foudroyée par un de ces coups du sort qui obligent les audacieux à faire silence, puis à baisser pavillon. Le Camerounais Ernest Ebongué venait de marquer le but de la qualification de son équipe. Le Sénégal, dominé à domicile (1-0), quittait « sa » Coupe d'Afrique dès les quarts de finale. Dans les tribunes, les groupes de supporters vêtus aux couleurs nationales (jaune, rouge, vert) cessaient de danser en cadence, à la manière des écoles de samba de Rio. Les plus jeunes rangeaient leurs sifflets, pliaient les oriflammes et les banderoles. Des femmes s'évanouissaient, évacuées sur civière par les soldats. Les marabouts, incrédules, contemplaient leurs gris-gris, à la recherche de l'« erreur ».

Pour expliquer cette défaite, certains évoqueront peut-être la bagarre qui avait éclaté dans les vestiaires, trois quarts d'heure avant le coup d'envoi, entre les joueurs camerounais et des dirigeants sénégalais. Objet du litige : une « gaffe » commise par l'épouse de Philippe Redon, le sélectionneur français du Cameroun. Alors qu'elle souhaitait saluer son compatriote Claude Le Roy, le responsable de l'équipe du Sénégal, elle avait été refoulée sans ménagement par des membres de la délégation sénégalaise. Par superstition, aucune femme ne doit entrer en contact avec les joueurs ou leur entourage avant un match. Ainsi en ont décidé les marabouts. Mme Redon l'ignorait. Les joueurs de son mari, prenant sa défense, en sont venus aux mains avec leurs « hôtes » du jour jusqu'aux abords des tribunes.

L'affaire, bien qu'anecdotique, est révélatrice de la situation bancale du football africain, tiraillé entre ses racines, ses croyances et ses archaïsmes, et son souci de s'inspirer du « modèle européen », tant sur le terrain qu'en dehors. A l'heure où les techniciens et les journalistes du monde entier affluent vers le Sénégal, l'Afrique du ballon rond accumule les contradictions et, sans le vouloir, les affiche au grand jour. Les progrès techniques constatés depuis plusieurs années (le Cameroun quart-de-finaliste du Mondiale italien de 1990, le Ghana champion du monde des moins de seize ans en 1991) ne s'accompagnent pas, en effet, d'une évolution des mentalités et d'une amélioration sensible des structures.

Préparation en Europe

Certes, sur le terrain, les progrès sont indéniables. Bien que les matches de qualité aient été plutôt rares jusque-là, certaines équipes disposent, à l'évidence, d'une importante marge de manœuvre. C'est le cas du Nigeria, si riche en bons joueurs que Claude Le Roy assure qu'il sera le premier pays africain champion du monde.

L'entraîneur allemand du Ghana, Otto Pfister, qui a également dirigé diverses sélections (Rwanda, Burkina-Faso, Zaïre, Côte-d'Ivoire et Sénégal), évoque, lui aussi, une évolution du style de jeu : « *Le stress d'une telle épreuve empêche les joueurs de s'exprimer totalement, mais les équipes ont fait de gros progrès en matière d'organisation tactique depuis cinq ou six ans. Elles occupent mieux l'espace. C'est peut-être dommage de brider ainsi la créativité des joueurs, mais, si l'on parvient à les laisser libres de leurs mouvements tout en leur attribuant un espace bien défini, ils peuvent être fantastiques.* »

La présence de la plupart des joueurs évoluant dans des clubs professionnels en Europe (89 sur les 264 participant à la Coupe) explique en partie ce changement. Habitués aux confrontations « stratégiques » des championnats européens, ils influencent leurs partenaires. Le niveau de la compétition s'en ressent, même si, en contrepartie, le spectacle est sans doute moins attrayant qu'auparavant. L'Afrique semble parfois si soucieuse d' « européaniser » son jeu que certaines équipes (Congo, Ghana, Nigeria, etc.) ont effectué leurs stages de préparation en France, au Portugal ou aux Pays-Bas, bénéficiant ainsi de bonnes conditions d'entraînement et de « sparring-partners » de qualité.

Toutes les fédérations ne peuvent s'offrir pareil luxe. Car ces « *formidables progrès* » du football africain que chacun s'accorde à célébrer – parfois par diplomatie – ne s'accompagnent pas d'une amélioration de la santé économique des clubs et des fédérations. Loin de là. Quelques pays d'Afrique du Nord (Egypte) ou d'Afrique noire (Côte-d'Ivoire), tentent bien de se doter de structures plus solides avec le soutien de mécènes (Nigeria, Ghana), mais, dans la plupart des cas, la pauvreté est telle que ni les clubs ni leurs joueurs ne sauraient résister aux propositions en provenance d'Europe. Le championnat national gabonais accueillait jadis douze équipes. A la suite de plusieurs faillites, elles ne sont plus que huit. L'avenir même du football d'élite est en jeu.

L'argent manque

« *Cette situation est inévitable,* estime le Malien Salif Keita, ancien joueur de l'AS Saint-Etienne, aujourd'hui reconverti dans l'immobilier (il a également été ministre, chargé de mission auprès du premier ministre, de mars à juillet 1991). *Le politique et le sportif sont étroitement liés. Le football ne pourra pas être en bonne santé financière sur ce continent tant que l'économie elle-même ne le sera pas.* »

Les pays d'Afrique francophone, tels que le Sénégal ou le Cameroun, n'échappent pas à la règle. Bien qu'ils ne rechignent pas à la dépense pour enrôler des techniciens étrangers auxquels on ne saurait rien refuser – de la voiture de fonction aux ballons neufs, – l'argent manque. Peu avant le début de la compétition, le gardien de but camerounais Joseph-Antoine Bell rappelait que les succès des « Lions indomptables » en Coupe du monde n'avaient « *rien changé* », tant pour les joueurs que pour le football de son pays. Dans un entretien accordé à *l'Equipe*, il déclarait : « *Les Européens nous* [les Africains] *aideraient en cessant de nous adresser des satisfecits faciles. On nous caresse dans le sens du poil en parlant de progrès. Il existe d'autres réalités.* »

Ces « *réalités* », ce sont des installations vétustes, les difficiles négociations de dernière minute entre joueurs et dirigeants à propos des primes de match, l'instabilité chronique des dirigeants, l'ingérence des « politiques » dans les affaires sportives, mais aussi le manque de rigueur dans l'organisation des compétitions.

Ainsi, au moment où le Maroc essaie, péniblement, de promouvoir sa candidature à l'organisation de la Coupe du monde 1998 (son principal concurrent est la France), la version sénégalaise de la Coupe d'Afrique ne plaide pas en faveur du premier « Mondial » africain de l'histoire. De l'accueil des journalistes (aucun centre de presse digne de ce nom ; des déplacements difficiles entre Dakar et Ziguinchor, en Casamance, où étaient disputés des matches du premier tour) à l'hébergement des joueurs dans un hôtel vétuste et sale, les organisateurs ont commis assez de « bavures » pour s'attirer les foudres du président de la Confédération africaine de football, le Camerounais Issa Hayatou. L'Afrique du terrain, qui bénéficiera, en 1994, de trois représentants en phase finale de la Coupe du monde, avance décidément plus vite que celle des coulisses.

PHILIPPE BROUSSARD

Reconversion

Alain Prost entre formule 1 et golf

TOULON

de notre correspondant

« *La voiture est sécurisante et le moteur Renault l'a agréablement impressionné.* » Tels ont été (en dépit d'un tête-à-queue) les enseignements de la séance d'essais improvisée qu'a effectuée Alain Prost au volant de la Ligier JS 37, dimanche 19 janvier sur le circuit Paul-Ricard, au Castellet (Var).

Auparavant, jeudi 16 janvier, l'ancien champion du monde de formule 1 avait annoncé qu'il est devenu président du club de golf des « Domaines de Vidauban » sur le site d'un complexe sportif, touristique et immobilier de 1 100 hectares en cours d'aménagement. Outre ses trois parcours de dix-huit trous, ses deux lacs et ses aménagements botaniques, le projet, évalué à 7 milliards de francs, comportera également deux cent soixante-dix mas et bastides ainsi que six hôtels.

Alain Prost, qui est un golfeur passionné, a précisé que « *sa fonction ne serait pas symbolique et que cette activité serait un loisir et non pas une seconde activité* ». Prost a déjà fait savoir qu'il s'impliquerait dans le choix et l'organisation des compétitions à venir...

Une forme de reconversion à terme pour le pilote dont la rémunération de président n'est pas encore fixée. En attendant, il a déjà acheté, sur plans, une villa de 420 mètres carrés habitables devant faire partie de ces vastes aménagements qui ambitionnent de devenir « *la capitale européenne du golf* ». Une résidence secondaire qui lui coûtera 20 millions de francs.

JOSÉ LENZINI

Les résultats

BASKET-BALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Nationale I A messieurs

(quatrième tour retour)

Saint-Quentin b. *Racing Paris	70-66
Pau-Orthez b. *Villeurbanne	92-77
*Gravelines b. Roanne	79-69
*Montpellier b. Tours	100-89
Limoges b. *Le Mans	107-93
CRO Lyon b. *Mulhouse	91-86
*Cholet b. Reims	97-71
*Antibes b. Dijon	83-74

Classement. – 1. Cholet, 36 pts ; 2. Limoges, 35 ; 3. Pau-Orthez, 34 ; 4. Gravelines, CRO Lyon, 32 ; 6. Antibes, 31 ; 7. Montpellier, 30 ; 8. Roanne, Mulhouse, 28 ; 10. Villeurbanne, 27 ; 11. Saint-Quentin et Racing Paris, 25 ; 13. Le Mans, 24 ; 14. Dijon et Reims, 23 ; 16. Tours, 22.

FOOTBALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Première division

(vingt-cinquième journée)

*Metz et Nantes	1-1
Montpellier b. *Rennes	2-0
Monaco b. *Lille	2-1
Auxerre b. *Toulouse	3-2
*Caen b. Lyon	1-0
*Toulon b. Nancy	4-2
*Paris-SG b. Cannes	3-2
Lens b. *Saint-Etienne	4-0
Marseille b. *Nîmes	2-1
*Sochaux et Le Havre	0-0

Classement. – 1. Marseille, 37 pts ; 2. Monaco, 33 ; 3. Le Havre, 31 ; 4. Paris-SG et Caen, 30 ; 6. Auxerre et Montpellier, 29 ; 8. Nantes, 28 ; 9. Lens, 26 ; 10. Metz et Lille, 25 ; 12. Saint-Etienne, 24 ; 13. Toulouse, 23 ; 14. Toulon, 22 ; 15. Nîmes, 21 ; 16. Lyon, 20 ; 17. Cannes et Rennes, 18 ; 19. Sochaux, 16 ; 20. Nancy, 11.

SKI ALPIN

EPREUVES DU HAHNENKAMM à Kitzbühel (Autriche)

Descente du vendredi. – 1. F. Heinzer (Sui.) ; 2. D. Mahrer (Sui.) ; 3. X. Gigandet (Sui.) ; ... 18. A. Duvillard (Fra.) ; (...) 29. L. Finance (Fra.).

Descente du samedi. – 1. F. Heinzer (Sui.) ; 2. A. J. Kitt (E-U.) ; 3. P. Ortlieb (Aut.) ; (...) 8. A. Duvillard (Fra.) ; (...) 34. C. Plé (Fra.).

Slalom. – 1. A. Tomba (Ita.) ; 2. P. Bianchi (Fra.) ; 3. A. Bittner (All.).

Combiné. – 1. P. Accola (Sui.) ; 2. M. Girardelli (Lux.) ; 3. H. Strolz (Aut.) ; (...) 13. A. Duvillard (Fra.) ; (...) 17. J.-L. Cretier (Fra.).

TENNIS

INTERNATIONAUX D'AUSTRALIE à Melbourne

Huitièmes de finale messieurs

J. Courier (E-U, n° 2) b. M. Rosset (Sui.), 6-3, 6-1, 6-3 ; M. Stich (All., n° 4) b. W. Masur (Aus.), 3-6, 6-4, 7-6, (7-5) 6-4 ; A. Mansdorf (Isr.) b. A. Krickstein (E-U), 6-2, 4-6, 1-6, 7-6 (7-4), 4-1 (abandon) ; S. Edberg (Suè., n° 1) b. A. Chesnokov (CEI), 6-1, 7-5, 6-2 ; I. Lendl (Tch., n° 5) b. O. Camporese (Ita.), 7-6, 6-1, 6-3 ; J. McEnroe (E-U) b. E. Sanchez (Esp., n° 13), 7-5, 7-6, 4-6, 2-6, 8-6 ; W. Feirera (AfS) b. D. Wheaton (E-U), 6-7, 6-4, 6-2, 6-2.

RUGBY : Tournoi des cinq nations

Confirmation anglaise, surprise galloise

Deux succès à l'extérieur pour une ouverture : la première journée du Tournoi des cinq nations de rugby a été marquée, samedi 18 janvier, par les victoires de l'Angleterre sur l'Ecosse (25-7), à Edimbourg, et du Pays de Galles sur l'Irlande (16-15) à Dublin.

Après un Grand Chelem en 1991 et une accession à la finale de la Coupe du monde voici moins de trois mois, le Quinze de la Rose a affiché, à Murrayfield, une forme prometteuse. Très hésitante en première période, notamment à la touche, où Martin Bayfield n'a pas fait oublier Paul Ackford, l'équipe anglaise a imposé sa puissance d'ensemble en seconde mi-temps pour écraser un Quinze écossais à la dérive et bien malheureux à l'image de son arrière Gavin Hastings (une pénalité réussie sur cinq tentées).

Comme à son habitude, l'Angleterre a trouvé ses marques avec ses avants, et tout particulièrement lorsque l'expérimenté Dean Richards est entré en jeu (64e minute) pour remplacer le nouveau numéro 8, Tim Rodber (blessé). Mais elle a aussi affiché un registre plus large, avec l'apport de ses trois-quarts, comme en témoignent les deux essais en contre de Rory Underwood, après une course de 60 mètres, et du demi de mêlée Dewi Morris, ainsi que le drop-goal du centre Jeremy Guscott.

L'Angleterre a ainsi montré qu'un deuxième Grand Chelem consécutif était à sa portée. Pour le Pays de Galles, la victoire obtenue à Lansdowne Road représente la fin d'un long cauchemar et le début d'un possible redressement après trois années douloureuses dans le Tournoi.

Le Quinze gallois, dont le dernier succès dans le Tournoi remontait à 1989, a arraché une surprenante victoire que les Irlandais ont cru tenir lorsqu'ils ont mené 15-6 (48e minute). Mais, plus que le résultat, c'est la manière conquérante avec laquelle la formation galloise a renversé la tendance qui est encourageante. Le Quinze d'Irlande, tellement séduisant en quarts de finale de la Coupe du monde contre l'Australie, future lauréate, ne doit pas être définitivement condamné. – *(AFP.)*

Espoirs et inquiétude

Espoirs : le Français Fabrice Guy a gagné dimanche 19 janvier l'épreuve de Coupe du monde de combiné nordique de Murau grâce à une quinzième place dans le 15 km fond et une troisième place en saut. C'est sa quatrième victoire en cinq épreuves disputées. Médaillé d'argent par équipe lors des championnats du monde l'an dernier, Guy est plus que jamais grand favori pour le combiné nordique des prochains Jeux d'Albertville.

Inquiétude : champions du monde de danse sur glace en titre, Isabelle et Paul Duchesnay, considérés comme la meilleure chance de médaille d'or française à Albertville en patinage artistique, ont déclaré forfait pour les championnats d'Europe de patinage artistique qui débutent mardi 21 janvier à Lausanne (Suisse) en raison d'une inflammation des adducteurs de Paul. Le travail intensif des deux patineurs pour mettre au point leur programme *West Side Story*, retardé en raison d'une opération d'Isabelle, est sans doute à l'origine de la blessure de Paul. Les Duchesnay avaient déjà manqué les championnats d'Europe à Birmingham après une opération au genou d'Isabelle, et la saison dernière leur programme *Reflection* avait été jugé trop froid par le jury de Sofia.

CULTURE

MUSIQUES

La vidéo musicale entre marketing et création

Un festival pour tirer vers le haut une production inégale

La création du Festival de l'audiovisuel musical, qui se tient pour la première fois à Cannes du 18 au 21 janvier, dans le cadre du MIDEM et à l'initiative de la SACEM, répond à une double constatation : l'existence d'un marché en croissance continue – celui de la vidéo musicale – et la qualité très inégale des produits qui l'alimentent. Il s'agira donc, pour le jury présidé par Ken Russell, de dénicher dans une production pléthorique les quelques compilations de clips, les rares concerts filmés (1) qui ont d'autres raisons d'être que la promotion des artistes concernés, la rentabilisation des événements fixés sur pellicule.

Il y a dix ans, l'apparition de MTV sur les réseaux câblés d'Amérique du Nord consacrait l'importance de l'image dans l'industrie de la musique populaire. Le clip trouvait un moyen de diffusion et prenait en partie la place du 45 tours qui avait depuis longtemps entamé son déclin commercial : les ventes d'albums n'étaient plus seulement déclenchées par la diffusion d'un 45 tours sur les radios mais aussi par celle du clip à la télévision. Outil de marketing essentiel, le clip devenait un point de passage obligé pour des artistes souvent réticents. Aujourd'hui encore, beaucoup considèrent le tournage d'un clip comme une épreuve à peine moins pénible que les interviews à la chaîne ou les passages en play-back à la télévision. Très rares sont ceux qui, comme Niagara, ont pris en main leur destin vidéo *(voir l'encadré)*.

En France, en 1985 et 1986, l'existence de TV6, chaîne purement musicale, a permis à plusieurs artistes – Etienne Daho, les Rita Mitsouko, Niagara – d'accéder à une notoriété de masse que les radios leur auraient sans doute refusée. Le remplacement de TV6 par M6, la lenteur de l'extension du réseau câblé et donc de la diffusion de MCM, la chaîne musicale cofinancée par les câblo-opérateurs, limitent aujourd'hui les «carrières de clips». Aux Etats-Unis même, il est possible de réussir sans s'appuyer sur la vidéo, comme le prouve le succès de Garth Brooks, chanteur de country music qui fait la nique à Michael Jackson au sommet des hit-parades, sans passer sur MTV. Mais l'autre extrême du spectre musical, Russell Simmons, qui dirige Def Jam, l'un des premiers labels de rap, celui de Public Enemy, estime que le manque de succès du rap sur scène s'explique en partie par la vidéo qui, face au concert, offre au public une représentation plus valorisante et plus accessible de leurs artistes.

Sur le marché du disque, chaque sortie importante (on parle ici de potentiel de vente) s'accompagne d'une série de vidéos dont le nombre varie selon les fortunes commerciales de l'album. En général on retrouve les mêmes genres, souvent dans le même ordre : un clip à grand spectacle qui sort lors du lancement de l'album (voir *Losing My Religion*, de REM, *Tandem*, de Vanessa Paradis), puis viennent une œuvre plus intimiste, un clip *live*, qu'il soit filmé en concert ou mimé en studio. Le financement des clips est assuré par les maisons de disques ou les éditeurs qui gèrent les droits des artistes.

Potentiel de vente

En France, les budgets tournent autour de quelques centaines de milliers de francs, la plupart se situant dans une fourchette entre 200 000 F et 500 000 F. M6 essaie de faire pardonner ses horaires de diffusion de clips en participant à la production d'un millier de clips depuis sa création. Aux Etats-Unis, il faut sans doute multiplier les budgets par dix. La rumeur attribue même à Black and White le clip autocensuré de Michael Jackson, une facture de 7 millions de dollars.

En France, la commercialisation de cassettes et de CDV permet de pallier en partie l'absence de chaîne musicale. Avec le disque compact, la vidéocassette musicale est le seul support dont la vente ait progressé en quantité sur les onze premiers mois de 1991. Selon les chiffres fournis par le Syndicat national des éditeurs phonographiques (SNEP), la croissance a été de 12,7 % alors que, dans le même temps, les ventes de cassettes audio baissaient de 4,6 %. Ces statistiques montrent également le peu de succès que rencontre le CDV, dont les ventes négligeables (autour de 100 000 exemplaires par an contre plus de 1 million de vidéocassettes) ont reculé de plus de 12 % pendant les onze premiers mois de 1991. En fait, les chiffres du SNEP sont un peu trompeurs, puisqu'ils comptabilisent les cassettes enregistrées par les comiques. Parmi les « vidéocassettes de diamant » (100 000 exemplaires vendus), Patrick Bruel est le seul chanteur, entouré des Inconnus (deux fois) et de Muriel Robin, et les *Greatest Hits* de Madonna se sont deux fois moins vendus que l'enregistrement du spectacle des Vamps.

De toute façon, le nombre de clips produits par album ne suffit généralement pas à remplir une cassette vidéo. On ajoute alors des extraits de concerts filmés, des interviews sans surprises puisque commanditées par l'artiste ou sa maison de disques. A moins de tourner dans son intégralité un spectacle, comme Johnny Hallyday ou Patrick Bruel. Mais, là encore, peu d'artistes prennent le risque de confier la caméra à un réalisateur qui imposerait son image. Pour l'instant, la vidéo musicale est d'abord un instrument de contrôle de l'image. Et à force de contrôler son image, on finit par la figer.

T. S.

(1) Outre les catégories relevant directement de la vidéomusicale (vendues ou louées sous forme de vidéocassettes ou vidéodisques), le festival attribuera également des prix dans tous les genres de l'audiovisuel : films de fiction, documentaires, émissions de télévision....

Niagara, le flot des images

DR

Daniel Chevenez et Muriel Moréno de Niagara

En 1986, Daniel Chenevez, musicien, moitié complémentaire de Muriel Moréno au sein de Niagara, devenait réalisateur de clips par nécessité, puis par goût. Depuis, il a dirigé tous les clips du duo et s'explique sur sa manière et le rôle de la vidéo pour un groupe français d'aujourd'hui :

«Nous avions été déçus par notre premier clip. Je me suis dit que quitte à faire moyen, autant le faire nous-mêmes. L'Amour à la plage, *le premier clip que j'ai réalisé, était une parodie de film de vacances en super-huit, ce qui nous permettait d'y faire entrer notre inexpérience. Puis, j'ai eu envie d'en faire un second, en 16 mm, en studio. Je me suis aperçu que c'était enfantin de faire une vidéo, que ça n'avait rien à voir avec le cinéma, que les plus mauvais clips étaient souvent réalisés par de bons réalisateurs de cinéma.*

»Au bout d'un moment, ce qu'on voyait à l'image ne m'intéressait plus, seulement la manière de le montrer. A l'époque, la tendance était à raconter des histoires redondantes. Je voulais aller vers des taches de couleur rythmées. L'aboutissement de cette tendance, ça a été Baby Louis [clip «flou» que les chaînes ont refusé de diffuser]. *Nous nous sommes aperçus que nous avions touché au dernier tabou, qui n'était ni le sexe ni la violence, mais l'intégrité de l'image télévisée.*

»Aujourd'hui, je tourne les clips en trois jours, avec un budget de 500 000 F, de préférence en extérieur. Je pars d'une idée de couleurs, le noir et blanc teinté pour J'ai vu, *rouge et blanc pour* Soleil d'hiver. *Je dessine un storyboard, je tourne toujours en 35 mm, ensuite j'utilise une machine pour les effets, les incrustations. Même si nous ne pensons jamais au clip au moment de l'écriture, nous en tenons compte quand nous choisissons un titre pour le sortir en 45 tours. C'est devenu une troisième dimension des chansons, avec la musique et les textes, une dimension imaginaire, onirique.»*

Propos recueillis par
THOMAS SOTINEL

Les yeux fermés

De belles voix ukrainiennes dans une mise en scène et des décors venus d'un autre monde

LA KHOVANTCHINA
au Palais des congrès

L'Opéra de Kiev vient d'arriver d'Ukraine au grand complet pour quelques représentations parisiennes de *la Khovantchina* de Moussorgski et de *Mazeppa* de Tchaïkovski. Orchestre, chœurs, chanteurs, décors, costumes, danseurs, metteurs en scène, directeurs de chant, chorégraphes, chefs d'orchestre ont fait le voyage et les voilà, ce samedi 18 janvier, sur la scène du Palais des congrès.

Le rideau se lève sur un décor qui ne correspond pas aux canons esthétiques de l'Europe occidentale des années 90. Ce n'est pas tant cette association de toiles peintes représentant les constructions en «dur» (la place Rouge, l'intérieur d'un palais, Saint-Basile) et d'objets réels (icônes, meubles, vaisselle, etc.) qui fasse sourire, que leur esthétique platement illustrative, que l'approximation de leur réalisation et la laideur de ces éclairages colorés. Les costumes sont évidemment plus jolis, folkloriques et suffisamment signalétiques pour que les spectateurs qui ne connaîtraient pas le livret de *la Khovantchina* puissent suivre l'action, à défaut de pouvoir la comprendre dans le détail : les dialogues ne sont pas sous-titrés et la mise en scène d'Irina Molostova est paradoxalement trop brouillonne, même si elle suit le livret pas à pas. Qu'en sera-t-il pour l'opéra de Tchaïkovski, adapté de Pouchkine? Il n'est presque jamais représenté (à Amsterdam et au Festival de Bregenz l'année dernière) et son action est passablement compliquée. Restent, comme toujours en pareille occasion, les chanteurs et l'orchestre.

Si l'on peut légitimement ne pas apprécier le vibrato excessif qui entache la voix de Valentina Vassilieva (Marfa), regretter que Stephan Fitsich (Andreï Khovanski) hurle si faux, trouver la jolie voix d'Irina Dats (Emma) trop petite, tout sentiment critique s'efface devant la splendeur de celle d'Alexandre Zagrebelny (Dossifeï), de Valentin Pivovarov (Ivan Khovanski) et d'Alexandre Diatchenko (Golitsine) et devant la perfection d'intonation, le raffinement des voix graves et médianes du chœur. L'orchestre n'est pas «mauvais» non plus. Passé un prélude un peu incertain et trop mince, la formation de l'Opéra de Kiev s'est montrée sous un jour flatteur, même si Ivan Gamkalo la dirigeait de façon routinière et grandiloquente (ce dernier défaut est, de toutes les façons, présent dans la version Rimski-Korsakov utilisée pour cette production).

Une bonne nouvelle : l'acoustique du Palais des Congrès a été sensiblement améliorée lors des travaux de réfection de la salle. Elle ressemble maintenant beaucoup à celle de l'Opéra-Bastille. Les voix passent bien la rampe (dès lors qu'elles sont bien placées) mais l'orchestre semble baigner dans une acoustique si différente que leur fusion ne s'opère jamais.

ALAIN LOMPECH

► ***Khovantchina*** **: le 24 janvier ;** ***Mazeppa*** **: les 21, 23, 25 et 26, à 20 heures. Renseignements et location : Tél. : 40-68-00-06.**

Charlie Ventura : le bop à la portée de tous

Le saxophoniste américain est mort le samedi 18 janvier à Greenwood (New-Jersey) des suites d'un cancer. Il était âgé de soixante-quinze ans

Quand il créée avec Shelly Manne et Kai Winding la petite formation Bop for the People, c'est clair, Charlie Ventura formule l'intention de mettre le bop à la portée de tous. Extrêmement savante, exigeante et légère à la fois, lza musique de la révolution be-bop est la forme la plus sophistiquée de l'improvisation libre. Indépassable et indépassée. Musique «intellectuelle», diront ceux à qui le royaume des cieux appartient, musique «blanchie», pour les malades du droit du sang, musique fondée par Charlie Parker, Dizzy Gillespie, Bud Powell, Kenny Clarke, etc.

Selon le schéma bien connu, ce n'est pas Charlie Parker qui collectionnera les médailles et popularisera le bop, sa créature. L'« oiseau » avait mieux à faire. C'est Charlie Ventura, excellent saxophoniste, plutôt ténor, mais expert en tous registres (soprano, alto, baryton et même basse), arrangeur, chef d'orchestre et musicien «moderne» le plus populaire de la fin des années 40. La vitrine de ses trophées est encombrée : premiers prix de *Down Beat* en 1945, d'*Esquire* (1946), *Down Beat* à nouveau pour petit *combo* (1948), *Metronome* (1949).

Quatrième de treize enfants, Charles Venturo (né le 2 décembre 1916) qui, par la magie de la pseudonymie, choisit le nom de Ventura – ces choses ne sont pas expliquées à fond – a longtemps travaillé dans l'usine de chapeaux du père Venturo tout en se joignant, d'abord sur un *melody sax* en ut (à partir de 1931), ensuite au ténor (1937), aux groupes de passage. Il joue ainsi avec Gillespie, Buddy de Franco, Roy Eldridge ou Bill Harris, natifs comme lui de Philadelphie, dans les clubs de la ville qui a vu naître, comme on dit, Joe «Be-bop» Carroll, Eddie Jefferson, des chanteurs bop, donc; mais aussi Ray Bryant, Stan Getz, Benny Golson, Tommy Potter ou Philly Joe Jones.

Une ville en musique, c'est l'université des voyous, le territoire d'une communauté d'élection qu'on appelle le jazz, le contraire même, sa sortie de la famille. Après les chapeaux, Venturo-Ventura passe au département de la défense (le Navy Yard), et en 1942 Roy Eldridge le recommande à Gene Krupa, lequel le cède à Teddy Powell (1943-1944), avant de le récupérer dans son trio célèbre (1944-1946).

A partir de 1947, Charlie Ventura vole de ses propres ailes à la tête d'un big band ou de petits groupes qu'on appelle alors *«small combos»*. Il joint à ses formations des chanteurs virtuoses dans la tradition de Philadelphie : Buddy Stewart, Jackie Cain et Roy Kral. Il accède enfin à une sorte de gloire populaire avec le Bop for the People et le Big Four, qu'il constitue en compagnie de Buddy Rich, Chubby Jackson et Marty Napoleon en 1951. De Las Vegas au Japon, les tournées se succèdent, la recette est franche et roublarde, les talents sont impeccables, les costars itou, on cherchera les modèles du côté de Chu Berry plutôt que de Lenny Tristano : tête des amateurs sévères.

Charlie Ventura poursuit une carrière brillante, en particulier dans son propre club, l'Open House de Philadelphie avant que la maladie ne l'interrompe. En 1970, il est *disc-jockey* à Las Vegas. C'est un emploi qu'il avait déjà rempli à Camden. Au début des années 80, il dirige sans jouer un *combo* de dix interprètes en Californie. Il est la figure même du musicien américain, techniquement habile, musicalement brillant, commercialement sûr, préférant jouir d'un certain art de vivre plutôt que sacrifier sa vie à l'art. De telle sorte qu'en Europe on l'aurait plutôt manqué.

FRANCIS MARMANDE

CULTURE

CINÉMA

Le poids de l'oubli

Au XXe Festival d'Avoriaz, un thème récurrent : les trous de mémoire

AVORIAZ
de notre envoyée spéciale

C'est le film polonais *Evasion du cinéma Liberté*, de Wojciech Marcewski, le seul à représenter l'ex-Europe de l'Est, qui a obtenu le Grand Prix du XXe Festival d'Avoriaz. C'est aussi l'un des seuls – et ceci explique sans doute cela – à bénéficier d'un scénario qui, bien que symbolique avec insistance et passablement tortueux, tiennent la route. *Deux thèmes* se croisent : les états d'âme d'un censeur dépressif, et la révolte des comédiens d'un film «dans la ligne». Un jour, au cours d'une matinée pour les élèves, ils quittent leurs rôles, déclarent qu'ils en ont assez de débiter des fadaises, s'attendrissent sur eux-mêmes, s'installent, font en somme de l'occupation d'écran. On doit se souvenir qu'en Pologne, comme dans beaucoup de pays ex-communistes, cinéma et théâtre ont été des lieux de parole critique, parfois des tribunes, et que les acteurs ont pris une part active dans la réalité des révolutions, ont eu au moins un effet d'entraînement.

Wojciech Marcewski admire l'humour de Woody Allen, qui l'a autorisé à utiliser quelques minutes de *la Rose pourpre du Caire* – où l'on voit *Jeff Daniels, acteur d'un mélo colonial*, descendre de l'écran pour rejoindre une groupie, Mia Farrow. Dans l'absurde, le cinéaste polonais va plus loin que son maître, il va jusqu'à un désespoir sans politesse. Son univers est sombre et fermé, dépourvu du moindre sourire, avec juste un rire, un bref éclat nerveux. A partir d'un mot, d'une phrase, Marcewski construit une situation, l'exploite, l'étire jusqu'au délire, la retourne. Pour des spectateurs de culture cartésienne, c'est exotique, et même obscur lorsque manque la référence. Mais les acteurs donnent une réelle épaisseur aux personnages, depuis le censeur au regard glauque – Janusz Gajos – jusqu'au projectionniste myope qui apprend l'anglais, en passant par le critique exalté et obstinément marxiste, l'assistant timoré du censeur – Zbignew Zamachowski, – la comédienne qui rêve d'une grande scène à Varsovie...

Evasion du cinéma Liberté est une production modeste, un peu lente – caractéristique du cinéma polonais, fait dire Marcewski au personnage du critique – mais forte, cinglante et drôle, d'ailleurs déjà couronnée dans plusieurs festivals, et qui devrait sortir en France. Le jury a équilibré insolite et classique en attribuant son Grand Prix au *Sous-sol de la peur*, de Wes Craven (*le Monde* du 18 janvier), déjà sur les écrans, ainsi que le Prix du XXe Festival (1) à *la Famille Addams*, de Barry Sonnenfeld, qui y sera dans quelques semaines, et trouve à Avoriaz une intéressante rampe de lancement.

On aurait pu espérer le Prix d'interprétation pour Anjelica Huston, somptueuse et subtile Morticia Addams. Le jury a préféré couronner l'étonnante facilité de Juliet Stevenson à sangloter de vraies larmes qu'elle renifle en souriant dans son chagrin, son physique de petite-bourgeoise anglaise ni jolie ni laide, juste un peu louchonne, aidant à l'authenticité du personnage. Elle est l'héroïne de *Truly, Madly, Deeply*, d'Anthony Minghella – Prix de la critique, – jeune veuve en plein deuil, au sens psychanalytique. Elle sanglote chez sa *psy*, sanglote la nuit dans sa vieille maison pleine de rats, sanglote de bonheur quand le fantôme de son époux – violoncelliste – revient chanter avec elle, éternue à ses côtés car il a toujours froid. Elle sanglote d'exaspération quand il amène quelques copains morts et cinéphiles qui s'installent et passent les nuits à visionner des cassettes... On comprend vite que le film décrit l'arrachement à ce deuil confortable. En effet, un jour où la sangloteuse tente de défendre de pauvres exilés chiliens exploités par un ignoble patron, elle rencontre un illusionniste amateur dont le principal métier est l'éducation d'enfants mongoliens. Pour lui, elle quittera la vieille maison où les fantômes, la regardant par la fenêtre, écrasent une larme.

Manipulations mentales

Un pur film «baba» battu sur son propre terrain par *Immer Ewig (A tout jamais)*, de Samir Jamal Adin, réalisateur irakien vivant en Suisse, spécialiste des images et des sons trafiqués. Ses effets se répètent et s'essoufflent sans parvenir à renouveler la vieille fable des morts à qui est accordé un délai pour changer leur destin, et qui bien entendu n'y parviennent pas. Ici, il s'agit des amours dans l'au-delà d'une coiffeuse hédoniste et d'un activiste d'extrême gauche. D'où quelques cours de gauchisme d'une naïveté déconcertante, qui ont découragé les différents jurys. Les Prix de la technique et des effets spéciaux sont revenus d'une part à *Liebestraum*, de Mike Figgis, d'autre part à *Histoire de fantômes chinois n° 2*, de Ching Siu-Tung, aussi animé que le premier, encore plus farfelu, franchement dingue à vrai dire, et qui devrait rencontrer le même succès.

Liebestraum au contraire est d'une lenteur pensée et pensante. Tout se passe dans l'ombre, dans les vapeurs de l'alcool et les souvenirs qui se dérobent, les fantasmes érotiques de frustration, dans la mémoire encrassée d'un homme qui rencontre pour la première fois sa mère – Kim Novak, – mourante. Un lourd secret, rapidement deviné par les spectateurs, étouffe les personnages, dans le décor lyriquement délabré d'un grand magasin qui doit être détruit...

Les trous de mémoire, l'amnésie, les manipulations mentales sont une constante de ce festival. *Time Bomb*, d'Avi Nesher, Prix du public, plus polar que fantastique, avatar *1991* d'*Orange mécanique*, décrit le comportement d'un brave ouvrier horloger qui ayant subi un entrainement spécial dans un laboratoire de la CIA a le cerveau bourré de faux souvenirs, mais retrouve machinalement la façon de se défendre et de détruire... Dans *Xangadix*, du Néerlandais Rudolf Van den Berg – Prix Europe 2 – film un peu maladroit mais attachant et ne craignant pas l'humour, – la fille d'une photographe est poursuivie par ses sept frères nés d'un dieu amazonien absolument maléfique...

Le passé pèse sur les mémoires qui se détraquent. On voudrait en retrouver la vérité, pour l'effacer peut-être. Mais les «autres» sont là comme des témoins gênants. Le passé intervient sur le temps qui se déchire, le présent est un leurre, une fuite, un cauchemar. Seuls existent ce qui a été et le pressentiment de ce qui sera. L'avenir : une grande peur. La mort : le reflet de la vie, dont il faut s'évader pour connaître autre chose. Avoriaz 1992 : la culpabilité judéo-chrétienne rencontre les incertitudes d'une fin de millénaire.

COLETTE GODARD

(1) Pour ses vingt ans, le Festival publie *Avoriaz Memories*, de Jean-Louis G. Siboun, Frédéric Vidal, Jean-Claude Romer, une réalisation Media-Planning : c'est, sous une belle couverture blanche comme neige, l'album officiel de tous les festivals depuis 1973. Il y a les affiches en couleur, les photos noir et blanc des personnalités, quelques éditos, les palmarès, sans erreur – c'est Jean-Claude Romer qui s'en est occupé (164 p., 350 F).

Les Golden Globes consacrent Oliver Stone

Oliver Stone, réalisateur de *JFK*, a obtenu, samedi 18 janvier à Beverly-Hills, le Golden Globe du meilleur metteur en scène. Décernés par l'association de la presse étrangère de Los Angeles, les Golden Globes sont considérés comme une avant-première des Oscars qui seront décernés au mois de mars. *la Belle et la Bête*, production de Walt Disney, a reçu trois Globes (meilleur film comique, scénario et musique). Meilleure production dramatique : *Bugsy*; meilleure actrice dramatique : Jodie Foster pour *le Silence des agneaux*; meilleure comédienne comique : Bette Midler pour *For the boys*. Meilleurs acteurs : Nick Nolte pour *le Prince des marées* et Robin Williams pour *The Fisher King*. Le film allemand *Europa, Europa*, d'Agnieska Holland, a obtenu le Golden Globe du meilleur film étranger . CBS a dominé la catégorie des productions télévisées avec sept Globes dont une distinction pour Candice Bergen dans *Murphy Brown*. – *(AFP, AP.)*

□ *By courtesy of* **Frank et Sidney.** – Scénaristes, réalisateurs et producteurs, Frank Launder et Sidney Gilliat ont tout fait ensemble : quelques-unes des plus belles heures du cinéma britannique, dans sa féconde époque des années 40 et 50. De *Ceux de chez nous* réalisé pendant la guerre à *The Belles of St Trinians* (1954) inspiré des dessins d'humour de Ronald Searle, en passant par l'étrange film policier *la Couleur qui tue* (1946) ou leur adaptation personnelle de *Rake's Progress* (*l'Honorable Monsieur Sans-Gêne*, 1945), le British Council présente sept titres de ce couple original.

▶ **Tous les lundis à 18 h 30. British Council, 11, rue de Constantine 75007 Paris. Tél. : 49-55-73-00.**

EXPOSITIONS

Où sont passés les miradors ?

Le mariage de la cité et du kilowatt

LA LUMIÈRE ET LA VILLE,
à l'esplanade de la Défense

Une lumineuse exposition, présentée dans les sous-sols de l'esplanade de la Défense, est l'occasion de découvrir l'habileté des architectes, artistes et designers contemporains lorsqu'il s'agit de jouer avec la fée Electricité. Des lampadaires, des ronds-points, des parcours, des hymnes variés à la poésie des terrains d'aviation, tout y est, ou presque, pour célébrer le mariage de la cité avec le kilowatt.

Il y a peu d'années encore, avant d'aborder un thème comme *«la lumière et la ville»*, on se serait posé quelques questions d'ordre sociologique. Ne serait-ce que pour se donner bonne conscience. En aucun cas on ne se serait limité à un propos esthétique. A tout le moins, on aurait convoqué le philosophe de service pour éclairer notre lanterne sur les limites et les perspectives de démarches purement esthétiques. Rien de tout cela pour cette exposition présentée par l'EPAD dans les sous-sol de la Défense. Au moment où la ville craque, où les colloques se multiplient pour se congratuler sur des solidarités en effet nécessaires, voici que nous est donnée la plus légère, la plus diaphane, la plus insouciante des présentations sur l'art et la manière dont les cités s'éclairent.

Comme rien de sérieux n'est dit sur le sujet, à l'exception de quelques belles photographies qui savent faire parler une fenêtre éclairée, quelques Plossu, quelques Nègre et autres clairs-obscurs de l'agence Métis (mais on regrette ici Boudinet et bien d'autres), il conviendrait de rappeler certaines vérités simples. Celle des villes sans lumière, souvent aussi sans égout et sans eau, celle d'autres villes où la lumière est celle jettée des miradors qui les cernent, celle des villes à l'est de l'Europe, où l'éclairage est si rare et si triste. Mais si ces images nous sont trop lointaines, parlons alors de ces lumières brillantes, aveuglantes, des centre commerciaux, comme justement celui de la Défense, sous lesquelles viennent s'agglutiner assez naturellement des gamins venus de cités plutôt noires, convoyés par un métro dont on mesure d'ailleurs de moins en moins l'éclairage.

Tout cela, ces lumières pour surveiller, canaliser ou au contraire attirer, fasciner, il n'en est pas question ici. Pas l'ombre d'un instant. Non, nous sommes dans un univers totalement chic, raffiné, festif, ludique, artistique et architectural, inventé par des gens d'un talent parfois fou, mais, tels qu'ils sont ici rassemblés, presque fou d'inconscience. Les colloques sur l'art et la ville foisonnent ces derniers temps, qui montrent à quel point l'abîme s'est creusé entre les habitants et un univers presque clos d'artistes et d'intellectuels dûment patentés, presque toujours les mêmes. Le même sentiment de décalage risque de vous saisir dans cette exposition si vous omettez de fermer les yeux sur la réalité, pour vous laisser éblouir par les maquettes, les photographies adroitement présentées et qui rendent compte d'œuvres ou de travaux en eux-mêmes souvent remarquables, et pourtant muets sur ce qu'ils ont à éclairer. La fée Electricité n'a pas, hélas, tous les pouvoirs.

FRÉDÉRIC EDELMANN

▶ **Espace Art Défense-Art 4. *15, place de la Défense.* Tous les jours, sauf mardi, de 12 heures à 19 heures. Tél. : 49-00-15-96. Jusqu'au 11 mars.**

Bazille à Montpellier

A l'occasion du cent cinquantième anniversaire de sa mort, la ville de Montpellier rend hommage à Frédéric Bazille, à travers trois expositions successives étalées sur dix mois. C'est une façon pour elle de fêter ce pionnier de l'impressionnisme, fils d'une famille protestante de Montpellier, devenu peintre à Paris et mort à la bataille de Beaune-la-Rolande à l'âge de vingt-neuf ans, au cours de la guerre franco-prussienne de *1870*.

La première ne fait que valoriser le fonds du musée en présentant, dans une salle particulière, la dizaine de toiles de Bazille que cet établissement possède (jusqu'au 9 février). Du 24 mars au 3 mai, une seconde exposition présentera les lieux fréquentés par l'artiste à Montpellier. Enfin, du 11 juillet au 4 octobre, une rétrospective intitulée « Les amis de Bazille » offira au public, dans un pavillon situé entre le Corum et la place de la Comédie, une soixantaine d'œuvres de Manet, *Monet, Sisley, Cézanne*, et *Renoir* venues de musées ou de collections françaises mais aussi de l'étranger.

J.

Un souvenir de Saint-Omer

L'ascendant de Napoléon sur la poésie de la Prusse

A PRÉSENT, ADIEU ! KLEIST
à la Fondation Deutsch-de-la-Meurthe

«A Paris, j'ai relu mon œuvre. Je l'ai rejetée et brûlée... Le Ciel me refuse la gloire, le plus beau des biens ici-bas... C'est fini !» Quand Heinrich von Kleist écrit cela à sa sœur Ulrike, il a vingt-six ans. Il pourrait attendre un peu, pour prétendre tirer le trait définitif. Mais non : Kleist, c'est tout ou rien.

Voici que d'un coup il s'invente un surplus (mais très bref) de vie : fantassin chez Napoléon. Il galope jusqu'à Saint-Omer. Nouvelle lettre à Ulrike : *«Je vais mourir du si beau trépas des batailles ; les armées françaises prennent demain la mer, objectif l'Angleterre. Notre mort à tous nous guette sur les flots. Je m'enivre à la pensée de cette tombe sublime, infinie.»* Quatre ans plus tard, c'est Iéna et Tilsit : Napoléon détruit la Prusse. L'exaltation de Kleist reste entière, mais inversée. Napoléon ? *«Individu abominable, commencement de tout le Mal, fin de tout le Bien... Un échappé de l'Enfer.»*

Jamais coupable de demimesure, Kleist ! Qu'Henriette Vogel (avec qui il se « double-suicidera », à trente-quatre ans) lui chante un lied mieux que d'habitude, il lui crie : *«C'est beau à mériter un coup de feu !»* En 1809, il annonce qu'il va créer un *«grand hebdomadaire patriotique»*, qu'il baptise d'un nom menaçant : *Germania*. Il rédige la notice de souscription : *«Ce journal va être le tout premier souffle de la liberté de l'Allemagne. Il va appeler les jeunes filles du pays, chaque fois qu'une victoire aura été gagnée, à venir s'incliner sur ceux qui sont tombés, pour aspirer le sang de leurs blessures.»*

Germania, Phebus, les Nouvelles du Soir ; dans les intervalles de ses tragédies, *le Prince de Hombourg* ou *Penthésilée*, le grand romantique allemand Kleist fut tenté par le journalisme. Ses périodiques furent excellents, mais durèrent peu. Il aimait écrire des nouvelles, des faits divers bizarres, sinistres, qu'il savait placer sous un jour rieur, pervers, cérémonieux, aveuglant. Yveline Danard porte aujourd'hui au théâtre un ensemble bien «dramatisé» de pages du journaliste Kleist (dans la traduction de Jean Ruffet parue chez Payot sous le titre *Anecdotes et petits écrits*).

La salle de la Fondation Deutsch-de-la-Meurthe est décidément un décor magique, elle évoque les romans noirs de fantômes écossais, aussi bien qu'un accident de chasse dans les bois du comte Zeppelin. Et les mises en scène d'Yveline Danard sont fascinantes aussi. Qu'elle réanime un ogre de Swift, une séquestrée de Gide, un perroquet de Leonora Carrington, ou ces patriotes désespérés de Kleist, elle règle, avec une maestria feutrée, avec aussi une feinte maladresse d'enfant, des pavanes mystérieuses, qui planent dans un rêve. Les costumes sont ceux d'une féeric. Les objets sont des énigmes. Allusions et décalages nous invitent à reconnaître une sœur de Kleist, son père, sa fiancée, son ami, Kleist lui-même, sous les traits des acteurs, Olivia Kryger, Marie Réséda, Martine Vinet, Max Tzwangue, Fernando Becerril, Patrice Fay.

M. C.

▶ **Jusqu'au 29 février. Du mardi au samedi à 20 h 45. Tél. : 40-78-81-93.**

□ **Jean-Luc Bideau nommé sociétaire de la Comédie-Française.** – L'acteur d'origine suisse Jean-Luc Bideau devrait signer son contrat d'engagement comme sociétaire de la Comédie-Française lundi 20 janvier. Pensionnaire depuis le 1er octobre 1988, il vient d'obtenir la nationalité française et satisfait donc aux conditions du sociétariat dont le principe était acquis pour lui depuis décembre 1989.

AGENDA

MUSIQUE

CONCERTS

AMPHITHÉATRE RICHELIEU. Simon Schembri : 12 h 30 ven. Guitare. Sor, Granados, Albeniz, Cheilley.

AUDITORIUM DU LOUVRE (40-20-52-29). Gustav Rivinius, Paul Rivinius : 12 h 30 jeu. Cello, piano. Beethoven, Brahms.

CHATELET. THÉATRE MUSICAL DE PARIS (40-28-28-40). Elèves de l'école de chant de l'Opéra de Paris : 12 h 45 mer. Philippe Fourcade (baryton-basse), Suzan Manoff (piano) ; 12 h 45 ven. Sophie Pondjiclis (mezzo-soprano). Thérèse Cochet (piano). Trio Fontenay : 12 h 45 lun. Brahms Ensemble orchestral de Paris : 20 h 30 mar. Robert Tear (ténor), Armin Jordan (direction). Britten. Dutilleux, Ravel, Stravinsky.

ÉCOLE FRANCO-ITALIENNE DE *MUSIQUE A PARIS* (45-55-28-50). Salvo Romeo : 18 h mar. Clavecin. Scarlatti.

ÉGLISE DU FOYER DE L'HOMME. Chorales Incognito, Terpsichore, Son majeur : 20 h 30 ven. Christiane Hochet. Claude Vercher, Gisèle Castro-Afèche (dir.). Schutz. Morley, Wilbye, Purcell, Lotti, Stravinski, Cornish, Dowland, negro spirituals. Concert a capella.

ÉGLISE SAINT-ANTOINE DES QUINZE-VINGTS. Françoise Rouquette, Didier Henry, Michèle Guyard : 20 h 45 ven. Soprano. baryton, orgue, Chœur Francis Poulenc, Colette Chauvet (dir.). Requiem de Fauré.

EGLISE SAINT-AUGUSTIN. Les Petits Chanteurs de Saint-Louis de Paris : 20 h 45 mar. Et la chorale Per Cantum. Mozart, Britten, Buxtehude, Da Victoria, Bach, Goudimel, Caldara, Sweelinck. Au profit de l'Association pour l'étude et la prévention de la mort subite du nourrisson.

ÉGLISE SAINT-GERMAIN DE CHARONNE. Groupe instrumental de Paris : 20 h 30 ven. Schubert, Spohr.

ÉGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS. Académie de l'île Saint-Louis : 21 h jeu. Sylvie Dusseau (violon), Ernst Schelle (dir.). Vivaldi, Chostakovitch Musici Europae Orchestra : 20 h 30 mar. Chœur universitaire de Jussieu, Daniel Pacitti (dir.). Mozart.

ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE. Ensemble vocal Claudio Monteverdi : 20 h 30 mer. Alex de Valéra (luth), Jocelyne Dovillez (clavecin), Laurent Bœr (dir.). Madrigaux de Monteverdi, Palestrina, Lassus, Gastoldi, Marenzio Orchestre symphonique Ama-Deus : 20 h 30 jeu. Laurence Monteyrol (soprano), Claire Larcher (mezzo-soprano), Hervé Lamy (ténor), Henri Bougerolle (basse), Chœurs du Mesnil-Saint- Denis, Richard Boudarham (dir.). Requiem de Mozart Les Trompettes de Versailles : jusqu'au 22 février. 20 h 30 sam. Haendel, Vivaldi. Loeillet, Telemann.

ÉGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE. Chœur de chambre Accentus : 20 h 30 ven. Delphine Collot (soprano), Georges Guillard (orgue), Laurence Equilbey (dir.). Mozart, Byrd, Tallis, Saint-Saëns. Duruflé, Poulenc Orchestre des grandes écoles : 20 h 45 sam. Michel Podolak (dir.). Schubert Académie de l'île Saint-Louis : 17 h 30 dim. Sylvie Dusseau (violon), Ernst Schelle (dir.). Vivaldi, Chostakovitch.

HOTEL ADAGIO(40-45-10-00). Josette Roux, Michel Marchesini : 20 h 30 ven. Cello, piano. Handel-Halvorsen, Honneger, Offenbach.

HOTEL CRILLON. Marie-Josèphe *Jude : 17 h dim. Piano. Liszt, Brahms,* Ravel.

INSTITUT NÉERLANDAIS (47-05-85-99). La Fontegra d'Amsterdam : 20 h ven. Trio de flûtes. Du browning au blues. œuvres baroques, romantiques et contemporaines.

LE MADIGAN (42-27-31-51). Vesselin Stanev : 22 h 30 mer., jeu. Piano. Beethoven, Chopin, Danuta Glowacka, Dominique Parrain : 22 h 30 ven. Violon, piano. Beethoven, Brahms, Ives Vanessa Wagner : 22 h 30 sam. Piano. Beethoven, Schumann, Albeniz, Isabelle Perrin : 22 h 30 lun. Harpe. Haendel, *Braun,* Parish-Alvars, Salzedo, Tournier Mario Vachon, Guy Campion : 22 h 30 mar. Piano à quatre mains. Milhaud, Durey, Satie.

OPÉRA-COMIQUE. SALLE FAVART (42-86-88-83). Shauna Rolston, Bernadene Blaha : 20 h jeu. Cello, piano. Beethoven, Barber, Chostakovitch.

OPÉRA DE PARIS. PALAIS GARNIER (47-42-53-71). Musica antiqua : 19 h 30 mer. Reinhart Gœbel (dir.). Cantates de Jean-Sébastien Bach, Johann Christian Bach, Wilhelm Friedmann Bach.

OPUS CAFÉ (40-38-09-57). Jean-Louis Braumadier, Jacques Raynaut : 22 h mer., jeu. Flûte et piccolo, piano. Bartok, Genin, Damare Jacques Saint-Yves, Stany Lasey : 22 h ven., sam., lun. Violon, piano et Jean-Philippe Audin (cello). Beethoven, Schumann.

SALLE GAVEAU (49-53-05-07). Gérard Frémy : 20 h 30 mer. Piano. Beethoven, Schumann Paul Badura-Skoda : 20 h 30 jeu. Piano. œuvres de Schumann, Chopin Myriam Birger : 20 h 30 ven. Piano. Schubert, Liszt, Debussy Nuit de la Quatra : 20 h 30 sam. Levon Chilingirian, Annie Jodry (violon), Alexandre Tchavouchian *(cello), Bernard Soustrot (trp), Raffi* Petrossian, Ani Petrossian (pianos), Orchestre Jeune Philharmonie, Jean-Jacques Werner (dir.). Vivaldi, Haydn, Sarasate, Haroutiunian, Glanzberg, Poulenc François Leleu, Ekaterina Skanavi, Catherine Pierr : 11 h dim. Hautbois, piano, clavecin. Telemann, Marais, Berio, Schumann Montserrat Caballé : 20 h 30 lun. Soprano. Scarlatti, Rossini, Turull, Serrano, Chapi, Nieto et Jimenez Bertrand Molia : 20 h 30 mar. Piano. Beethoven, Chopin, Schumann.

SALLE PLEYEL (45-63-88-73). Orchestre de Paris : 20 h 30 mer., jeu. *Brigitte Engerer (piano),* Günther Herbig (dir.). Brahms, Schumann, Chostakovitch Orchestre symphonique français : 20 h 30 ven. Régis Pasquier (violon), Laurent Petitgirard (direction). Beethoven Orchestre Pasdeloup : 17 h 30 sam. Bruno Rigutto (piano), Michel Quéval (dir.). Gershwin Orchestre Lamoureux : 17 h 45 dim. Patrice Fontanarosa (violon), Arthur Fagen (dir.). Beethoven Orchestre national d'Ile-de-France : 20 h 30 sam. Avec le chœur régional Vittoria d'Ile-de-France, Michel Piquemal (chef de chœur), Jacques Mercier (dir.). Beethoven, Berlioz, Chostakovitch.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Oleg Maisenberg : 18 h ven. Piano. Mozart, Beethoven, Debussy, Stravinsky.

THÉATRE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-20-36-37). Orchestre national de France : 20 h 30 jeu. Frank Peter Zimermann (violon), George Prêtre (dir.). Webern, Mozart, Malher Joshua Bell, Frédéric Chiu : 11 h dim. Violon, piano. Schubert, Prokofiev, Katia Ricciarelli : 20 h 30 mar. Soprano, avec Vincenzo Scalera (piano), Alessandro Safina (ténor). Airs d'opéras de Verdi, Donizetti, Gounod, Ciléa, Puccini.

THÉATRE DU JARDIN **(40-67-97-86).** Haruko Ueda : 20 h 30 jeu. Piano. Berg. Dutilleux. Martin. Schulmann, Debussy.

THÉATRE GRÉVIN (43-58-75-10). Monica Huggett : 11 h dim. Violon. Bach Trio Sonnerie : 20 h 30 lun. Telemann.

TOURTOUR (48-87-82-48). Eve Griliquez, Jacques Grober, Laurent Grynzpan : jusqu'au 1er février. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar. ; 18 h dim. Récitante, voc., piano. Musique juive. Et jamais le chant ne s'est tu... Eve Griliquez, Jeff Gardner : 20 h 30 lun. Voc., piano. *Poésie tchèque et slovaque.*

PÉRIPHÉRIE

AUBERGENVILLE. ÉGLISE SAINT-OUEN. Quinquette de cuivres Josquin des Prés : 20 h 30 sam. Josquin des Prés.

FONTENAY-AUX-ROSES. THÉATRE DES SOURCES (46-61-30-03). Cécile Ousset : 20 h 45 sam. Piano. Mozart, Beethoven.

FRESNES. FERME DE COTTINVILLE (46-66-08-10). W comme Gombrowicz : 16 h dim. ; 20 h 30 mar. Un spectacle musical de J. Gilbert d'après le Journal de W. Gombrowicz. Dans le cadre du Festival sons d'hiver.

GARCHES. CENTRE SIDNEY-BECHET (47-41-39-32). Quatuor de saxophones Fourmeau : 17 h dim. J.-Y. Fourmeau (soprano), P. Leman (alto), G. Demarle (ténor), J. Batteau (baryton). Vivaldi, Scarlatti. Fauré, Bernstein.

HERBLAY. CENTRE CULTUREL (39-97-40-30). Vengeance : jusqu'au 2 février. 20 h 30 ven., sam. ; 16 h dim. Un spectacle musical de Marianne Clévy d'après la Tragédie du vengeur de C. Tourneur. Dans le cadre du Festi*val sons d'hiver.*

SAINT-CLOUD. CENTRE CULTUREL DES 3 PIERROTS. Gisèle et Chantal Andranian, Dominique Fouilland : 17 h dim. Piano à quatre mains, récitant. Mozart, Debussy, Franck, Schubert, Chopin. Textes de La Fontaine, Rousseau, Lamartine, Verlaine, Rimbaud, Jammes, De Noailles.

SAINT-CYR-L'ÉCOLE. ESPACE GÉRARD-PHILIPE (34-60-56-72). Orchestre national d'Ile-de-France : 21 h ven. Avec le chœur régional Vittoria d'Ile-de-France, Michel Piquemal (chef de chœur), Jacques Mercier (dir.). Beethoven, Berlioz, Chostakovitch.

SAINT-MAUR. CONSERVATOIRE NATIONAL DE RÉGION (48-89-99-10). Marie-Henriette Brussin, Christos Michalakakos : 20 h 45 ven. Harpe, alto. Debussy.

SAINT-OUEN. ESPACE 1789. Ensemble instrumental Audonia : 15 h dim. Marcel Borusiac (direction). Haydn, Mozart, Schubert.

SANNOIS. CENTRE CYRANO-DE-BERGERAC (39-81-80-55). Cécile Pajda, Eric Groussard : 20 h 30 mar. Piano, flûte. Ganne, Mozart, Sancan, Taffanel, Fauré, Vivaldi, Chaminade.

SÉVRES. S.E.L (45-34-28-28). Les Chants de l'aube : 21 h mar. Avec J.-M. Legendre, C. Fabiani, Alexandra Momidou (comédiens). Schumann.

SUCY-EN-BRIE. CENTRE CULTUREL (45-90-25-12). Olivier Brouard, Vincent Robin : 20 h 45 sam. Piano, htb. Mendelssohn, Britten, Hindemith, Schumann, Rachmaninov, Poulenc.

SURESNES. THÉATRE JEAN-VILAR (46-97-98-10). Parcours : 21 h ven. Spectacle musical de Jean-Pierre Drouet et Georges Aperghis. Aéroplane.

VERSAILLES. CHAPELLE ROYALE **DU CHATEAU.** Auditions de la Maîtrise nationale de Versailles : 17 h 30 jeu. Senfl, Wert, Bouzignac, Schütz, Lotti.

> **Nous publions le *lundi* (daté *mardi*) la liste des concerts de la semaine, dont une sélection commentée figure dans le supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).**

OPÉRAS

AUDITORIUM DES HALLES (40-28-28-40). Le Chevalier imaginaire : 19 h 30 lun. Opéra de Philippe Fénelon. Mélanie Armistead (soprano), Menaï Davies (mezzo-soprano), Philip Doghan (ténor). Lroy Villanueva, Luis Masson (barytons), Aurio *Tomicich (basse), Ensemble Inter-*Contemporain, Peter Eötvös (direction), Stéphane Braunschweig (mise en scène).

GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (42-49-77-22). La Scala di Seta : 21 h mer., jeu., ven., sam. ; 17 h dim. Comédie lyrique de Serge Dutrieux et Michel Rostan d'après Rossini. Avec Claudine Chériez, Fabienne Masoni (sopranos), Brian Parsons, Eric Trémolières (ténors), Glenn Chambers, Michel Vaissière (barytons), Daniel Lecoyer (comédien), Serge Dutrieux (violon), Renaud Garcia-Fons (ctb), Jean-Louis *Matinier (accordéon), Michel Rostan* (mise en scène).

OPÉRA-COMIQUE. SALLE FAVART (42-86-88-83). Atys : jusqu'au 5 février. 19 h 30 mer., ven., sam., mar. ; 17 h dim. Opéra de Lully. Howard Crook (25 janv.). Guy de Mey (22, 24, 26, 28 janv.) (t.), Agnès Mellon (24, 26 janv.), Anne Monoyios (22, 28 janv.), Monique Zanetti (25 janv.) (s.). Guillemette Laurens (22, 25 janv.), Jennifer Smith (24, 26 janv.), Françoise Semellaz (28 janv.) (m.), Jean-François Gardeil (22, 24, 26, 28 janv.), Nicolas Rivenq (25 janv.), (bar.), les Arts florissants, William Christie (dir.). Jean-Marie Villégier (mise en scène).

OPÉRA DE LA BASTILLE (44-73-13-00). Apollo et Hyacinthus : jusqu'au 30 janvier. 20 h 30 mer., jeu., ven. Opéra de Mozart. Vincent Darras, Alain Thais (contre-ténors), Loïc Thuaire, Tristan Giaccardi, Sylvaine Davène, Cyrille Gerstenhaber (sopranos), l'Atelier lyrique et la Maîtrise de l'Opéra de Lyon, Claire Gibault (dir.), Myriam Tanant (mise en scène). Amphithéâtre.

PALAIS DES CONGRÈS (40-68-22-22). Mazeppa : 20 h mer., jeu. Opéra de Tchaïkovski. Avec L. *Ponomarenko, Roman Mayboroda* (barytons), Valentin Pivovarov, M. Chopcha (basses), S. Dobronravova, Oksana Yatsenko (sopranos), A. Vestriakov, V. Fedotov (ténors), chœurs et orchestre de l'Opéra de Kiev, Vladimir Kojoukhar (dir.), Dmitro Gnatyuk (mise en scène) La Khovanchtchina : jusqu'au 26 janvier. 20 h ven., sam. ; 15 h dim. Opéra de Moussorgski. Grigori Gritsyuk, I. Kirichev (barytons), Anatoly Kotcherga, Mikola Chopcha (basses), L. Yourtchenko (mezzo-soprano), A. Mokrenko, L. Ponomarenko, S. Fitsych, V. Fedotov (ténors). chœurs et orchestre de l'Opéra de Kiev, Ivan Gamkalo (dir.), Irina Molostova (mise en scène).

THÉATRE DU TAMBOUR-ROYAL (48-06-72-34). Didon et Enée : 18 h 45 ven., sam., dim. Opéra de Purcell. Myriam Rossignol (mezzo-soprano), Loïc Mignon (basse), Danièle Paretz (soprano). Ensemble vocal de Jouy-en-Josas, Bruno Rossignol (clav. et dir.), Elisabeth Blasco (mise en scène).

PÉRIPHÉRIE

CHELLES. THÉATRE (60-08-55-00). Rigoletto : 21 h ven. Opéra de Verdi. Par le Teatro lirico Artura Toscanini di Milano.

ENGHIEN-LES-BAINS. THÉATRE DU CASINO (34-12-94-94). Rigoletto : 20 h 30 mer. Opéra de Verdi. Par le Teatro lirico Arturo Toscanini di Milano.

LONGJUMEAU. THÉATRE ADOLPHE-ADAM (69-09-40-77). Rigoletto : 20 h 30 sam. Par l'Academia lirica Arturo Toscanini di Milano.

NOGENT-SUR-MARNE. PAVILLON BALTARD (43-94-08-00). Rigoletto : 20 h 30 jeu. Par le Théâtre lyrique Arturo Toscanini de Milan.

ELDORADO (42-49-60-27). Sissi : jusqu'au 29 janvier. 14 h 30 mer., jeu. ; 14 h 30 sam., dim. Opérette de Francis Lopez, livret de Nadine de Rothschild. Avec Richard Finell et Kriss Keller.

MAISONS-ALFORT. THÉATRE CLAUDE-DEBUSSY (43-96-77-67). Un de la Canebière : 16 h dim. Un spectacle de Vincent Scotto. Par le Théâtre lyrique populaire.

JAZZ

ALLIGATORS (42-84-11-27). Jean-Loup Longnon Septet : 22 h mer., jeu. ; James Morrison Quartet : 22 h ven. ; Jimmy Drouillard, Thierry Eliez : 22 h sam. Et Jean-Marc Jafet, Luis Augusto ; Warren Bernhardt Trio : 22 h mar.

AU DUC DES LOMBARDS (42-33-22-88). MRA Oma Paris Brotherhood : 22 h 30 mer., jeu. ; Jean-Loup Longnon Quartet : 22 h 30 ven., sam. ; Cache-cache Trio : 22 h 30 dim., lun. ; Jam Session : jusqu'au 28 janvier. 22 h 30 mar.

BAR DU POTAGER (40-26-50-96). Enzo Mucci : 22 h mer., jeu. Basse ; Philippe Le Beugle, Philippe Duchemin : 22 h lun., mar.

LE BILBOQUET (45-48-81-84). Turk Mauro : 22 h 45 mer., jeu., ven., sam., dim. ; *Hervé Mechinev en quartet :* 22 h 45 lun., mar.

BLUES DU NORD (42-09-00-77). Malaval BBB and B : jusqu'au 22 janvier. 22 h mer. ; Bar Tabac, Dan and the Hot Rockers : 22 h jeu.

CAFÉ RIVE-DROITE (42-33-81-62). Marc Tobaly : 22 h lun., mar.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05). Carl Schlosser : 21 h 30 mer., jeu., ven. ; Jean Lorieau Quintet : 21 h 30 sam., dim., lun., mar.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). Manuel Fraiman Trio : 20 h 30 lun.

LA COUPOLE (43-20-14-20). René Urtreger Trio : 21 h jeu. Avec Jean-Louis Chautemps (sax.).

ESPACE ORNANO. A Night of Psychedelism : 19 h jeu. Avec Croaks, City Kids, Backsliders ; Les Rats, Milk : 19 h 30 ven.

L'EUSTACHE (40-26-23-20). Dominique Cravic, Michel Graillier : 22 h 30 ven., sam. Et Christophe Wallemme ; Emmanuel Borghi Trio : 22 h 30 lun., mar.

GALERIE DE NESLE (43-29-45-88). All That Jazz : jusqu'au 19 février. 19 h dim.

GIBUS (47-00-78-88). Negro Fluo : 23 h mer. ; Bébé Dock : 23 h jeu. ; The Rebirds : 23 h ven., sam. ; Zucchini Metal Flashers : 23 h mar.

HIPPOCAMPUS (45-48-10-03). Trio Jazz Middle : jusqu'au 31 janvier. 21 h ven. Jean-Pierre Gelineau (sax.), Jean Chaudron (basse), Jean-Pierre Pothier (piano) ; Trio New Orleans : jusqu'au 1er février. 21 h sam.

JAZZ-CLUB LIONEL-HAMPTON (40-68-30-42). Lonnie Brooks Blues Band : jusqu'au 1er février. 22 h 30 mer., jeu., ven., sam., dim., lun., mar. ; *Christie Morin : jusqu'au 23 février.* 12 h dim. Avec l'Ellingtomania de François Biensan et le quatuor à cordes Alyosia, Claire Paris (dir.) ; Boto e Novos Tempos : jusqu'au 28 mars. 22 h 30 dim.

LA VILLA (43-26-60-00). Tom Harrel, Jim Snidero : 22 h mer., jeu., ven., sam. Trp., sax., avec Olivier Hutman (piano), Thomas Bramerie (basse). Jean-Pierre Arnaud (batt.) ; Trio Lovano-Texier-Romano : 22 h lun., mar.

LATITUDES SAINT-GERMAIN (42-61-53-53). Philippe Ours Trio : 22 h mer., jeu. ; Annette Lowman Quartet : 22 h ven., sam. ; Atlantide : *22 h lun. ; Le Jazz Caraïbes Quartet :* 22 h mar.

LE MONTANA (45-48-93-08). Quartet Jean-Paul Amouroux : 22 h 3., mer., jeu., ven., sam. Au bar ; Trio René Urtreger : 22 h 30 ven., sam., lun., mar. Au club.

MONTGOLFIER (40-60-30-30). Claude Tissandrier : 22 h mer., jeu., ven., sam. ; Serge Rahœrson and Nivo : jusqu'au 26 janvier. 22 h dim. ; Alain Bouchet : 22 h lun., mar.

NEW MOON (49-95-92-33). Maujard et les Télépathes : 20 h mer. ; Green Hornet : 23 h jeu. ; Torpedo : 23 h ven. ; *Leon Cavallo : 23 h sam. ; Doc*teur Knock : 20 h lun. ; Forbidden Toys : 20 h mar.

NEW MORNING (45-23-51-41). Stéphanie Crawford, Michel Grailler : 21 h 30 mer. Voc., piano, Ricardo Del Fra (ctb), Simon Goubert (drums) ; Jazzogène Big Band, Jean-Luc Filon Big Band : 21 h 30 jeu. ; Kanda Bongo Man : 21 h 30 ven., sam. ; Laurent de Wilde et Eddy Henderson Quartet : 21 h 30 mar. ; Laurent de Wilde et Eddy Henderson Quartet : 21 h 30 mar. Avec Ira Coleman (basse), André Ceccarelli (drums).

PASSAGE DU NORD-OUEST (47-70-81-47). Tim Berne Caos Total : 22 h mer., jeu.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70). Pierre Boyer Jazz Quartet : 21 h ven. ; Middle Jazz Quintet de Jean-Pierre Gelineau : 21 h sam. Avec Georges Guéret (danseur de claquettes) ; Ducky Smokton : 21 h mer.

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59). Benny Bailey, Georges Arvanitas Trio : 21 h mer., jeu. ; Le Quintet de Paris : 21 h ven. ; Jacques Caroff Jazz Band : 21 h sam. ; The Old Timers : 21 h lun. ; Claude Bolling Trio : 21 h mar.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36). François Rilhac, Irakli, Alain Marquet : 23 h ven., sam. Piano, trp., clar. ; Barney Wilen and Friends : 23 h mar.

PIGALL'S. Les Chears et les Charms : 20 h ven.

REX CLUB (45-08-93-89). Les Ambassadeurs : 23 h mer. Soirée *Metallic Jungle ; Pulsar : jusqu'au 27* février. 0 h jeu. ; L'Etudiante : jusqu'au 28 février. 22 h 30 ven. ; Nuits exotiques : jusqu'au 29 février. 23 h sam. Zouk, soukous, funk, reggae, sega ; Bamboula : 22 h 30 lun.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Joël Barret : jusqu'au 8 février. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam.

SLOW-CLUB (42-33-84-30). Howling Winds : 22 h mer., jeu., ven., sam. ; King Pleasure and the Biscuit Boys : 22 h mar.

SUNSET (40-26-46-60). Six of us : 22 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; Emma*nuel Sourdeix Trio : 22 h 30 lun., mar.*

UTOPIA JAZZ CLUB (43-22-79-66). Alain Giroux, J.-L. Mahjun : 22 h mer. ; Sharon Evans : 22 h jeu. ; Beatles Story : 22 h ven. ; Chinois and Co : 22 h sam. ; Jean-Jacques Milteau and Co : 22 h mar. ; Wolfpack : 1 h sam.

PÉRIPHÉRIE

CHEVILLY-LARUE. CENTRE CULTUREL ANDRÉ-MALRAUX (46-86-54-48). Richard Raux Sextet All Stars : 20 h 30 ven. 1re partie : Sunny Murray Quintet.

CHOISY-LE-ROI. THÉATRE PAUL-ÉLUARD (48-90-89-79). Michel Boiton. Christian Rollet : 15 h dim. Batt. et perc., Jean Bolcato (ctb), Jean-Luc Cappozzo (trp et basse), Patrick Charbonnier (trb), Xavier Garcia (claviers), Pascal Loret (piano), Jean Méreu (trp), Maurice Merle, Alain Rellay (sax.). Toi Tarzan, nous aussi.

CLAMART. CENTRE CULTUREL JEAN-ARP (46-45-11-87). Michel Legrand Quintette : 20 h 30 mar.

CRÉTEIL. MJC-CLUB-CROIX-DES MÈCHES (48-99-75-40). Smallpox : 21 h ven.

ISSY-LES-MOULINEAUX. FAHRENHEIT (45-54-21-39). Madhouse, Judge AK47 : 21 h ven.

MASSY. CENTRE PAUL-BAILLIARD (69-20-57-04). Marc Perrone : 21 h ven.

MONTREUIL. INSTANTS CHAVIRÉS (42-87-25-91). Steve Lacy, Steve Potts : 21 h ven., sam.

NOISY-LE-GRAND. ESPACE MICHEL-SIMON (49-31-02-02). Johnny Griffin Quartet : 21 h sam.

SAINT-MAUR. SALLE D'ARSONVAL (42-83-47-22). Jad Wio : 21 h ven.

SAVIGNY-LE-TEMPLE. MPT JACQUES-PRÉVERT (60-63-28-24). Quoti : 21 h 30 sam.

MUSIC-HALL

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). Aude Allonville : 20 h 30 dim.

AU GRAND REX (45-08-93-89). Higelin : jusqu'au 9 février. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar. ; 17 h 30 dim.

CAFÉ RIVE-DROITE (42-33-81-62). Pierre Meige : 22 h mer., jeu.

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97). Cabaret de la chanson française : jusqu'au 30 juin. 21 h mer., jeu., ven., sam., lun., mar. Chansons à la carte tous les soirs.

DUNOIS (45-84-72-00). Michel Musseau : 21 h ven., sam. Contes pour bandes magnétiques.

OLYMPIA (47-42-25-49). Claude Nougaro : jusqu'au 16 février. 20 h 30 mar.

PALAIS OMNISPORTS DE PARIS-BERCY (40-02-60-02). Dorothée : jusqu'au 2 février. 14 h mer. ; 15 h 20 h sam. ; 15 h dim.

PASSAGE DU NORD-OUEST (47-70-81-47). Kate Westbrook : 22 h ven., sam., dim., lun., mar. Voc., John Alley, Mike Westbrook (pianos). Good bye Peter Lorre.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70). Henri Salvador : 21 h mer., jeu. Avec Jean-Marc Jaffet (basse), André Ceccarelli (drums).

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Louis Hernett : jusqu'au 1er février. 22 h 00 mer., jeu., ven., sam., dim., lun., mar. ; Clarika : 18 h 30 jeu., ven., sam. Les découvertes de la chanson. ; Les Zuluberlus : jusqu'au 4 février. 21 h mar. 1re partie : Peter Pan.

THÉATRE DE DIX-HEURES (46-06-10-17). Que reste-t-il de l'abat-jour? : jusqu'au 7 mars. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar. Avec Josiane Pinson (voc), Roger Pouly (piano) ; Juliette : jusqu'au 8 février. 22 h mer., jeu., ven., sam., dim., lun., mar.

THÉATRE DE LA MAINATE (42-08-83-33). Bruno Joubrel : 19 h jeu., ven., sam. ; 15 h dim.

TOURTOUR (48-87-82-48). Dameï : jusqu'au 7 mars. 22 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (40-26-28-58). Reynaldo Anselmi : jusqu'au 1er février. 22 h 30 mer., jeu., ven., sam., lun., mar. Voix et guit., avec Martin Pavlovsky (piano), Roberto Tormo (ctb), Gilberto Pareyira (bandonéon).

ZÉNITH (42-08-60-00). Suprême NTM : 20 h ven.

PÉRIPHÉRIE

ANTONY. THÉATRE FIRMIN-GÉMIER (46-66-02-74). *TSF : 21 h mer.* Spectacle *musical.* Alain Sachs (mise en scène).

ASNIÈRES. GRAND THÉATRE (47-33-69-36). Daniel Guichard : 20 h 30 jeu.

FONTENAY-SOUS-BOIS. SALLE JACQUES-BREL (48-75-44-88). Zhivaro, la nuit des six mages : 19 h 30 sam. Avec Claude Barthélemy, Sylvain Kassap, Didier Levallet, Jacques Mahieux, Gérard Marais, Henri Texier et Marc Perronne (acc.), le Trio Klezmer.

RIS-ORANGIS. CENTRE ROBERT-DESNOS (69-06-72-72). Romain Didier : jusqu'au 25 janvier. *20 h 45* sam.

SAINT-MAUR. THÉATRE (48-89-99-10). Liane Foly : 21 h sam.

LE VÉSINET. C.A.L (39-76-32-75). Anna Prucnal : 21 h sam. Voc., et Gérard Daguerre, Antoine Millet (pianos, claviers).

BALLETS

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). Compagnie Clo Lestrade : 20 h 30 mer. Retour de Nimavelle. Chor. Clo Lestrade Cies Emergence, Eclipsodance : 20 h 30 ven., sam. ; 15 h 30 dim. Parcours vents d'ouest. Chor. Jacqueline Delangle Compagnie Editta Braun : 20 h 30 lun., mar. Materialen fur Tanz und Musik. Chor. Editta Braun.

DUNOIS (45-84-72-00). Gitta Barthel, la compagnie Taffanel : 20 h 30 jeu., ven., sam. Souei. Chor. Gitta Barthel. Rives. Chor. Jackie Taffanel.

GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (42-49-77-22). Compagnie Régine Chopinot : jusqu'au 31 janvier. 21 h mer., jeu., ven., sam. Saint-Georges. Chor. Régine Chopinot.

OPÉRA DE PARIS. PALAIS GARNIER (47-42-53-71). La Belle au bois dormant : jusqu'au 2 février. 19 h 30 mer., jeu., ven., sam., dim. Ballet de Tchaïkovski. Par le Ballet national de Marseille, avec Zizi Jeanmaire, Dominique Khalfouni, Yannick Stephant, Yan Broeckx, Cyril Pierre (danseurs). Orchestre national de l'Opéra de Paris. David Garforth (dir.), Roland Petit (chor.).

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Jean-Claude Gallotta : jusqu'au 25 janvier. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam. Avec le groupe Emile Dubois et le Centre chorégraphique national de Grenoble. Roméo et Juliette. Chor. Jean-Claude Gallotta-Wim Vandekeybus : 20 h 30 mar. Avec la Compagnie Ultima Vez. Toujours les mêmes mensonges. Chor. Wim Vandekeybus.

THÉATRE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-20-36-37). Les Géants de la danse : 20 h 30 sam. ; 17 h dim. Carlos Acosta, Nina Ananiachvili, Julio Bocca, Eleonora Cassano, Antonio Canales, Nikolaj Hubbe, Vadim Pisarev, Maïa Plissetskaïa (danseurs étoiles).

THÉATRE DU SPHINX. CENTRE CULTUREL AMORC (42-78-39-29). Danses et rythmes de Tunisie : 21 h jeu., sam. Khira Oubeydallah (danse), Salah El Mahdi (voc., luth), Compagnie Arabesque, Ridha Amrousi (chor.).

PÉRIPHÉRIE

ANTONY. THÉATRE FIRMIN-GÉMIER (46-66-02-74). Lettre au porteur : 21 h sam. Par le Théâtre du Mouvement, Lucas Thierry (mise en scène).

ÉPINAY-SUR-SEINE. MJC D'ORGEMONT (48-41-40-40). Un *homme* qui écrit : 21 h sam. Un spectacle de Francesco Agnello. Avec Francesco Agnello (perc.), Tricia Martin (voc.).

NOISIEL. GRAND THÉATRE DE LA FERME DU BUISSON (60-06-20-00). Michèle Anne de Mey : 21 h sam. Sinfonia Eroïca. Chor. Michèle Anne de Mey. 21 h mar. Châteaux en Espagne. Chor. Michèle Anne de Mey.

SAINT-MAUR. THÉATRE (48-89-99-10). Le Ballet de Mexico : 20 h 30 jeu. Avec Amalia Hernandez.

TREMBLAY-EN-FRANCE. CENTRE CULTUREL ARAGON (49-63-70-50). Cie Black, Blanc, Beur : 21 h sam. Contrepied. Christine Coudun (chor.).

MUSIQUES DU MONDE

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Mari Boine Persen : 18 h sam. Chants et musiques de Laponie.

THÉATRE DU LIERRE (45-86-55-83). La Danse de Ciguri : jusqu'au 31 janvier. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar. ; 16 h dim. Par le Quatuor Nomad, Farid Paya (mise en scène). Polyphonies contemporaines inspirées de musiques ethniques.

PÉRIPHÉRIE

COMBS-LA-VILLE. LA COUPOLE (64-88-69-11). The Vanaver Caravan Group : 17 h dim. Danse et musique folkloriques américaines.

ELANCOURT. LE POLLEN (30-62-82-81). The Vanaver Caravan Group : 20 h 30 sam. Danse et musique folkloriques américaines.

PARIS EN VISITES

MARDI 21 JANVIER

« Les passages marchands du dix-neuvième siècle, une promenade hors du temps », 10 h 30, 4, rue du Faubourg-Montmartre (Paris autrefois).

« L'Opéra Bastille. Visite intégrale », 11 heures, au pied du grand escalier (M. Hager).

« Le Palais de justice en activité », 14 h 15, 4, boulevard du Palais (Tourisme culturel).

« L'art des Fang du Gabon », 14 h 30, fondation Dapper, 50, avenue Victor-Hugo (Le Cavalier bleu).

« Le Palais de justice en activité ». 14 h 30, 6, boulevard du Palais (C. Merle).

« La Conciergerie, du palais des rois à la prison révolutionnaire », 14 h 30, 1, quai de l'Horloge (E. Romann).

« Vieilles maisons et cours secrètes du quartier Maubert », 14 h 30, métro Maubert-Mutualité, sortie rue des Carmes (Sauvegarde du Paris historique).

« L'histoire des Halles de Paris, de son quartier et la halle au blé », 14 h 40, 8, rue de la Ferronnerie (Paris autrefois).

« Promenade à travers le vieux Montmartre », 15 heures, métro Lamarck-Caulaincourt (Lutèce-visites).

CONFÉRENCES

Centre associatif Mesnil-Saint-Didier, 25, rue Mesnil, 14 h 30 : « Hatchepsout. Quand pharaon s'écrivait au féminin », par C. Richard ; 16 h 30 : « Rajasthan (2). La geste de Krishna », par C. Bourzat (Le Cavalier bleu).

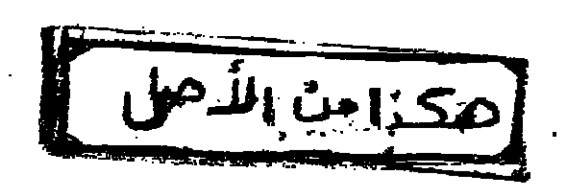
Salle des Ingénieurs, 9 *bis*, avenue d'Iéna, 14 h 30 : « Le Yémen musulman. Sana'a », par O. Boucher (Antiquité vivante).

Salle Notre-Dame-des-Champs, 92 *bis*, boulevard du Montparnasse. 15 heures : « La miraculeuse histoire du « Mammisi » de Ramsès » (Paris et *son histoire)*

Palais de la Découverte, avenue Franklin-Roosevelt, 18 heures : « Le Soleil » (Cours d'astronomie pratique).

Auditorium de la galerie Colbert, 2, rue Vivienne, 19 heures : « Degas. Des débuts jusqu'à l'exposition de 1874 », par F. Barbe (Hors cadre).

Aquarius, 54, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, 20 h 30 : « L'architecture magique de l'homme ». Entrée libre (Rose-Croix d'or).



ÉCONOMIE

BILLET

Le retour des partenaires sociaux

Les projets gouvernementaux visant à clarifier, *via* le rapport Cottave (*le Monde* du 15 janvier), les comptes de l'assurance-vieillesse et obtenir des accords de modération des dépenses de santé vont largement au-delà de la nécessité de remédier au dérapage continu des finances de la Sécurité sociale. Ils sont porteurs d'une nouvelle donne entre l'Etat et les partenaires sociaux.

Introduire des réformes permettant de ne plus avoir à procéder tous les dix-huit mois au rituel du *«plan de sauvetage»* nécessite que la «Sécu» accepte de se fixer des objectifs à atteindre. Autrement dit, qu'elle *cesse de laisser filer* les dépenses avant de chercher, l'année suivante, comment boucler son budget. Or, ce n'est pas l'Etat mais les partenaires sociaux qui, juridiquement, sont les gestionnaires de la Sécurité sociale. Mais depuis quarante-cinq ans, ils ont allègrement abandonné aux pouvoirs publics le soin – et l'impopularité – de résorber les déficits.

Discrètement, le gouvernement s'efforce aujourd'hui de revenir sur cette bâtarde répartition des tâches. Ainsi, derrière le projet de fiscalisation des dépenses de retraite liées à la solidarité (validation des période de maternité ou de chômage, notamment) se dessine une logique aboutissant à confier au patronat et aux syndicats la gestion des dépenses de retraites directement liées au versement de cotisations. Ne sont-ils pas les efficaces copilotes des régimes complémentaires ?

La conclusion d'accords de modération des dépenses entre les caisses nationales d'assurance-maladie et les professions de santé procède de la même intention. Elle vise à déplacer le centre de gravité du conflit entre l'équilibre comptable de la «Sécu» et les *impératifs économiques* des professions médicales dont les effectifs ne cessent d'augmenter. Pour les syndicats et le patronat, devenir de vrais gestionnaires de la Sécurité sociale – l'Etat se tenant en retrait, comme c'est le cas à l'UNEDIC, par exemple – suppose un profond changement de mentalité.

Un tel retour des partenaires sociaux permettrait aux pouvoirs publics de ne plus assumer seuls l'équilibre des comptes. Mais cela exigerait que, de leur côté, ils mènent à bien leur propre révolution culturelle, en renonçant à la mainmise totale qu'ils exercent sur les 1 500 milliards de francs que brasse chaque année la *«Sécu»*. Un travail de longue haleine.

JEAN-MICHEL NORMAND

Perrier : OPA lancée par Nestlé et Suez

Le groupe suisse Nestlé et la banque Indosuez, à travers leur filiale commune Démilac, ont lancé lundi 20 janvier une offre publique d'achat (OPA) sur la totalité du capital de la société Source Perrier.

Le prix proposé est de 1 475 francs l'action, l'initiateur se réservant la faculté de donner ou non une suite positive à son offre si le nombre des titres présentés est inférieur à la moitié du capital plus une action. La cotation de Perrier et celle d'Exor (le holding contrôlant Perrier) ont été suspendues à la Bourse de Paris. La rumeur d'une OPA courait déjà sur le marché, entraînant en fin de semaine dernière une hausse du titre qui montait vendredi 17 janvier jusqu'à 1 455 francs avant de retomber en clôture à 1 396 francs.

Sur les deux derniers jours, plus de 1,2 % du capital avait changé de mains. Le groupe italien Agnelli a lancé il y a quelques semaines une offensive sur Exor (voir l'article de Dominique Gallois dans notre supplément « Le Monde l'économie»).

M. Bérégovoy annonce un projet de loi sur l'assurance

- *La Caisse nationale de prévoyance va changer de statut*
- *Le capital privé dans les sociétés nationales pourra être porté à 49 %*

A l'occasion de son voyage au Japon *(Lire page 20)*, M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, des finances et du budget, a annoncé son intention de présenter au Parlement dès la session de printemps un projet de loi sur l'assurance transformant le statut de la Caisse nationale de prévoyance (CNP), d'établissement public en société anonyme, et portant de 25 % à 49 % la part autorisée des intérêts privés dans le capital des sociétés nationales d'assurance.

KYOTO

de notre envoyé spécial

Alors qu'il débattait avec des investisseurs nippons sur les barrières respectives existant sur les marchés français et japonais de l'assurance, M. Pierre Bérégovoy, en visite officielle au Japon pour six jours, a annoncé qu'il allait présenter, lors de la session parlementaire du printemps, un projet de loi sur l'assurance. Il nous a confirmé cette intention dans le Shinkansen (le TGV japonais) qui le ramenait, dimanche 19 janvier, de Kyoto à Tokyo. Attendu dans la profession, ce nouveau projet s'inscrit dans la perspective du marché unique européen et devrait rendre possible la reprise des privatisations partielles, notamment celle de la Caisse nationale de prévoyance (CNP).

Le projet de loi, que le ministre pourrait présenter en conseil des ministres dès mercredi 22 janvier, contient trois grands chapitres. Le premier vise à introduire dans la législation française les dispositions rendues nécessaires par les dernières directives de la Commission de Bruxelles, notamment celle sur la libre prestation de service dans l'assurance-vie et celle sur la création du marché unique bancaire. Cette dernière prévoit qu'à l'avenir, l'autorité de contrôle d'une banque est celle du pays d'origine de son siège social.

Le statut de la CNP

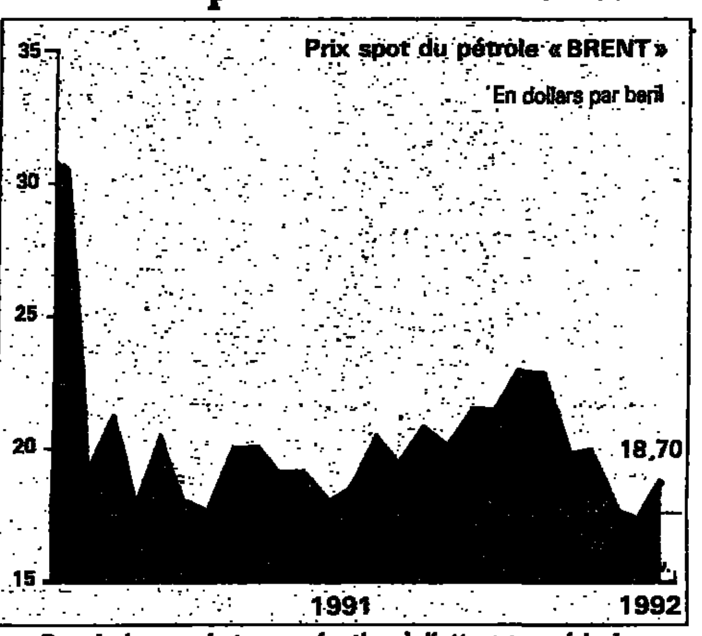
Le deuxième volet porte sur la transformation du statut de la CNP. D'établissement public industriel et commercial (EPIC), la Caisse nationale de prévoyance devrait devenir une société publique de droit commun, une société anonyme (SA) comme les autres sociétés nationales d'assurance que sont l'UAP, le GAN et les AGF. Son activité sera cependant limitée à l'assurance-vie pour les personnes. Société à objet spécial, elle ne pourra pas se développer dans le domaine de l'assurance-dommage. Actuellement insérée dans le groupe de la Caisse des dépôts et consignations (CDC), la CNP devrait conserver un lien avec celui-ci. L'Etat en sera actionnaire majoritaire, mais la CDC, la Poste et les Caisses d'épargne (les deux réseaux de distribution des produits d'assurance de la CNP) auront également une part du capital. La répartition actuelle de celui-ci n'est pas encore arrêtée, mais devrait l'être avec le dépôt du projet à l'Assemblée, indique-t-on dans l'entourage du ministre.

La nouvelle géographie du capital nécessite au préalable une évaluation de la CNP. Celle-ci est en cours – le CCF agit comme banque conseil auprès de l'Etat – et devrait être soumise à la commission d'évaluation des entreprises publiques que préside Mme Yvette Chassagne. Etablissement très ancien, possédant d'importants actifs (notamment immobiliers) mais n'étant pas propriétaire de son réseau, la CNP sera très difficile à estimer. La fourchette des évaluations des milieux de l'assurance est de fait très large, variant de 12-15 milliards de francs à plus du double. Le statut des personnels de la CNP – pour l'essentiel des fonctionnaires détachés – constituera un autre problème dans cette opération.

Le troisième volet du projet porte sur l'ouverture au privé du capital des sociétés nationales d'assurance (UAP, AGF, GAN et désormais CNP dans son nouveau statut). Jusqu'à présent, les intérêts privés ne peuvent représenter que 25 % au maximum du capital de ces firmes, un seuil pratiquement atteint dans chacune des trois anciennes sociétés nationales. Dans le cadre du programme de cessions d'actifs prévus (les privatisations partielles), l'Etat était bloqué notamment par ce butoir. Il va être levé, ce taux devant être porté de 25 % à 49 %. Il le sera aussi pour la CNP, dont une partie du capital pourra donc être vendue à des intérêts privés, notamment à des assureurs étrangers.

E. I.

Pétrole : reprise orchestrée des cours



Depuis leur rechute consécutive à l'attaque américaine sur l'Irak, le 17 janvier 1991, les cours du brut sont restés modérés tout au long de l'année 1991. Après une pointe aux environs de 23 dollars le baril en octobre, le pétrole a recommencé à décliner. Ces dernières semaines, trois pays membres de l'OPEP (Libye, Nigéria et Venezuela) ont annoncé des diminutions de la production, contribuant à un raffermissement des cours. Dimanche 19 janvier, un représentant des Emirats arabes unis s'est prononcé en faveur d'une réduction de la production d'au moins 5 % au cours des deuxième et troisième trimestres de 1992. La prochaine réunion de l'OPEP aura lieu à partir du 12 février à Genève. Lundi 20 janvier, le cours « spot » (au jour le jour) du pétrole Brent de la mer du Nord ouvrait à 18,70 dollars le baril.

Un nouveau supplément

Suite de la première page

L'actualité économique est diversifiée : les retructurations industrielles, les fluctuations du dollar, les envolées, plus ou moins rationnelles, du Dow Jones ou du CAC 40, les enjeux industriels de la télévision de haute définition, les difficultés de la libéralisation du transport aérien, les déficits à répétition de la Sécurité sociale, les différences entre ralentissement de l'activité, récession et dépression, etc., tout cela mérite d'être décodé, mis en perspective.

Face à l'accélération de ces évolutions, notre journal a voulu adapter son traitement de l'actualité économique, afin de mieux répondre aux attentes des lecteurs et d'offrir à un public élargi plus de clés pour comprendre les phénomènes économiques, tant dans l'entreprise que dans la société, tant dans le champ hexagonal qu'au niveau international.

La première innovation est la création d'un nouveau supplément hebdomadaire de douze pages, *« L'économie »*, dans le numéro du lundi (daté mardi), ce supplément se substituant à l'ancien *« Champs économiques »* et au *« Monde-Affaires »*. Notre objectif est de bien remettre en perspective, dans le temps et dans l'espace, les événements qui viennent de se produire et ceux qui s'annoncent, de rebondir sur l'actualité en proposant des clés pour comprendre les faits dans toutes leurs dimensions. Ce supplément, traitant aussi bien de l'entreprise que des évolutions macro économiques, veut être à la fois international et généraliste, et ne pas être réservé à un club de spécialistes ou d'initiés.

Dans sa première partie – les pages *«Aujourd'hui»* –, *« L'économie »* aborde des sujets qui font ou feront l'actualité, comme l'histoire des restructurations industrielles, la controverse sur l'ouverture des magasins le dimanche, l'offensive italienne dans l'agroalimentaire français.

La deuxième partie, les pages *«Perspectives»*, traite des mutations en cours ou à venir, sous forme de portraits et monographies (hommes, professions, entreprises), des éclairages économiques sur des événements culturels, politiques, sportifs, religieux, médicaux etc., des enquêtes, des dossiers et des rétrospectives sur ce que sont devenues des affaires ayant naguère fait la « une ». Cette semaine, nous analysons le malaise des cadres d'IBM, au moment même où, pour la première fois de son histoire, le numéro un mondial de l'informatique est dans le rouge.

La troisième partie, les pages Opinions, nourrira ou lancera des débats avec des points de vue, des critiques de livres, et la chronique de Paul Fabra. Enfin, nos lecteurs auront chaque semaine des rendez-vous réguliers (consommation, cote des mots, conjoncture, billet d'humeur...).

Outre la création de ce supplément hebdomadaire, notre journal renforce la couverture quotidienne de l'actualité économique. Les pages qui lui sont consacrées seront étoffées. Notre souci restera de présenter l'essentiel des faits en les hiérarchisant, en leur donnant un sens et en séparant au maximum le commentaire de l'information. Les lecteurs retrouveront chaque jour les indicateurs macro économiques les plus significatifs, un graphique éclairant une évolution économique d'ensemble et un billet soulignant la portée d'un événement particulier. Une nouvelle rubrique, «La vie des entreprises», nous permettra de donner des informations plus nombreuses sur les sociétés, en nous attachant aussi bien aux mouvements de capitaux et aux résultats qu'aux nominations importantes et aux relations sociales.

MICHEL NOBLECOURT

Résistances autour des transferts de services publics

Le Collectif contre les délocalisations a appelé à manifester le 23 janvier à Paris afin d'obtenir le retrait des mesures annoncées par Mme Cresson

La manifestation du Collectif contre les délocalisations, jeudi 23 janvier à Paris, se tiendra alors qu'un nouveau comité interministériel d'aménagement du territoire (CIAT) devrait préciser, à une date non encore fixée, le détail du plan social d'accompagnement de ces décentralisations et annoncer une nouvelle liste d'organismes «délocalisés».

Mme Edith Cresson n'avait sans doute pas le choix : ayant constaté l'échec de la méthode douce, qui avait consisté à demander, en novembre 1990, à tous les ministères de prévoir un plan de décentralisation de 5 % de leurs effectifs dans un délai de trois ans, elle se devait de frapper les esprits pour se faire obéir. Une fois passé la stupeur engendrée par l'annonce, à l'automne, du transfert en province d'une vingtaine d'organismes publics, la mise en œuvre de cette politique a suscité de multiples résistances à tous les niveaux.

«Les établissements délocalisés vont perdre leur mémoire avec la dissolution des équipes et la dispersion des compétences», se plaint ce directeur d'organisme. *«Si Matignon persiste, nous risquons de sceller notre disparition»*, renchérit cet autre. *«Les créations d'emplois promises en province ne sont que de la poudre aux yeux, et nos conjoints viendront grossir le nombre de chômeurs !»*, s'inquiète, pour sa part, cette fonctionnaire. *«Ces délocalisations masquent une volonté gouvernementale de réduire les effectifs»*, avance, quant à lui, ce délégué du personnel en se demandant *«ce que vont devenir les agents contractuels qui ne voudront pas suivre»*.

Tous ces arguments ont été repris par le Collectif contre les délocalisations pour inciter le gouvernement à revenir sur sa décision. Constitué, dans l'urgence et la confusion, au lendemain de l'annonce des deux premières vagues de transferts, cet organisme rassemble les représentants syndiqués et non syndiqués des personnels des services touchés.

Officiellement soutenu par la CGT, il multiplie depuis lors manifestations, pétitions, lettres ouvertes, démarches auprès des ministres, des parlementaires et des fédérations syndicales de fonctionnaires.

En prévision de la prochaine vague de transferts, nombre de représentants d'établissements susceptibles d'être concernés ont rejoint le collectif : Centre national de la cinématographie, Musée national des arts et traditions populaires, Documentation française, Ecole nationale vétérinaire de Maisons-Alfort... Au total, quarante organismes y sont aujourd'hui représentés. *«Mieux vaut prévenir que guérir»*, résume ce délégué de l'Association pour la formation professionnelle des adultes (AFPA). Un sentiment que commencent à partager les personnels parisiens de certaines entreprises publiques : Elf-Aquitaine, BNP, Aéroports de Paris...

Le «chiffon rouge» de la délocalisation est d'autant plus vigoureusement agité que ce dossier présente aussi l'avantage de mobiliser les personnels mieux que n'importe quel autre sujet. Et certains délégués syndicaux n'hésitent pas à profiter des assemblées générales consacrées aux transferts pour aborder d'autres négociations en souffrance sur les statuts, les effectifs...

Au risque d'un rappel à l'ordre

Sur le terrain syndical, seule la CGT a officiellement condamné le principe même de la décentralisation et refuse, par conséquent, d'entamer la moindre négociation sur le plan d'accompagnement social proposé par le gouvernement. Les autres fédérations syndicales de fonctionnaires semblent, pour leur part, quelque peu embarrassées. *«Si nous sommes favorables au principe des délocalisations, nous ne pouvons que dénoncer la méthode détestable adoptée et le manque de suivi et de concertation dans ce dossier»*, constate-t-on à la CFDT, à la CFTC et à Force ouvrière. La FGAF (autonome) cherche, quant à elle, à aller plus loin, en voyant dans cette politique *«une chance de se pencher sur les problèmes plus généraux de l'organisation de l'administration»*.

«C'est la politique la plus difficile à assumer de toute ma carrière de haut fonctionnaire», confie, pour sa part, ce directeur d'établissement délocalisé, tiraillé entre son devoir d'obéissance et son refus d'obtempérer face à une telle marque d' *«autoritarisme»*. Si certaines directions font mine de continuer de fonctionner comme avant, d'autres se sont attaquées à *«ce travail gigantesque»*. Des efforts qui, jusqu'à maintenant, se sont heurtés au manque de suivi au niveau ministériel, en particulier à *«l'absence d'interlocuteur qualifié»*. *«A croire*, observe ce directeur, *que les modes de décision traditionnels de l'Etat sont tétanisés...»*

Au risque de se faire rappeler à l'ordre, les plus hostiles ont dénoncé l'absurdité ou l'iniquité de la décision qui les frappe. Non sans se retourner au passage contre leurs autorités de tutelle : *«Sous prétexte qu'elles n'ont rien fait, nous allons trinquer. C'est injuste !»*, s'insurge un directeur d'organisme, contraint de *«faire l'expertise de* [sa] *situation alors même que la décision a déjà été prise»*.

Certains directeurs sont d'autant plus amers qu'ils avaient commencé d'aborder *«dans la sérénité»* ce dossier avant d'être freinés dans leur élan par tel ministère de tutelle jouant la montre ou effrayé par le coût d'une telle opération. De même, d'autres responsables d'établissements, candidats au départ, rencontrent toujours des difficultés pour faire avaliser leur dossier par une hiérarchie peu pressée de les voir partir. De fait, certains ministres eux-mêmes ne se sont pas privés de dénoncer, en privé, les choix de Matignon ou d'en faire le siège pour inviter Mme Cresson à revenir sur sa décision.

«Cette politique de délocalisation n'avait pas été comprise par les décideurs de certains ministères», reconnaît-on pudiquement à la DATAR, et l'on concède qu' *«un déficit de concertation»* a pu caractériser certaines décisions. *«Les ministères n'avaient qu'à mieux préparer leur copie...»*, rétorque-t-on au cabinet de M. Michel Delebarre, ministre de la ville et de l'aménagement du territoire, chargé du dossier et de sa mise en œuvre.

De fait, la *brutalité des décisions* des deux premiers CIAT a eu le mérite de *«rendre les autres ministères intelligents»*, se félicite-t-on aujourd'hui à l'hôtel Matignon. Les capacités d'expertise de la DATAR ont été, parallèlement, renforcées. Et si certaines «copies» sont encore à revoir, le gouvernement devrait pouvoir se targuer de respecter l'engagement que s'étaient fixé MM. Michel Rocard et Jacques Chérèque en novembre 1990. Un traitement de faveur dont les vingt-quatre premiers organismes transférés n'auront pas bénéficié. *«En un sens, nous sommes les otages de Matignon...»*

VALÉRIE DEVILLECHABROLLE

ÉCONOMIE

« Les malentendus entre la France et le Japon sont dissipés »

estime M. Bérégovoy en visite à Tokyo

TOKYO

de notre envoyé spécial

La France et le Japon ont rendu publique, lundi 20 janvier à Tokyo, une déclaration conjointe indiquant que, désormais, les ministres des finances des deux pays se rencontreront *« régulièrement, une fois par an, alternativement à Tokyo et à Paris, pour discuter des questions bilatérales d'intérêt commun »*. Cette décision, présentée lundi 20 janvier lors d'une conférence de presse de M. Pierre Bérégovoy, en visite officielle au Japon depuis le 16 janvier, traduit, selon le ministre français, la volonté des deux puissances de renforcer leur coopération commerciale et financière, mais aussi politique.

Après avoir eu pendant son séjour de très nombreux contacts, notamment lundi avec le premier ministre, M. Kiichi Miyazawa, M. Bérégovoy qui n'était venu qu'une seule fois au Japon, en 1985, estime que *« les malentendus* [entre les deux pays] *sont dissipés »* et qu'à l'issue de son voyage, *« un nouvel élan sera donné à la coopération franco-japonaise tous azimuts »*. Appelant les industriels japonais à investir en France, le ministre français a indiqué que le ministre de l'industrie, M. Watanabe, lui avait assuré qu'après les accords commerciaux entre les Américains et les Japonais dans l'automobile, *« il n'y aura aucune discrimination »* à l'égard des producteurs de la CEE.

Quelques jours avant la réunion du G 7 (groupe des sept pays les plus industrialisés) de Washington, les Français et les Japonais ont, d'après M. Bérégovoy, les mêmes préoccupations, *« tout faire pour accélérer la reprise de l'économie mondiale »*. Le cas de l'Allemagne a été évoqué « longuement » lors des entretiens que le ministre français a eus avec son homologue, M. Hata, puis avec le premier ministre, mais aucune déclaration commune n'a été faite à ce sujet. *« Les discussions de Washington seront serrées »*, a simplement commenté M. Bérégovoy.

A propos de l'aide à la CEI (ex-URSS), M. Bérégovoy a indiqué que le MITI (industrie et commerce extérieur) japonais et le ministère français de l'industrie allaient travailler ensemble, notamment pour favoriser des coopérations entre entreprises des deux pays dans les opérations de reconversion des industries militaires. Lors de ses entretiens, le ministre a aussi recherché la coopération des Japonais dans l'aide à la réintégration du Vietnam au sein de la communauté financière internationale.

E. I.

Le président de la Diète fustige la main-d'œuvre américaine

La main-d'œuvre américaine est de mauvaise qualité et 30 % des ouvriers américains sont analphabètes, a affirmé, dimanche 19 janvier, le président de la Diète, M. Yoshio Sakurauchi, cité par le quotidien *Mainichi*, ajoutant que, *« dans ces circonstances, les responsables ne peuvent même pas donner d'instructions écrites à leur personnel »*.

Des propos qui risquent de susciter un tollé aux Etats-Unis, quelques jours après la visite au Japon du président Bush. D'autant que M. Sakurauchi n'est pas la première personnalité nippone à brocarder ainsi l'allié américain. – *(Reuter.)*

□ **Taïwan autorisera l'ouverture de succursales bancaires en Chine.** – Les banques de Taïwan seront prochainement autorisées à s'implanter en Chine, par le biais de filiales déjà ouvertes à l'étranger, ont indiqué dimanche 19 janvier des responsables du ministère des finances. Taïwan a interdit les investissements directs en Chine après l'exil de son gouvernement en 1949. Actuellement, les investissements en Chine sont effectués de façon indirecte, essentiellement par le biais de Hongkong. Ils ont été estimés à plus de 5 milliards de dollars (27 milliards de francs) l'an dernier. – *(AFP.)*

INDICATEURS

ALLEMAGNE

• **Paiements courants : excédent en novembre.** – La balance des paiements courants de l'Allemagne a été excédentaire de 1,7 milliard de marks en novembre (5,8 milliards de francs) après avoir été déficitaire de 3,3 milliards en octobre. Les paiements courants de l'Allemagne avaient été excédentaires jusqu'en 1990 avant d'être brusquement déséquilibrés par la réunification (un déficit de 35 milliards de marks environ est attendu pour 1991).

FRANCE

• **Prix : baisse de 4,7 % des matières premières.** – L'indice du prix international des matières premières importées par la France a enregistré une nouvelle baisse (de 4,7 %) en décembre, s'établissant à 105,5 contre 110,8 en novembre et 114,7 en octobre. Cet indice, calculé par l'INSEE, reflète une diminution de prix de toutes les catégories de matières premières, alimentaires et industrielles.

GRANDE-BRETAGNE

• **Prix : + 4,5 % en un an.** – Les prix de détail ont augmenté de 0,1 % en Grande-Bretagne en décembre, portant le taux annuel d'inflation (décembre 1991 comparé à décembre 1990) à 4,5 %. Entre décembre 1989 et décembre 1990, les prix avaient augmenté de 9,3 %.

• **Chômage : au plus haut depuis quatre ans.** – Le taux de chômage a atteint 9 % de la population active en décembre, contre 8,8 % en novembre, et 6,5 % en décembre 1990. Selon les résultats provisoires en données corrigées des variations saisonnières, 2,546 millions de personnes étaient à la recherche d'un emploi (+ 31 000 en un mois). Il faut remonter à la fin de 1987 pour trouver un taux de chômage aussi élevé.

JAPON

• **Productivité : + 6,9 % par an.** – Selon une étude du département américain du travail, la productivité des travailleurs japonais (encore légèrement inférieure à celle des Américains) a augmenté plus de deux fois plus vite au Japon qu'aux Etats-Unis depuis 1960. La croissance annuelle moyenne de la productivité a atteint 6,9 % au Japon, contre 2,9 % aux Etats-Unis. Selon cette étude, les meilleures performances en termes de productivité ont été, après le Japon, celle de la Belgique (+ 6 %), des Pays-Bas (+ 5,4 %), de l'Italie (+ 5,3 %), de la France (+ 4,9 %), du Danemark et des Pays-Bas (+ 4 %).

TURQUIE

• **PNB : + 5,5 % en 1992.** – Présentant son projet de budget pour 1992, le ministre de l'économie, M. Tansu Ciller, a annoncé samedi 18 décembre que la croissance du PNB devrait s'élever à 5,5 % en 1992, contre 2 % l'an dernier. Le taux d'inflation devrait être ramené de 70 % à 42 %. Le gouvernement prévoit de stimuler la croissance par l'octroi d'avantages fiscaux et de crédits avantageux.

Les réformes économiques dans les pays de l'Est

Les ex-satellites sur l'orbite du marché

Lors du passage du plan au marché, la libération des prix ne conduit pas nécessairement à l'hyperinflation. Pour défendre leur stratégie, les conseillers de M. Eltsine s'appuient sur les expériences de trois ex-satellites de l'URSS : la Hongrie, la Tchécoslovaquie et surtout la Pologne. Effectivement, dans ces anciens pays socialistes, les prix ont retrouvé leur liberté. Pour l'instant, l'hyperinflation a été évitée. Mais la libéralisation n'a pas concerné que les prix. Son coût social et industriel s'est révélé très lourd. Enfin, aucun de ces trois pays n'est encore sorti de la récession.

La libéralisation des prix a été très brutale à Varsovie : ce fut le fameux « choc » du 1er janvier 1990, imposé par le ministre des finances d'alors, M. Leszek Balcerowicz, avec la bénédiction du Fonds monétaire international. Elle a été moins violente à Prague (au début de 1991), plus progressive à Budapest. Dans chacun des trois pays, les prix de certains produits restent encore sous le contrôle de l'Etat. Mais globalement un régime de liberté des prix y règne désormais.

L'opération de libéralisation a, à chaque fois, provoqué une forte augmentation instantanée du niveau des prix et, simultanément, une transformation de la structure des prix de gros comme de détail. Les gouvernements l'ont accompagnée de mesures de compensation pour les plus défavorisés. Envisagées au même moment, les réformes budgétaires, fiscales et monétaires ont été mises en œuvre plus progressivement. La propriété privée a été largement favorisée. Le poids des taxes et subventions dans le budget en a été fortement réduit.

Dans les trois pays, la liberté des prix a conduit à une nette amélioration de l'approvisionnement dans les magasins. Le phénomène a été particulièrement spectaculaire en Pologne, où les files d'attente – l'une des images les plus symboliques de l'ancien système – ont pratiquement disparu du jour au lendemain. Les producteurs ont mis sur le marché leurs stocks. A Varsovie comme à Prague, la libéralisation a d'abord provoqué une envolée des prix. Mais au bout de quelques semaines les prix de certains produits ont commencé à baisser. La confrontation entre une offre accrue et une demande en contraction a conduit à l'ajustement par les prix.

Forte chute de pouvoir d'achat

En définitive, et même si l'évolution a été plus nette en Pologne qu'en Tchécoslovaquie et surtout qu'en Hongrie, la libéralisation des prix a d'abord provoqué un envol de l'indice. On a ensuite observé une nette décélération de l'inflation. Ainsi, à Varsovie, la hausse des prix, de 1 266 % en 1989 – juste avant la réforme, – n'était plus que de 70 % environ en 1991. A Prague, l'indice des prix aura progressé de près de 55 % pendant l'année de la libéralisation des prix, en 1991, mais avec un pic au début et une quasi-stagnation des prix à partir de l'été. A Budapest, l'inflation reste élevée – un rythme annuel de 30 % environ – mais sans avoir jamais atteint les sommets des autres capitales. Bref, l'hyperinflation a été évitée. Partiellement convertible en Pologne et en Hongrie, la monnaie a pu être stabilisée.

Les pénuries ont disparu... les clients aussi. Pour la population, la forte augmentation des prix n'a généralement pas été répercutée en totalité dans les revenus. Polonais, Tchèques et Hongrois ont ainsi enregistré au cours des deux dernières années une forte chute de leur pouvoir d'achat – de 20 % à 30 %. Les trois pays connaissent, en outre, une véritable explosion du chômage – venu se substituer en grande partie au chômage caché de l'ancien régime. Officiellement, plus de 8 % de la population active est sans emploi en Hongrie et en Tchécoslovaquie, plus de 11 % en Pologne.

Les réformes engagées, notamment celle des prix, et la décomposition précipitée du Comecon, puis de l'URSS, ont provoqué une forte contraction de la demande d'abord, de l'offre ensuite. La chute de la production a été, partout, très forte. Les réformateurs est-européens estiment que les conditions économiques structurelles sont désormais favorables à un redémarrage de la production. Ils soulignent, à juste titre, l'émergence d'un secteur privé dynamique et l'arrivée de capitaux étrangers – en Hongrie et maintenant en Tchécoslovaquie essentiellement. Malgré un diagnostic favorable, en particulier sur les expériences hongroise et tchécoslovaque, les experts de l'OCDE ne s'attendent pourtant pas encore à une véritable reprise de l'activité en 1992.

Une contestation d'inspiration keynésienne se fait jour à l'Est. Elle affirme que les réformes menées d'une manière trop volontariste plongent les économies est-européennes dans une spirale récessionniste. *« Au lieu d'engager des politiques anti-inflationnistes, il faut relancer les investissements publics et protéger les industries en voie de reconversion »*, plaidait l'un des plus éminents représentants de cette tendance, M. Waltr Komarek, ancien vice-premier ministre de Tchécoslovaquie, qui s'exprimait ainsi, fin novembre à Barcelone, lors d'un colloque sur la transition dans les trois pays est-européens et en URSS. *« La thérapie de choc met en danger les patients »*, expliquait-il plus récemment dans l'*International Herald Tribune* du 7 janvier.

« Le fossé entre les espoirs nés de la révolution et les réalités se creuse, provoquant cynisme et apathie au sein de la population », s'inquiétait pour sa part et lors de ce même colloque M. Marton Tardos, économiste et député hongrois de l'opposition (Alliance des démocrates libres). En Pologne, après avoir accepté pendant deux ans une politique d'austérité extrêmement sévère, les populations expriment dans les urnes ou dans les usines – à l'occasion de grèves – leur impatience, la nouvelle augmentation, au début de cette année, des prix de certains produits de base ayant servi de détonateur.

Pour l'instant et malgré un environnement extérieur très défavorable, les nouveaux dirigeants est-européens ont donc réussi à engager la transition tout en évitant les risques de l'hyperinflation, de la désintégration économique ou de l'explosion sociale. Si elle devait se prolonger, la récession actuelle pourrait cependant remettre en cause ces acquis. Or nombre d'experts craignent qu'il ne faille encore au moins cinq à six ans avant que le niveau moyen de la production ne retrouve celui atteint avant le début des réformes, à la fin des années 1980.

E. I.

CEI : l'inflation au galop

Suite de la première page

Est-elle, au contraire, le premier pas, douloureux, vers l'économie de marché ? Soutenue par les organisations internationales comme le Fonds monétaire international (FMI), cette stratégie fait naître des risques d'explosion sociale qui inquiètent Moscou mais aussi les capitales occidentales.

La réforme des prix est une clé essentielle pour le passage d'une économie centralement planifiée à une économie de marché. Dans le système soviétique, les prix reflètent davantage des priorités politiques que des réalités économiques. Fixés administrativement, ils ne traduisent ni le rapport entre l'offre et la demande ni le prix de revient des produits. Ils sont davantage le fruit de compromis entre bureaucraties (le parti, l'administration du plan central, les ministères sectoriels...), intégrant ainsi et à des degrés divers des priorités économiques, sociales et politiques.

Exemples : considérés comme des produits de première nécessité, le pain, l'énergie, le ticket de métro ou les habits pour enfants étaient vendus à très bas prix. Biens de luxe, la voiture individuelle, le manteau de fourrure ou la vodka étaient au contraire très coûteux. Les prix étaient ainsi un instrument de la redistribution sociale, le budget central jouant un rôle d'intermédiaire. Schématiquement, les taxes perçues sur les produits de luxe servaient à financer les subventions sur les biens de première nécessité.

Par ce système, le Plan, l'Etat et le Parti communiste prétendaient orienter à travers la structure des prix, celle de la consommation. Dénoncé à l'envi par de nombreux économistes – parmi les proches de M. Mikhaïl Gorbatchev notamment, – ce système conduisait à des absurdités régulièrement montées en épingle dans la presse soviétique. Et depuis longtemps. Certes, il suffisait de quelques kopecks pour acheter un litre de lait... mais il n'y avait pas de lait dans les magasins d'Etat. Pour alimenter le bétail, les fermes préféraient acheter du pain – au prix subventionné – que des céréales ! La Russie manquait de devises, mais gaspillait allégrement dans des embouteillages monstres son pétrole vendu à un très bon prix.

Dès 1987, M. Gorbatchev – comme certains de ses prédécesseurs d'ailleurs – avait évoqué une réforme des prix. Annoncée, celle-ci sera constamment reportée pour finalement déboucher sur les hausses d'avril 1991. La désintégration générale du système conduit en fait, en 1991, à un effondrement de la production (une chute de 15 % du produit intérieur brut), à une explosion du déficit budgétaire (20 % du produit intérieur brut) et de la masse monétaire en circulation.

Avec l'émergence de marchés libres, notamment des marchés de gros, où les prix se fixent en fonction de l'offre et de la demande (les Bourses de marchandises), les prix s'envolent ! L'inflation aurait été de 200 % sur l'ensemble de 1991, avec un rythme de 600 % à 700 % en fin d'année – des chiffres à prendre avec prudence, l'appareil statistique n'étant pas moins délabré que le reste. Fondamentalement, le système des prix administré n'a cependant pas été cassé.

Un relèvement administré

Avec son équipe de jeunes économistes ultra-libéraux, M. Eltsine annonce, dès octobre, son intention de s'y attaquer. La réforme des prix engagée le 2 janvier par son gouvernement « kamikaze » – après plusieurs reports – n'est pourtant qu'une première étape. Il ne s'agit pas encore d'une véritable libéralisation, mais essentiellement d'un relèvement administré des prix des principaux produits de consommation. L'Etat maintient son contrôle sur les prix des produits relevant de « monopoles naturels » (énergie, transport, communications) et sur ceux des produits importants pour la population (pain, lait, sucre, huile...).

« La politique des prix est orientée dans le sens d'un changement des structures existantes, leur rapprochement avec les prix mondiaux sera progressif », explique M. Andreï A. Nechaev, vice-ministre de l'économie chargé de la réforme des prix. D'ores et déjà, le gouvernement a dans ses cartons une seconde série de hausses pour le printemps. Selon M. Egor Gaïdar, vice-premier ministre, les prix à la consommation vont globalement doubler en janvier, puis à nouveau en février. L'inflation va permettre d'absorber une partie des encaisses de la population et va faire revenir les marchandises dans les étalages des magasins. L'approvisionnement s'améliorant, les prix se stabiliseront. Conseillé par la même équipe d'économistes occidentaux que le gouvernement de Varsovie en 1990 (et notamment par l'Américain Jeffrey Sachs), M. Gaïdar veut engager la Russie – et à sa suite les autres Républiques de la CEI – dans un scénario de type polonais. On peut se demander si elle est parfaitement adaptée aux conditions de l'ex-URSS. Le terreau y est en effet bien différent, la situation politique aussi.

Par rapport aux pays est-européens, les Républiques de la CEI souffrent d'abord d'une moindre proximité historique et géographique à l'égard du marché. Soixante-dix ans d'économie centralement administrée ont modifié les comportements économiques. Alors qu'en Pologne les paysans, privés, ont réagi à la libération des prix en remettant sur le marché leurs produits, il n'est pas sûr que les fermes d'Etat soviétiques en fassent autant aujourd'hui. La volonté de privatiser l'agriculture, enfin affichée à Moscou, risque de se heurter à un manque de vocations.

Jusqu'à présent, sur 15 millions de salariés agricoles susceptibles de prendre en location des terres, 60 000 à peine se sont portés candidats. Sur le marché kolkhozien, un paysan russe ne réduit pas ses prix en fin de journée : il tente de vendre sa marchandise le lendemain et les jours suivants au même prix – un prix libre, certes, mais fixe, car un prix est fixe, – quitte à se retrouver avec des invendus ! La planification est aussi dans la tête.

Plus immédiatement, la situation politique apparaît aussi dans l'ex-URSS nettement moins favorable que dans les pays d'Europe centrale. La désintégration du système est beaucoup plus avancée. L'éclatement de l'empire et le début des guerres économiques entre les différentes Républiques rendent plus difficile encore la transition. Le gouvernement russe affirme vouloir jouer le rôle de locomotive. Il l'a fait, non sans difficulté, avec la libération des prix.

La Russie n'évitera cependant l'hyper-inflation qu'à trois conditions. Que le chemin vers la liberté complète des prix soit poursuivi. Que les autres réformes de structure qu'impose le passage au marché (fin des situations de monopole, développement de la propriété privée, création d'un système bancaire et financier...) soient engagées simultanément. Qu'une stricte rigueur budgétaire et monétaire soit enfin assurée.

Réduire les dépenses de l'Etat, fermer les usines les plus inefficaces, accélérer la reconversion du complexe militaro-industriel, remettre en cause certains avantages sociaux, augmenter les impôts, stopper la planche à billets, restaurer l'usage de la monnaie : mener une telle politique nécessite tout d'abord une forte détermination du pouvoir central. Cela suppose ensuite une adhésion de la population à ce pouvoir. Il n'est pas sûr que l'une et l'autre de ces conditions soient aujourd'hui remplies à Moscou.

Entre la rapidité du tir et sa précision, M. Elstine a donc choisi la rapidité. La réforme des prix du 2 janvier est *« une opération chirurgicale sans anesthésie »*, estime l'économiste russe Nikolaï Schmelev. La brutalité de l'opération est approuvée par le FMI. Face à la résistance des structures bureaucratiques et du complexe militaro-industriel, il est vrai qu'un coup de force était nécessaire. L'une des erreurs de M. Gorbatchev aura peut-être été justement d'avoir trop hésité dans ce domaine.

L'avenir radieux

Une série de nouveaux tirs attendent M. Eltsine. Il lui faut faire preuve maintenant non seulement de rapidité, mais aussi de précision. Dans quelle mesure va-t-il accepter une répercussion de la hausse des prix dans les revenus ? Comment va-t-il faire accepter la réduction importante des effectifs de l'Etat ? Comment va-t-il réagir à l'inévitable mécontentement social que vont engendrer le chômage, la diminution du pouvoir d'achat, la dévaluation de l'épargne des petites gens, l'accroissement des inégalités... ?

M. Eltsine avait, après le putsch raté du 19 août, un formidable capital politique. A l'instar de M. Nikolaï Schmelev, nombre d'économistes lui reprochent aujourd'hui de ne pas l'avoir utilisé immédiatement – dès septembre dernier – pour engager les réformes nécessaires. Les nouveaux capitalistes russes s'inquiètent aussi de ses projets fiscaux et de ses hésitations sur le droit de propriété des terres. Mais surtout, après l'opération sur les prix, la population commence à douter. Un affaiblissement du leadership à Moscou serait un mauvais coup pour les réformes économiques.

Lors de ses vœux à la population, M. Eltsine s'est voulu rassurant. *« Ce sera dur, mais ce ne sera pas long, six ou huit mois »*, a-t-il déclaré alors qu'il s'expliquait sur la réforme des prix. Les habitudes sont dures à perdre. Alors qu'il sait que la transition sera longue et douloureuse – la population ne devrait pas en ressentir d'effets positifs avant dix ans, selon l'un de ses conseillers, – il promet une amélioration pour très bientôt. Est-ce vraiment la meilleure manière d'entretenir son crédit auprès de l'opinion ? La promesse d'un « avenir radieux », les ex-Soviétiques connaissent.

ÉRIK IZRAELEWICZ

Le Monde des Dirigeants — POSTES A PLUS DE 400 KF —

Dirigeants

DIRECTEUR GENERAL

SILVALLAC (Films plastiques) **MULHOUSE**

Filiale du groupe international danois NYBORG PLAST (1,06 milliards de francs), nous réalisons un CA de 250 MF, dont 25 % à l'export, avec 175 collaborateurs.

Nous repositionnons actuellement notre savoir-faire sur le marché.

A plus de 40 ans, de formation ingénieur (ECP, AM, ECAM, IDN ...) ou diplômé d'une école de gestion (ESSEC, ESCP, EDHEC...), vous avez exercé avec succès des fonctions de Directeur Général, peut être comme dirigeant d'une PME dans un secteur similaire, après une expérience particulièrement significative dans un groupe multinational.
Votre expérience vous a permis de vous familiariser avec la gestion, l'animation d'équipes performantes et le marketing industriel.
Evoluant avec aisance dans un contexte international, vous savez aussi réagir face aux urgences quotidiennes inhérentes à toute PME.
La rémunération est conforme aux responsabilités relatives à ce poste.
Véhicule de fontion.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. BL 01 à I.D.I.R.C 12/18, rue de Rouvray 92200 Neuilly sur Seine. A l'attention de Ph. VINCHON qui traitera votre dossier avec confidentialité.

LEM-TOURNAYASSOCIÉS

PRESTATIONS DE SERVICE

DIRECTEUR GENERAL

Nous recherchons le Directeur Général d'une PME (CA 30 MF) qui vient d'être reprise par un Groupe Français de tout premier plan.

Ce poste conviendrait à un candidat diplômé d'une Grande Ecole, ayant environ 10 ans d'expérience professionnelle et ayant déjà dirigé avec succès un centre de profits et développé une clientèle dans le secteur industriel ou tertiaire.

Commerçant, gestionnaire, animateur, il sera capable de redresser et de développer sa Société sur un marché porteur.

Poste Sud de la France.

Ecrire sous réf. 4A 2335 2M
Discrétion absolue.

Membre de Syntec
71, rue d'Auteuil
75016 Paris



PUBLIPANEL

VELUX®

DIRECTEUR FRANCE

Notre groupe conçoit, fabrique et distribue au plan international les fenêtres de toit VELUX et leurs accessoires.
Velux-France (120 personnes réparties entre le siège à Morangis 91 et les 5 agences régionales de vente) assure dans l'Hexagone le marketing et la vente de nos produits.

Futur Président du Directoire, vous poursuivrez l'expansion de notre activité, marquée par la qualité des relations avec nos interlocuteurs privilégiés : Utilisateurs, Architectes, Maîtres d'Ouvrages, Entrepreneurs, Négoces et GSB. Vous serez pleinement responsable devant le Groupe de la réalisation des objectifs de notre filiale.

A 35–40 ans, de formation commerciale supérieure, vous avez acquis une solide expérience de la direction des hommes et des organisations. Votre charisme et votre pragmatisme vous ont permis de développer, organiser et animer des équipes ventes/marketing performantes. Votre anglais est courant.

Pour un premier contact, merci d'adresser votre dossier avec lettre en anglais à notre Conseil MERCURI URVAL, Sylvain Grevedon, 95 avenue Victor Hugo, 92563 Rueil-Malmaison Cedex, sous la référence 51.5601/LM. Nous vous garantissons une confidentialité totale.



Executive Service

CONTESSE

Le Monde des

Carrières Européennes en Entreprises

"SENIOR JOURNALIST"

Espace Vidéo Européen est le projet du Programme MEDIA de la Commission des Communautés Européennes qui a été fondé pour soutenir le cinéma européen en aidant l'édition et la distribution d'oeuvres audiovisuelles européennes sur tous les supports destinés à la consommation à domicile. Depuis juin 1990, EVE a poursuivi cet objectif en attribuant plus d'1,5 million d'ECU aux secteurs de l'édition et de la distribution vidéo.

En 1992, EVE publiera à intervalles réguliers une revue traitant spécifiquement de l'industrie européenne de la vidéo, de ses mécanismes actuels, des résultats qu'elle obtient et de son potentiel de développement. EVE recherche donc un "Senior Journalist" et plusierus journalistes indépendants spécialisés dans ce domaine.

Le candidat retenu devra faire preuve d'une très bonne expérience en matière de recherche, de préférence dans le secteur de la vidéo et d'une aptitude réelle à rédiger des articles de façon claire et concise. Une excellente pratique orale et écrite de l'anglais et du français sera exigée et la pratique d'une ou de plusieurs autres langues européennes sera utile. Placé sous l'autorité directe du Chief Executive, le candidat retenu fera preuve d'initiative et de la capacité à comprendre et exécuter des travaux spécifiques.

Cet emploi implique une grande disponibilité à voyager, principalement dans la Communauté Européenne et des séjours de travail dans nos bureaux de Dublin et de Bruxelles. Les journalistes indépendants sont invités à soumettre des exemples pertinents de leur travail. La rénumération correspondra à l'expérience du candidat retenu. Les candidatures (comportant un C.V., des exemples de travaux et une indication du salaire actuel) devront être adressées avant le 31 janvier 1992 à l'adresse suivante:



ESPACE VIDEO EUROPEEN
6 Eustace Street
Dublin 2
République d'Irlande
Tel: 353.1.679.57.44

MEDIA

DEMAIN L'EUROPE

Jeunes diplômés européens, préparez dès aujourd'hui une carrière internationale.

Spécialisée dans la distribution de prêt-à-porter, notre jeune entreprise occupe déjà sur le marché français une position très forte (plus de 60 magasins) et recherche pour accompagner sur le plan humain son expansion européenne, ses

Futurs directeurs de magasins

Agé(e) de 25-30 ans, diplômé(e) de l'enseignement supérieur (universités, écoles de commerce) et/ou ayant acquis une première expérience terrain dans la Distribution, votre motivation, votre dynamisme vous poussent à rejoindre une équipe jeune, professionnelle, porteuse d'un PROJET EUROPEEN D'EXPANSION, et qui a plus d'un atout pour vous séduire.

UN PROJET :
Rendre la mode accessible à tous, habiller 10 millions d'européens. Notre projet détermine une manière d'être et d'agir.

DES VALEURS :
Nous voulons cultiver notre passion du produit, renforcer notre goût du défi, favoriser l'esprit d'initiative, privilégier une complicité faite de simplicité, franchise, confiance et sourire.

UN METIER :
Votre métier comporte trois missions essentielles : le commerce (mettre en valeur le produit, vendre, surveiller la concurrence), l'animation (recruter, former, informer) et la gestion (analyser et maîtriser votre compte d'exploitation, fixer vos budgets).

Notre projet s'adresse à des jeunes européens très motivé(e)s, possédant un fort potentiel, qui désirent relever des challenges, travailler dans un esprit d'entrepreneur et adhérer aux valeurs d'un Groupe Leader demain en Europe.

Votre formation au métier de Futur Directeur de Magasin incluera un programme international de training, tout particulièrement dans les différents points de vente en France, avant de prendre la responsabilité opérationnelle d'un magasin dans votre pays d'origine.

Si ce projet vous passionne, adressez C.V., lettre en français et rémunération souhaitée en notant la référence LM/795 sur l'enveloppe à notre conseil : ORNICAR - Place de l'Opéra - 6 rue Halévy - 75009 PARIS-FRANCE.

ornicar
GROUPE H&C CONSEIL

FORCE 6

36 15 LM

Grâce à 3615 LM,
5 000 cadres ont envoyé
leur candidature par Minitel.
Grâce au Minitel, 200 entreprises
ont reçu vos candidatures.

Le Monde des

Carrières Internationales

LECTEURS-ATTACHÉS LINGUISTIQUES CHARGÉS DE MISSION

POUR LA COOPÉRATION LINGUISTIQUE ET ÉDUCATIVE EN ITALIE

Le Bureau de Coopération Linguistique et Éducative de l'Ambassade de France en Italie recrute pour l'année universitaire 1992-1993 six professeurs agrégés, certifiés ou en possession d'un doctorat, ayant une solide formation en didactique du FLE, pour les postes de Lecteurs-attachés linguistiques dans les Universités de Bari, Catane, Florence, Rome (enseignement à dominante linguistique et littéraire), Milan (langue des affaires) et Trieste (traduction/interprétariat).

Contrat de trois ans. Traitement de 4.100.000 à 4.700.000 lires, selon le grade.

Adresser avant le 28 février 1992, un C.V. détaillé avec une photo et les photocopies des pièces justificatives à:
BUREAU LINGUISTIQUE DE L'AMBASSADE DE FRANCE
via di Montoro, 4 - 00186 - ROME.

Pour tout renseignement complémentaire, écrire à l'adresse ci-dessus ou téléphoner au : n. 06/693 37 36 - Télécopie n. 06/683 36 09.

LA COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES

organise une sélection de candidatures pour la constitution d'une liste de réserve en vue de l'engagement d'un nombre estimé de 3 agents (carrière A7 / A6) spécialisés dans la

COMMUNICATION DE LA RECHERCHE COM/R/A/79

TACHES: dans le cadre des programmes communautaires de recherche et de développement technologique, concevoir et mettre en œuvre des actions visant à améliorer la communication et la diffusion des connaissances scientifiques et des résultats de la recherche dans la communauté scientifique, le monde industriel et le public.

FORMATION: formation universitaire dans le domaine concerné, sanctionnée par un diplôme.

PROFIL: □ expérience professionnelle acquise dans des organismes publics ou privés sur l'éxécution des tâches visées ci-dessus; □ les candidats devront posséder une excellente maitrise des outils théoriques de la communication scientifique (sociologie des sciences, théorie de la communication, sémiotique), une connaissance approfondie du travail de recherche, du fonctionnement de la communauté scientifique en Europe et de ses rapports avec la société et le monde industriel.

CONDITIONS GENERALES: □ **contrats:** temporaires (à durée indéterminée); □ **nationalité:** de l'un des Etats membres de la C.E.; □ **lieu d'affectation:** dans tous les lieux de travail de la Commission; □ **âge:** né après le 01 / 03 / 1956. Des dérogations à la limite d'âge sont notamment prévues pour: les agents des Institutions des C.E., les services obligatoires (militaires ou autres), l'éducation des enfants et un handicap physique. Les conditions d'octroi de ces dérogations sont spécifiées dans la documentation fournie aux candidats; □ **connaissances linguistiques:** connaissance approfondie d'une des langues officielles des Communautés (allemand, anglais, danois, italien, espagnol, français, grec, néerlandais, portugais) et connaissance satisfaisante d'une autre langue officielle des Communautés; □ **délai d'introduction:** les formulaires de l'acte de candidature doivent être renvoyés à l'adresse ci-dessous, dûment complétés et signés, avant le 29 / 02 / 1992 (le cachet de la poste faisant foi). Ils doivent être demandés de préférence par écrit: **C.C.E., Secrétariat des Comités de Sélection Recherche, SDME R2 / 54, rue Montoyer 75, B-1040 Bruxelles (tél.: XX-32-2 / 235.56.60 - fax: XX-32-2 / 236.30.25).**

La candidature des fonctionnaires auprès des Institutions européennes n'est pas recevable.

La Commission met en œuvre une politique d'égalité des chances entre les femmes et les hommes.

Head of the Aston Business School

Outstanding candidates are sought for this post, to lead the Aston Business School through a period of continued expansion and development, and to enhance its position as a centre of excellence.

The Aston Business School is already one of the largest business schools in Great Britain. Together with a very strong Department of Modern Languages, it forms the Faculty of Management and Modern Languages which contains 50% of Aston University's student population. It has a strong international orientation, and operates an extensive network of student and staff exchanges, especially in Europe. Aston University is recognised as one of Britain's leading universities in the application of Information Technology, and is well placed to meet the challenges and opportunities of the 1990s and beyond, as a leading European university.

Candidates should have a record of outstanding achievement in either the academic world, industry, commerce or the public sector. A proven academic record, with a particular commitment to high-quality research, would be especially welcome. A thorough understanding of current initiatives and challenges in management education and practice is essential, together with demonstrated ability to develop effective strategic plans in a competitive environment. Candidates should have a wide range of high-level contacts in industry, commerce and the public sector, and be able to demonstrate strong creative leadership and first-rate communication skills.

A continuing appointment, secondment or limited-term contract will be considered. The remuneration package will be negotiable, to reflect the seniority of the post within the University.

Anyone wishing to discuss the post informally may approach the Vice-Chancellor, Professor Sir Frederick Crawford, or the Secretary-Registrar, Mr David Packham. Tel: 021-359 3611.



Further particulars may be obtained from: The Secretary-Registrar, Aston University, Aston Triangle, Birmingham B4 7ET Quoting Ref. No. 9201/311. Fax: 021-333 5119.

ASTON UNIVERSITY

LA COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES

organise une sélection de candidatures pour la constitution d'une liste de réserve en vue de l'engagement d'un nombre estimé de 2 agents (carrière A7 / A6) spécialisés dans les

ASPECTS JURIDIQUES ET INSTITUTIONNELS DE LA RECHERCHE COM/R/A/77

TACHES: dans le cadre des programmes communautaires de recherche et développement technologique, concevoir et mettre en œuvre des actions visant à analyser à l'aide des outils intellectuels appropriés, les aspects juridiques, institutionnels, éthiques et déontologiques de la recherche.

FORMATION: formation universitaire dans le domaine concerné, sanctionnée par un diplôme.

PROFIL: □ expérience professionnelle acquise dans des organismes publics ou privés; □ les candidats devront posséder une très bonne connaissance des aspects juridiques aussi bien que éthiques et déontologiques de l'activité de recherche et de développement technologique (propriété intellectuelle, transfert de technologies, éthique de la recherche, régime international de l'information scientifique) ainsi que de la nature et des mécanismes des institutions en charge des questions de recherche (financement public ou privé, formes d'intervention, processus de décision, etc.).

CONDITIONS GENERALES: □ **contrats:** temporaires (à durée indéterminée); □ **nationalité:** de l'un des Etats membres de la C.E.; □ **lieu d'affectation:** dans tous les lieux de travail de la Commission; □ **âge:** né après le 01 / 03 / 1956. Des dérogations à la limite d'âge sont notamment prévues pour: les agents des Institutions des C.E., les services obligatoires (militaires ou autres), l'éducation des enfants et un handicap physique. Les conditions d'octroi de ces dérogations sont spécifiées dans la documentation fournie aux candidats; □ **connaissances linguistiques:** connaissance approfondie d'une des langues officielles des Communautés (allemand, anglais, danois, italien, espagnol, français, grec, néerlandais, portugais) et connaissance satisfaisante d'une autre langue officielle des Communautés; □ **délai d'introduction:** les formulaires de l'acte de candidature doivent être renvoyés à l'adresse ci-dessous, dûment complétés et signés, avant le 29 / 02 / 1992 (le cachet de la poste faisant foi). Ils doivent être demandés de préférence par écrit: **C.C.E., Secrétariat des Comités de Sélection Recherche, SDME R2 / 54, rue Montoyer 75, B-1040 Bruxelles tél.: XX-32-2 / 235.56.60 - fax: XX-32-2 / 236.30.25).**

La candidature des fonctionnaires auprès des Institutions européennes n'est pas recevable.

La Commission met en œuvre une politique d'égalité des chances entre les femmes et les hommes.

LA COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES

organise une sélection de candidatures pour la constitution d'une liste de réserve en vue de l'engagement d'un nombre estimé de 2 agents scientifiques (carrière A8 / A5) spécialisés dans les

TECHNOLOGIES DE PRODUCTION

(Flux tendu: qualité totale (ingénierie simultanée: systèmes flexibles et intégrés) **COM/R/A/80**

TACHES: dans le cadre des orientations fixées par le programme de recherche et développement technologique sur les Technologies Industrielles et des Materiaux, le candidat devra participer à la conception et mise en œuvre d'actions de recherche appliquées dans le domaine des technologies de production.

FORMATION: niveau universitaire sanctionné par un diplôme d'études supérieures.

PROFIL: □ experience professionnelle dans des organismes publics ou privés; □ experts en organisation de la production; □ maîtrise des technologies et disciplines liées à une gestion de production moderne; □ connaissance approfondie des problèmes de la production juste à temps, zéro stock, de logistique, marketing et distribution; □ capacité de synthèse; □ capacités d'animation de réunion; □ capacités de négociation et de gestion de contrats.

CONDITIONS GENERALES: □ **contrats:** temporaires (à durée déterminée, renouvelables); □ **nationalité:** de l'un des Etats membres de la C.E.; □ **lieu d'affectation:** dans tous les lieux de travail de la Commission; □ **âge:** né après le 01 / 03 / 1956. Des dérogations à la limite d'âge sont notamment prévues pour: les agents des Institutions des C.E., les services obligatoires (militaires ou autres), l'éducation des enfants et un handicap physique. Les conditions d'octroi de ces dérogations sont spécifiées dans la documentation fournie aux candidats; □ **connaissances linguistiques:** connaissance approfondie d'une des langues officielles des Communautés (allemand, anglais, danois, italien, espagnol, français, grec, néerlandais, portugais) et connaissance satisfaisante d'une autre langue officielle des Communautés; □ **délai d'introduction:** les formulaires de l'acte de candidature doivent être renvoyés à l'adresse ci-dessous, dûment complétés et signés, avant le 29 / 02 / 1992 (le cachet de la poste faisant foi). Ils doivent être demandés de préférence par écrit: **C.C.E., Secrétariat des Comités de Sélection Recherche, SDME R2 / 54, rue Montoyer 75, B-1040 Bruxelles (tél.: XX-32-2 / 235.56.60 - fax: XX-32-2 / 236.30.25).**

La candidature des fonctionnaires auprès des Institutions européennes n'est pas recevable.

La Commission met en œuvre une politique d'égalité des chances entre les femmes et les hommes.

PARIS - LILLE - LYON - NANCY - PARIS - LILLE - LYON - NANCY - PARIS - LILLE - LYON - NANCY - PARIS - LILLE - LYON - NANCY

GROUPE ROUGIER

Groupe international fortement implanté en Afrique, nous représentons un CA de 800 MF avec 2 300 personnes dans les métiers du bois.

Dans le cadre du développement de notre activité au CAMEROUN, nous recherchons notre

Directeur d'Exploitation

Basé en ville et avec de fréquents déplacements en brousse, vous serez sous la responsabilité du D.G. du pays.

Homme de terrain, vous serez responsable des 3 activités (exploitation forestière, scierie et transformation) et de leur coordination.

Vous assurerez également l'interface entre ces sites et les services commerciaux situés à Douala.

De formation technique, vous avez occupé des fonctions opérationnelles. Une expérience d'expatriation serait un plus.

Nous vous offrons une rémunération et des avantages motivants ainsi que de réelles perspectives d'évolution au sein du groupe.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV, photo, prétentions), sous réf. RER/LM1, à

mjc *michel jouhannaud conseils international search group*
182, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

ALLEMAGNE - GRANDE-BRETAGNE - ITALIE - BELGIQUE - AUTRICHE

LA COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPENNES

organise une sélection de candidatures pour la constitution d'une liste de réserve en vue de l'engagement d'environ un agent scientifique (carrière A8 / A5) spécialisé dans le domaine suivant:

GESTION DE LA RECHERCHE COM/R/A/74

TÂCHES: dans le cadre des activités de la Commission dans la recherche et le développement technologique, concevoir, exécuter et superviser les études relatives à l'organisation et à la gestion de programmes de recherche et de projets. Certains points comprendront notamment les déterminants de l'innovation, l'innovation incrémentielle et l'évolution dirigée, la motivation et l'utilisation efficace des ressources humaines, l'audit de projets et l'évaluation des programmes, des échanges d'informations entre la recherche, le développement des produits, la fabrication, la commercialisation, etc.

FORMATION: de niveau universitaire, sanctionnée par un diplôme afférent à la matière.

PROFIL: □ expérience professionnelle en gestion de la recherche dans un grand établissement de recherche, soit dans le secteur public, soit dans le secteur privé. Un intérêt et une connaissance de la recherche scientifique et technologique et de sa gestion et, en particulier la connaissance de techniques de gestion avancée, sont indispensables. Des connaissances scientifiques détaillées dans un domaine technique spécifique sont moins importantes que les aptitudes confirmées en matière de gestion d'analyse et de communication.

CONDITIONS GENERALES: □ **contrats:** temporaires (à durée déterminée, renouvelables); □ **nationalité:** de l'un des Etats membres de la C.E.; □ **lieu d'affectation:** dans tous les lieux de travail de la Commission; □ **âge:** né après le 01 / 03 / 1956. Des dérogations à la limite d'âge sont notamment prévues pour: les agents des Institutions des C.E., les services obligatoires (militaires ou autres), l'éducation des enfants et un handicap physique. Les conditions d'octroi de ces dérogations sont spécifiées dans la documentation fournie aux candidats; □ **connaissances linguistiques:** connaissance approfondie d'une des langues officielles des Communautés (allemand, anglais, danois, italien, espagnol, français, grec, néerlandais, portugais) et connaissance satisfaisante d'une autre langue officielle des Communautés; □ **délai d'introduction:** les formulaires de l'acte de candidature doivent être renvoyés à l'adresse ci-dessous, dûment complétés et signés, avant le 29 / 02 / 1992 (le cachet de la poste faisant foi). Ils doivent être demandés de préférence par écrit: **C.C.E., Secrétariat des Comités de Sélection Recherche, SDME R2 / 54, rue Montoyer 75, B-1040 Bruxelles (tél.: XX-32-2 / 235.56.60 - fax: XX-32-2 / 236.30.25).**

La candidature des fonctionnaires auprès des Institutions européennes n'est pas recevable.

La Commission met en œuvre une politique d'égalité des chances entre les femmes et les hommes.

LA COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPENNES

organise une sélection de candidatures pour la constitution d'une liste de réserve en vue de l'engagement d'environ trois agents scientifiques (carrière A3 / A5) spécialisés dans le domaine suivant:

ÉVALUATION DES TECHNOLOGIES COM/R/A/76

TÂCHES: dans le cadre des activités de la Commission dans la recherche et le développement technologique, analyser les questions, les procédés et les produits technologiques pour évaluer l'impact des nouvelles technologies sur le système industriel, économique et social. En particulier, analyser les interactions entre les développements socio-économiques et technologiques, et les avantages et / ou les dangers qui en découlent pour la société, afin d'améliorer les capacités de la Communauté européenne dans l'élaboration de sa politique scientifique et technologique.

FORMATION: de niveau universitaire, sanctionnée par un diplôme afférent à la matière.

PROFIL: □ expérience professionnelle dans l'evaluation des technologies ou dans l'analyse des politiques technologiques au sens de la rubrique TÂCHES, soit dans le secteur public, soit dans le secteur privé. Des connaissances en politique scientifique et technologique, en sciences naturelles, sociales ou en ingenierie, ou en économie ainsi qu'une expérience dans un environnement pluridisciplinaire comprenant des experts en sciences naturelles et sociales et des économistes, sont requises.

CONDITIONS GENERALES: □ **contrats:** temporaires (à durée déterminée, renouvelables); □ **nationalité:** de l'un des Etats membres de la C.E.; □ **lieu d'affectation:** dans tous les lieux de travail de la Commission; □ **âge:** né après le 01 / 03 / 1956. Des dérogations à la limite d'âge sont notamment prévues pour: les agents des Institutions des C.E., les services obligatoires (militaires ou autres), l'éducation des enfants et un handicap physique. Les conditions d'octroi de ces dérogations sont spécifiées dans la documentation fournie aux candidats; □ **connaissances linguistiques:** connaissance approfondie d'une des langues officielles des Communautes (allemand, anglais, danois, italien, espagnol, français, grec, néerlandais, portugais) et connaissance satisfaisante d'une autre langue officielle des Communautés; □ **délai d'introduction:** les formulaires de l'acte de candidature doivent être renvoyés à l'adresse ci-dessous, dûment complétés et signés, avant le 29 / 02 / 1992 (le cachet de la poste faisant foi). Ils doivent être demandés de préférence par écrit: **C.C.E., Secrétariat des Comités de Sélection Recherche, SDME R2 / 54, rue Montoyer 75, B-1040 Bruxelles (tél.: XX-32-2 / 235.56.60 - fax: XX-32-2 / 236.30.25).**

La candidature des fonctionnaires auprès des Institutions européennes n'est pas recevable.

La Commission met en œuvre une politique d'égalité des chances entre les femmes et les hommes.

Dans le cadre de la création d'une grande école d'ingénieurs des télécommunications Franco-Polonaise, située à Poznan, associant l'Etat Polonais aux industries françaises. **France Télécom** recherche son :

RESPONSABLE
DU DEPARTEMENT GESTION ET ECONOMIE

■ Il sera chargé, dès 1992, de mettre sur pied les enseignements et les recherches en gestion et économie, et d'en assurer le développement pendant au moins 3 ans. L'Ecole a pour objectif d'accueillir, en 1995, 400 étudiants polonais et 200 étudiants français.

■ Diplômé d'enseignement supérieur (doctorat, grande école,...), vous avez à 30 ans environ, une expérience professionnelle acquise en industrie et à l'université, en recherche et développement, et en enseignement dans les domaines du management. Une expérience dans l'enseignement supérieur et la formation continue constituera un atout.

■ Vous parlez couramment le français et l'anglais. La connaissance du polonais sera appréciée.

■ La rémunération sera liée à l'expérience.

Merci de m'adresser votre dossier de candidature complet (lettre manuscrite, C.V. et photo) **avant le 12 février 1992 à :**

DEST/DRH
A l'attention de G. POGOREL
46, rue Barrault
75634 PARIS CEDEX 13 - FRANCE



MILLESIMES

LA COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES

organise une sélection de candidatures pour la constitution d'une liste de réserve en vue de l'engagement d'un nombre estimé de 2 agents (carrière A7 / A6) spécialisés dans l'

ECONOMIE DE LA RECHERCHE COM/R/A/78

TACHES: dans le cadre des programmes communautaires de recherche et développement technologique, concevoir et mettre en œuvre des actions visant à analyser, à l'aide des outils théoriques de la macro et de la microéconomie et de la science de l'entreprise, les problèmes liés aux aspects économiques de la recherche.

FORMATION: formation universitaire dans le domaine concerné sanctionnée par un diplôme.

PROFIL: □ expérience professionnelle dans des organismes publics ou privés; □ les candidats devront posséder une excellente maitrise des outils théoriques d'analyse dans les différents domaines concernés: économétrie, modélisation macroéconomique, analyse coût / bénéfice, indicateurs de diffusion des innovations, etc. ainsi qu'une bonne connaissance des aspects économiques de la recherche en Europe.

CONDITIONS GENERALES: □ **contrats:** temporaires (à durée indéterminée); □ **nationalité:** de l'un des Etats membres de la C.E.; □ **lieu d'affectation:** dans tous les lieux de travail de la Commission; □ **âge:** né après le 01 / 03 / 1956. Des dérogations à la limite d'âge sont notamment prévues pour: les agents des Institutions des C.E., les services obligatoires (militaires ou autres), l'éducation des enfants et un handicap physique. Les conditions d'octroi de ces dérogations sont spécifiées dans la documentation fournie aux candidats; □ **connaissances linguistiques:** connaissance approfondie d'une des langues officielles des Communautés (allemand, anglais, danois, italien, espagnol, français, grec, néerlandais, portugais) et connaissance satisfaisante d'une autre langue officielle des Communautés; □ **délai d'introduction:** les formulaires de l'acte de candidature doivent être renvoyés à l'adresse ci-dessous, dûment complétés et signés, avant le 29 / 02 / 1992 (le cachet de la poste faisant foi). Ils doivent être demandés de préférence par écrit: **C.C.E., Secrétariat des Comités de Sélection Recherche, SDME R2 / 54, rue Montoyer 75, B-1040 Bruxelles (tél.: XX-32-2 / 235.56.60 - fax: XX-32-2 / 236.30.25).**

La candidature des fonctionnaires auprès des Institutions européennes n'est pas recevable.

La Commission met en œuvre une politique d'égalité des chances entre les femmes et les hommes.

Le Monde des

Carrières Internationales



LA COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES

organise une sélection de candidatures pour la constitution d'une liste de réserve en vue de l'engagement d'un nombre estimé de 1 agent scientifique (carrière A8 / A5) spécialisé dans la

CARDIOLOGIE
COM / R / A / 85

TACHES: dans le cadre du programme de recherche médicale et de santé, assurer l'organisation et la gestion administrative et scientifique d'actions concertées de recherche en cardiologie, plus particulièrement dans les domaines de l'épidémiologie clinique de l'étude des facteurs de risque et de l'évaluation de nouvelles thérapies.

FORMATION: formation universitaire, sanctionnée par un diplôme de docteur en médecine et une spécialisation en cardiologie.

PROFIL: □ *expérience professionnelle acquise en milieu universitaire* et / ou hospitalier; □ les candidats devront posséder de très bonnes connaissances en matière de recherche clinique et / ou de nouvelles techniques de diagnostic (identification et contrôle des facteurs de risque, évaluation de l'efficacité des mesures prophylactiques et thérapeutiques, évaluation des méthodes de diagnostic non invasives, etc.).

CONDITIONS GENERALES: □ **contrats:** temporaires (à durée déterminée, renouvelables); □ **nationalité:** de l'un des Etats membres de la C.E.; □ **lieu d'affectation:** dans tous les lieux de travail de la Commission; □ **âge:** né après le 01 / 03 / 1956. Des dérogations à la limite d'âge sont notamment prévues pour: les agents des institutions des C.E., les services obligatoires (militaires ou autres), l'éducation des enfants et un handicap physique. Les conditions d'octroi de ces dérogations sont spécifiées dans la documentation fournie aux candidats; □ **connaissances linguistiques:** connaissance approfondie d'une des langues officielles des Communautés (allemand, anglais, danois, italien, espagnol, français, grec, néerlandais, portugais) et connaissance satisfaisante d'une autre langue officielle des Communautés; □ ***délai d'introduction:** les formulaires de l'acte de candi*dature doivent être renvoyés à l'adresse ci-dessous, dûment complétés et signés, avant le 29 / 02 / 1992 (le cachet de la poste faisant foi). Ils doivent être demandés de préférence par écrit:

C.C.E., Secrétariat des Comités de Sélection Recherche, SDME R2 / 54, rue Montoyer 75, B-1040 Bruxelles (tél.: XX-32-2 / 235.56.60 - fax: XX-32-2 / 236.30.25).

La candidature des fonctionnaires auprès des institutions européennes n'est pas recevable.

La Commission met en œuvre une politique d'égalité des chances entre les femmes et les hommes.

LA COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES

Organise une sélection de candidatures pour la constitution d'une liste de réserve en vue de l'engagement d'environ un agent scientifique (carrière A8 / A5) spécialisé dans le domaine suivant:

REDUCTION DES EMISSIONS
COM / R / A / 82

TACHES: dans le cadre des activités de la Commission dans la recherche sur l'environnement et le développement technologique, participer à la formulation, à la sélection et à la supervision de l'exécution des activités de recherche dans le domaine des technologies de la réduction des émissions.

FORMATION: de niveau universitaire, sanctionnée par un diplôme afférent à la matière.

***PROFIL:** expérience professionnelle acquise dans l'industrie* ou l'administration. La préférence sera donnée à un ingénieur ou à un ingénieur chimiste ayant des connaissances et une expérience dans la conception et / ou le fonctionnement des installations pour le traitement des eaux usées, des boues, des eaux résiduaires industrielles; des connaissances dans la modélisation des procédés hydrauliques et en chimie analytique constituent un avantage.

CONDITIONS GENERALES: □ **contrats:** temporaires (à durée déterminée, renouvelables); □ **nationalité:** de l'un des Etats membres de *la C.E.; □ **lieu d'affectation:** dans tous les lieux de travail de la Com*mission; □ **âge:** né après le 01 / 03 / 1956. Des dérogations à la limite d'âge sont notamment prévues pour: les agents des institutions des C.E., les services obligatoires (militaires ou autres), l'éducation des enfants et un handicap physique. Les conditions d'octroi de ces dérogations sont spécifiées dans la documentation fournie aux candidats; □ **connaissances linguistiques:** connaissance approfondie d'une des langues officielles des Communautés (allemand, anglais, danois, italien, espagnol, français, grec, néerlandais, portugais) et connaissance satisfaisante d'une autre langue officielle des Communautés; □ **délai d'introduction:** les formulaires de l'acte de candidature doivent être renvoyés à l'adresse ci-dessous, dûment complétés et signés, avant le 29 / 02 / 1992 (le cachet de la poste faisant foi). Ils doivent être demandés de préférence par écrit:

C.C.E., Secrétariat des Comités de Sélection Recherche, SDME R2 / 54, rue Montoyer 75, B-1040 Bruxelles (tél.: XX-32-2 / 235.56.60 - fax: XX-32-2 / 236.30.25).

La candidature des fonctionnaires auprès des institutions européennes n'est pas recevable.

La Commission met en œuvre une politique d'égalité des chances entre les femmes et les hommes.

LA COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES

organise une sélection de candidatures pour la constitution d'une liste de réserve en vue de l'engagement d'un nombre estimé de 1 agent scientifique (carrière A8 / A5) spécialisé dans la

NEUROLOGIE
COM / R / A / 84

TACHES: dans le cadre du programme de recherche médicale et de santé, assurer l'organisation et la gestion administrative et scientifique d'actions concertées de recherche en neurologie, plus particulièrement en neurobiologie, neuropsychopharmacologie, neuroendocrinologie et neuroimmunologie.

FORMATION: niveau universitaire sanctionné par un diplôme de docteur en médecine et une spécialité en neurologie.

PROFIL: □ expérience professionnelle acquise en milieu universitaire et / ou hospitalier; □ les candidats devront posséder une très bonne connaissance des outils de la recherche clinique en neurologie, dans les différents domaines concernés: génétique moléculaire, neuropsychiatrie, marqueurs biologiques, techniques d'imagerie médicale, approche multidisciplinaire dans l'étude des troubles mentaux, etc.

CONDITIONS GENERALES: □ **contrats:** temporaires (à durée déterminée, renouvelables); □ **nationalité:** de l'un des Etats membres de la C.E.; □ **lieu d'affectation:** dans tous les lieux de travail de la Commission; □ **âge:** né après le 01 / 03 / 1956. Des dérogations à la limite d'âge sont notamment prévues pour: les agents des institutions des C.E., les services obligatoires (militaires ou autres), l'éducation des enfants et un handicap physique. Les conditions d'octroi de ces dérogations sont spécifiées dans la documentation fournie aux candidats; □ **connaissances linguistiques:** connaissance approfondie d'une des langues officielles des Communautés (allemand, anglais, danois, italien, espagnol, français, grec, néerlandais, portugais) et *connaissance satisfaisante d'une autre langue officielle des Commu*nautés; □ **délai d'introduction:** les formulaires de l'acte de candidature doivent être renvoyés à l'adresse ci-dessous, dûment complétés et signés, avant le 29 / 02 / 1992 (le cachet de la poste faisant foi). Ils doivent être demandés de préférence par écrit:

C.C.E., Secrétariat des Comités de Sélection Recherche, SDME R2 / 54, rue Montoyer 75, B-1040 Bruxelles (tél.: XX-32-2 / 235.56.60 - fax: XX-32-2 / 236.30.25).

La candidature des fonctionnaires auprès des institutions *européennes n'est pas recevable.*

La Commission met en œuvre une politique d'égalité des chances entre les femmes et les hommes.

LA COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES

organise une sélection de candidatures pour la constitution d'une liste de réserve en vue de l'engagement d'environ quatre agents scientifiques (carrière A8 / A5) spécialisés dans le domaine suivant:

GESTION DE PROGRAMMES
COM / R / A / 75

TACHES: définir, gérer et coordonner une série d'activités de recherche connexes dans le programme-cadre communautaire pour la recherche et le développement technologique, atteindre les objectifs dans les délais convenus et dans des limites financières données, travailler avec des experts.

FORMATION: de niveau universitaire, sanctionnée par un diplôme afférent à la matière.

PROFIL: expérience professionnelle dans la gestion des programmes de recherche, soit dans le secteur public, soit dans le secteur privé. Un intérêt pour la recherche scientifique ou technique et une connaissance de ce domaine sont indispensables. Toutefois, des connaissances scientifiques détaillées sont moins importantes que les aptitudes confirmées, en matière de gestion, de direction du personnel et de communication, le tact, la rigueur et la capacité d'atteindre des objectifs en motivant les collaborateurs.

CONDITIONS GENERALES: □ **contrats:** temporaires (à durée déterminée, renouvelables); □ **nationalité:** de l'un des Etats membres de la C.E.; □ **lieu d'affectation:** dans tous les lieux de travail de la Commission; □ **âge:** né après le 01 / 03 / 1956. Des dérogations à la limite d'âge sont notamment prévues pour: les agents des institutions des C.E., les services obligatoires (militaires ou autres), l'éducation des enfants et un handicap physique. Les conditions d'octroi de ces dérogations sont spécifiées dans la documentation fournie aux candidats; □ **connaissances linguistiques:** connaissance approfondie d'une des langues officielles des Communautés (allemand, anglais, danois, italien, espagnol, français, grec, néerlandais, portugais) et connaissance satisfaisante d'une autre langue officielle des Communautés; □ **délai d'introduction:** les formulaires de l'acte de candidature doivent être renvoyés à l'adresse ci-dessous, dûment complétés et signés, avant le 29 / 02 / 1992 (le cachet de la poste faisant foi). Ils doivent être demandés de préférence par écrit:

C.C.E., Secrétariat des Comités de Sélection Recherche, SDME R2 / 54, rue Montoyer 75, B-1040 Bruxelles (tél.: XX-32-2 / 235.56.60 - fax: XX-32-2 / 236.30.25).

La candidature des fonctionnaires auprès des institutions européennes n'est pas recevable.

La Commission met en œuvre une politique d'égalité des chances entre les femmes et les hommes.



LA COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

organise une sélection de candidatures pour la constitution d'une liste de réserve en vue de l'engagement d'environ trois agents scientifiques (carrière A8 / A5) spécialisés dans le domaine suivant:

ASPECTS SOCIO-ECONOMIQUES DE L' ENVIRONNEMENT
COM / R / A / 83

TÂCHES: dans le cadre des activités de la Commission dans le domaine du développement technologique et de la recherche, participer à la formulation, à la sélection, et à la supervision de l'exécution des activités de recherche sur les aspects socio-économiques et éthiques des problèmes et des politiques de l'environnement.

FORMATION: de niveau universitaire, sanctionnée par un diplôme afférent à la matière.

PROFIL: □ expérience professionnelle acquise dans une université, dans l'industrie ou dans l'administration; □ diplômé en sciences ou en sciences sociales, avec des connaissances en économie, spécialisé en économie de l'environnement et de l'écologie et disposé (ou ayant une expérience) à travailler dans un environnement pluridisciplinaire comprenant des experts en sciences naturelles et sociales et des économistes.

CONDITIONS GENERALES: □ **contrats:** temporaires (à durée déterminée, renouvelables); □ **nationalité:** de l'un des Etats membres de la C.E.; □ **lieu d'affectation:** dans tous les lieux de travail de la Commission; □ **âge:** né après le 01 / 03 / 1956. Des dérogations à la limite d'âge sont notamment prévues pour: les agents des institutions des C.E., les services obligatoires (militaires ou autres), l'éducation des enfants et un handicap physique. Les conditions d'octroi de ces dérogations sont spécifiées dans la documentation fournie aux candidats; □ **connaissances linguistiques:** connaissance approfondie d'une des langues officielles des Communautés (allemand, anglais, danois, italien, espagnol, français, grec, néerlandais, portugais) et connaissance satisfaisante d'une autre langue officielle des Communautés; □ **délai d'introduction:** les formulaires de l'acte de candidature doivent être renvoyés à l'adresse ci-dessous, dûment complétés et signés, avant le 29 / 02 / 1992 (le cachet de la poste faisant foi). Ils doivent être demandés de préférence par écrit:

C.C.E., Secrétariat des Comités de Sélection Recherche, SDME R2 / 54, rue Montoyer 75, 1040 Bruxelles (tél.: 02 / 235.56.60 - fax: 02 / 236.30.25).

La candidature des fonctionnaires auprès des institutions européennes n'est pas recevable.

La Commission met en œuvre une politique d'égalité des chances entre les femmes et les hommes.

LA COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉNNES

organise une sélection de candidatures pour la constitution d'une liste de réserve en vue de l'engagement d'environ deux agents scientifiques (carrière A8 / A5) spécialisés dans le domaine suivant:

TRAITEMENT ET ELIMINATION DES DÉCHETS
COM / R / A / 81

TÂCHES: dans le cadre des activités de la Commission dans la recherche sur l'environnement et le développement technologique, participer à la formulation, à la sélection et à la supervision de l'exécution des activités de recherche dans le domaine du traitement et l'élimination des déchets.

FORMATION: de niveau universitaire, sanctionnée par un diplôme afférent à la matière.

PROFIL: □ expérience professionnelle acquise dans le secteur privé ou *dans le secteur public;* □ *la préférence sera donnée à un ingénieur ou à* un ingénieur chimiste (éventuellement à un géologue) ayant des connaissances et une expérience de la conception et du fonctionnement des installations de triage, de traitement et d'élimination des déchets industriels et / ou urbains, la conception de sites d'évacuation sûrs, la restauration d'anciens sites d'évacuation; □ une expérience en chimie analytique constitue un avantage.

CONDITIONS GENERALES: □ **contrats:** temporaires (à durée déterminée, renouvelables); □ **nationalité:** de l'un des Etats membres de la C.E.; □ ***lieu d'affectation:** dans tous les lieux de travail de la Commission;* □ **âge:** né après le 01 / 03 / 1956. Des dérogations à la limite d'âge sont notamment prévues pour: les agents des institutions des C.E., les services obligatoires (militaires ou autres), l'éducation des enfants et un handicap physique. Les conditions d'octroi de ces dérogations sont spécifiées dans la documentation fournie aux candidats; □ **connaissances linguistiques:** connaissance approfondie d'une des langues officielles des Communautés (allemand, anglais, danois, italien, espagnol, français, grec, néerlandais, portugais) et connaissance satisfaisante d'une autre langue officielle des Communautés; □ **délai d'introduction:** les formulaires de *l'acte de candidature doivent être renvoyés à l'adresse ci-dessous,* dûment complétés et signés, avant le 29 / 02 / 1992 (le cachet de la poste faisant foi). Ils doivent être demandés de préférence par écrit:

C.C.E., Secrétariat des Comités de Sélection Recherche, SDME R2 / 54, rue Montoyer 75, B-1040 Bruxelles (tél.: XX-32-2 / 235.56.60 - fax: XX-32-2 / 236.30.25).

La candidature des fonctionnaires auprès des institutions européennes n'est pas recevable.

La Commission met en œuvre une politique d'égalité des chances entre les femmes et les hommes.



LA COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

cherche un

AGENT TEMPORAIRE QUALIFIÉ (m / f)
réf. 1T / 92 / IX - (catégorie A - niveau A / 7 - A / 6)

Domaine: DIRECTION GÉNÉRALE PERSONNEL ET ADMINISTRATION.

Fonctions: négociations avec les instances nationales compétentes et autres institutions internationales en vue de la conclusion d'accords en matière de transfert de droits à pension du personnel des institutions européennes.

Qualifications requises: □ être ressortissant d'un des Etats membres des Communautés européennes; □ avoir accompli des études universitaires complètes, sanctionnées par un diplôme; □ avoir acquis postérieurement au diplôme universitaire une expérience professionnelle de niveau universitaire appropriée à la fonction d'au moins deux ans; □ avoir une connaissance approfondie des régimes de pension des fonctionnaires internationaux et des fonctions publiques nationales; □ avoir une bonne expérience de négociation au niveau international avec les instances compétentes en vue de la conclusion d'accords permettant le transfert des droits à pension; □ posséder une connaissance approfondie d'une des langues officielles des Communautés européennes et une connaissance satisfaisante d'une autre de ces langues; □ être né(e) après le 31 décembre 1955.

La Commission met en œuvre en faveur de son personnel une politique d'égalité des chances entre les femmes et les hommes et encourage vivement les candidatures féminines.

Les candidatures des fonctionnaires des institutions des Communautés *européennes* ne seront pas prises en considération.

Le contrat sera proposé pour une durée minimale de trois ans et aura une durée maximale limitée à 5 ans.

Les candidats jugés les mieux qualifiés pour l'emploi seront convoqués à un entretien.

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leur curriculum vitae détaillé, dactylographié *(4 pages maximum)*, accompagné de photocopies des pièces justificatives telles que diplômes et attestations des employeurs, au plus tard **le 14 février 1992** (le cachet de la poste faisant foi), à l'adresse suivante:

COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES, Unité Recrutement, rue de la Loi 200, B-1049 Bruxelles, en précisant sur l'enveloppe également, la référence 1T / 92 / IX.

RECRUTEMENTS

INTERNATIONAUX

Le Monde

avec 14 % de sa diffusion

1er quotidien français à l'étranger

R E T R O U V E Z C E S A N N O N C E S S U R 3 6 • 1 5 L M

LA VIE DES ENTREPRISES

Démission de M. René Jaeggi, président du directoire

M. Bernard Tapie perd son bras droit chez Adidas

Le président du directoire d'Adidas, M. René Jaeggi, a annoncé, jeudi 16 janvier, dans un entretien à l'agence de presse DPA, qu'il ne souhaitait pas, en janvier 1992, le renouvellement de son mandat pour cinq ans, pour *« raisons personnelles »*. Nommé à ce poste en 1987, quelques mois seulement après la mort de Horst Dassler, le fils du fondateur, M. Jaeggi était resté en fonction lorsque M. Bernard Tapie avait repris le prestigieux fabricant allemand d'articles de sport en 1990.

L'homme d'affaires et député français avait en effet choisi d'appliquer le plan de redressement mis au point par M. Jaeggi. Un plan qui devait ensuite être complété par une cure d'amaigrissement (cession notamment des marques Pony, Le Coq sportif et de droits sur Arena, fermetures de sites). Le fabricant allemand renoue alors avec les bénéfices, passant de 130 millions de deutschemarks de perte nette consolidée en 1989 à 52 millions (177,3 millions de francs) de bénéfice l'année suivante. En 1991, le chiffre d'affaires a atteint 4,7 milliards de deutschmarks (+3 %) dont 1,3 milliard de licences, n'augmentant que de 3 % seulement. Les bonnes performances enregistrées sur les marchés britanniques (+10 %), français (+9 %) et américain (+8 %), ont en effet été contrebalancées par un important recul sur le marché allemand (-7 %). Le redressement est donc loin d'être achevé.

La fragilité du montage financier élaboré par M. Tapie, pour reprendre Adidas, n'a sans doute rien arrangé. L'homme d'affaires français a d'abord été contraint de céder à des investisseurs institutionnels une partie de sa participation pour rembourser certains des prêts contractés lors de l'achat d'Adidas. Et il se garde, désormais, de parler des 300 millions de deutschemarks qu'il avait promis d'injecter dans l'affaire. Dans un entretien au *Monde*, le 12 janvier 1991, il affirmait qu'après les cessions, l'augmentation de capital qu'il avait évoquée était en quelque sorte devenue inutile.

Au-delà de ses *« raisons personnelles »*, M. Jaeggi, qui était devenu – comme Adidas et M. Tapie – l'une des cibles de la presse allemande, a-t-il estimé que, faute de moyens nouveaux, le jeu n'en valait plus la chandelle?

P.-A. G.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

TECHNOLOGIE

□ **NTT se lance sur le marché des semi-conducteurs.** – Un nouveau venu de taille se lance sur le marché des semi-conducteurs : Nippon Telegraph and Telephone Corp. (NTT), qui se contentait jusqu'ici de les développer sans les produire ni les vendre sur le marché, va désormais commercialiser des circuits intégrés, selon le journal *Nihon Keizai Shimbun*. NTT s'attaque à ce créneau afin de stabiliser ses activités. Le dernier classement de la société d'études Dataquest – qui fait foi dans ce secteur – montrait que les groupes nippons occupaient six des dix premières places du classement mondial des producteurs de semi-conducteurs.

SOCIAL

□ **Sextant-Avionique : peut-être pas de licenciements « secs » à Châtellerault.** – Un nouveau plan social à Sextant-Avionique a été présenté, samedi 18 janvier, en commission municipale, en présence de Mme Edith Cresson, premier ministre et maire de Châtellerault, et de M. Francis Martin, PDG de la société. Quatre mesures nouvelles ont été examinées : l'activité gyrolaser qui intéresse la défense nationale serait développée à la faveur d'une révision de la loi attendue au printemps et par regroupement avec une autre société, la SAGEM ; le centre de logistique international (service après-vente), implanté dans la région parisienne, serait délocalisé à Châtellerault ; le département « horizons », qui équipe les tableaux de bord des avions, ne partirait plus à Vendôme ; l'activité mécanique, enfin, serait reprise par une autre société châtelleraudaise, qui s'engagerait à conserver les emplois. Ces mesures permettraient de réduire de 250 à 70 le nombre des suppressions d'emplois et d'éviter les licenciements « secs ». Les syndicats se déclarent satisfaits. – *(Corresp.)*

RÉSULTATS

□ **Pierre et Vacances maintient son résultat 1991.** – Le groupe Pierre et Vacances, créateur d'Avoriaz, a maintenu à 70 millions de francs en 1991 son résultat net (part du groupe), a annoncé son PDG, M. Gérard Brémond, lors du Festival du film fantastique. Ce résultat, équivalent à celui de l'exercice précédent, a été réalisé sur un chiffre d'affaires, en *« forte hausse »*, de 1 milliard de francs dans le tourisme et sur un volume *« en légère réduction »* dans l'immobilier, également à 1 milliard de francs.

RACHATS

□ **Dassault-Aviation a fait une offre de rachat à l'américain Cessna.** – L'avionneur français Dassault a offert à l'américain General Dynamics de lui racheter sa filiale Cessna. Un tel rachat permettrait à Dassault-Aviation, déjà présent dans le secteur des avions d'affaires avec la gamme des Falcon, de se renforcer considérablement dans le secteur civil. Bien que le constructeur aéronautique français n'ait pas révélé le montant de son offre, certains analystes estiment la valeur de Cessna entre 600 et 900 millions de dollars (entre 3,3 et 5 milliards de francs).

□ **Candy : le groupe italien d'électroménager s'apprête à racheter l'espagnol Otsein.** – Le groupe italien d'électroménager Candy a annoncé, vendredi 17 janvier, la signature d'un accord préliminaire pour le rachat du groupe espagnol Otsein. Cette société basque contrôle les sociétés MAYC SA et MEM SA, qui totalisent 8 % du marché ibérique des machines à laver. Fondé en 1941, Otsein emploie plus de 700 personnes et a produit plus de 300 000 pièces d'électroménager en 1991 pour un chiffre d'affaires de 650 millions de francs. Le groupe Candy – qui regroupe les marques Candy, Rosières, Zerowatt et Kelvinator, – emploie 5 000 personnes en Europe et a facturé pour 6 milliards de francs en 1991.

NOMINATIONS

□ **ICI Protection de l'agriculture : M. Bernard Graciet nommé directeur général.** – M. Bernard Graciet, quarante-quatre ans, est nommé directeur général d'ICI Protection de l'agriculture, dont les deux départements SOPRAO et Stauffer font un des chefs de file de l'agrochimie en France. Il prendra ses fonctions le 1er avril 1992 et remplacera à ce poste M. Roger Delorenzi, qui quittera le groupe à cette date.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 20 janvier ↓

Tassement

Début de semaine maussade rue Vivienne. Pour la troisième fois de suite, la Bourse de Paris s'est en effet orientée à la baisse. Faible à l'ouverture, le mouvement s'accentuait un peu par la suite. Aux alentours de 13 heures, l'indice CAC 40 avait pris un retard de 0,48 %. Dans l'après-midi, il s'inscrivait à 0,50 % au-dessous de son niveau précédent.

De l'avis général, après quatre semaines superbes, le marché consolide ses positions quatre jours avant la liquidation de janvier, qui s'annonce devoir être la meilleure (+13,29 %) depuis celle du mois de février 1988 (+18,43 %). Des ventes bénéficiaires ont encore été enregistrées. Mais leur ampleur est restée très limitée. A mi-parcours, le volume des transactions atteignait tout juste 1 milliard de francs. « Une hausse de 13,5 % en si peu de temps se gère », assurait un gérant de portefeuille, en recommandant la prudence. D'une façon générale, l'optimisme continue de régner sous les colonnes. L'étonnante vigueur de Wall Street n'est pas étrangère au phénomène. Même si la grande Bourse new-yorkaise est appelée un moment ou un autre à corriger le tir, nul ne lui en tiendra rigueur. Dans l'immédiat, la fin du mois approche et bien des investisseurs attendent avec une grande impatience le discours sur l'état de l'Union que le président Bush prononcera la semaine prochaine. Le chef de l'exécutif américain devrait à cette occasion donner la teneur des mesures arrêtées pour favoriser la reprise de la croissance aux Etats-Unis.

Le record de hausse de la séance est revenu à Gerland. Mais la plus grosse activité s'est concentrée autour de BSN avec plus de 200 000 titres échangés. L'action du groupe a atteint son plus haut niveau historique à 1 194 F.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 : 31 décembre 1991

	10-01-92	17-01-92
Valeurs franç. à rev. variable	103,9	105,3
Valeurs industrielles	103,8	105,6
Valeurs étrangères	103,9	107,1
Pétrole-Energie	97,9	100,9
Chimie	103,5	104,1
Métallurgie, mécanique	109,8	113,2
Electricité, électronique	100,8	102
Bâtiment et matériaux	107,1	108,6
Ind. de consom. non alim.	103	103,2
Agroalimentaire	105,4	108,1
Distribution	103,9	104,8
Transports, loisirs, services	103,8	103,2
Assurances	109,6	111,6
Crédit bancaire	103,1	106
Sicomi	98,7	97,9
Immobilier et foncier	98,8	98
Investissement et portefeuille	105,5	106,2
Base 100 : 31 décembre 1991		
Valeurs franç. à revenu fixe	100,9	101,1
Emprunts d'Etat	100,7	100,9
Emprunts garantis et assimilés	101	101,1
Sociétés	100,9	101,2
Base 100 en 1949		
Valeurs franç. à rev. variable	3 979,4	4 032,9
Valeurs étrangères	4 117,8	4 244,3
Base 100 en 1972		
Valeurs franç. à rev. variable	874,2	881,9
Valeurs étrangères	858,8	873,9
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des val. fr. à rev. fixe	120,6	120,8
Emprunt d'Etat	121,9	122,1
Emprunts garantis et assimilés	118,8	118,7
Sociétés	118,4	118,8

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 31 décembre 1981

	10-01-92	17-01-92
Indice général	494,4	500
Produits de base	427,7	435,3
Construction	481,4	442,5
Biens d'équipement	286,9	285,8
Biens de consom. durables	500,6	514,6
Biens de consom. non durables	680,4	682,1
Biens de consom. alim.	859,7	882,6
Services	491,6	490,8
Sociétés financières	504,1	513,2
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	447,3	457
Valeurs industrielles	496,2	500,8

TOKYO, 20 janvier ↓

La baisse continue

Troisième journée de baisse, lundi 20 janvier au Kabuto-Cho. La séance avait pourtant commencé sur une note haussière. Mais rapidement la tendance se renversait et, à la clôture, l'indice Nikkei s'inscrivait à la cote 20 913,82, en baisse de 407,55 points (– 1,91 %), soit à son niveau le plus bas depuis octobre 1990.

Selon les professionnels, le marché souffre du manque d'affaires. Seulement 220 millions de titres ont été échangés contre 240 millions vendredi dernier. Il a suffi d'un faible courant vendeur pour favoriser un recul quasi général des cours. Les investisseurs institutionnels ont procédé à des dégagements et mis en route, assurait-on, des programmes de ventes liés aux « futures ». Quelques rachats n'ont pas permis à la cote de se redresser.

VALEURS	Cours du 17 janv.	Cours du 20 janv.
Akai	705	660
Bridgestone	1 080	1 100
Canon	1 420	1 400
Fuji Bank	2 190	2 130
Honda Motors	1 420	1 430
Matsushita Electric	1 370	1 400
Mitsubishi Heavy	683	654
Sony Corp.	4 100	4 100
Toyota Motors	1 420	1 400

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	3840	3848
Arnault Associés	279	285 10
B.A.C.	68	67
Bque Vernes	800	820
Boiron (Ly)	380	380
Boisset (Lyon)	237	....
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	768	761
Calberson	400	....
Cardif	775	780
C.E.G.E.P.	179 40	180
C.F.P.I.	262 60	260
C.N.I.M.	903	905
Codetour	270	....
Conforama	1050	1060
Creeks	157	....
Dauphin	388	370
Delmas	1150	1150
Demachy Worms Cie	346 50	....
Devanlay	870	865
Deville	210	202
Dolisos	130 10	130
Editions Belfond	205	195
Europ. Propulsion	282	280
Finacor	115 10	....
GFF (group.fon.f.)	124	118
Grand Livre	340	350
Gravograph	209	208
Groupe Origny	930	930
Guintoli	780	770
I.C.C.	190	....
Idianova	100	100
Immob. Hôtelière	885	885

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Interm. Computer	155	....
I.P.B.M.	70	70
Loca investis.	195	....
Locamic	90	....
Matra Comm.	79 80	80
Molex	205 80	....
Publ.Filipacchi	370	383
Razel	400	441 d
Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	325	325
S.H.M.	156	156
Select Invest (Ly)	97 50	93 95
Serbo	290	289
S.M.T. Goupil	130	....
Sopra	255	255
TF1	342	337
Thermador H. (Ly)	310	....
Unilog	217 90	213 10
Viel et Cie	98	97
Y. St-Laurent Groupe	823	800

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 17 janvier 1992
Nombre de contrats estimés : 127 975

COURS	ÉCHÉANCES		
	Mars 92	Juin 92	Sept. 92
Dernier	108,72	109,72	110
Précédent	108,72	109,76	109,78

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Mars 92	Juin 92	Mars 92	Juin 92
110	0,19	1,09	1,29	1,26

CAC 40 A TERME

(MATIF)
Volume : 11 416

COURS	Janvier	Février	Mars
Dernier	1 868	1 885,5	1 902
Précédent	1 874	1 890	1 906

CHANGES

Dollar : 5,4190 F ↓

Lundi 20 janvier, le dollar poursuivait son mouvement de repli amorcé avant le week-end, suite à une intervention surprise, vendredi, de la Réserve fédérale américaine et de la Banque du Japon contre le dollar. A Paris, le billet vert cotait en baisse à 5,4190 F au fixing contre 5,5475 F à la cotation officielle de vendredi 17.

FRANCFORT	17 janv.	20 janv.
Dollar (en DM)	1,6250	1,5867
TOKYO	**17 janv.**	**20 janv.**
Dollar (en yens)	127,95	123,95

MARCHÉ MONÉTAIRE

(effets privés)

Paris (20 janvier) ..... 9 11/16-9 13/16 %
New-York (17 janvier) ..... 3 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31-12-91)

	16 janv.	17 janv.
Valeurs françaises	106	106,2
Valeurs étrangères	106	106,7
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	503	500,1
(SBF, base 1 000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 868,10	1 859,95

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	16 janv.	17 janv.
Industrielles	3 249,55	3 264,98

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	16 janv.	17 janv.
100 valeurs	2 541,6	2 536,7
30 valeurs	1 958,30	1 966,80
Mines d'or	156	159,2
Fonds d'Etat	87,60	87,74

FRANCFORT

	16 janv.	17 janv.
Dax	1 666,34	1 670,99

TOKYO

	17 janv.	20 janv.
Nikkei Dow Jones	21 321,37	20 914
Indice général	1 600,26	1 575

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

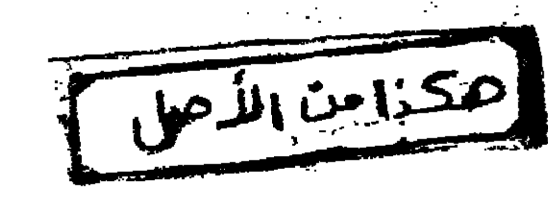
	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,4060	5,4090	5,4838	5,4898
Yen (100)	4,3700	4,3753	4,4210	4,4284
Ecu	6,9520	6,9614	6,9450	6,9595
Deutschemark	3,4085	3,4127	3,4106	3,4174
Franc suisse	3,8600	3,8650	3,8800	3,8883
Lire italienne (1000)	4,5220	4,5265	4,4995	4,5072
Livre sterling	9,7430	9,7494	9,7260	9,7384
Peseta (100)	5,3840	5,3890	5,3479	5,3584

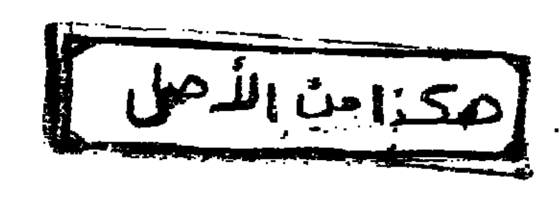
TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	4	4 1/8	4	4 1/8	4 1/16	4 3/16
Yen (100)	5 5/16	5 7/16	5 1/16	5 3/16	4 13/16	4 15/16
Ecu	10 3/16	10 5/16	10 1/8	10 1/4	10	10 1/8
Deutschemark	9 7/16	9 9/16	9 7/16	9 9/16	9 5/16	9 7/16
Franc suisse	7 5/8	7 3/4	7 5/8	7 3/4	7 1/2	7 5/8
Lire italienne (1000)	11 5/8	11 7/8	11 1/2	11 3/4	11 1/2	11 3/4
Livre sterling	10 9/16	10 11/16	10 9/16	10 11/16	10 3/8	10 1/2
Peseta (100)	12 3/16	12 7/16	12 3/16	12 7/16	12 1/8	12 3/8
Franc français	9 3/4	9 7/8	9 3/4	9 7/8	9 5/8	9 3/4

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.







MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 20 JANVIER

Cours relevés à 13 h 47

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
4210	C.N.E 3%	4280	4280	4295	+ 0 82
822	B.N.P. T.P	871	872	872	+ 0 11
814	Cr.Lyon. T.P.	830	839	839	+ 1 08
1131	Renault T.P.	1208	1215	1212	+ 0 33
1480	Rhone Poul. T.P.	1489	1480	1480	- 0 60
1025	Saint Gobain T.P.	1080	1082	1098	+ 1 67
850	Thomson T.P.	880	880	880	....

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
580	ACCOR	736	734	730	- 0 82
635	Air Liquide	705	697	693	- 1 70
530	Alcatel-Alsthom	568	565	572	+ 0 70
1320	Alu.Suisse	1490	1500	1522	+ 2 15
275	A L S P I	306	317	317	+ 3 59
2340	Arjom. Prioux	1900	1899	1875	- 1 32
415	AGF Sté Centrale	486	486	484	- 0 41
1000	Aux. Entrepr.	955	950	940	- 1 57
124	Avenir H. Média	163 10	164 10	167	+ 2 39
850	Axa (ex Cie Midi)	925	921	916	- 0 97
77	Bafip	114 10	120	118	+ 3 42
83	Bail-Equipem.	93 50	94	94	+ 0 53
735	Bail Investiss.	760	760	769	+ 1 18
440	Bancaire	506	500	502	- 0 79
665	Bazar H.-V.	670	669	675	+ 0 75
525	Beghin-Say	626	622	624	- 0 32
950	Berger (M)	1053	1049	1040	- 1 23
330	Bertrand Faure	337 90	334 90	334 90	- 0 89
625	Bic	611	615	600	- 1 80
955	B.I.P	988	989	990	+ 0 20
270	BIS	327 10	329 90	325 60	- 0 48
310	B N P (Ci)	344	342	346 40	+ 0 70
680	Bollore Tech.	770	766	780	+ 1 30
2390	Bongrain	2710	2706	2709	- 0 04
680	Bon-Marché	770	770	770	....
485	Bouygues	566	560	542	- 2 82
110	BP France	125 40	124	124	- 1 12
945	B S N	1140	1194	1146	+ 0 53
925	Canal Plus	1037	1030	1029	- 0 77
250	Cap Gem.S.	299 80	296 50	293	- 2 27
2180	Carrefour	2324	2291	2298	- 1 12
125	Casino	140	140	141	+ 0 71
82	Casino ADP	85 30	86 50	86	- 0 35
1700	Castorama D.I.	1800	1805	1805	+ 0 28
155	C.C.F.	175 20	174	172	- 1 83
38	CCMC Ly	51 80	52	51 50	- 0 58
315	C.D.M.E.	366 30	366 50	367	+ 0 19
150	C.E.G.I.D.	200	199	200	....
150	Centrest (Ny)	186	184	184	- 0 54
320	C.E.P. Comm.	367	352	368	+ 0 27
88	Cerus	108 60	108	108	- 0 55
575	Cetelem	724	728	717	- 0 97
275	CF Int.	301 50	301	302	+ 0 17
285	CGI Info	296	299	298 50	+ 0 84
870	C G I P	1091	1091	1091	....
570	CGP	590	593	593	+ 0 51
850	Chargeurs S A	1030	1023	1005	- 2 43
520	C I C A (M)	560	580	560	....
245	Ciments franc.	265 10	268 90	266	+ 0 34
725	Clarins	698	700	697	- 0 14
380	Club Mediter.	481	478	474 60	- 1 35
158	CMB Packa.	177	176 80	178 70	+ 0 96
600	Colas	725	709	704	- 2 90
270	Cpt. Entrep.	268	268	262	- 2 24
1020	Compt Mod.	1110	1125	1120	+ 0 90
97	Concept S.A.	92	95	95	+ 3 26

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
230	CFR (Paris Réa.)	257	256	256	- 0 39
885	Créd. Foncier	1021	1005	999	- 2 15
....	Crédit Loc France	217	216 60	216 30	- 0 32
485	Cr Lyon.(Ci)	525	515	510	- 2 86
910	Credit Nat.	1079	1062	1058	- 1 95
180	CSEE	219	221	210	- 4 11
2070	Damart	2650	2600	2640	- 0 38
300	Dassault Aviation	387	386	385	- 0 52
143	Dassault Electr.	199	197	194 50	- 2 26
1350	De Dietrich	1381	1390	1399	+ 1 30
95	Dév.P.d.C.(Li)	93	92 90	92 90	- 0 11
179	Dév.R.Sud-Est	180	180	181	+ 0 56
250	D M C	285	276 50	276 50	- 2 98
345	Docks France	393 80	393	392 60	- 0 33
300	Dynaction	355	354 60	350	- 1 41
1950	Eaux (Gle)	2109	2082	2079	- 1 42
740	E.B.F.	744	745	745	+ 0 13
335	Ecco	380 10	385	381 50	+ 0 37
375	Elf Aquitaine	367 50	367 50	366	- 0 41
240	Esp-Elf (Certif)	246	248	245	- 0 41
280	Essilor	345	342	337	- 2 32
143	Essil.Int.(DP)	161	161	164 40	+ 2 11
580	Esso	625	624	639	+ 2 24
1230	Eurafrance	1450	1451	1459	+ 0 62
540	Eurocom	610	607	614	+ 0 66
134	Eurodisneyland	146 60	143 50	141	- 3 82
810	Europe 1	885	885	872	- 1 47
35	Eurotunnel	47 30	46 75	46 65	- 1 37
1320	Exor	1320	....	....	....
118	Finextel	119 10	120	120	+ 0 76
315	Fives Lille	355	355	355	....
2250	Fromager. Bel	2615	2595	2570	- 1 72
1370	Gal.Lafayette	1474	1460	1450	- 1 63
1450	G.A.N.	1735	1730	1749	+ 0 81
430	Gascogne (B)	495	492	492	- 0 61
1140	Gaz et Eaux	1322	1401	1419	+ 7 34
480	Geophysique	540	550	554	+ 2 59
550	Gerland Ly	580	653	655	+ 12 9
465	Groupe Cité	475	485 10	485 50	- 2 00
325	GTM-Entrep.	338	340	343	+ 1 48
1290	Guyenne-Gas.	1430	1430	1410	- 1 40
120	Hachette	160	156 50	154	- 3 75
390	Havas	452	446	448	- 0 88
290	Idia	326	330	338	+ 3 68
225	Imétal	284	284	280 60	- 1 20
138	Immob. Phénix	153 50	156	151	- 1 63
68	Ingénico	80	78	78 40	- 2 00
4150	Inst. Mérieux	4510	4505	4510	....
445	Interbail	448	449	449	+ 0 22
860	Intertechnique	710	710	710	....
755	J. Lefebvre	861	861	861	....
590	Klepierre	598	598	593	- 0 84
720	Labinal	762	763	750	- 1 57
280	Lafarge	337 80	332 30	334	- 1 12
325	Lebon	331	331	326	- 1 51
3540	Legrand	3860	3880	3945	+ 2 20
2020	Legrand (DP)	2250	2250	2210	- 1 78
330	Legris Industries	425	420	425	....
675	Locindus	708	710	708	- 0 14

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
3920	L.V.M.H.	4280	4295	4300	+ 0 47
425	Lyon.Eaux/Dumez	458	459	462 50	+ 0 98
117	Magnetto Ly.	116 20	118	120	+ 3 27
255	Mar. Wendel	313	313	317	+ 1 28
150	Matra	179 30	178 50	178	- 0 73
455	Merlin-Gerin	516	520	520	+ 0 78
58	Metaleurop	77	78	77 70	+ 0 91
32	Métrologie In.	53 90	54 80	53 10	- 1 48
115	Michelin	147 40	147	146 60	- 0 54
156	Min. Salsig (Ns)	156 10	....	....	....
80	MMB	76 20	77	75 05	- 1 51
144	Moulinex	168	167	164	- 2 38
1220	Navig. Mixte	1234	1234	1235	+ 0 08
78	Nord-Est	102	101 50	100 10	- 1 86
210	Nordon (Ny)	241 60	245	250	+ 3 52
460	Nouv Galeries	478	475 10	467	- 2 30
141	Olipar	149	160	159 40	+ 6 98
700	Oréal	745	742	731	- 1 88
275	Paribas	330	330	337 50	+ 2 27
149	Pechiney Int	184 80	182 50	179 50	- 2 87
240	Pechiney (CIP)	317 50	315	314 50	- 0 94
405	Penhoet	529	....	....	....
1190	Pernod Ricard	1446	1450	1458	+ 0 83
570	Peugeot	701	695	700	- 0 14
260	Pinault	307	308	308 90	+ 0 62
470	Plastic-Omn.	530	531	525	- 0 94
395	Poliet	421 50	418	416 20	- 1 26
530	Primagaz	626	625	625	- 0 16
795	Printemps	825	828	825	....
2730	Promodes	3002	3011	3012	+ 0 33
450	Radiotechn.	470	470	465	- 1 06
4450	Redoute (La)	4970	5000	4999	+ 0 58
....	Remy Cointreau	210	211	210	....
470	R. Poulenc CIP	543	535	530	- 2 39
330	Rober Financ.	335	330	332	- 0 90
45	Rochette(La)	60 80	61 10	61 20	+ 0 66
1810	Roussel Uclaf	1800	1781	1791	- 0 50
2890	R. Impéi.Ly *	3000	3000	3045	+ 1 50
176	Sade (Ny)	181 60	180	180 10	- 0 77
1680	Sagem	1670	1658	1658	- 0 72
396	Saint Gobain	485 50	480	481 70	- 0 78
1080	Saint Louis	1295	1390	1343	+ 3 71
1720	Salomon Ly	1695	1680	1680	- 0 88
295	Salvepar (Ny)	298	300	300	+ 0 67
935	Sanofi	1075	1070	1070	- 0 47
1330	S A T	1396	1397	1396	....
200	Saul. Chât.	235	235	231	- 1 70
950	Saupiquet (Ns)	1130	1133	1133	+ 0 27
510	Schneider	668	670	668	....
18	SCOA	20 15	20 25	20 20	+ 0 25
400	Scor s.a.	480	485	495	+ 3 13
1620	S.E.B.	1837	1840	1828	- 0 49
480	Sefimeg	477 90	471	474	- 0 82
115	Selectibanque	112 20	112 50	112 20	....
184	Sextant A.	212 80	212	211	- 0 85
790	S F I M	805	808	791	- 1 74
190	S.G.E.	229	229 50	228	- 0 44
490	Simco	501	503	503	+ 0 40
780	St. Rossignol	860	866	880	+ 2 33

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
445	Sligos	505	503	490	- 2 97
425	Société Géné.	506	495 10	490 60	- 3 04
68	Sodecco(B)	53 40	58 70	58 50	+ 9 55
143	Sodero(Ns)	144	143	143	- 0 69
785	Sodexho	870	870	870	....
69	Sogenal(Ny)	68 30	68 30	68 10	- 0 29
340	Sogerap	341 20	341 10	340	- 0 35
1110	Som-Allib	1310	1315	1312	+ 0 15
380	SOPHIA	402	400	401	- 0 25
1250	Source Perrier	1396	....	....	....
680	Sovac	798	795	796	- 0 25
270	SPEP	340	340	346	+ 1 76
270	Spie-Batignol.	344	340 30	344	....
670	Strafor Facom	725	736	730	+ 0 69
255	Suez	305 80	303	308 20	+ 0 78
840	Synthelabo	1049	1040	1025	- 2 29
140	Thomson CSF	159 50	156	154 20	- 3 32
930	Total	1092	1087	1084	- 0 73
150	- (certif.)	166 10	164	165 60	- 0 30
191	Truffaut Fin.	238	235	233	- 2 10
420	U.A.P.	530	527	521	- 1 70
225	U F B Locab.	313	305	305 20	- 2 49
745	U I C	785	782	778	- 0 89
470	U I F	495	500	493	- 0 40
770	U I S	725	723	775	+ 6 90
565	Unibail	590	575	577	- 2 20
530	Valéo	613	600	601	- 1 96
255	Vallourec	251	248	250	- 0 40
330	Via Banque	330	332 90	332	+ 0 61
330	Worms et Cie	347 50	348	353 90	+ 1 84
1000	Zodiac	1196	1196	1190	- 0 50
1020	Elf Gabon	1076	1090	1086	+ 0 93
89	Amax	117 20	116 90	115 70	- 1 28
135	Amer. Barrick	156	155 20	155 50	- 0 32
95	Amer. Express	120 20	121 50	121	+ 0 67
205	A.T.T.	224	221 30	223	- 0 45
200	Anglo Amer.C.	214	214 20	214 30	+ 0 14
350	Amgold	393 50	....	....	....
205	Banco Santander	251 50	252	252	+ 0 20
725	B.A.S.F.	835	814	839	+ 0 48
930	Bayer	1007	1003	995	- 1 19
..	Blenheim Plc	43	....	....	....
50	Buffelsfont.	55 30	52 55	53 85	- 2 62
82	Chase Manh.	117	119 80	118 50	+ 1 28
2500	Daimler Benz	2600	2569	2600	....
142	De Beers	159 20	156 50	156 50	- 1 70
2230	Deutsche Bank	2400	2391	2396	- 0 17
1090	Dresdner Bank	1185	1168	1172	- 1 10
61	Driefontein	72 60	72 80	72 80	+ 0 28
235	Du Pont-Nem.	270	273	271 80	+ 0 67
230	Eastman Kodak	273 40	264	266 40	- 2 56
15	East Rand	16 80	16 10	15 90	- 5 36
35	Echo Bay	43 10	42 15	42 10	- 2 32
186	Electrolux	234 20	229	231 50	- 1 15
82	Ericsson	113	113	113 40	+ 0 35
310	Exxon Corp	325	323 20	324 70	- 0 09
134	Ford Motor	182 10	177 10	176 70	- 2 97
44	Freegold	51 65	50 50	51	- 1 26
18 50	Gencor	21	20 50	19 90	- 5 24

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
365	Gén. Elect.	430	432 70	431 70	+ 0 40
142	Gén. Motors	189	184 90	185	- 2 12
290	Gén. Belgique	327 50	...	...	...
82	Gd. Métropol.	91 15	91 10	90 10	- 1 15
48	Guinness	52 10	52 50	52	- 0 19
18	Hanson PLC	22 60	22 50	22 30	- 1 33
31	Harmony Gold	34 30	33 80	33 60	- 2 04
255	Hewlett Packard	341	333 50	333 50	- 2 20
35	Hitachi	39 90	39 85	39 25	- 1 63
720	Hoechst	840	842	841	+ 0 12
80	Homestake	86	85 95	86 70	+ 0 81
107	I.C.I.	124	119 40	119 50	- 3 63
445	I.B.M.	516	524	523	+ 1 36
270	I.T.T.	326 90	320 50	319 10	- 2 39
176	Ito Yokado	194	192	192 90	- 0 57
55	Matsushita	59 50	61	61 10	+ 2 69
3 55	Maxwell	3 55	...	...	...
193	Mc Donald's	223 10	222	221	- 0 94
810	Merck	832	831	830	- 0 24
460	Minnesota M.	535	529	529	- 1 12
49	Mitsubishi	52 40	52 40	52 40	....
350	Mobil corp.	373		.	...
335	Morgan J.P.	352	346 70	346 70	- 1 51
32510	Nestlé	35380	35060	35010	- 1 05
110	Norsk Hydro	140	139	137 20	- 2 00
100	OFSIL	112	112 50	113 60	+ 1 43
1740	Pétrofina	1816	1815	1805	- 0 61
380	Philip Morris	'422 10	418 70	417 30	- 1 14
89	Philips	95 25	97 50	97 10	+ 1 94
51	Placer Dome	58 50	57 10	57 10	- 2 39
455	Procter Gamble	513	494	494	- 3 70
143	Quilmès	158	158	168	+ 6 33
26	Randfontein	32 50	31 65	32 50	....
305	Rhone Poul. Rorer	340	332 10	332 10	- 2 32
420	Royal Dutch	455 30	451 20	452 50	- 0 61
43	R T Z	52 15	51 40	51 40	- 1 44
1 06	Saat.& Saatchi	1 33	1 32	1 31	- 1 50
36	St Helena	39	37 05	38 80	- 0 51
310	Schlumberger	343	341	340 40	- 0 76
45	Shell transp.	47 50	48 20	48 25	+ 1 58
2080	Siemens	2229	2220	2230	+ 0 04
630	Siemens Nixdorf	510	494	452 10	- 11 3
162	Sony	176	177 50	179	+ 1 70
80	Sumitomo Bank	83 20	81 60	81 60	- 1 92
168	T.D.K.	176	188	191 10	+ 8 58
63	Telefonica	65 10	65 70	63	- 3 23
25	Toshiba	26 70	27 30	27 30	+ 2 25
510	Unilever	542	547	546	+ 0 74
250	Uni.Techn.	308 10	305 70	307	- 0 36
315	Vaal Reefs	386	384	384 80	- 0 31
970	Volkswagen	1060	1100	1120	+ 5 66
280	Volvo	350	343	348	- 0 57
1480	Wagons lits	1326	1302	1302	- 1 81
181	West. Deep	227	222 30	224	- 1 32
340	Xerox Corp	389 10	385	381 20	- 2 03
114	Yamanouchi	123	124 30	121 50	- 1 22
1 65	Zambia Cop.	1 65	1 63	1 68	+ 1 82

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8%77	123 10	5 81
Emp.Etat 9,8%78	100 30	5 14
10,80% 79/94	101 85	4 07
Emp.Etat 13,4%83	107 35	1 09
Emp.Etat 12,2% 84	101 57	3 46
Emp.Etat 11% 85	111 90	10 03
10,26% mars 86	....	8 80
OAT 10% 5/2000	109 10	6 50
OAT 9,9% 12/1997	105 89	1 02
OAT 9,8% 1/1996	103 68	9 53
ORT 10,30% 1985	1802	....
PTT 11,2% 85	108	1 54
CFF 10,30% 86	103 10	....
CFF 10,25% nov 90	108 15	8 71
CNA 10 % 1979	100 85	8 26
CNB Bques 5000F	99	0 46
CNB Paribas 5000F	98 55	0 46
CNB Suez 5000F	98 40	0 46
CNE 11,5% 85	100 90	6 53
CNI 1/82 5000F	98 70	0 46
CNT 9 % 86	97 60	6 37
CRH 10,90% déc.85	108 10	0 56
CHARB FCE 3% 100	....	....
CNCA	970	....
Cerus	....	....
Alcatel 6 % janv. 89	549	....
Ly. Eaux cv 6,5%	735	....
Thoms. cv 9,2% 88	868	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ste fin.)	845	840
Applications Hydr.	1550	1578
Arbel	400	405
Bains C.Monaco	1120	1120
B.Hypoth.Europ.	383 50	381 50
B.N.P. Intercont.	340 10	335
Beghin-Say (C i)	458	470
Bénédictine	3200	....
Bidermann Internat.	478	470
Blanzy Ouest	2039	....
B T P	63	63
Cambodge	1137	1105
Carbone Lorraine	549	548
Case Poclain	9 20	9 05
C.E.G.F (Frigor)	505	506
Centenaire Blanzy	400	400
Cerabati	90	73 35o
Champex Ny	115	115
CIC (CIP)	193	195

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.M.	1280	1289
C.I.T.R.A.M. (B)	2525	....
Codetel	94	93 30
Cogifi	341	340 50
Comiphos	531	....
Cie Industrielle	6490	6400
Cpt Lyon Alemand	348	348
Concorde	632	640
Constr.Mét.Prov.	30	31
Crédit Gén.Ind.	155	....
Cr Universel (Cie)	340	352
Christian Dior	390	391 90
Darblay	610	599
Degremont	1697	1700
Delmas Vieljeux	3650	....
Didot Bottin	950	....
Eaux Bassin Vichy	2385	....
Eaux Vittel	942	942
Ecia	257 80	267
Electro-Banque	345	....
Ent.Mag. Paris	4231	4200
Eter (ex Eternit)	1675	1675
Finalens	272	272
F.I.P.P.	86	....
F.N.A.C.	1665	1675
Foncière (Cie)	495	....
Foncières Euris	370	....
Fonc.Lyonnaise	594	590
Foncina	470	470
Fougerolle	750	800
France I.A.R.D.	697	....
France SA (La)	1780	1810
From. Paul-Renard	2500	....
Gaumont	888	....
Genefim	326	325
Gévelot	500	....
G.F.C.	337 50	342
G.F.I.I.	226	228
Groupe Victoire	1535	....
G.T.I (Transport)	250	....
Immobail	327	324
Immobanque	700	710
Im.Marseillaise	5300	5300
Immofice	416	420
Invest.(Ste Cie.)	3300	3220
Lambert Frères	265	....
Lille Bonnières	1250	1270
Locafinancière	480	....
Louis Vuitton	725	725
Louvre	2700	2730
Lucia	900	....
Machines Bull	33	32 50
Mag.Uniprix	166	166
Magnant	750	....
Métal Déployé	420	420
Mors	78 75	76
Navigation (Nle)	210 *	209
Optorg	230 10	235 10

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Oréal (Ci)	387	387 90
Origny-Desvroise	770	....
Palais Nouveauté	1100	1050
Paluel Marmont	660	660
Parfinance	162 50	....
Paribas (CIP)	650	648
Paris France	240	229
Paris Orléans	220	217
Parthena Invest	276	277
Pathé Cinéma	610	530
Piper Heidsieck	1310	1309
Porcher	426	426
Promodès (Ci)	1414	1414
Publicis	665	661
Rochefortaise	115	....
Rosario	189	195
Rougier	204 50	....
S.A.C.E.R.	400	401
S.A.F.A.A.	208 20	....
S.A.F.I.C Alcan	270	265
Saga	360	360
Saint Dominique (F.)	116	116
Salins du Midi	609	600
Savoisienne M.	160	160
S.C.A.C.	780	798
Senelle	405	406
S.Etud.Part. (M)	131	128
Sific	580	579
Siavin	138	145
S.I.P.H.	171	171
S.M.C.I.	80	80
Sofal	530	525
Soffo	255	255
Soficol	1200	1230
Sofitam (ex Satam)	75	67 70o
Sofragi	2266	....
Souchon Autogène	855	830
Sovabail	350 10	....
Stami	619	619
Taittinger	3085	3010
Testut-Aequitas	720	....
Tour Eiffel	240	242
Ufiner	1110	1110
Vicat	400	400
Viaprix	1380	....
Virax	100	....
Maroc Sté Brasserie	240 50	....

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	610	635
Akzo Nv Sico	410	....
Alcan Aluminium	115	115
American Brands	237 60	....
Arbed	539	....
Asturienne Mines	124	....
Banco Popular Espa.	590	600
B.Reglements Int.	19700	19700
Can.Pacifique	89 10	....
Chrysler Corp.	65 60	72 d
C I R	7 10	8 40d
Commerzbank	849	....
De Beers (port.)	137	....
Dow Chemical	305	302
Fiat	22	....
GBL (Brux Lamb.)	520	510
Gevaert	975	....
Glaxo Holdings Ltd	89	....
Goodyear Tire	319	....
Grace and Co (WR)	234	228
Honeywell Inc.	327	360 d
Johannesburg	95 10	....
Koninklijke Pakhoed	128	....
Kubota	24 90	24 70
Latonia inv.	310	310
Midland Bank	19	21 50d
Noranda Mines	90	....
Olivetti priv.	6 80	....
Pfizer Inc.	413 50	....
Ricoh	23 80	....
Robeco	298 80	298 80
Rodamco NV	165	....
Rolinco	298	297 30
Saipem	5 95	5 35o
Sema Group	21 90	21 60
SKF Aktiebolaget	86	..
Tenneco Inc.	181	...
Thorn Electrical	76	76
Toray Ind.	25	...
Wagons Lits	1085	1120
West Rand Cons.	9 50	9 50

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	315	.
Calciphos	105	100
C G H Cogenhor	10 45	....
Coparex	650	. .
Drouot Assurances	272	....
Elf Antargaz	1400	....
Europ. Accum.	79	95 95d
Europ Soufres Ind.	20	..
Gachor S.A.	58	...
Grds Moulins Paris	1480	....
Guy Degrenne	442	....
Jaeger	125	....
Lecteurs du Monde	200	180 50o
Nicolas	1065	1040
Paternelle RD	1410	....
Particip. Percier	350	350
Quadrant	22	22
Rorento N.V.	216	215 40
St-Gobain-Emballage	1800	....
S.E.P.R.	905	...
S.P.R. act. B	349	....
Télémécanique Elect.	3350	...
Waterman	400	766 d

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 20/1	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 547	5 419	5 300	5 800
Ecu	6 951	6 952	....	....
Allemagne (100 dm)	340 980	341	331	351
Belgique (100 F)	16 558	16 559	16 050	17 050
Pays-Bas (100 fl)	302 800	302 810	292	312
Italie (1000 lires)	4 527	4 526	4 250	4 750
Danemark (100 krd)	87 910	87 980	83	91
Gde.Bretagne (1 L)	9 742	....	9 300	10 100
Grèce (100 drachmes)	2 959	....	2 600	3 300
Suisse (100 f)	385 180	....	372	392
Suède (100 krs)	93 690	....	89	97
Norvège (100 k)	86 820	....	82	90
Autriche (100 sch)	48 468	....	46 900	49 900
Espagne (100 pes)	5 385	....	5 050	5 600
Portugal (100 esc)	3 943	....	3 500	4 300
Canada (1 $ can)	4 808	....	4 650	4 950
Japon (100 yens)	4 325	....	4 190	4 380

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 20/1
Or fin (kilo en barre)	63300	62000
Or fin (en lingot)	63600	62600
Napoléon (20f)	369	361
Pièce Fr (10 f)	520	.....
Pièce Suisse (20 f)	366	362
Pièce Latine (20 f)	368	367
Souverain	470	466
Pièce 20 dollars	2080	2055
Pièce 10 dollars	1082 50	1080
Pièce 5 dollars	590	.....
Pièce 50 pesos	2365	2315
Pièce 10 florins	375	367

SICAV (sélection) 17/1

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actilion	216 38	210 59
Agepargne	785 45	751 83
Améri-gan	8334 08	8013 54
Ampla	257215 20	257215 20•
Amplitude	642 70	623 98
Arbitrages Court.T.	6955 12	6955 12
Associc	1165 04	1165 04
Atout Futur	394 64	385 01
Aurecic	1295 40	1257 67
Avenir Alizes	1760 63	1726 11
Axa Capital	167 45	160 24
Axa Court Terme	7649 04	7649 04
Axa Europe	130 72	125 09
Axa Investiments	119 16	114 03
Axa NPI	123 59	118 27
Axa Première	116 43	116 08
Axa Sélection	148 38	141 99
Axa Valeurs PER	124 92	119 54
BSD Avenir	110 26	107 05
Cadence 1	1024 61	1024 61
Cadence 2	1025 48	1025 48
Cadence 3	1024 04	1024 04
Capimonétaire	6088 19	6082 11
Capioblig	6292 69	6169 30
Captacic	1281 69	1262 75
Coexis	1289 55	1258 10
Comptavalor	3390 10	3385 02
Convertimmo	352 31	345 40
Cradinter	481 28	467 26
Credit Mutuel Capital	1254 04	1229 45
Diese	1292 60	1261 07
Drouot France	839 27	803 13
Drouot Investiss.	990 84	948 17
Drouot Sécurité	251 60	240 77
Ecocic	1061 80	1030 87
Ecucic	1052 42	1036 87•
Ecupar	134 95	129 14
Ecureuil Capitalisation	2515 42	2490 51
Ecureuil Géovaleurs	2278 42	2212 06
Ecureuil Invest	427 30	414 85
Ecureuil Monepremiere	64666 82	64666 82
Ecureuil Monétaire	38085 97	38085 97
Ecureuil Trésorerie	2351 52	2351 52
Ecureuil Trimestr	2043 75	2023 51
Elicash	2 695077	2 695077•
Energia	276 08	263 56
Eparcic	3472 92	3472 92
Epercourt-Sicav	4512 65	4501 40
Epargne Associat.	26303 91	26082 21
Epargne Capital	10505 39	10401 38
Epargne Court Terme	649 81	649 81
Epargne Croissance	1773 31	1725 85
Epargne Industrie	95 56	93
Epargne J.	67244 22	67244 22
Epargne Long Terme	201 86	196 46
Epargne Monde	1285 48	1251 08
Epargne Obligat.	204 99	199 50
Epargne Premiere	14127 08	14021 92
Epargne Quatre	1100 47	1071 02
Epargne-Unie	1341 37	1308 65
Epargne Valeurs	458 74	446 48
Epsilon	1230 80	1218 42•
Esfi Cash capi	8101 51	8101 51•
Eufinvest capi	648 86	629 96•
Eurocic Leaders	1085 59	1053 97
Eurodyn	1200 34	1171 06
Euro Gan	6223 32	5883 96
Europe Nouvelle	546 40	521 62
Fonsicav	13891 74	13891 74
France-gan	9786 21	9409 82
France Garantie	276 03	275 48
France Index Sicav	110 66	107 42
France Investiss.	343 31	334 94•
France Obligations	487 93	483 10

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic	454 01	440 79
Francic Pierre	106 76	103 64
Franco-Regions	1209 03	1173 82
Fructi-Associations	34 17	34 17
Fructi-Capi	40 89	40 29
Fructidor	240 97	237 41
Fructifrance	882 98	861 44
Futuroblig	1364 65	1331 37•
Gestilion	14389 15	14327 51
Gest.Associations	173 14	169 33
Horizon	1221 25	1185 68
HLM Monétaire	13436 92	13436 92
Interepar	111187 22	107948 76
Interoblig	13877 21	13605 11
Intersélection Fce	544 74	534 06
Japacic	158 85	154 22
Jeunepargne	278 24	274 13
Latitude	2179 39	2176 13
Laurri C.T.	12145 68	12145 68
Laurri L.T	6869 38	6669 30
Lion Associations	11018 73	11018 73
Lion Institution	28892 50	28820 45
Lionplus	955 95	937 21
Lion Trésor	2246 02	2223 78
Lion 20 000	25394 29	25394 29
Livret Bourse Inv.	559 32	543 03
Livret Portefeuil	728 26	707 05
Méditerranée	183 75	175 84
Mensuel CIC	10102 58	10001 55
Monecic	5407 41	5407 41
Moneden	65535 94	65535 94
Mone.J.	70257 53	70257 53•
Monévalor	79134 85	79134 85
Mutualité dépôts	13102 14	13075 99
Mutuelle Unie Sél.	152 77	146 19
Natio Court Terme	274044 00	274044
Natio-Epargne	17229 40	17058 81
Natio-Ep. Ret	124 95	121 61
Natio Epargn. Trésor	7620 87	7605 66
Natio-Imm	1178 18	1148 65
Natio-Inter	1404 32	1366 73
Natio-Monétaire	24500 28	24500 28
Natio-Patrimoine	1364 26	1327 75
Natio-Placements	67793 90	67793 90
Natio-Revenu	1046 77	1036 41
Natio Sécurité	11679 04	11679 04
Natio-Valeurs	871 30	847 98
Nippon-Gan	5424 55	5215 91
Nord Sud Dévelop.	1534 04	1530 98
Obli-Associations	151 04	149 54
Oblicic-Mondial	2810 57	2571 99
Oblicic-Régions	1066 57	1050 81
Oblifutur	2787 72	2719 73
Oblig. tres caté.	173 53	170 97
Oblilion	1352 83	1339 44
Oblisécurité Sicav	12446 93	12446 93
Oracion	1077 18	1050 91
Orvalor	7010 60	6873 14
Paribas Capitalisation	1482 08	1480 18
Paribas Epargne	20144 33	19984 46
Paribas Opportunités	132 31	126 92
Paribas Patrimoine	591 71	567 59
Paribas Revenus	97 87	96 90
Patrimoine Retraite	217 59	213 32
Pervalor	651 92	639 14
Placement A	1401 94	1374 45•
Placement J.	6984 51	6970 57•
Placement M.	64548 07	64419 23•
Placement Nord	987 89	988 52•
Plénitude	131 31	127 80
Poste Croissance	21067 55	21046 50
Poste Gestion	63442 96	63442 96
Première Oblig.	11143 70	11132 57
Prévoy. Ecureuil	117 15	115 99

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Priv'Associations	28466 42	28466 42
Proficus	991 84	967 65
Quarz	133 91	130 64
Réalvalor	824 11	807 95
Rentacic	162 95	160 54
Revenus Trimestr.	5392 19	5338 80
Revenu-Vert	1159	1141 87
St Honoré Bio-Alim.	989 11	944 26
St Honoré Bons du Tr.	10856 70	10802 69
St Honoré Global	236 43	225 71
St Honoré Invest.	769 72	734 82
St Honoré Mat Plac.	199 28	190 24
St Honoré Pacifique	583 97	557 49
St Honoré PME	518 19	494 69
St Honoré Real	14452 16	14394 58
St Honoré Services	454 44	436 96
Sécuricic	1686 91	1686 91
Sécuri-Gan	12393 68	12150 67
Sécuritaux	1344 12	1344 12•
Sicasden	721 32	710 66
Sicav Associations	1785 16	1785 16
SFI-CNP Assur.	676 66	656 95
S.G. Fr. opportunités	1114 06	1092 22
Sicav 5.000	435 48	423 82
S.I. Est	1437 67	1375 76
Slivafrance	672 18	654 19
Slivam	417 83	406 65
Slivarente	220 39	216 07
Slivinter	451 66	439 57
S.N.I.	1235 45	1199 47
Sogenfrance	1070 58	1049 59
Sogépargne	310 02	303 94
Sogevar	1066 87	1045 95
Soginter	1315 12	1289 33
Soleil Investissements	623 96	599 96
Solstice	2144 38	2139 03
State Street Act. Eur.	10249 40	9902 80•
State Street Act. Frce.	10337 55	10036 48•
State Street Emer. Mkt	10743 64	10227 12•
Stratégie Actions	797 16	766 50•
Stratégie Rendement	1367 28	1324 24•
Technocic	1079 91	1048 46
Techno-Gan	6010 48	5779 31
Thesora	645 58	639 19
Transplus	149 88	143 43
Trésor Plus	1259 35	1246 88
Trésor Real	13882 04	13882 04
Trésoricic	125103 87	125103 87
Trilion	5201 19	5134 44
UAP Investissement	455 42	438 96
UAP Actions France	606 72	584 79
UAP Act. Select	648 70	625 25
UAP Aedificandi	585 62	564 45
UAP Alto	214 26	206 52
UAP Alto Sicav	188 08	162
UAP Moyen Terme	138 12	131 20
UAP Premiere Cat.	11341 15	10931 23
Uni-Associations	119 42	119 42•
Uni-Foncier	1264 88	1234 03
Unifrance	588 06	573 72
Uni-Garantie	1262 68	1240 35
Uni Régions	1328 67	1296 26
Univar	229 46	229 48•
Univers Actions	1286 81	1235 91
Univers-Obligation	1874 62	1828 90
Valorg	1992 43	1990 44
Valreal	51481 37	51455 64

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

COMMUNICATION

Suppression d'emplois à Région câble et Générale d'images

La Générale des eaux modère ses ambitions audiovisuelles

La Générale d'images, filiale de la Générale des eaux dans l'audiovisuel, va supprimer une vingtaine de ses 38 emplois dans le cadre d'une réorganisation interne. La Générale d'images, au départ holding qui portait des participations dans diverses sociétés, va revenir à cette vocation, en délaissant certaines activités opérationnelles qu'elle avait engagées, notamment dans la production de longs-métrages.

La Générale d'images joue un rôle de coordination pour les trois chaînes locales hertziennes dont le groupe est actionnaire à Toulouse, à Lyon et dans le Midi (*le Monde* du 18 septembre 1991). Elle supervise aussi les participations du groupe dans les chaînes thématiques du câble (Planète, Canal Jimmy, etc.). La direction explique cette réorganisation par une décentralisation – traditionnelle dans le groupe – et un besoin d'économies face à une conjoncture difficile dans l'industrie du câble. Pour certains observateurs, il s'agit aussi d'une inflexion de stratégie et du renoncement à un «pôle image» autonome contrebalançant l'influence croissante de Canal Plus (dont le groupe est aussi actionnaire) dans les programmes du câble.

La conjoncture médiocre frappe aussi une autre filiale de la Générale des eaux, Région câble, qui exploite des réseaux câblés dans le Nord. Elle va licencier 52 de ses 347 salariés, et compte développer la vente d'abonnements par téléphone à la place du démarchage à domicile. Malgré des taux d'abonnements supérieurs à la moyenne nationale, Région câble est en dessous de ses prévisions initiales. Des réductions d'emploi seraient aussi envisagées dans les autres sociétés d'exploitation de réseaux câblés du groupe.

M. C. I.

Arthur Ochs Sulzberger cède la place à son fils

Succession en famille à la tête du «New York Times»

NEW-YORK

de notre correspondant

Après avoir passé vingt-neuf ans à la tête du *New York Times*, Arthur Ochs Sulzberger, âgé de soixante-cinq ans, a confié le 16 janvier à son fils de quarante ans le soin de diriger le plus prestigieux quotidien de la presse américaine et une affaire qui a su rester entre les mains de la même famille depuis quatre générations et près de cent ans d'existence.

Arthur Ochs Sulzberger Junior, qui secondait son père depuis 1988, après avoir fait ses armes pendant dix ans tant à la rédaction que dans les services administratifs du journal, a simplement déclaré en prenant ses nouvelles fonctions qu'il n'entendait pas opérer de changement profond à brève échéance dans le quotidien, sinon le recours à la couleur pour l'édition dominicale après le démarrage de la nouvelle imprimerie installée à Edison (New-Jersey), retardé pendant plusieurs années par une longue négociation menée avec les ouvriers d'imprimerie et qui a finalement abouti en décembre dernier. L'usine ultramoderne a coûté 450 millions de dollars (2,5 milliards de francs) d'investissements.

En 1991, le tirage du quotidien – qui a raflé en une vingtaine d'années la moitié des prix Pulitzer délivrés à la profession – a atteint 1,16 million d'exemplaires en semaine et 1,74 million d'exemplaires le dimanche (le journal est publié sept jours sur sept), le plus fort tirage de la presse dominicale.

S'il cède à son fils la direction de l'emblème du groupe, Arthur Ochs Sulzberger conserve toutefois la présidence de la société-mère, Times Company, détenue à plus de 80 % par la famille. Celle-ci coiffe un groupe composé de 1000 journalistes et de 4000 employés, englobant, outre le célèbre quotidien, une trentaine de journaux régionaux, la moitié du *Herald Tribune*, plusieurs magazines, une station de radio, des services d'informations et trois papeteries. A lui seul, le quotidien a réalisé en 1991 un chiffre d'affaires de 1,7 milliard de dollars (9,3 milliards de francs). Sa rentabilité a toutefois subi une baisse sensible en raison de la crise économique qui sévit aux Etats-Unis et plus particulièrement sur la côte Est, faisant chuter lourdement les recettes publicitaires de l'ensemble des quotidiens.

SERGE MARTI

Patronnés par des industriels nippons et «le Monde»

Les concours d'expression sur le Japon ont couronné six étudiants et trois lycéens

Les prix des trois concours d'expression sur le Japon ont été décernés, samedi 11 janvier, à la Maison de la chimie, à Paris, à six étudiants et à trois lycéens. Ce concours était organisé à l'initiative de l'IBCC (International Business Communications Council), qui regroupe les fédérations japonaises des industries électrique, électronique et automobile, sous le patronage des ministères français et nippon des affaires étrangères et de l'éducation nationale, de l'ambassade du Japon à Paris, de la Conférence des grandes écoles, de l'INALCO (Institut national des langues et civilisations orientales), du Centre japonais du commerce extérieur (JETRO), des quotidiens *le Monde* et *Asahi Shimbun*, des chaînes de télévision Antenne 2 et NHK et des compagnies aériennes Air France, All Nippon Airways et Japan Airlines.

Les lauréats du concours de discours en japonais, réservé aux étudiants en langue nippone, ont été, par ordre alphabétique, M[lle] Nathalie Girod, étudiante en deuxième année à Sciences-Po, qui a fait état de son expérience personnelle au Japon, M. Philippe Joalland (INALCO, 2e année), sur les difficultés de communication entre le Japon et la France, et M[lle] Vedini Paroomal (INALCO, 2e année), sur une amitié avec une jeune Japonaise. Les vainqueurs du concours d'expression en français, réservé aux élèves des grandes écoles, ont été M[lle] Anne Bourdon (INSA Rouen, 5e année), qui a discouru sur la notion de pureté au Japon, M. Marc-Philippe Hag (ESC Reims, 4e année), sur la pénurie de main-d'œuvre, et M. Pierre-Emmanuel Moog (ESC Lyon, 1re année), sur le thème «Japon, sois des nôtres !». Chacun de ces six lauréats a obtenu un billet d'avion Paris-Tokyo ainsi qu'une bourse de 10 000 francs.

Un troisième concours était réservé aux lycéens étudiant le japonais. Trois d'entre eux ont obtenu un vol gratuit pour le Japon et une bourse de 3 000 francs. Il s'agit de M[lle] Sandra Cohen, élève de terminale A1 au lycée Paul-Valéry, de M. Julien Maatouk, en terminale C au lycée Racine, et de M. Cyril Roth, en première supérieure au lycée Condorcet. Trois jeunes Parisiens qui avaient rédigé un essai sur le même sujet : «Le Japon : une culture, une société». Plusieurs centaines de personnes ont assisté à cette manifestation, qui a montré l'intérêt croissant des jeunes Français pour ce pays à la fois lointain et de plus en plus proche dans notre vie quotidienne.

CARNET DU Monde

Décès

– Nous avons la douleur et le profond regret de faire part du décès de notre président, le

Dr. Méd. Alban BECKER,

né le 10 juin 1922,
porteur de la grande croix du Mérite de l'ordre du Mérite de la RFA,
commandeur de l'Ordre teutonique,
chevalier de l'Ordre pontifical Saint-Grégoire,
porteur de la Grande Décoration de la République d'Autriche,
officier de l'ordre de Léopold II de Belgique,

survenu le 13 janvier 1992, au terme d'une courte maladie.

Nous faisons nos adieux à une grande personnalité.

Union internationale des automobiles-clubs médicaux,
Francfort-sur-le-Main, janvier 1992.

Docteur Michel Mohn,
premier secrétaire.

– M[me] K. Ébé,
M. et M[me] Pierre Mirabaud,
Philippe, Xavier, Christian,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Keizaburo ÉBÉ,

survenu le 9 janvier 1992, à Tokyo.

19, rue Pouchet,
76000 Rouen.

– M[me] Adrienne Roussel,
M. et M[me] Jean Esmein,
M. et M[me] Pierre Esmein,
M. Bernard Esmein,
Thomas, Camille et Paul Esmein,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André ROUSSEL,
ancien professeur
à la faculté des sciences de Strasbourg
(institut de mathématiques)
de 1928 à 1968,

survenu dans sa quatre-vingt-huitième année.

Les obsèques ont eu lieu à Luzarches (Val-d'Oise), dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

30, rue Saint-Côme,
95270 Luzarches.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Charles SECANOVE,

survenu le 15 janvier 1992, à l'âge de soixante et un ans.

Les obsèques auront lieu le mercredi 22 janvier. On se réunira à la porte principale du cimetière parisien de Bagneux, à 10 h 15.

Un car sera à la disposition des personnes désirant assister à l'inhumation. Départ à 9 h 45 à l'amphithéâtre de la Pitié, 22, rue Bruant, Paris-13e (métro Chevaleret). Retour par car assuré.

De la part de
M[me] Rajzia Alter,
sa mère,
M. et M[me] Léon Secanove,
M. Maurice Secanove,
ses frères et belle-sœur,
Toute la famille,
Et ses nombreux amis.
Ni fleurs ni couronnes.

Avis de messe

– Christian Charrière-Bournazel,
Geneviève de la Haye-Saint-Hilaire,
vous prient d'assister ou de vous unir d'intention à la messe qui sera célébrée le vendredi 24 janvier 1992, à 18 h 30, en l'église Saint-Eustache, en souvenir de

Bertrand CHARRIÈRE-BOURNAZEL,

mort le 22 juillet 1991, à l'âge de quatre mois.

59, quai Branly,
75007 Paris.

– Une messe sera célébrée le mercredi 22 janvier, à 18 h 30, en l'église du couvent des dominicains, 222, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8e, à l'intention de la

comtesse Eric PALLUAT de BESSET,
née Martine de Dinechin,

rappelée à Dieu, le 8 décembre 1991, à l'âge de quarante-deux ans.

– Marielle TURPAUD,
dite Jordi,
vous rappelle la mémoire de sa mère,

Dominique,
peintre et joueuse d'échecs,

décédée à soixante ans du tabac.

Une messe sera célébrée à l'église Saint-Joseph-Artisan, 214, rue Lafayette (métro Louis-Blanc), le samedi 25 janvier, à 10 heures.

Venez nombreux. Ne fumez plus.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du «Carnet du Monde», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Communications diverses

– «Chances et perspectives des pourparlers de paix israélo-arabes», un grand débat organisé par le Centre juif laïque entre Elias Sambar, directeur d'«Études palestiniennes», et Théo Klein, ancien président du CRIF. Présidence : Jean Elleinstein, le mercredi 22 janvier, à 20 h 30, Cercle Amical, 52, rue René-Boulanger, Paris-10e.

Soutenances de thèses

– Le 23 janvier 1992, M. Amaitari-Niger soutiendra sa thèse de doctorat : «Les problèmes d'extension des villes nigériennes dans le delta littoral du Niger». Paris-IV, Sorbonne, salle des Actes, 14 heures.

CARNET DU MONDE
Renseignements :
40-65-29-94

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 19 janvier 1992 :

UN DÉCRET

– N° 92-57 du 17 janvier 1992 modifiant le décret n° 76-1304 du 28 décembre 1976 relatif à l'organisation des formations dans les lycées.

DES ARRÊTÉS

– Du 8 janvier 1992 autorisant Electricité de France à souscrire à l'augmentation du capital de la Compagnie holding d'applications et de réalisations thermiques et hydrauliques ;

– Du 17 janvier 1992 portant organisation de la préfecture de la région Ile-de-France.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5698

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									■
III									
IV			■						
V				■		■			
VI						■			
VII					■			■	
VIII		■							■
IX					■		■		
X					■				
XI	■								

HORIZONTALEMENT

I. Mise en page. – II. Pas solide. – III. S'il est heureux, prouve qu'on n'a pas pris une pilule. – IV. Avait une tête d'oiseau. Une réponse vraiment bête. – V. Un nom du fils. Une manche. – VI. Fermée comme une maison. L'architecture pré-bouddhique s'y perpétue. – VII. Chantait les exploits des héros. Bienheureux. – VIII. Assurances mutuelles. – IX. Où il n'y a rien à prendre. Note. – X. Héros de légende. La vitesse acquise. – XI. Exprimées avec une certaine énergie.

VERTICALEMENT

1. «Tire» de l'étranger. – 2. Qui peut être mis dans le bain. Chaîne. – 3. Est à ramasser à la petite cuiller quand elle est flottante. Petites concrétions. – 4. Nappe éthiopienne. Bien avisés. – 5. Ne peut dévorer que des yeux. – 6. Joue sans rien dire. Un spécialiste des échecs. – 7. Un renversement pathologique. Deux cantons dans l'eau. – 8. Airs d'enterrement. Pas de très bon goût. – 9. Sommets de cols. Possessif.

Solution du problème n° 5697

Horizontalement

I. Incollable. Vert. – II. Terrier. Entêtée. – III. Aruspices. Uri. – IV. Lô. Sparadrap. – V. Intrus. Usée. – VI. Eire. Antre. Ure. – VII. Néant. Ere. Or. Sa. – VIII. Nitrate. An. Psi. – IX. Tiens. Ruelles. – X. Agées. Sa. Ruine. – XI. Tours. Ruche. – XII. Email. Urubu. – XIII. Al. Innées. Sûr. – XIV. Nécessité. Étêté. – XV. Tuiles. Es. Sasse.

Verticalement

1. Italien. Battant. – 2. Néronien. Go. Leu. – 3. Cru. Traiteur. Ci. – 4. Ors. Rentier. Bel. – 5. Lippu. Tresse. Se. – 6. Lei. Sa. An. Miss. – 7. Arcs. Nets. Rani. – 8. Epître. Suinte. – 9. Lésa. Ré. Raclées. – 10. En. Rue. Au. – 11. Tuas. Onéreuses. – 12. Verdeur. Lu. Ta. – 13. Etirer. Plieuses. – 14. Ré. Essen. Buts. – 15. Temps. Aisé. Urée.

GUY BROUTY

LOTO — SAMEDI 18 JANVIER 1992

19H55 — 7 18 24 25 27 43 — numéro complémentaire 5

Nombre de grilles gagnantes		Rapport par grille
6 bons numéros	0	–
5 bons numéros + complémentaire	13	93 915 F
5 bons numéros	675	6 240 F
4 bons numéros	43 914	122 F
3 bons numéros	835 308	12 F

20H35 — 1 16 26 27 31 46 — numéro complémentaire 23

Nombre de grilles gagnantes		Rapport par grille
6 bons numéros	2	12 438 020 F
5 bons numéros + complémentaire	6	186 955 F
5 bons numéros	369	10 610 F
4 bons numéros	24 382	208 F
3 bons numéros	376 035	19 F

LOTO SPORTIF N° 3
RESULTATS OFFICIELS

13 bons pronostics	5	1 686 667 F
12 bons pronostics	74	37 737 F
11 bons pronostics	1 652	1 767 F

Numéro pivotal : 3

MATCHS DU JOUR

NÎMES	MARSEILLE	12 193	23 F
P.S.G.	CANNES	1 397	178 F
ST-ETIENNE	LENS	102	2 324 F

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile «Les rédacteurs du *Monde*»,
«Association Hubert-Beuve-Méry»
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Le Monde PUBLICITE S.A.
Jacques Lesourne, président
Michel Cros, directeur général
Philippe Dupuis, directeur
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia
75902 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. - Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE ou 36-15 - Tapez *LM*

Imprimerie du «Monde»
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration
PRINTED IN FRANCE

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

ABONNEMENTS

1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX. Tél. : (1) 49-60-32-90

TARIF	FRANCE	SUISSE-BELGIQUE LUXEMB.-PAYS-BAS	AUTRES PAYS Voie normale y compris CEE avion
3 mois	460 F	572 F	790 F
6 mois	890 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 620 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.

Pour vous abonner, renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

PP. Paris RP — 201 MON 01

Durée choisie :

3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐

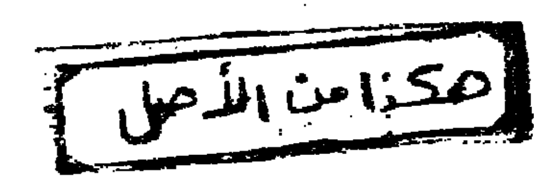
Nom : ____________ Prénom : ____________

Adresse : ____________

____________ Code postal : ____________

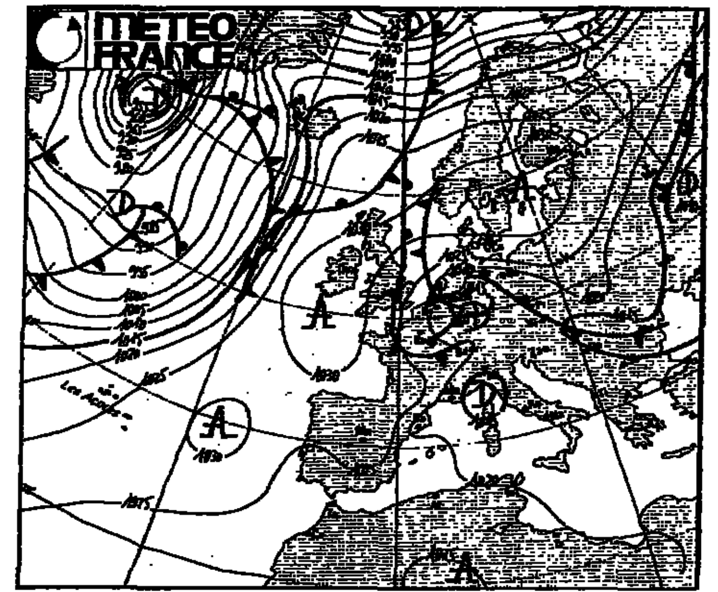
Localité : ____________ Pays : ____________

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

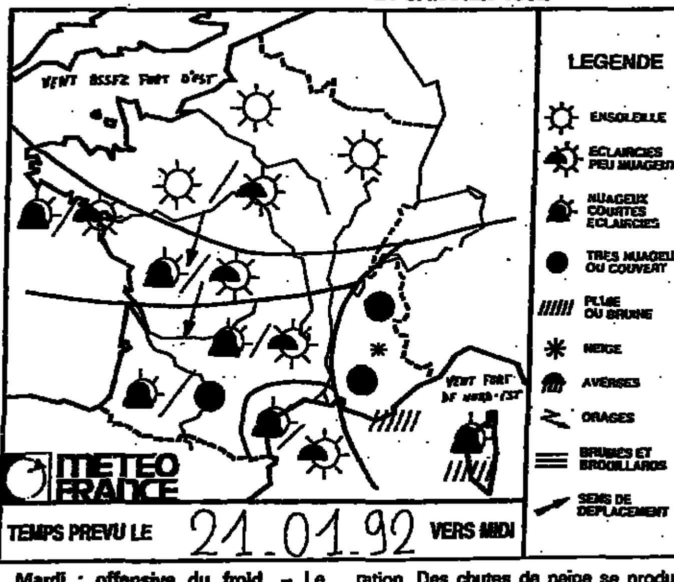


MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 20 JANVIER A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 21 JANVIER 1992



Mardi : offensive du froid. – Le mauvais temps sévira sur les régions situées à l'est du Rhône et en Corse. Il neigera à très basse altitude et le risque de voir de la neige sur le littoral n'est pas exclu. Le vent d'est à nord-est soufflera fort entre la Corse et le continent.

Sur le Languedoc-Roussillon, les apparitions du soleil seront très temporaires. Une nouvelle aggravation pluvieuse gagnera le Languedoc au cours de l'après-midi. Du Golfe du Lion à la vallée du Rhône, le vent de nord-ouest soufflera fort, mais il commencera à faiblir.

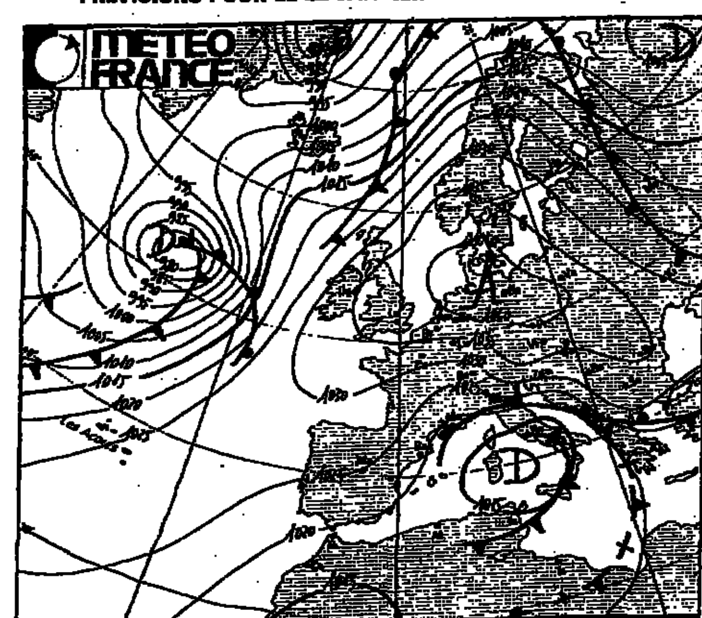
Sur l'Aquitaine, le Midi-Pyrénées, le Massif central, beaucoup de grisaille le matin, avec encore des petites pluies sur le Midi-Pyrénées. Dans la journée, des éclaircies se développeront. Elles intéresseront d'abord des départements situés les plus à l'ouest. Mais sur les Pyrénées, peu ou pas d'amélioration. Des chutes de neige se produiront à très basse altitude.

Sur la moitié nord, c'est le retour du soleil. Les nuages encore présents au *lever du jour se dissiperont dans la* matinée. Le vent d'est à nord-est soufflera assez fort en Manche et sera également sensible dans l'intérieur des terres.

Il fera froid au lever du jour. Au nord de la Loire de dans le Centre-Est, les températures seront partout négatives. Elles descendront jusqu'à – 5 degrés dans le Nord et le Nord-Est. Elles seront comprises entre zéro degré et 2 degrés dans le Sud-Ouest, entre 1 degré et 5 degrés près de la Méditerranée.

Les températures maximales ne seront positives que en Bretagne, dans le Sud-Ouest et sur les côtes méditerranéennes. Sur les autres régions, le froid sera donc très vif et accentué par le vent d'est à nord-est.

PRÉVISIONS POUR LE 22 JANVIER 1992 A 12 HEURES TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 20-1-92

Valeurs extrêmes relevées entre le 19-1-1992 à 18 heures TU et le 20-1-1992 à 6 heures TU

FRANCE

AJACCIO	10	2	N
BIARRITZ	7	0	C
BORDEAUX	0	– 2	C
BOURGES	1	1	C
BREST	7	6	C
CAEN	7	6	P
CHERBOURG	8	6	C
CLERMONT-FER.	5	– 2	P
DIJON	4	– 1	P
GRENOBLE	3	– 1	*
LILLE	6	4	C
LIMOGES	5	– 2	C
LYON, BRON	1	– 1	*
MARSEILLE	8	0	D
NANCY	2	1	P
NANTES	6	5	C
NICE	12	5	C
PARIS-MONTS.	7	6	P
PAU	6	– 1	C
PERPIGNAN	11	4	N
RENNES	8	6	C
ST-ETIENNE	3	– 1	*
STRASBOURG	3	1	P
TOULOUSE	4	– 1	*
TOURS	3	3	P
POINTE-A-PITRE	29	22	D

ÉTRANGER

ALGER	18	1	D
AMSTERDAM	8	3	P
ATHÈNES	10	3	C
BANGKOK	–	–	–
BARCELONE	9	1	D
BELGRADE	6	2	C
BERLIN	7	– 4	C
BRUXELLES	6	4	C
COPENHAGUE	5	– 2	D
DAKAR	25	20	D
DJERBA	14	9	N
GENEVE	2	– 1	C
HONGKONG	16	12	C
ISTANBUL	6	– 3	D
JÉRUSALEM	11	6	D
LE CAIRE	19	12	N
LISBONNE	12	7	D
LONDRES	8	6	C
LOS ANGELES	23	8	D
LUXEMBOURG	1	1	C
MADRID	2	– 3	B
MARRAKECH	20	5	N
MEXICO	20	8	C
MILAN	1	– 2	B
MONTRÉAL	– 15	– 23	D
MOSCOU	– 10	– 17	*
NAIROBI	–	–	–
NEW-DELHI	20	8	D
NEW-YORK	– 6	– 11	D
OSLO	– 3	– 8	C
PALMA-DE-MAJ.	14	– 1	N
PÉKIN	3	– 7	D
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	10	6	C
SINGAPOUR	30	22	N
STOCKHOLM	– 2	– 13	N
SYDNEY	26	22	D
TOKYO	9	2	D
TUNIS	16	8	N
VARSOVIE	– 1	– 8	C
VENISE	4	2	C
VIENNE	4	1	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES PIERRE GEORGES

En bonne justice

LES insultes volent bas. Et, après tout, c'est assez normal pour un homme qui pense et vise bas. M. Jean-Marie Le Pen avait été, il y a une semaine, assez insignifiant à « L'heure de vérité ». Sans doute parce que ce jour-là, les journalistes réussirent à l'entraîner sur le seul terrain qui le gêne vraiment : celui du sérieux, de la compétence à apporter des réponses précises à des questions concrètes.

Est-ce volonté de rattraper le temps d'antenne perdu ? Ou le naturel qui revient au galop ? En tout cas, une semaine après s'être montré raisonnable, c'est-à-dire creux, Jean-Marie Le Pen a succombé à son démon ordinaire : l'insulte.

Son *« ramassis de voleurs, racketteurs et gangsters »*, sans même parler de la récidive dominicale, n'était pas sans rappeler d'autres mots entendus en d'autres temps, pour justifier le pire. Ces temps notamment où la justice n'existait plus et où, comme dans l'excellent *Hôtel du parc,* samedi sur la SEPT, les hommes de Vichy le justifiaient par toutes sortes de contorsions idéologiques et de mots insultants sur le régime précédent.

La justice existe encore. La preuve, c'est *précisément* à elle que le pouvoir socialiste, ou plutôt le premier ministre s'en remet pour laver l'outrage. Le paradoxe est intéressant. Il ne l'est pas seulement parce que, il y a quelques jours, les caméras montraient le juge qui avait osé perquisitionner le siège du PS. Ou parce que plusieurs responsables de ce parti ont cru devoir s'élever contre ce qu'ils considéraient comme un acharnement judiciaire à sens unique.

Il est intéressant aussi parce que le nouveau premier secrétaire du PS, M. Laurent Fabius, est venu à « 7 sur 7 » parler justice. Parler justice, dans les temps présents, cela revient à parler « affaires ». Laurent Fabius l'a fait longuement, dans une soigneuse distinction entre *« l'avant et l'après »*, entre *« la loi de la jungle »* et la loi de janvier 1990 sur le financement des partis politiques. Et il a admis qu'au titre de l'avant *« cela tombe, et cela tombe dru, fort, tristement sur le PS »*.

Aura-t-il convaincu ? Au-delà, il eut deux réflexions qui méritent d'être méditées. La première était un peu amère : *« Si on mesure l'indépendance de la justice à la capacité qu'elle a de faire des crocs-en-jambe au pouvoir... »*. La seconde se voulait plus conseillère : *« La justice et les médias, cela ne fait pas forcément bon ménage. »* Tant il est vrai que la justice et l'exécutif filent, eux, le parfait amour.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 20 janvier

TF1

20.45 Variétés : La Soirée des enfoirés. Présentée par Jean-Jacques Goldman. Spécial Restos du cœur. Avec Johnny Hallyday, Francis Cabrel, Patricia Kaas, Smaïn, Muriel Robin, Renaud, Carole Fredericks, Michael Jones.

23.10 ▶ Magazine : L'Amour en danger.

0.20 Sport : Football. Coupe d'Afrique.

1.25 Journal, Météo et Bourse.

A 2

20.50 Téléfilm : Bonne chance Frenchie. D'Alain Bonnot, avec Patrick Bach, Dail Sullivan (dernière partie). *Une nouvelle et dernière série d'épreuves pour Hans.*

22.30 Téléfilm : Mademoiselle Fifi. De Claude Santelli, avec Hans Christian Blech, Yves Lambrecht. *D'après Guy de Maupassant.*

0.05 Sport : Voile. La Coupe de l'America.

0.50 Journal et Météo.

FR 3

20.45 Cinéma : Predator. ■ Film américain de John McTiernan (1987). Avec Arnold Schwarzenegger, Carl Weathers, Bill Duke.

22.30 Journal et Météo.

22.50 Magazine : Océaniques. Portrait de Roland Petit, de Catherine Dupuis (1re partie).

23.45 Magazine : Pégase. La mouette et l'albatros.

0.15 Magazine : Face au toril.

CANAL PLUS

20.31 Le Journal du cinéma.

20.35 Cinéma : Le Beau-Père. ■ Film américain de Joseph Ruben (1987). Avec Terry O'Quinn, Jill Schoelen, Shelley Hack.

22.00 Flash d'informations.

22.05 Le Journal du cinéma.

22.10 Cinéma : Mima. ■■ Film français de Philomène Esposito (1990). Avec *Virginie Ledoyen, Nino Manfredi,* Patrick Bouchitey.

23.30 Sport : Football. Résumé des quarts de finale de la Coupe d'Afrique des nations.

LA 5

20.45 Téléfilm : Les Mercenaires de l'apocalypse. De John R. Dowson, avec Karl Landgren, Vassili Karis. *En Yougoslavie pendant la seconde guerre mondiale.*

22.15 Série : Jack Killian, l'homme au micro.

23.05 Série : Deux flics à Miami.

23.55 Journal de la nuit.

M 6

20.40 Cinéma : Le Maestro. □ Film français de Claude Vital (1977). Avec *Jean Lefebvre, Daniel Ceccaldi, Sophie Desmarets.*

22.10 Série : L'Heure du crime. Briser la glace.

23.00 Magazine : Culture rock. Présenté par Roxane. Docus : Patti Smith, Bruce Springsteen, Otis Redding, Young Rascals ; Enquête : tournées, l'envers du décor ; Rewind : Pierre Arditi ; Actu.

23.30 Six minutes d'informations.

23.35 Magazine : Dazibao.

LA SEPT

20.00 Documentaire : Raymond Abellio. De Philippe Collin (3e partie).

21.00 Cinéma : Lumière d'été. ■■ Film français de Jean Grémillon (1942).

22.45 Court métrage : Au bal du samedi. De Dino Risi.

23.00 Spectacle : Abel et Bela.

FRANCE-CULTURE

20.30 Le Grand Débat. La France et l'Algérie, trente ans après... Avec Charles-Robert Ageron, Francis Jeanson, Jacques Roseau, Jean Daniel, Mourad Oussedik.

21.30 Dramatique. Les grands barons du Nord : les quatre fils Aymon et l'empereur Charlemagne. 5 et fin. Raoul de Cambrai et les barons du Nord.

22.40 La Radio dans les yeux. L'actualité des arts plastiques.

0.05 Du jour au lendemain. Avec Federico Zeri (Dans le jardin de l'art).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 3 novembre 1991 à l'Opéra de Montpellier) : Gurrelieder sur des poèmes de Jacobsen, pour solistes, chœur et orchestre, de Schoenberg, par le Chœur de la Radio de Prague, le Chœur d'hommes de Prague, l'Orchestre philharmonique de Montpellier et l'orchestre de l'Opéra de Lyon, dir. Kent Nagano ; sol. : Margaret Price, Reinhild Runkel, Gary Lakes, Falk Struckmann.

23.10 Ainsi la nuit... Par Denise Bahous.

0.30 Dépêche-notes.

0.35 L'Heure bleue. Par Henri Renaud.

Mardi 21 janvier

TF 1

20.45 Cinéma : Il est génial papy ! ■ Film français de Michel Drach (1987). Avec Guy Bedos, Fabien Chombart, Marie Laforêt.

22.25 Magazine : Ciel, mon mardi ! De Christophe Dechavanne.

0.25 Journal, Météo et Bourse.

A 2

20.50 Cinéma : Police Academy 4. □ Film américain de Jim Drake (1987). Avec Steve Guttenberg, Bubba Smith, Michael Winslow.

22.20 Divertissement : Profession comique. Les comiques provocateurs, d'André Halimi. *De Coluche aux Vamps,* via *Guy Bedos, Pierre Desproges...*

23.15 1. 2. 3. Théâtre.

23.20 Magazine : La 25e Heure. Conservfilm, de Zlatin Radev ; Break Attack, de A. Assal ; Ratatouille, de Yann Piquer et Jean-Marie Maddeddu ; Canadair, de Jean-Marie Maddeddu ; Corridor, d'A. Robak ; Ice Cream et châtiment, de C. Le Hemonet.

0.10 Journal et Météo.

FR 3

20.45 ▶ Téléfilm : Les Amants du Tage. De David Delrieux, avec Coralie Seyrig, Philippe Volter. *D'après le roman de Joseph Kessel.*

22.15 Journal et Météo.

22.35 Série : Gabriel Bird.

23.25 Magazine : Ticket bleu (rediff.).

23.55 Musique : Mélomanuit. *Don Giovanni, la ci darem la mano,* de Mozart, sol. Edith Mathis et Ruggero Raimondi ; *les Noces de Figaro,* air de Chérubin, de Mozart, sol. Uiria Monzon. Invité : Jean Lacouture.

0.05 La Flamme olympique en France.

CANAL PLUS

20.31 Le Journal du cinéma.

20.35 Cinéma : Dancing machine. □ Film français de Gilles Béhat (1990). Avec Alain Delon, Claude Brasseur, Patrick Dupond.

22.20 Flash d'informations.

22.25 Cinéma : Attache-moi ! ■■ Film espagnol de Pedro Almodovar (1989). Avec Victoria Abril, Antonio Banderas, Loles Leon (v.o.).

0.05 Sport : Tennis. Open d'Australie. 10e journée.

LA 5

20.45 Cinéma : Jamais plus jamais. ■■ Film américain d'Irvin Kershner (1983). Avec Sean Connery, Klaus Maria Brandauer, Max von Sydow.

23.10 Magazine : Ciné Cinq. Présenté par Michel Cardoze.

23.25 Cinéma : L'Ecole des princesses. □ Film franco-yougoslave de Bruce Block (1986). Avec Eva Gabor, Lou Leonard, Robert Paul.

0.55 Journal de la nuit.

M6

20.40 Téléfilm : L'Enfant au traîneau. De Harvey Hart, avec Buddy Ebsen, Belinda Montgomery. *Tempêtes de neige, loups affamés et courses de traîneaux.*

22.20 Série : Brigade de nuit.

23.15 ▶ Documentaire : 60 Minutes. Retour au quartier nord, de Christian Rouaud.

0.05 Six minutes d'informations.

LA SEPT

20.00 Documentaire : Daniel Buren. De Philippe Puicouyoul.

21.00 Théâtre : Maison de poupée. Pièce de Henrik Ibsen, mise en scène de Claude Santelli.

23.10 Théâtre : L'Hypothèse. Pièce de Robert Pinget, mise en scène de Joël Jouanneau.

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel science.

21.30 Le Monde vu par... Ferdinando Scianna, grand reporter photographe (rediff.).

22.40 Les Nuits magnétiques. Le cinéma qu'on fait (1).

0.05 Du jour au lendemain. Avec Catherine Lepront (Trois gardiennes).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 12 avril 1991 à la radio de Francfort) : Symphonie n° 36 en ut *majeur K 425, de Mozart ; Concerto pour* hautbois et orchestre, de Denisov ; Une vie de héros, de R. Strauss, par l'Orchestre radio-symphonique de Francfort, dir. Dimitri Kitaendo ; sol. : Fabian Menzel, hautbois.

22.45 Espace libre.

23.10 Ainsi la nuit... Par Denise Bahous.

0.30 Dépêche-notes.

0.35 L'Heure bleue. Par Philippe Carles.

Le Monde

Malgré la perte de sa majorité parlementaire

M. Shamir entend toujours se poser à la fois comme « l'homme du Grand Israël » et le « faiseur de paix »

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Cause principale et, en tout cas, officielle de la crise politique qui s'est concrétisée, dimanche 19 janvier, par la démission, attendue, des deux ministres d'extrême droite du gouvernement de M. Itzhak Shamir, les négociations de paix entre l'Etat juif, les pays arabes et les Palestiniens *« devraient être*, selon le chef de l'opposition travailliste, M. Shimon Pérès, *suspendues jusqu'à la formation d'un nouveau gouvernement stable »*.

Pour le dirigeant travailliste, dont le comité central était réuni dimanche à Tel-Aviv pour l'élection de son secrétaire général – M. Micha Harish a été reconfirmé à ce poste avec 88 % des voix – *« la campagne électorale a déjà commencé »*. Les négociations de paix que M. Shamir entend ostensiblement poursuivre le mois prochain ne sont, pour M. Pérès, qu'*« une combine destinée à attirer l'attention, et les voix, de l'opinion »*. On s'inquiète surtout, dans l'entourage du chef travailliste, du *« machiavélisme »* de M. Shamir, qui, tout en conduisant le gouvernement le plus à droite qu'Israël ait jamais connu, semble vouloir se présenter tout à la fois comme *« l'homme du Grand Israël »* et le *« faiseur de paix »*.

Multipliant les interviews au cours du week-end, le premier ministre, d'ordinaire peu bavard, a confirmé ces craintes, déclarant qu'il n'y avait *« aucune contradiction »* entre les deux *« grandes ambitions »* du Likoud : *« Parvenir à la paix tout en conservant la terre d'Israël »*. Dans l'esprit de M. Shamir, il s'agit bien entendu de *« toute la terre »*, c'est-à-dire territoires occupés compris.

La fureur travailliste

« Le fait est, a ajouté M. Shamir, *que, jusqu'à présent, le pays n'a jamais eu un gouvernement plus déterminé que celui-ci à préserver la terre d'Israël (...). Parallèlement, il n'y a jamais eu non plus de gouvernement ayant réussi, comme celui-ci, à amorcer un processus de paix que nous sommes bien décidés à poursuivre. »*

La fureur travailliste est à la mesure du succès potentiellement dévastateur de cette approche électoraliste des notions de paix ou de guerre. C'est ainsi que, passant outre l'opinion de l'autre *« grand chef »* du Mapai, M. Itzhak Rabin, ancien premier ministre et principal rival de M. Pérès, le grand parti d'opposition va déposer une motion de censure qui devrait être débattue la semaine prochaine à la Knesset.

Le gouvernement étant d'ores et déjà condamné par la défection des deux partis d'extrême droite, le vote de cette motion ne changerait pas grand-chose sur le fond. M. Shamir serait simplement contraint de présenter sa démission au président de la République avant d'avoir fait voter une date pour les élections anticipées, alors que le premier ministre souhaite fixer, d'abord, le calendrier politique.

En dépit des rodomontades et des attaques réciproques, les négociations entre le Likoud, le Mapai et les autres partis ont commencé en coulisse. S'adressant aux petits partis de gauche qui envisagent de soutenir le gouvernement chancelant de M. Shamir à condition que celui-ci poursuive le dialogue avec les Arabes, les travaillistes s'évertuent à démontrer que l'équipe au pouvoir n'a, en réalité, qu'une idée en tête : obtenir du Congrès américain les 10 milliards de dollars de garanties bancaires nécessaires à l'intégration des centaines de milliers d'immigrants soviétiques.

Le Congrès devrait en principe procéder à l'examen de cette demande à la fin mars, mais la campagne israélienne destinée à mettre en branle le lobby juif américain bat déjà son plein. L'administration Shamir a ainsi fait parvenir à Washington une étude démontrant qu'à défaut d'obtenir les garanties en question, au moins 16,5 % de la population active israélienne se retrouverait au chômage d'ici à 1995.

PATRICE CLAUDE

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Cache-cache

INSTALLER des distributeurs de préservatifs dans les lieux publics, lycées compris, enfin, où elle a la tête, Véronique Neiertz ? C'est pas parce qu'aux Etats-Unis et chez la plupart de nos voisins on en trouve à tous les coins de rues, sans parler des cours de prison et de récré, qu'il faut inciter nos enfants à prendre des gants pour faire l'amour. L'amour, c'est beau, c'est grand, c'est sacré, s'exclamait je ne sais plus quel curé, hier, sur France Info.

Et ce matin, dans *France-Soir*, des parents d'élèves s'offusquent : Commencez par en mettre dans les couloirs du métro. Et les stations d'autobus. A quoi la RATP rétorque que ça risque de poser des problèmes. De quoi, je vous le donne en mille. De sécurité, justement. Comment ça ? En favorisant des attroupements sur les quais et des actes de vandalisme !

Imaginez un peu, ces hordes d'ados libidineux prenant d'assaut, entre deux rames, la machine à capotes, et se battant à coups de cartables pour être les premiers à se servir et pas risquer d'arriver en retard au bahut ! A moins que ça ne les incite à sécher la classe, enfiler leur imper et s'envoyer en l'air dans les couloirs !

Sans parler des petits malins qui vont tout casser pour s'emparer du butin et aller le revendre. Où ça ? Ben voyons, à la sortie des écoles. Remarquez, c'est pas un commerce très lucratif. Vous savez combien de Français prennent leurs précautions en prévision d'un rendez-vous galant ? 11 %. Au grand dam des fabricants d'armes anti-sida, qui ne trouvent pas plus de débouchés que ce pauvre Dassault.

Faut dire, question propagande, campagnes d'information, de lutte contre ce danger, un danger de mort, contrairement aux pays scandinaves et à la Grande-Bretagne, nous, ici, on a toujours sacrifié la santé à la pudeur. Plutôt crever que de choquer ! Permettre à des potaches d'une ignorance crasse de s'acheter un caoutchouc aussi facilement qu'un chewing-gum, mais, c'est un vrai scandale, ça, madame ! Pourquoi pas des spots télé pour leur expliquer dans le détail à quoi ça sert, pendant que vous y êtes ? Tiens, oui, pourquoi pas ?

Selon le quotidien « The Telegraph » de Dacca

Des centaines de musulmans birmans seraient morts étouffés dans des camps

Plusieurs centaines de Birmans de la minorité musulmane des Rohingyas – de cinq à sept cents selon les témoignages – sont morts axphyxiés ces derniers jours dans des camps de concentration surpeuplés ouverts par la junte militaire de Rangoun près de la frontière du Bangladesh, a rapporté, lundi 20 janvier, la presse de Dacca citant les témoignages de réfugiés fuyant la Birmanie. Ils feraient partie d'un groupe de quelque trois mille jeunes arrêtés dans l'Arakan par l'armée, qui les soupçonnait d'être des rebelles.

La tension entre les deux pays persiste à la frontière, où, selon le quotidien *The Telegraph* de Dacca, l'armée birmane a déployé *« au moins quatorze bataillons »*, qui ont creusé des positions et sont soutenus par de l'artillerie dans l'Arakan. L'armée bengalaise est en état d'alerte depuis le début du mois.

L'afflux des musulmans birmans cherchant refuge au Bangladesh – la plupart dans la ville de Cox's Bazar (sud-est) – a *« augmenté de manière alarmante »* et leur nombre, estimé à 60 000 actuellement, pourrait atteindre 100 000 dans les prochains jours, prévoit d'autre part le quotidien *Ittefaq*. Ces informations n'ont pu être confirmées de source indépendante. – *(AFP.)*

Au Centre Pompidou

Un groupe révisionniste s'en prend à un livre sur les juifs d'Espagne

En préambule aux manifestations sur le cinquième centenaire de l'expulsion des juifs, la présentation du livre *les Juifs d'Espagne : histoire d'une diaspora, 1492-1992*, jeudi 16 janvier à la salle d'actualité du Centre Pompidou, à Paris, a été sérieusement perturbée par l'obstruction d'un groupe antisémite s'intitulant les « Révisionnistes 1492 ».

L'ouvrage, qui vient de paraître aux Editions Liana Levi, dans une série de la Librairie européenne des idées, réunit des études d'universitaires français et étrangers sous la direction de Henry Méchoulan, avec une préface d'Edgar Morin.

D'après le « Washington Post »

L'Iran a payé les ravisseurs pour chaque otage américain libéré

Le gouvernement iranien a non seulement financé la détention des otages américains au Liban mais il a également versé de 1 à 2 millions de dollars pour la mise en liberté de chacun d'entre eux, a rapporté le quotidien américain *Washington Post* dans son édition de dimanche 19 janvier.

« La route des otages passait par Téhéran », a déclaré au journal un des responsables américains interviewés depuis la libération, le mois dernier, du dernier otage américain, M. Terry Anderson. Ces responsables ont indiqué que la presque totalité des négociations importantes concernant les otages avaient eu lieu en Iran plutôt qu'au Liban. Les services américains de renseignement auraient remonté jusqu'au gouvernement iranien pour trouver la trace de paiements réguliers aux groupes détenteurs d'otages américains. Pourquoi l'Iran a-t-il payé pour les libérations s'il avait le contrôle de la situation ? Selon l'une des sources du journal, les Iraniens avaient le souci de *« garder ces gens satisfaits et de leur côté »*. – *(AFP.)*

□ **QATAR : une pétition pour la démocratie adressée à l'émir.** – Une pétition, signée par une cinquantaine de notables qataris, a été récemment adressée à l'émir du Qatar, cheikh Khalifa Ben Hamad El Thani, réclamant l'instauration de la démocratie dans le pays et la création d'un conseil consultatif élu, fondé sur la charia (loi islamique). Les pétitionnaires, dont la plupart sont issus de grandes familles qataries, font état de *« leur inquiétude et de la déception »* du peuple devant les *« fréquents »* abus du pouvoir au Qatar et la *« défaillance du secteur économique et éducatif »*. – *(AFP.)*

□ **YÉMEN : libération d'un topographe français enlevé par une tribu.** – Un topographe français travaillant pour le compte de l'Institut géographique national (IGN) et enlevé il y a plusieurs jours par une tribu yéménite, a été libéré, a-t-on appris, lundi 20 janvier, de source diplomatique française à Sanaa. L'identité du topographe n'a pas été révélée. – *(AFP.)*

□ **Carole Merle remporte le slalom géant de Piancavallo.** – La skieuse française Carole Merle a remporté, lundi 20 janvier, le slalom géant de Piancavallo (Italie). Cette épreuve compte pour la Coupe du monde féminine de ski alpin. La Suissesse Vreni Schneider est arrivée deuxième, à 1 s 28/100, mais elle conserve la tête du classement général de la Coupe du monde. – *(AFP.)*

Au « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Barre : « Il faut faire très attention au Front national »

Interrogé, dimanche 19 janvier, au « Grand Jury RTL-*le Monde* », sur la situation de l'opposition, M. Raymond Barre a souhaité que *« dans le climat actuel, en fonction de l'état d'esprit que l'on observe en France au sujet de la politique, les partis politiques quels qu'ils soient puissent donner aux Français un double sentiment : en premier lieu qu'ils sont prêts à se battre pour un certain nombre de valeurs, d'idées et d'objectifs et pas seulement pour la conquête du pouvoir, de ses privilèges, de ses avantages et des prébendes qu'il permet de distribuer ; en second lieu que les Français n'aient plus le sentiment que ce qui l'emporte toujours, c'est l'intrigue, la manœuvre, l'ambition ou la haine »*.

« Les partis politiques doivent respecter les Français, les tenir pour des adultes et non pas pour des moules à l'égard desquelles on va à la pêche », a précisé l'ancien premier ministre, qui a ajouté : *« Les élections législatives auront lieu en 1993 et l'élection présidentielle en 1995. Qui sait ce qui peut se passer entre 1992 et 1995 ? (...) L'expérience montre que c'est à la fin, au moment où l'on approche de l'échéance finale que les choses se décantent, que les volontés se déterminent. Nous devrions éviter de nous perdre en débats vains et inutiles sur des sujets qui se régleront par la force des choses lorsqu'on approchera de l'échéance finale. »* Evoquant les élections régionales, l'ancien premier ministe n'a pas exlu que, *« dans certaines régions, il soit nécessaire pour obtenir une majorité que des accords se fassent entre républicains »*. *« Il faut faire très attention au Front national*, a-t-il précisé, *car il y a là des conceptions, des comportements, des attitudes qui ne paraissent pas compatibles avec le fonctionnement normal, souhaitable, de la démocratie. (...) Je préfère pour ma part m'entendre avec des républicains plutôt que m'allier à des non-républicains. »*

A propos du chômage, M. Barre a déclaré : *« Nous mesurons l'échec de notre système d'enseignement et les conséquences de l'incapacité qui a été celle du patronat et de l'enseignement public à s'accorder pour la formation professionnelle et l'enseignement technique. »* Il a souhaité que l'on s'inspire de l'exemple japonais, où les entreprises *« assurent à leur main-d'œuvre une rémunération stable et, en plus de cette rémunération, une part variable (...) modulée en fonction des résultats de l'entreprise et de la conjoncture »*. Interrogé enfin sur sa situation personnelle, M. Barre, se présentant comme *« le veuf, l'inconsolé »*, s'est réjoui de *« constater qu'il existe, en dépit de tout ce qui a été fait pour qu'il n'existe plus »*.

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 19-20 janvier 1992 a été tiré à 514 472 exemplaires.

Le Monde

L ' E C O N O M I E

Reflets de paradis

Il est une face cosmopolite de l'économie qui se trahit dans les petites annonces...

QUAND un ex-agent du KGB recherche de par le monde un nouvel employeur ; quand un lord anglais propose de transmettre titre et manoir ; quand un collectionneur souhaite échanger sa Ferrari F 40 contre un avion Beechcraft ou que le détenteur californien du brevet de réfrigération des bananes chocolatées cherche des franchisés sur les cinq continents...

Quand une comtesse italienne souhaite se délester d'un petit hôtel particulier situé à Venise, le long du *Grand Canal*, et pense qu'il constituerait un « charmant pied-à-terre » ; quand un cabinet d'avocats de Californie veut promouvoir ses talents à boucler n'importe quel divorce par correspondance et en quarante-huit heures ; quand une ferme de plusieurs centaines d'hectares se libère au Costa-Rica, un monastère en Italie, un château du dix-septième siècle près de Bordeaux, un loft à Soho et un petit chalet à Gstaad...

Et puis quand, sans être ni milliardaire, ni lord, ni PDG, ni collectionneur fou, l'on souhaite observer, comme par le trou d'une serrure, la société la plus cosmopolite qui soit, celle qui pense « global » (entendez « à l'échelon de la planète »), vit « global », travaille « global », aime « global », et fait fi des frontières, sauf pour en jouer...

Alors, la page petites annonces de l'*International Herald Tribune*, installé à Paris depuis près de cent cinq ans, sera tout à la fois messager, porte-voix, mine d'or et véritable régal.

Annick Cojean

Lire la suite page 36

ENQUÊTE

IBM : l'échec au roi

IBM est en « crise ». C'est son big boss, l'Américain John Akers, qui l'affirme, et ses trois cent mille salariés n'en sont pas encore revenus. Ils étaient les meilleurs, les plus riches et les plus performants. Le drapeau de « Big Blue » flottait, souverain, sur cent trente-deux pays, et les voilà aux prises avec des soucis, très triviaux, de constructeur d'automobiles : pertes de marchés, profits en chute libre et compression d'effectifs... Le conte de fées a tourné au cauchemar nippon et, pour la première fois de sa riche histoire, l'homme IBM, l'« IBMeur », doute. Echec au roi. La compagnie a subi en 1991 ses premières pertes et, bien qu'elle ait du ressort – elle l'a prouvé, – trois quarts de siècle de succès ininterrompus l'ont sclérosée. Il lui faut s'adapter à un marché qui n'en fait qu'à sa tête alors qu'IBM lui dictait sa loi, se remettre en cause et rentrer dans le rang. L'enjeu est à la hauteur de ses certitudes d'hier. Ses dirigeants le savent : c'est dans l'adversité qu'on juge les grands généraux.

Lire page 34 l'article de Bertrand Le Gendre

La tentation du Meccano industriel

Du « plan calcul » à Thomson-CEA Industrie. Du champion national au conglomérat... Vingt-cinq ans de restructurations et de recompositions des grandes entreprises par l'Etat, deus ex machina

CURIEUX pays. Et curieux retournement. Dix ans de socialisme pour en arriver là... Dix ans pour que l'entourage d'Edith Cresson, invoquant des mânes surprenants, place sa politique de restructuration industrielle sous l'aile protectrice du *gaullisme* triomphant. La création de Thomson-CEA Industrie ? *« La plus grande opération industrielle depuis la création d'Elf-Erap par Pierre Guillaumat ! »* L'alliance du nucléaire et de l'électronique ? *« Le retour aux grandes opérations industrielles voulues par Georges Pompidou ! »* (1). Le jeu de Meccano que l'on croyait démodé avec le néolibéralisme socialiste refait surface.

Mais Edith Cresson n'est pas Georges Pompidou. Les temps changent, les méthodes diffèrent, l'ennemi aussi – hier, c'était l'Amérique impériale, aujourd'hui ce sont les « fourmis » japonaises. Même les objectifs sont différents. Au cours de ces *vingt-cinq dernières* années, les grandes manœuvres industrielles, menées sous l'impulsion de l'Etat, se sont multipliées. Elles relevaient toutes jusqu'ici de deux types de Meccano. Le premier visait à garantir l'indépendance nationale, en construisant, parfois de toutes pièces, un champion industriel hexagonal, opérant dans un secteur jugé sensible. Le second avait des ambitions curatives : amputer, remettre à plat pour mieux remodeler et sauver des emplois. La filiation de Thomson-CEA Industrie est tout autre. Il faut, pour s'en persuader, revenir quelque peu en arrière. Le général de Gaulle, dit-on, ne se préoccupait guère d'intendance. Et, souvent, ses ambitions faisaient fi des contraintes budgétaires. Au départ, tout au moins. Les réalités d'aujourd'hui interdisent ces rêves-là. Vingt ans ont été nécessaires pour faire de Bull un groupe informatique impécunieux mais de taille convenable. Et il en a fallu à peu près autant pour qu'Elf-Aquitaine, sous la houlette de Pierre Guillaumat, s'arroge 25 % du marché *national* au détriment des compagnies américaines.

INDÉPENDANCE • C'est le 18 juillet 1966 que le général de Gaulle préside un conseil interministériel consacré à l'avenir de l'informatique française. Le président de la République est furieux. Et vexé. Furieux d'abandonner 49 % de la Compagnie des machines Bull à l'américain General Electric – faute d'avoir appuyé à temps une solution européenne. Vexé par le refus de ces mêmes Américains de vendre le gros ordinateur que le Commissariat à l'énergie atomique leur a commandé. Le « plan calcul » est décidé. Des filiales de la CGE, la CSF et Schneider fusionnent et donnent naissance à la Compagnie internationale pour l'informatique (CII).

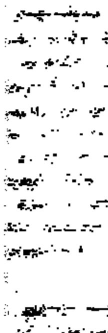
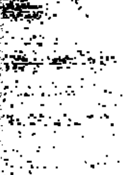
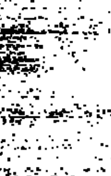
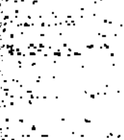
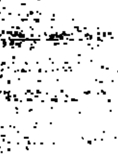
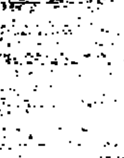
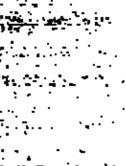
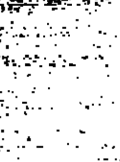
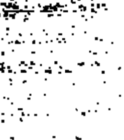
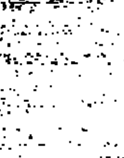
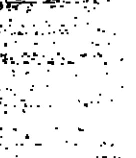
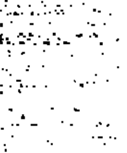
Les actionnaires sont privés, mais c'est l'Etat qui pourvoit à son financement, pour autant que l'entreprise développe des ordinateurs *« n'ayant rien à voir avec la technologie américaine »*. La saga de l'informatique à la française est lancée. Elle dure encore. En 1976, Valéry Giscard d'Estaing et Jacques Chirac choisissent le parti de l'Amérique et donnent leur feu vert à la création de CII-Honeywell-Bull.

Sur arbitrage de l'Elysée, la CGE sort, Saint-Gobain entre, Saint-Gobain... ressort. CII-HB *absorbe la mini-informatique* de Thomson et de la CGE. La Compagnie retrouve son nom, Bull, renoue avec l'Europe dans le programme Esprit, rachète son informatique à Honeywell, reprend Zenith Data System. La France a-t-elle enfin son champion tricolore ? Oui, si l'on voit en Bull l'informaticien reconnu et international, premier européen, numéro dix mondial.

Pierre-Angel Gay et Caroline Monnot

Lire la suite page 33

(1) Déclarations de conseillers de Mme Edith Cresson (*le Monde* du 19 décembre 1991).

CONSOMMATION

Le pari des emplois familiaux

Pour créer ou faire émerger 200 000 postes de travail nouveaux chez les particuliers, le gouvernement a accordé une réduction d'impôt importante, complétée par des aides pour les ménages non imposables

LANCÉE à grand renfort de publicité, l'aide aux « emplois familiaux » fait d'ores et déjà florès dans les dîners en ville. Ce n'est pas une surprise : les premiers bénéficiaires en seront les classes moyennes, qui supportent l'essentiel de l'impôt sur le revenu. Et les avantages accordés sont loin d'être négligeables.

En vertu de la loi de finances pour 1992, les dépenses pour les « emplois familiaux », depuis le 1er janvier, sont largement déductibles de l'impôt sur le revenu (payé en 1993) (1). On peut en effet déduire la moitié des sommes dépensées (en salaires, charges sociales ou dépenses diverses en cas de recours à une association) jusqu'à 25 000 francs par an, soit une économie pouvant atteindre 12 500 francs. Elle est valable que l'on embauche directement quelqu'un ou que l'on s'adresse à une association.

Que recouvre le terme : « emplois familiaux » ? Pratiquement tous les travaux à domicile sont concernés, à l'exception de ceux qui concurrenceraient les entreprises commerciales et artisanales (entretien des bâtiments, dépannages, jardinage et *« actes relevant d'une prescription médicale »*). Cela va des tâches ménagères à la garde des enfants, en passant par l'assistance aux personnes âgées ou aux handicapés et au soutien scolaire.

GARDE D'ENFANTS • La formule remplace avantageusement les réductions actuelles accordées aux handicapés ou aux personnes âgées de plus de soixante-dix ans, mais les uns et les autres restent dispensés des cotisations sociales d'employeur (hors assurance-chômage et retraite complémentaire). Pour la garde d'enfants à domicile, la nouvelle disposition, plus profitable, ne peut pas se cumuler avec l'ancienne. Si le ou les enfants ont moins de trois ans et que les parents travaillent, ils peuvent toujours toucher une *« allocation de garde d'enfant à domicile »* (AGED) égale au montant des cotisations sociales jusqu'à 2 000 francs par mois. Mais celle-ci doit être soustraite du montant des dépenses prises en compte pour les « emplois familiaux ».

Pour la garde d'enfants hors du domicile (crèche, nourrice, halte-garderie), rien n'est changé : les familles bénéficient toujours d'une réduction d'impôt égale à 25 % des dépenses – dans la limite de 15 000 francs par an et par enfant (la caisse d'allocations familiales peut accorder un complément, pour les cotisations sociales, de 500 francs par mois pour un enfant de moins de trois ans et de 300 francs entre trois et six ans). Simplement on peut y ajouter l'emploi d'une personne à domicile et profiter ainsi de la mesure nouvelle.

Le nouveau régime s'applique quelle que soit la situation antérieure : que l'on recrute quelqu'un, que l'on régularise une situation « au noir » ou que l'on continue à employer une personne déjà déclarée. Il comporte quelques obligations. Il faut signer un contrat de travail ou une lettre d'engagement, respecter la réglementation et rémunérer son salarié au SMIC horaire : de 26,50 francs net pour un débutant de moins de six mois (50,26 francs en brut) à 27,05 francs pour un employé et 27,95 francs pour un titulaire du CAP (correspondant à 28,35 francs pour l'aide au maintien à domicile). Pour se conformer à la convention collective, l'employeur devra accorder en outre, dès la troisième année, 1 % d'ancienneté par an (avec un maximum de 10 %) ainsi que deux jours et demi de congés par mois de travail. En cas de maladie, d'accident du travail ou de licenciement, comme de retraite, les deux parties seront couvertes.

Heureusement, l'ensemble de ces procédures a été simplifié. Il suffit d'adresser une déclaration à l'URSSAF, qui se chargera de l'immatriculation à la Sécurité sociale, fournira l'attestation annuelle pour les impôts et effectuera le calcul trimestriel des cotisations : elle enverra une facture globale puisqu'elle assurera elle-même la répartition entre les différents organismes. Enfin, elle adressera des bulletins de paie, qu'il faudra seulement compléter.

Un particulier peut aussi s'adresser à une association pour des services ou (dans le cas d'une « association intermédiaire ») pour un prêt de main-d'œuvre – celle-ci restant alors l'employeur. Il peut également demander à l'une de ces associations de lui trouver un salarié. Dans tous les cas, il peut inclure les frais dans le montant de ses dépenses pour un « emploi familial ». Le gouvernement a prévu des aides importantes aux associations à but non lucratif, pour améliorer et développer l'offre, puis professionnaliser ce secteur.

TRAVAIL AU NOIR • Afin de ne pas réserver les avantages aux classes moyennes, des mesures particulières sont préparées par le ministre des affaires sociales pour les familles non imposables, qui réunissent 48 % des Français, pour un coût estimé à 1 milliard de francs. L'aide aux familles pour l'emploi d'une assistante maternelle agréée sera augmentée, les crédits consacrés aux auxiliaires de vie renforcés, et une nouvelle prestation de « garde à domicile temporaire » sera créée.

Le succès de cette gigantesque opération dépendra d'un changement psychologique. Aujourd'hui, employeurs et salariés à domicile ont un intérêt commun au travail au noir. Vont-ils admettre, les uns, que la déduction fiscale est assez attrayante, les autres que les garanties sociales sont assez protectrices pour accepter une régularisation ? Réponse dans trois mois, quand les pouvoirs publics feront le bilan des premiers résultats... Actuellement, il existe 520 000 employeurs déclarés, pour une moyenne de sept heures hebdomadaires, et l'on estime entre 200 000 et 300 000 le nombre d'emplois au noir. Le gouvernement espère en faire émerger 50 000 et en faire créer 150 000 – à temps partiel – dans les deux ans. Le coût net pourrait être ramené de 3 milliards de francs à 1,5-1,7 milliard, grâce aux cotisations sociales perçues.

Alain Lebaube

(1) Le système est exposé dans un document, disponible dans les mairies, les bureaux de poste, les caisses d'allocations familiales et les URSSAF.

HUMEUR • par Josée Doyère

L'ami... banquier

LES banquiers sont en train de remplacer les garagistes. Dans les conversations. Que l'ambiance baisse, que les échanges s'épuisent, et il suffit de lancer le mot « banque » – comme naguère celui de « voiture » – pour que la mayonnaise reprenne, ferme, goûteuse, et transforme une soirée déliquescente en un franc succès, où chacun brûle de raconter son histoire, où les paroles se chevauchent, où les expériences vécues surenchérissent sur les anecdotes significatives... C'est gagné. La soirée se termine aux petites heures, sur la satisfaction partagée d'avoir le même ennemi dans le collimateur...

Partout, le sujet resurgit, d'autant plus obsédant que chacun a à se plaindre de « son » banquier. Ce gougnafier joue sur les dates de valeur comme un virtuose du synthétiseur, débite votre compte, sans vous prévenir, de sommes plus ou moins légères et sans justifications circonstanciées, vous offre un jour un découvert substantiel et vous refuse, le lendemain, d'honorer un chèque assez modeste. Mieux encore : il vous interdit de chéquier sans vous avoir donné une chance de combler un micro-« trou » de quarante-huit heures, et prétendait naguère vous faire payer les chèques, sans pour autant rémunérer les comptes...

Sujet d'autant plus permanent qu'on est bien obligé d'« avoir une banque » : le temps est révolu où on passait à la caisse de l'entreprise toucher sa paye, en liquide, toutes les semaines ou tous les quinze jours.

Les banques ont tout fait pour devenir ces baudets sur lesquels tout le monde crie haro ! Toutes-puissantes sur nos comptes, elles se savent indispensables, et, chemin faisant, elles ont oublié le respect élémentaire que l'on doit aux clients que nous sommes, pour nous traiter comme des assujettis. Rien d'étonnant que l'exaspération monte de plus en plus dans le public.

Et quoi qu'on en pense, changer de banque est beaucoup plus compliqué que de changer de crémerie... ■

LOIS ET DÉCRETS

Chèques en bois

■ Une loi modifie le régime des sanctions applicable aux chèques sans provision, de façon à le rendre dissuasif. Désormais, le remboursement du chèque impayé est assorti d'une amende égale à 120 francs par tranche de 1 000 francs, sauf si l'auteur du délit n'a pas émis d'autre « chèque en bois » au cours des douze mois précédant l'incident. Le montant de l'amende est doublé si le titulaire du compte a déjà trois incidents.

L'interdiction de chéquier sera également appliquée au cotitulaire du compte. Si l'émetteur du chèque n'a pas régularisé sa situation, cette interdiction ne sera levée qu'à l'issue d'un délai de dix ans. Des peines d'emprisonnement d'un an à cinq ans et des amendes de 3 600 francs à 2,5 millions de francs sont prévues pour qui émettrait des chèques en violation de l'interdiction prononcée.

Loi nº 91-1382 du 30 décembre 1991. **J. O. du 1er janvier 1992.**

Association de services aux personnes

■ Le dispositif favorisant la création d'emplois familiaux *(lire ci-dessus l'article d'Alain Lebaube)* est complété par un décret fixant les modalités d'agrément des associations pour les services aux personnes (assistance aux personnes âgées et handicapées, et garde d'enfants). Ces associations à but non lucratif assureront, d'une part, le placement des travailleurs auprès des particuliers. D'autre part, elles pourront embaucher des salariés pour les mettre à la disposition de personnes physiques, à titre onéreux.

Ces associations recrutant des salariés pour une durée déterminée doivent leur établir un contrat de travail mentionnant leurs tâches, la durée et le lieu d'exécution et leur rémunération. Elles doivent aussi passer un contrat écrit avec chaque particulier mentionnant le nom du salarié et la nature des travaux qui lui sont confiés. Elles doivent enfin veiller à l'exécution du travail par leurs salariés.

Décret nº 92-18 du 6 janvier 1992. **J. O. du 8 janvier 1992 (page 397).**

Indice du coût de la construction

■ L'indice du coût de la construction, qui sert notamment de référence aux révisions des loyers et des baux d'habitation et commerciaux, s'établit pour le troisième trimestre 1991 à 996. Pour les baux d'habitation ou à usage mixte, la variation ressort à 4,18 % sur un an ; pour les baux commerciaux, elle atteint 8,38 % sur trois ans et 37,07 % sur neuf ans.

Avis du ministère de l'économie. **J.O. du 9 janvier 1992 (page 455).**

LA COTE DES MOTS

Raider(s)

Un raid, chacun le sait (même ceux qui ajoutent à ce mot un *e* final superfétatoire autant qu'erroné !), est une opération militaire ou assimilée, menée « à la hussarde », au pas de charge, sur une durée limitée, par un groupe très mobile.

Ce mot anglais monosyllabique (les gens d'Albion s'expriment compendieusement – c'est-à-dire succinctement, – n'est-il pas ?...) s'est imposé dans notre langue depuis la guerre de Sécession (1), et il y a fait florès, notamment dans le domaine du sport. Cela n'est pas étonnant dans la mesure où, dans ce cas comme dans beaucoup d'autres, la langue française n'a pas permis aux lexicologues et lexicographes de forger un mot aussi court, même en abrégeant un mot déjà existant... On aurait probablement dû recourir à une expression du type « opération éclair », « opération commando »...

Beaucoup plus récemment est apparu l'anglicisme *raider* (pluriel : *raiders*), qui désigne une personne ou une entreprise qui fait des « coups », qui mène des « opérations de conquête », afin de prendre le contrôle d'une société, en procédant à des achats systématiques de titres de ladite société, le plus souvent afin de la dépecer ultérieurement.

Le fait que ces tentatives soient menées rondement, quasi brutalement, comme s'il s'agissait d'opérations militaires, évoque inévitablement les raids d'unités de choc. D'où le mot *raider*, qui suscite quelque... raideur désapprobatrice chez les usagers de la langue.

Il serait encore temps de proposer un équivalent français exact qui soit autre chose qu'une circonlocution battue d'avance... Mais la tâche est malaisée : ni « magnat », ni « capitaine d'industrie »... par exemple, ne sauraient convenir ! Et on hésite – peut-être à tort – à traduire littéralement, par « pillard », « prédateur » ou « maraudeur ».

Jean-Pierre Colignon

(1) D'après le Larousse du XXe siècle. Le Grand Robert, plus récent, donne 1864 comme première datation, ce qui confirmerait l'origine.

BLOC-NOTES

D'une semaine...

ALAIN PRESTAT a été nommé, le **10 janvier**, président de Thomson Consumer Electronics (*le Monde* daté 12-13 janvier).

AUX ÉTATS-UNIS, le taux de chômage, publié le **10 janvier**, a atteint 7,1 % de la population active en décembre, au lieu de 6,9 % le mois précédent (*le Monde* daté 12-13 janvier).

EN RUSSIE, les dignitaires du régime s'opposent, le **13 janvier**, à la politique de libération des prix décidée par M. Boris Eltsine (*le Monde* des 16 et 17 janvier).

FRANCIS LORENTZ, président de Bull, a annoncé, le **13 janvier**, que les négociations avec les américains IBM et Hewlett Packard, en vue d'un accord sur des produits Unix à microprocesseur Risc, sont sur le point d'aboutir (*le Monde* du 15 janvier).

LE GROUPE SNECMA sera proche de l'équilibre en 1991, a indiqué, le **13 janvier**, son président Louis Gallois : le résultat net sera compris entre 50 et 100 millions de francs, pour un chiffre d'affaires de 14,4 milliards de francs (*le Monde* des 15 et 16 janvier).

LE RAPPORT COTTAVE SUR LES RETRAITES, publié le **14 janvier**, propose une fiscalisation partielle pour aider le financement des pensions (*le Monde* du 15 janvier).

GEORGE BUSH annonce, le **15 janvier**, des mesures d'allégement fiscal dont le coût serait de 15 à 17 milliards de dollars. Le taux d'inflation en 1991 a été de 3,1 %, contre 6,1 % en 1990 (*le Monde* des 17 et 18 janvier).

LES PRIX A LA CONSOMMATION en France ont augmenté de 0,1 % en décembre, contre 0,3 % en novembre, selon l'INSEE le **15 janvier**. Soit 3,1 % sur l'ensemble de l'année 1991 (*le Monde* du 16 janvier).

ELF AQUITAINE, aux termes d'un accord signé le 15 janvier, à Berlin, prend le contrôle du réseau de distribution des produits pétroliers de l'ex-RDA. L'apport de 16 milliards de francs est la plus grosse opération d'investissement franco-allemande depuis 1945 (*le Monde* du 18 janvier).

... à l'autre

LUNDI 20 JANVIER. – Taïpeh : Visite privée à Taïwan de Jean-Noël Jeanneney, secrétaire d'Etat au commerce extérieur (jusqu'au 24/01).
Bruxelles : Négociations entre la Communauté européenne et le Conseil de coopération du Golfe pour un nouvel accord de libre-échange (jusqu'au 21/01).

MARDI 21 JANVIER. – Paris : Présentation du rapport sur la qualité de l'Institut du commerce et de la consommation.
Corée : Entretiens Nord-Sud avec échanges des exemplaires signés de l'accord sur la dénucléarisation.

MERCREDI 22 JANVIER. – Washington : Conférence des sept ministres des affaires étrangères sur l'aide à la Communauté des Etats indépendants (ex-URSS) (jusqu'au 23/01).
New-York : Discussion américano-nord-coréenne sur le nucléaire de Pyongyang.

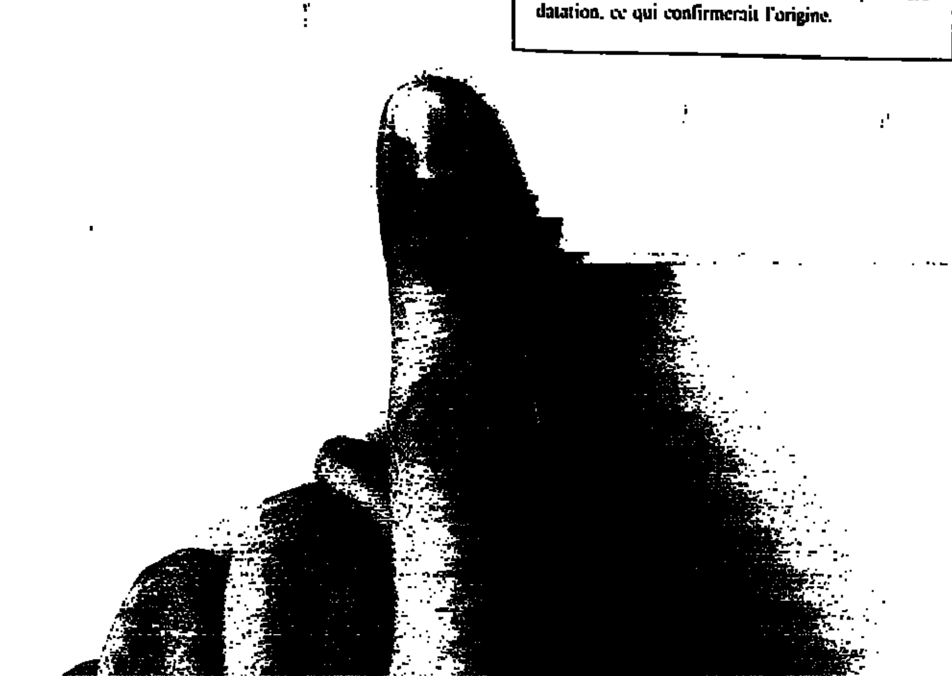
JEUDI 23 JANVIER. – Paris : Manifestation nationale à l'initiative du collectif contre les délocalisations.
Londres : Conférence des Etats baltes en vue de leur réintégration dans la communauté mondiale (jusqu'au 24/01).

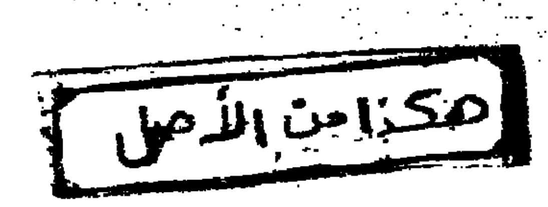
VENDREDI 24 JANVIER. – France : Publication du chiffre du commerce extérieur (pour décembre et l'année 1991).

SAMEDI 25 JANVIER. – Washington : Réunion du G7.

DIMANCHE 26 JANVIER. – Montreuil (Seine-Saint-Denis) : Quarante-quatrième congrès de la CGT (jusqu'au 31/01).
Paris : Présentation des collections de printemps de la haute couture (jusqu'au 30/01).
Allemagne : Le syndicat de la métallurgie IG Metall organise un vote sur un appel à la grève.

LUNDI 27 JANVIER. – Singapour : Quatrième sommet de l'Association des nations du Sud-Est asiatique (ASEAN) (jusqu'au 28/01).
Bruxelles : Rencontre de deux jours des ministres de l'agriculture de la Communauté européenne.





Cuisine française à l'italienne

Dans l'agroalimentaire, les investisseurs transalpins ont su conquérir en douceur plusieurs firmes françaises importantes et tisser un réseau d'alliances. Jusqu'à l'offensive d'Agnelli sur Perrier, qui a été perçue comme un faux pas...

L'HISTOIRE se répéterait-elle? *« Le jour même du lancement de La Cinq, la chaîne de télévision privée dont le groupe de M. Berlusconi détient 40 % du capital, on apprend dans les milieux financiers que l'italien Ferruzzi souhaite prendre le contrôle de Béghin-Say, premier sucrier français, et que M. De Benedetti, homme d'affaires qui détient notamment Olivetti, participe à une opération boursière, avec des partenaires français, destinée à racheter le premier équipementier automobile français, Valeo »*, pouvait-on lire dans *le Monde* du 22 février 1986.

Six ans plus tard, cette phrase, légèrement modifiée, devient : *« Alors que M. Berlusconi se propose de reprendre La Cinq, la chaîne de télévision privée en faillite, dont il est actionnaire à 25 %, on apprend dans les milieux financiers que l'italien Ferruzzi a racheté Ducros, premier fabricant d'épices français, et que M. Agnelli, homme d'affaires qui détient notamment Fiat, participe avec des partenaires français au rachat de Perrier, numéro un mondial des eaux gazeuses. »*

A L'ENCAN • Entre-temps, durant ces six années, sont tombés dans l'escarcelle des investisseurs turinois et milanais les pommes de terre chips Flodor, la liqueur Bénédictine, l'huile Lesieur, le Cacao Barry et, tout récemment, les épices Ducros. Des rachats ressentis par certains comme une déchirure. Un peu comme si les « joyaux de la couronne » agroalimentaire française étaient vendus à l'encan aux acheteurs transalpins. La faute à qui? Aux Italiens, mais surtout aux industriels français eux-mêmes, qui n'ont pas réussi à constituer de grands groupes pouvant racheter rapidement des affaires.

Sur les 4 000 entreprises du secteur, les PME (moins de 500 salariés) représentent 63 % du chiffre d'affaires et 62 % des 397 900 salariés. Sur les cent premiers groupes mondiaux figurent huit français : BSN, LVMH, Pernod-Ricard, Sodiaal, Besnier, ULN, Béghin-Say et Perrier, les deux derniers étant contrôlés ou en passe de l'être par des investisseurs italiens.

Le problème est clair. Comment six entreprises françaises, les plus aptes par leur capacité financière à procéder à des acquisitions, peuvent-elles participer à tout le mouvement de concentration de l'industrie agroalimentaire dans l'Hexagone sachant qu'elles ont aussi des impératifs d'expansion en Europe? De plus, même si elles ne sont pas seules à agir, elles butent souvent sur un obstacle de taille : le risque de monopole. *« Dans l'épicerie, seul BSN a les moyens nécessaires pour reprendre des firmes, comme Besnier dans le lait*, affirme Mme Caroline Remus, directeur à la Banexi. *Mais, par sa taille, le groupe se trouve souvent confronté aux problèmes de concentration. »* Il n'a pu reprendre Ducros, car, avec Amora, il aurait détenu 80 % du marché des épices, tout comme il lui est impossible de s'intéresser seul à Perrier pour les mêmes raisons de concentration, mais cette fois-ci dans l'eau minérale.

Quand des entreprises se trouvent confrontées à un problème de financement ou de succession, les investisseurs étrangers sont donc bien placés si une solution n'est pas trouvée avec le banquier de la firme ou avec une autre entreprise du secteur ayant déjà une taille européenne.

INTRAITABLES • *Et*, parmi les acquéreurs potentiels étrangers, *« les plus rapides à la détente »* sont les Italiens, affirme un proche du dossier Ducros. Alors que l'américain MacCormick ou le suisse Nestlé étaient sur les rangs, Ferruzzi l'a emporté, non en raison du prix proposé mais peut-être aussi pour un motif plus subjectif, d'ordre culturel. *« Il vaut mieux que le repreneur choisi soit une firme de culture latine, mâtinée du polytechnicien sucrier Béghin-Say, plutôt qu'un Américain »*, entend-on vers Carpentras.

Cette convergence culturelle attachante n'exclut pas le souci des industriels italiens de rentabiliser leurs acquisitions. Bien au contraire. Et les nouveaux propriétaires se révèlent d'intraitables managers. *« Et ce n'est pas peu dire! »*, confirme un salarié d'une entreprise rachetée voilà plus de deux ans, qui souffre de *« leur volonté d'imposer des méthodes différentes d'organisation, difficilement compatibles avec notre logique »*.

Malgré cela, les investisseurs transalpins ont parfaitement su se fondre dans le paysage français, en se montrant discrets et surtout en charmant par leur côté francophile. A part deux raids en 1988 pour arracher Lesieur à Saint Louis, ou pour enlever Bénédictine à la famille fondatrice, les rapprochements se sont faits le plus souvent dans la douceur. Et, dans la phase finale de son offre d'achat sur la célèbre liqueur de Fécamp, Martini-Rossi, sans doute conscient qu'il était allé un peu loin, insistait sur sa volonté de préserver le caractère original de Bénédictine, de respecter *« son identité »*, comme avaient été respectées celles de ses autres marques de prestige, Saint-Raphaël, Gaston de Lagrange, Dolfi, Pastis Duval, Duquesne, Noilly Prat, Veuve Amiot et Boulard.

CONFUSION • Ce souci de conquêtes amicales, grâce à un maillage de liens personnels très fort, a parfaitement fonctionné jusqu'aux premiers jours de novembre 1991. Si l'arrivée de Raul Gardini a été bien accueillie à Sucres et Denrées (Cacao Barry, Vital et Sogéviandes), l'entrée d'Agnelli chez Exor, le holding contrôlant Perrier, a été perçue comme un faux pas. Bien que présentée comme amicale, cette opération laisse un goût amer pour plusieurs raisons. L'establishment français n'a pas apprécié la manière dont le groupe turinois tente de s'emparer de Perrier, non seulement en raison du faible prix payé, mais aussi pour la confusion entourant l'opération, une confusion dénoncée par les autorités boursières.

SPÉCULATIONS • A ces zones d'ombre s'ajoutent de multiples interrogations concernant les relations d'Agnelli avec BSN, son partenaire privilégié en France depuis 1987. La firme française aurait été mise devant le fait accompli. Or certaines des activités de Perrier l'intéressent. Ce n'est pas un hasard si Nestlé a toujours *« tenu informé »* BSN de ses intentions sur une éventuelle contre-attaque, pour mieux l'y associer ensuite.

Les spéculations vont désormais bon train sur les relations entre Giovanni Agnelli, Antoine Riboud, le groupe Lazard, actionnaire important de BSN, et les dirigeants de Nestlé. Cet épisode n'est-il qu'une tempête dans un verre d'eau ou révèle-t-il une divergence profonde dans les relations franco-italiennes, chacun voulant une part appréciable du gâteau? La réponse ne saurait tarder.

En attendant, les groupes continuent leur jeu de Monopoly européen. Après les français Buitoni et Bouquet d'or, achetés en 1987 par Carlo De Benedetti, puis revendus à Nestlé, la firme arlésienne Soprex (Nutsy) cédée l'an dernier par Martini à l'italien Unichips, c'est au tour du britannique Grand Metropolitan de vendre en France pour acheter en Italie. Grand Met vient de céder ses participations dans Rémy Martin et Cointreau au groupe familial Rémy Cointreau pour pouvoir financer l'acquisition de l'italien Cinzano.

Si, comme en 1986, les Italiens font particulièrement parler d'eux en ce moment, ils ne sont pas les seuls à avoir des ambitions en France. De même que les Français ne sont pas les seuls à être très présents et à avoir des vues sur l'Italie... S'il est de bon ton d'être présent en Europe de l'Est au moyen d'une filiale, ou mieux en acquérant une usine, mais sans perspectives lucratives à court terme, un autre eldorado, l'Espagne, attire depuis quelque temps les grands mais aussi les PME de l'agroalimentaire. Et, là, Français et Italiens sont persuadés d'avoir d'excellents atouts.

Dominique Gallois

Six ans d'acquisitions transalpines

- FERRUZZI : Béghin-Say (sucre) 1984 ; Lesieur Koïpe (huile) 1988 ; Ducros (épices) 1992.
- GARDINI : Cacao Barry 1991 ; Vital et Sogéviandes 1991.
- AGNELLI : Domaine de Codem, producteur dans le Médoc ; 5,8 % de BSN (1987) ; 35 % d'Exor, holding contrôlant Château Margaux et Source Perrier (1991) ; 6,4 % de Saint Louis (1991) holding détenant la Générale sucrière, William Saurin, Gorcy, Paul Chacun et des participations de 3 % dans BSN et de 13,8 % dans Perrier
- UNICHIPS : Geladour (surgelés) 1987 ; Biscuits Gardeil 1990 ; Flodor, (pommes chips) 1990 ; Soprex (Nutsy), graines salées 1991.
- MARTINI ROSSI : Bénédictine (1988) ; Cognac Otard (1990).

Des échanges favorables à la France

Sur les onze premiers mois de l'année 1991, la balance commerciale de l'agro-alimentaire entre la France et l'Italie est excédentaire de 18,7 milliards de francs en faveur de la France. Une tendance qui se confirme depuis plusieurs années.

Sur les 27,9 milliards d'exportations françaises, le premier poste est celui des animaux vivants (bovins) pour 5,7 milliards. Viennent ensuite les céréales (5,5 milliards), les viandes (3,5 milliards), les produits laitiers (2,7 milliards) et les conserves et épiceries sèches (2,2 milliards).

A l'inverse, sur les 9,2 milliards de francs d'importations, le premier poste revient aux conserves (fruits et légumes, concentrés de tomates), pâtes alimentaires, boulangerie, biscuiterie et chocolaterie pour 2,9 milliards de francs. Viennent ensuite les fruits frais avec 1,2 milliard de francs, les boissons (vin), 1,2 milliard, et les fromages, 1,5 milliard.

Ducros gobé en douceur par Ferruzzi

CANNES
de notre correspondant régional

EN ce temps-là, Gilbert Ducros cueillait le tilleul au bord des routes et ramassait le thym dans les collines du sud de la Drôme pour les vendre au commerce local. C'était dans les années d'après-guerre. L'homme était courageux et avisé. Il allait bientôt faire connaître les herbes de Provence à la France entière. Puis, bien plus tard, avec son frère Marc et ses deux fils Michel et Yves, se trouver à la tête d'un petit empire des épices. Mais, après trente années d'indépendance, la société de Carpentras a passé la main en cédant la totalité de ses actions à Béghin-Say, la filiale agro-alimentaire française du groupe Ferruzzi.

Pourquoi cette cession? Il faut, pour comprendre, remonter le fil de l'histoire de la société, qui est, aussi, celle d'une famille dont la solidarité a toujours été la *« valeur centrale »*. *« Notre père*, témoigne Michel Ducros, le fils aîné de Gilbert, devenu PDG au début de 1991, *nous a toujours enseigné deux grandes principes : le respect des hommes et la nécessité de toujours voir plus large et plus loin. »* À ces principes, Gilbert Ducros avait ajouté une vraie « bosse du commerce », une passion des voyages et un don, rare, partagé seulement par une dizaine de spécialistes dans le monde : c'est un « nez » des épices, capable, à l'odeur, d'en reconnaître la provenance. Il est allé les « traquer » sur tous les continents, visitant les marchés et profitant de ses incessants déplacements pour créer des filiales ou des représentations commerciales (dans vingt-trois pays au total).

BOUCHON ROUGE • La vente des herbes de Provence, sa pre*mière activité en 1951, avec son* frère Marc, n'avait été, en effet, qu'un point de départ. Dès le début des années 60, la petite entreprise devenait le premier fournisseur pour l'industrie française en poivre et épices, avant de se tourner vers le grand public. C'est à cette époque, en 1963, qu'apparaissent les petits flacons de conditionnement au bouchon rouge (les « ducs », dans le vocabulaire de Ducros), qui, au fil des ans, se sont transformés sans perdre leur personnalité distinctive. En 1972, les deux fils de Gilbert, Michel et Yves, entrent dans l'entreprise. A leur initiative sont créées, en 1973, Vahiné, la marque d'aides en pâtisserie (qui réalise, aujourd'hui, 55 millions de chiffre d'affaires), puis, en 1982, La Tisannière, pour les infusions (400 millions). Mais, auparavant, Gilbert Ducros a lancé, avec le concours d'Havas, la première grande campagne de publicité à la télévision qui a permis à la marque d'acquérir sa notoriété. Les herbes de Provence, c'était, selon le slogan, *« Ducros qui me les ramasse »*. Ce fut ensuite le fameux *« à quoi ça sert que Ducros se décarcasse »*, entré – avec l'accent – dans le vocabulaire populaire.

PRAGMATISME • Au terme de trente années de développement continu, le groupe, qui a réalisé 1,7 milliard de chiffre d'affaires en 1990, a atteint le but que s'étaient toujours fixé ses fondateurs. Ducros a « vu grand ». Premier importateur européen d'épices et d'aromates, deuxième importateur et conditionneur mondial de poivres, il a acquis une dimension internationale par des investissements internes, et par une approche pragmatique du marché.

Principale clef de sa réussite : sa faculté d'adaptation aux méthodes de travail, aux mentalités et aux goûts des consommateurs locaux dans les pays étrangers où il est devenu leader (Espagne, Portugal, Italie) ou dauphin (Belgique). Il s'est également doté d'un outil industriel moderne, avec six unités de production, de stockage ou de conditionnement dans un rayon de 10 kilomètres autour de Carpentras, où travaillent près de neuf cents de ses mille trois cents salariés.

ANNÉE NOIRE • Pourtant, dès 1986, il a commencé à perdre de l'argent. En 1989, l'année noire, 60 millions de francs. Parallèlement, son endettement s'est accru, pour atteindre, fin 1991, près de 800 millions de francs. Les raisons de cette crise? *« Nous avons investi un peu trop et, en tout cas, un peu trop vite,* explique Michel Ducros, *et nous avons, de plus, enregistré des pertes importantes sur les marchés de matières premières, qui ont fait disparaître nos fonds propres. »*

Au début de 1991, le groupe s'était pourtant restructuré et il a renoué, en fin d'année, avec le profit (127 millions de francs de bénéfices estimés). Mais il fallait au moins trois ans, sans investissement, pour recapitaliser et éponger les dettes. Trop long et trop dangereux. La vente d'actifs, en particulier de Vahiné? Impensable pour la famille Ducros, car *« les cadres n'étaient pas préparés à cette solution, qui les aurait démoralisés... »*. L'ouverture du capital? *« Nous n'avons jamais été partisans des demi-mesures*, tranche Michel Ducros. *Et je ne crois pas, personnellement, aux compromis du type actionnariat familial associé à un groupe puissant. Ils finissent toujours mal. »*

Restait la vente, en bloc, de Ducros. Ce qui a été rondement fait – pour un prix non divulgué – après seulement quelques semaines de négociations avec Ferruzzi. Pourquoi avoir choisi la firme de Ravenne? *« Parce que c'est un groupe latin, qui nous ressemble, c'est-à-dire qui a un style humain. »* Et qui a, de plus, *« un vrai projet de développement européen pour Ducros »*. La société carpentrassienne, qui doit être intégrée dans Médéol, le holding huilier de Ferruzzi, mise désormais sur le groupe italien pour réaliser *« l'Europe des épices »* sur la base de synergies à rechercher pays par pays. L'Europe du Nord, d'où ils sont, l'un comme l'autre, absents, devrait être leur prochaine terre de conquête.

A Carpentras, on ne redoute pas, du moins, que la société soit « italianisée ». *« Il n'y aura ni dépeçage ni licenciements »*, affirme Michel Ducros. La même confiance dans l'avenir anime la CFDT, qui s'avoue seulement *« un peu surpris de la vente de l'entreprise à 100 % »*.

Guy Porte

L'obscur combat des marchands du dimanche

La querelle sur l'ouverture dominicale des commerces a rebondi pendant les fêtes de fin d'année. Alors que le débat tourne à un échange d'anathèmes entre les «pour» et les «contre», une nouvelle loi se prépare... dans un flou statistique complet

SURPRENANT : alors que la polémique sur l'ouverture dominicale des magasins bat son plein, alors que le gouvernement s'apprête à légiférer sur le sujet, il n'y a pas encore d'étude économique lourde pour sous-tendre sa réflexion ! Rien ne permet de chiffrer sérieusement les effets d'une libéralisation sur l'économie : se traduirait-elle par une création ou une destruction d'emplois, par un accroissement ou un simple étalement de la consommation des ménages, par une redistribution ou non des parts de marché entre le petit et le grand commerce ?

Pas de bilan systématique des expériences locales ou étrangères non plus : *« Les rythmes de vie espagnols sont si différents des nôtres »*, entend-on... Certes, mais la Suède, plus proche de nous, a autorisé l'ouverture le dimanche en 1976 ! Pourtant le dossier est sur la table depuis des mois, pour ne pas dire des années : les rapports se sont multipliés, ceux de Yves Chaigneau, Albert Morel et Hubert Landier (1) étant les derniers en date ; certes, des notes ont été faites pour les ministres, mais l'étude économique de la direction de la prévision n'en est encore qu'au stade préliminaire.

Faute de données précises, de projections modélisées, le débat sur l'ouverture dominicale tourne à un échange d'anathèmes entre les «pour» et les «contre». Sur le terrain, c'est l'empirisme, l'opacité des textes, la prolifération des cas particuliers entraînant de multiples «coups de canif» au contrat. Résultat : on peut, le jour du Seigneur, jouer au tiercé, acheter ses cigarettes et son ravitaillement ou un gadget au bord de l'autoroute mais pas le dernier Goncourt...

Quelques chiffres – les seuls sûrs – permettent tout juste de cerner le problème : au total, 3 880 000 salariés travaillaient *« parfois »* ou *« habituellement »* le dimanche en 1991. Parmi eux, 1 490 000 femmes, selon les résultats provisoires de l'enquête emploi de l'INSEE. Dans le seul commerce (60 % de femmes au moins), ils sont 390 000, soit 18,8 % de l'effectif total et 120 000 de plus qu'en 1984. Voilà qui démontre bien la « contagion » de cette pratique !

INTUITIONS • Mais sur les enjeux économiques du débat, on entend surtout exprimer des *« intuitions »*, des *« sentiments personnels »* ou encore des *« convictions »*. Sur la question – centrale – de l'emploi, deux thèses s'affrontent. La première, défendue par les partisans du *statu quo*, estime qu'une levée pure et simple de l'interdiction dominicale se traduira par une destruction d'emplois. Leur argumentaire : une ouverture le dimanche n'entraînant pas une augmentation de la consommation des ménages, elle nuirait au petit commerce. Généralement tenu par une famille, ce dernier ne disposerait pas de suffisamment de personnel pour assurer une rotation tous les jours de la semaine. Et comme pour réaliser le même chiffre d'affaires, il faut moins de salariés dans la grande distribution que dans les petites boutiques (certains citent le rapport de 1 à 2), un déplacement de la consommation vers les grandes surfaces réduirait donc globalement l'emploi.

A l'inverse, les apôtres de l'ouverture remarquent que sur une longue période le commerce de détail a créé des emplois alors que, simultanément, on assistait à un déplacement des achats vers la grande distribution. Le développement des grandes surfaces ayant été associé à des créations nettes d'emplois, un transfert dominical supplémentaire en leur faveur ne serait donc pas destructeur, loin de là. Encore faut-il noter que ces analyses sont valables pour une libéralisation totale du commerce le dimanche et non pour un simple « toilettage » de la législation actuelle tel qu'envisagé par le ministre du commerce (six dimanches par an au lieu de trois) car, selon un spécialiste, on se situe alors dans *« l'épaisseur du trait »*.

Toute une série de problèmes subsidiaires se posent encore : s'il y a création nette d'emplois, de quels types d'emplois s'agirait-il ? Les responsables de la FNAC – hostiles à une ouverture dominicale débridée – ont beau jeu d'assurer qu'ils ne peuvent recourir aux «extras» s'ils veulent maintenir la qualité du service apporté à leur clientèle : *« Un jeune, avec une bonne culture générale, met trois ans pour être à son plein niveau et avant six mois il n'est pas souhaitable qu'il réponde aux clients »*, expliquent-ils.

EMPIRISME • Si, à l'inverse, certains commerces actuellement ouverts le dimanche se voient contraints de tirer le rideau de fer, supprimeront-ils des emplois ? On peut remarquer que les pires craintes d'Ikea sur ce thème ne se sont pas réalisées : non seulement les soixantes suppressions d'emplois redoutées aux Lisses à l'issue d'une homérique bataille avec la CGT n'ont pas été opérées, mais un certain nombre de contrats à durée déterminée ont été transformés en contrats à durée indéterminée...

Second débat : les conséquences de l'ouverture dominicale sur les structures du commerce. Il soulève plusieurs questions. Quelle contrepartie donnera-t-on aux salariés travaillant le jour du Seigneur ? La possibilité de récupérer un jour dans la semaine (le mercredi par exemple pour les femmes) ? De l'argent en plus ? Dans ce cas-là, il y aura pour le commerçant un renchérissement relatif des coûts dominicaux par rapport aux autres jours de la semaine : le commerce ne répondrait donc pas aux mêmes règles que l'industrie, où une pleine utilisation de l'outil de production permet des économies d'échelle. C'est en tout cas l'opinion de Yves Chaigneau : *« Ce raisonnement n'est pas transposable aux activités de services, et en particulier à la commercialisation des produits : le temps mort d'un commerçant ou d'un vendeur ne peut être ni stocké ni exporté »*, note-t-il.

Comment réagiraient les petits commerçants à un feu vert dominical ? Leur position risque d'être totalement empirique, en fonction de leurs contraintes, de leurs intérêts (emplacement, ville, attitude des concurrents...). Une rapide enquête auprès des derniers disquaires parisiens le montrait récemment (*le Monde* daté 12-13 janvier). L'un d'entre eux, sur les Champs-Elysées, assurait même, contre toute attente, que si on le contraignait à garder porte close le dimanche, il fermerait totalement boutique au bout de quelques mois. Il reste malheureusement peu de disquaires mais les derniers libraires (7 000, y compris les papeteries) ne seraient-ils pas définitivement *« cannibalisés »* par les gros (FNAC, Virgin, voire la grande distribution) ? On le redoute chez les ministres du commerce et de la culture.

L'incertitude régnant sur l'attitude adoptée par les commerçants explique d'ailleurs, selon Hubert Landier, l'absence d'analyse économique générale sur le problème : *« On plonge dans l'inconnu car on ne sait pas qui va ouvrir ou non. »* Il est tout aussi difficile d'anticiper l'ampleur du transfert entre la grande et la petite distribution, mais pourquoi ne pas opérer des simulations ?

Troisième grande question : y aura-t-il une modification de la structure de la consommation des Français face à un élargissement temporel de l'offre ? Là aussi, on entend tout et son contraire. Les clients achèteront-ils plus parce que les magasins seront ouverts le dimanche ou se contenteront-ils d'un même volume de consommation, étalé sur sept jours de la semaine au lieu de six ?

MOTIVATIONS • On ne peut même pas tirer des conclusions de l'analyse des scores réalisés cette année par les grands magasins parisiens. En effet, le Printemps et les Galeries Lafayette n'ont pas utilisé de la même façon en 1991 qu'en 1990 leurs possibilités d'ouverture dominicales (trois fois l'an).

Patrick Zelnik, patron de Virgin France, dans le plaidoyer qu'il a rédigé l'an passé en faveur d'une ouverture le dimanche des surfaces distribuant des biens culturels, ne partage pas la thèse du transfert de consommation : selon lui, l'expérience de Virgin prouve qu'après observation de la fermeture hebdomadaire, *« 10 % seulement du chiffre d'affaires du dimanche s'est reporté sur les autres jours de la semaine »*.

En réalité, on retombe dans le débat – actuellement très en vogue – sur les motivations de la consommation : *« Nous n'avons pas le sentiment que le niveau de la consommation soit lié au temps disponible pour les achats »*, note Robert Rochefort, directeur du Credoc. Autre interrogation non résolue : les Français, tentés par les biens mis à portée de leur main le dimanche, puiseraient-ils dans leur épargne pour consommer plus ? C'est possible, note Albert Morel dans l'avis présenté en mai dernier au nom du Conseil économique et social.

Mais il introduit, plus finement encore, l'éventualité d'un transfert entre types de biens : *« A volume d'achat constant peuvent s'opérer des déplacements de chiffre d'affaires d'un type de produit à un autre »*, note-t-il. *« La grande question, notamment sur les biens culturels, est de savoir si une fréquentation dominicale de type touristique se traduit par une augmentation des achats de ce type de biens et une redistribution à l'intérieur du panier de consommation »*, renchérit de son côté Robert Rochefort. Ce qui revient, en clair, à se demander avec lui si *« les arbitrages faits par les consommateurs seront moins défavorables aux biens culturels »*. Si tel était le cas, le paradoxe serait alors le suivant : pour profiter aux biens culturels, il faudrait que la fermeture dominicale reste en vigueur ailleurs. Que l'exception confirme la règle...

Françoise Vaysse

(1) Yves Chaigneau est secrétaire général de l'Institut de sciences mathématiques et économiques appliquées et président de la section du travail au Conseil économique et social (CES). Albert Morel, également membre de la section du travail du CES, est président de la Fédération nationale des coopératives de consommateurs. Hubert Landier, auteur d'un rapport pour l'Institut du commerce et de la consommation, est directeur de Management et conjoncture sociale.

Espagne : l'expérience de la liberté

MADRID
de notre correspondant

En Espagne, les commerces sont en principe totalement libres d'ouvrir leurs portes le dimanche, depuis la loi Boyer de février 1985. Comme l'explique Maria Reventos, de l'Association nationale des grandes entreprises de distribution (ANGED), ce texte, promulgué pour *« relancer l'activité économique »*, a effectivement permis de créer 10 000 emplois.

Cette liberté comporte cependant quelques restrictions. Tout d'abord, la réglementation générale en matière sociale limite le nombre d'heures travaillées : 1 825 par an pour les petits commerces et 1 800 dans les grandes surfaces. Ensuite, la loi Boyer est modulable suivant les volontés de chaque communauté autonome (région), qui peut appliquer ses propres normes aux commerces se trouvant sur son territoire. Les mairies disposent aussi d'une certaine marge de manœuvre. C'est ainsi qu'en Asturies et au Pays basque les rideaux de fer restent clos le dimanche. En Catalogne, on n'ouvre que trois dimanches dans l'année et à Valence, quatre. Mais les syndicats voudraient qu'une seule loi soit applicable dans le pays ; ils souhaitent, en particulier l'UGT, qu'il n'y ait partout que trois *« dimanches ouvrables »*. Des négociations sont en cours.

A Madrid, dans les grands magasins comme le Corte Inglés, selon Rosa Maria Alvarez, du département relations publiques, lors des quatre ou cinq dimanches d'ouverture, *« c'est un peu comme un jour normal, un jour de semaine »* ; les employés *« sont des volontaires qui sont payés un peu plus et cela ne pose aucun problème »*. Aux Galerias Preciados, on fait remarquer qu'il n'y a *« aucune variation du type d'articles acheté, mais les clients sont beaucoup plus des couples et des familles »*.

D'une manière générale, chacun fait comme bon lui semble, puisque rien n'interdit dans ce pays pourtant encore farouchement catholique de faire du commerce le jour où l'on devrait célébrer les louanges de Dieu. Une grande surface au cœur de Madrid, Jumbo, est ouverte 24 heures sur 24, dimanche compris, sans que personne y trouve à redire. Comme l'a dit José Serrano, président de l'ANGED : *« Un des chemins de la liberté passe par la liberté du commerce. »*

Michel Bole-Richard

Allemagne : un rêve encore impossible

FRANCFORT
correspondance

En Allemagne, le repos dominical est rigoureusement garanti par la loi fondamentale. De même l'article 105 du code du commerce et de l'industrie pose l'interdiction de travailler le dimanche, sauf pour les activités exercées dans l'intérêt public ou en cas d'urgence. Malgré les quelques assouplissements apportés en trente-cinq ans, une ouverture dominicale des magasins apparaît comme un rêve impossible.

La loi de 1956, qui fixait l'heure de fermeture à 18 h 30 du lundi au vendredi, à 14 heures le samedi et, par exception, à 18 heures le premier samedi du mois (le *« long samedi »*), a cependant fait l'objet de controverses virulentes entre adversaires et partisans d'une libéralisation. La première brèche s'est produite en avril 1976 quand fut ouvert à Stuttgart le passage reliant la gare centrale à celle des bus et des tramways. Quel régime appliquer aux boutiques installées là ? Aux termes de la loi de 1956 les magasins des gares et des aéroports pouvaient rester ouverts jusqu'à 22 heures, mais... exclusivement pour les voyageurs. Après une kyrielle de procès, le Bundestag en 1986 permit finalement aux commerçants situés dans les gares ou à proximité, ainsi que dans les ports et aéroports, de vendre de tout à tout le monde... à condition que ce soit dans des villes de plus de 200 000 habitants !

Il faudra attendre le 5 octobre 1989 pour que des modifications plus sérieuses soient acceptées par les syndicats, la principale concernant le report de la fermeture des magasins le jeudi soir à 20 h 30. Mais le gouvernement dut, en échange, admettre que le *« long samedi »*, jour traditionnel d'achat des familles, prenne fin à 16 heures d'avril à septembre. Un an plus tard, l'unification allemande entraînait l'ouverture des commerces le samedi dans les cinq Länder de l'Est où elle était prohibée.

Sans qu'il y ait de vrai débat sur le fond, la vieille législation commence cependant à craquer, par des exceptions au coup par coup. Ainsi les « nocturnes » commencent à s'étendre hors du jeudi soir, et même à se généraliser dans les grandes villes proches des frontières avec les Pays-Bas et le Danemark. On est encore loin d'une libéralisation complète...

Christine Holzbauer-Madison

La tentation du Meccano industriel

Suite de la page 29

Non, si on le juge à l'aune de l'indépendance. Dans les grands systèmes, le groupe n'est que le sous-traitant du japonais NEC. Pour la fabrication de machines RISC, il doit épouser ces jours-ci IBM ou Hewlett-Packard. Les groupes ont leur logique, qui n'est pas forcément celle de l'Etat. *« Impossible aujourd'hui de tout faire soi-même »*, a déjà tranché le PDG, Francis Lorentz.

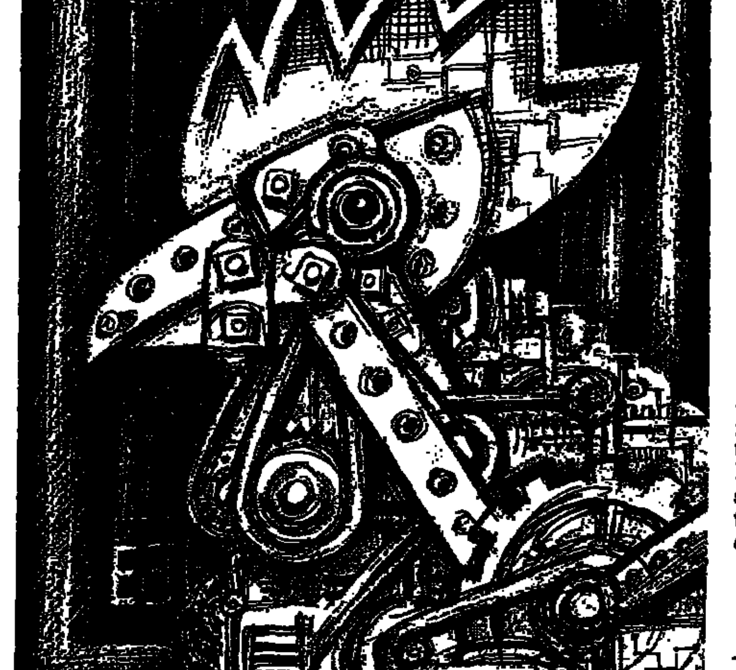
En plaçant Bull sur orbite, les pouvoirs publics installaient un groupe français dans un secteur jugé stratégique, l'informatique. Ils procéderont de même, avec un réel succès, dans le pétrole, orchestrant la montée en puissance d'Elf-Aquitaine *(lire encadré)*, et dans les télécoms, favorisant l'essor d'Alcatel. Deux secteurs, il est vrai, où la prégnance des pouvoirs publics est forte.

Pour autant, les industries plus traditionnelles ne sont pas exclues de ces jeux de Meccano. Sans répondre aux mêmes préoccupations d'indépendance nationale, la sidérurgie et plus encore la chimie vivront, sous la houlette de l'Etat, des réorganisations d'importance, de savantes rectifications de frontières. D'inspiration nouvelle, elles sont surtout utilisées à des fins cliniques, comme réponse à la crise, pour pallier les défaillances de l'initiative privée. *Il s'agit alors de sauver des groupes tricolores du sinistre à la faveur des nationalisations de 1982-1983.* Nationalisations dont elles constituent même la première justification.

ABIME • *« Si l'on voulait nationaliser des entreprises, c'est principalement pour transformer leurs structures, que nous jugions à l'époque tout à fait inadaptées aux conditions de la concurrence internationale »*, explique Alain Boublil dans *le Soulèvement du sérail* (2). Avant d'être impliqué, en tant que directeur de cabinet de Pierre Bérégovoy dans l'affaire Pechiney, l'homme occupa, durant tout le premier septennat du président Mitterrand, le poste de conseiller industriel de l'Elysée. Il est l'un des plus fervents promoteurs et l'un des principaux architectes de cette seconde version du Meccano.

C'est qu'il y a urgence. L'industrie de l'acier poursuit sa marche vers l'abîme. Les compressions d'effectifs s'y succèdent. Par vagues. De plus en plus massives, de plus en plus rapprochées. L'impasse financière est énorme. Epuisés par des investissements *surdimensionnés, incapables* sinon de s'entendre, du moins de mettre un terme à la guerre absurde que se livrent les hommes du Nord et ceux de Lorraine, Usinor et Sacilor auraient dû déposer leur bilan depuis au moins trois ans. *La nationalisation « officielle »* des deux géants intervient en octobre 1981.

Le Meccano, lui, tarde à venir. Accroché à l'espoir d'une reprise et à ses promesses électorales, le gouvernement socialiste retient son *« plan de relance »* de l'acier. Il faut attendre 1984 pour qu'une véritable restructuration industrielle – la première depuis 1974 – soit engagée. Celle-ci n'en sera que plus douloureuse. Deux ans plus tard, après une rationalisation drastique des sites, les deux sidérurgistes sont fusionnés.



REDÉCOUPAGE • Avec Usinor-Sacilor, l'Etat obtient enfin une indispensable coordination des *investissements. Les restructurations* (cession des activités non sidérurgiques, notamment, et réductions d'effectifs) se poursuivent sous la houlette d'un président unique, Francis Mer. En 1988, la sidérurgie française gagne de l'argent... pour la première fois depuis treize ans.

Le redressement, même fragile, est inespéré. Numéro deux mondial et premier européen, Usinor-Sacilor, dont 9,1 milliards de francs de dettes ont été converties par l'Etat en fonds propres, fait figure de champion national de l'acier.

Le redécoupage de la chimie est plus spectaculaire encore. Toutes les cartes sont rebattues. L'Etat a la main plutôt heureuse. Avec Elf-Atochem et Rhône-Poulenc, la France revient dans le jeu. Tel *n'est pas le cas dans la machine-outil*, que tous les plans successifs et regroupements volontaristes désespèrent de sortir de l'ornière. Avec MFL et Intelautomatisme, greffes et transfusions ne prennent pas. L'Etat ne peut pas tout.

Peut-il mieux faire avec Thomson-CEA Industrie ? Le mariage inédit de la puce et de l'atome ne relève pas de la théorie gaullienne du « champion tricolore », garant de l'indépendance nationale, *incarnée par Bull ou Elf-Aquitaine*. Ni de la logique du sauvetage, à l'image des grandes remises en ordre réalisées par les socialistes dans l'acier ou la chimie.

CONGLOMÉRAT • Avec Thomson-CEA Industrie, il ne s'agit pas seulement de défendre les couleurs de la France dans la compétition internationale, mais bien de bâtir un conglomérat adossant des activités durablement déficitaires à une source de financement qui ne soit pas l'Etat... du moins pas directement. Faute de moyens. Faute de pouvoir le faire sans encourir les foudres de Bruxelles. Sir Leon Brittan veille et traque les aides publiques comme les dotations en capital.

Quoi de commun, en effet, entre le « champion national » traditionnel – fait pour gagner *dans un métier* – et cette construction qui relève d'une logique totalement nouvelle : l'appariement d'une activité à cycle long – le nucléaire – avec une industrie en perpétuel renouvellement – l'électronique. Les cultures d'entreprise sont opposées. L'une vit des commandes publiques, l'autre de la technique, de la mode et de l'engouement du grand public. Les synergies industrielles sont secondaires dans ce Meccano du troisième type. Ce sont des bilans qu'on associe. Des trésoreries que l'on transfuse. Des endettements que l'on efface.

La machinerie a-t-elle un sens ?

Pierre-Angel Gay et Caroline Monnot

(2) *Le Soulèvement du sérail*, d'Alain Boublil, *Albin Michel, 1990.*

Les réussites exemplaires du pétrole et de la chimie

Il est des mariages heureux. La saga de la société nationale Elf-Aquitaine relève du conte de fées moderne. Un conte en trois chapitres, dont le premier s'écrit *avant-guerre avec une loi*, en 1928, qui donne à l'Etat le monopole de l'importation et de la distribution du pétrole en France. Le second marque le *triomphe de la volonté de Pierre* Guillaumat, avec la fusion, en 1966, du Bureau de recherches de pétrole (BRP), qu'il a fondé à la Libération, et de la Régie autonome des pétroles (RAP), née avant-guerre.

Un coup de génie en même temps qu'un sacre auquel les « majors » américaines ne peuvent s'opposer. C'est trop tard. Partie de rien, la France a foré, développé, fédéré des entreprises d'exploration et de distri*bution, conquis méthodique*ment des parts de marché en s'appuyant sur la loi de 1928. Avec la création de l'ERAP et le lancement de Elf, un groupe est formé. Il sera parachevé, dix ans plus tard, par la fusion avec *la Société nationale des pétroles* d'Aquitaine. Elf joue désormais dans la cour des grands. Au point de devenir, quelques années plus tard, le pivot de la réorganisation de la chimie française.

Au début des années 80, toutes les entreprises chimiques sont dans le rouge. Lorsque l'équipe du nouveau ministre de l'industrie, Pierre Dreyfus, découvre les chiffres, elle est effarée. Les pertes dépassent les 3 milliards de francs en 1981. La situation ne cesse de se dégrader. Le diagnostic est facile à établir. Les groupes français engloutissent des sommes considérables dans une chimie de base en pleine crise de débouchés. Exsangues, ils continuent à édifier de gigantesques cathédrales industrielles, sans grand espoir de les rentabiliser. Leurs concurrents, *eux, défendent leurs marges en* développant leur chimie fine.

Un grand ménage s'impose donc. Sept ans seront nécessaires. Le Meccano est ambitieux. Il est également très spectaculaire. Cinq groupes *sont concernés par cette remise* à plat. L'Etat tranche, au propre comme au figuré. Il faut sauver Pechiney et Rhône-Poulenc, qui disposent de réels atouts. Le premier se recentre sur l'électrométallurgie et le combustible *nucléaire ; le second sur* la chimie fine.

Au prix de négociations laborieuses, Elf reprend l'essentiel de la chimie de Pechiney. La pharmacie de PCUK, que convoitait le pétrolier, est néan*moins attribuée à Rhône-Pou*lenc. Total doit abandonner ses ambitions dans la pétrochimie. Son vieux rival en sera le chef de file. Avec la création d'Atochem, Elf devient le premier chimiste français. Le sort de CDF-*Chimie, devenu Orkem, est* scellé quelques années plus tard. En 1989, le groupe est éclaté. Elf reprend sa chimie lourde, Total ses spécialités. La chimie française est tirée d'affaire.

P.-A. G. et C. M.



ENQUÊTE

IBM : l'échec au roi

Le drapeau de « Big Blue » flottait, souverain, sur cent trente-deux pays. Mais le conte de fées a tourné au cauchemar nippon et, pour la première fois, le cadre d'IBM doute. L'enjeu est à la hauteur des certitudes d'hier. Ses dirigeants le savent : c'est dans l'adversité qu'on juge les grands généraux

NUMÉRO 1 mondial de l'informatique, IBM se débat dans les affres d'une crise polymorphe. Mais « Big Blue » (le bleu est la couleur de la compagnie) n'a pas dit son dernier mot. Erroné ou non, ce pronostic soude les vingt et un mille salariés d'IBM France malgré les fissures qu'on décèle ici et là. A en croire ses dirigeants, ceux qui prédisent à la compagnie le sort peu enviable... de la PanAm – les empires sont mortels – auraient tout faux. IBM a du ressort et des ressources, et la culture maison, à nulle autre pareille, garantirait un rapide redressement. Original et même déroutant, l'esprit IBM l'est certainement. Le voilà pour la première fois sommé de faire preuve de talent dans l'adversité.

Au commencement était un modeste colporteur qui, au crépuscule du siècle dernier, courait la campagne pour proposer des machines à coudre aux fermiers de l'Est américain. Thomas J. Watson n'est entré qu'à quarante ans à la Computing Tabulating Company, qu'il n'a pas fondée. Mais, avec son fils aîné, Thomas Watson Junior, qui lui a succédé de 1956 à 1971, il en a fait IBM. Pour un « IBMeur » d'aujourd'hui, cette saga américaine appartient au passé. Pourtant la préhistoire de la compagnie imprègne encore profondément les mentalités. Elle façonne les comportements de ses salariés, même inconsciemment, au point de faire des « IBMeurs » une race à part, unie par un fort sentiment d'appartenance à la tribu.

Avant que le conte de fées ne tourne au cauchemar nippon, les gens d'IBM posaient facilement au peuple élu. Ils n'aiment pas qu'on leur rappelle cette prétention, aujourd'hui que Wall Street les oblige à plus de modestie, mais l'inflation des mots dont « Big Blue » s'est nourrie des années durant trahit bien cet état d'esprit. L' « IBMeur » ne vendait pas des ordinateurs, il était persuadé de faire le bien. Dans le hall d'entrée de l'ex-siège d'IBM France, place Vendôme à Paris, les visiteurs ont pu lire longtemps cet apophtegme typiquement « watsonien » : « La paix mondiale par le commerce mondial. »

L' « IBMeur » ne vendait pas des ordinateurs, il était persuadé de faire le bien.

SÉISME CULTUREL ● La culture maison reste imprégnée de ses origines puritaines dont ce prosélytisme est le reflet. Le prêche à ses salariés était le mode de communication favori de Thomas J. Watson, digne héritier des immigrants de la Nouvelle-Angleterre qui ont promu le sermon au rang d'institution américaine. L'alcool était interdit dans l'entreprise. Les toasts se portaient à l'eau minérale, clients compris, qui la trouvaient saumâtre. Aujourd'hui encore, l'un des innombrables règlements internes, plus ou moins observés, prévoit qu'*« il n'est pas servi de boissons alcoolisées »* dans les locaux d'IBM France et que *« les boissons fortement alcoolisées ne sont pas remboursées »* aux cadres en déplacement.

IBM pur sucre, c'est-à-dire typique, M. Jacques Maisonrouge, le seul Français a avoir jamais siégé au comité de direction de la maison mère, à Armonk (Etat de New-York), raconte dans un livre de souvenirs pourquoi il refusa de se laisser débaucher par ITT, au début des années 60, une proposition pourtant fort honnête : *« Je considérais que j'avais une mission. »* Pas un devoir, une mission : servir IBM. Watson pas mort. Son fantôme rôde encore au quarantième étage de la tour Descartes dans le quartier de la Défense, à l'ouest de Paris, où M. Claude Andreuzza, le directeur général d'IBM France, ne dit pas qu'il exhorte ses cadres à retrousser leurs manches, mais qu'il leur *« prêche »* le changement...

Le changement, pour IBM, c'est d'abord changer de mode de pensée. C'est se faire à l'idée que le marché de l'informatique n'est plus gouverné par « Big Blue », la chose au monde à laquelle les « IBMeurs » sont le moins préparés. C'est se persuader que la concurrence, qui leur mord aujourd'hui les mollets, risque un jour de les prendre à la gorge. Qu'il faut bouger et vite.

« Big Blue » n'est plus « une compagnie unique », comme le veut la fierté maison. C'est, pour ses salariés, une révolution, un séisme culturel, à la mesure de la suffisance dont les gens d'IBM faisaient preuve hier. Les « IBMeurs » doivent se convaincre que ce temps-là n'est plus. Pas facile, pour des supermans, d'apprendre l'humilité.

Ce qui est arrivé là aurait paru inconcevable il y a encore peu. C'est tout juste si d'autres qu'IBM existaient : *« On doit concéder que certains concurrents font, sur certains créneaux, des progrès notables* (1). » On appréciera les *« certains »*. A force de croître au rythme de 20 % tous les ans, comme depuis 1955, le revenu d'IBM France n'aurait-il pas dû atteindre, en 1992, le PNB de la France ? Les « IBMeurs » qui s'étaient livrés à ce délicieux calcul au début des années 70 évoquaient avec des frissons les dangers de l'« autophagie ». « Big Blue » gloutonne, IBM risquait de tout dévorer, jusqu'à l'asphyxie.

Un vent de panique s'en était suivi dans l'opinion, dont le rapport de MM. Simon Nora et Alain Minc, *l'Informatisation de la société* (1978), porte témoignage. *L'Express* résumait l'inquiétude générale : *« Une société privée pourrait devenir le maître du monde. »* Pour une entreprise qui a connu un tel honneur et qui a inventé le mot ordinateur, une telle dégringolade est inévitablement traumatisante.

« VISCOSITÉ » ● C'est ce qui explique la *« viscosité »* dont souffre aujourd'hui la compagnie. Le mot est du numéro deux d'IBM France, M. Andreuzza. Il désigne cette *« résistance au changement »* qui, dans une conjoncture mouvante, est une forme de suicide. Empâtée par trois quarts de siècle de succès, IBM a du mal à se faire aux nouvelles lois du marché. A l'heure où la souplesse et la rapidité sont des atouts maîtres, la compagnie ressemble à un albatros. Ses ailes de géant l'empêchent de coller au terrain.

« Nous avons réagi avec un an de retard », concède M. Andreuzza, qui affirme malgré tout que, si *« la culture d'IBM est un handicap, elle est aussi un atout. »* Les *« valeurs »* de la compagnie subsisteraient intactes, cimentant les énergies. Là serait le salut, dans cette capacité inchangée des « IBMeurs » à sacrifier le meilleur d'eux-mêmes au succès de la compagnie.

Cette foi en IBM est l'un des traits dominants de l'entreprise. Dieu (Watson) s'y connaissait à merveille pour l'inculquer à ses disciples auxquels il demandait toujours plus. C'était le temps où les épouses des « IBMeurs », qui ne voyaient jamais leurs maris, toujours par monts et par vaux à décrocher des commandes, étaient surnommées « les veuves Watson ». Une plaisanterie courait à la même époque, affirmant que la devise d'IBM, qui figurait en bonne place dans tous les locaux de la compagnie au-dessous de la photo du patron, n'était pas « Think » (« Réfléchissez ») mais « It's never enough » (« Jamais assez »).

Rarement à court de formules, Watson lançait à ses troupes : *« Mettez votre cœur dans votre travail et votre travail dans votre cœur. »* C'est encore à cela qu'on reconnaît un bon « IBMeur », à son dévouement absolu à la compagnie dont les exigences, comme le rappelle l'aphorisme watsonien, dépassent ce qu'on attend d'un salarié ordinaire : qu'il ait du cœur à l'ouvrage. Moyennant quoi la compagnie soigne ses salariés. L'individu, quel que soit son niveau de responsabilité, n'y est jamais considéré comme un numéro. Les tâches qui lui sont assignées, secrétaire ou chef d'agence, font l'objet d'une discussion annuelle avec son « manager ». A charge pour lui de se montrer à la hauteur des objectifs réputés avoir été arrêtés en commun. Comme l'a un jour avoué Thomas Watson Junior, ce n'est pas par *« altruisme »* qu'IBM se soucie ainsi de *« la bonne entente »* avec ses salariés mais parce que la compagnie escompte en tirer *« le plus grand profit »*.

« MORALE INDEX » ● Appliquée aux commerciaux, la voie royale qui mène vers les sommets, cette politique (ou *policy* dans le jargon-maison tissé d'américanismes, autant de signes de reconnaissance) est extrêmement incitative. Un fort pourcentage du salaire des « IC » (ingénieurs commerciaux) dépend actuellement de leur capacité à *« faire »* leur *« quota »*, c'est-à-dire à atteindre leurs objectifs annuels de ventes. Divers honneurs et avantages récompensent ceux qui réussissent : voyages seul ou avec le conjoint vers des destinations plus ou moins ensoleillées, selon une gradation soigneusement étudiée. Sans parler des autres carottes, primes et concours que les dépliants internes détaillent avec une poésie de langage fortran : *« Mmes, MM. les DIRPME / CDM / CDVPME / CDV / CDM / SBU et 310, gagnez (...) un voyage au Canada en maximisant vos affaires dans les SBU à fin juin et septembre . »*

Ce système de récompenses, destiné à galvaniser les énergies, est aussi, en négatif, un système de sanctions qui ravale celui qui échoue au rang d'exclu. Déstabilisateur à dessein, il incite les « IBMeurs » à aller perpétuellement de l'avant. Mais il a aussi des effets pervers. Lorsque le marché s'assèche, comme aujourd'hui, il engendre le découragement. Une certaine morosité est perceptible depuis plusieurs mois chez les « IC », les hussards de la compagnie, qui ne voient pas le bout du tunnel. Et cette morosité est contagieuse. Le dernier *morale index*, l'indice qui, sous forme d'enquête anonyme, mesure tous les deux ans la satisfaction du personnel, a enregistré à l'automne une baisse d'enthousiasme préoccupante dans les usines françaises.

HANDICAP ● Dans une telle conjoncture, les recettes auxquelles « Big Blue » doit son succès se retournent facilement contre elle. Ainsi la tradition qui veut qu'on entre chez IBM à vingt-deux ans pour n'en partir qu'à l'âge de la retraite. Non seulement parce qu'il n'y aurait pas mieux ailleurs mais aussi parce que c'est un excellent moyen pour la compagnie de s'assurer le concours de salariés strictement calibrés « Big Blue ». Longtemps considérée comme un gage d'efficacité, cette consanguinité professionnelle devient un handicap lorsque le marché de l'informatique tangue comme il le fait aujourd'hui et qu'il faut imaginer des solutions nouvelles.

Justifiée par une redistribution généreuse des profits, l'adhésion au système menace de se faire moins fervente en période de vaches maigres. Fondées sur le seul mérite depuis 1987, les augmentations de salaire seront inexistantes en 1992, hormis pour les personnes promues. Excepté aussi la correction de quelques injustices. Venant après deux années fastes (+ 5,3 % en 1990 et + 5,5 % en 1991), ce serrage de ceinture est d'autant moins apprécié qu'il aurait été inimaginable il y a quelques années encore. A cette aune, le mot d'ordre d'arrêt de travail – d'une demi-heure, on est chez IBM.... – lancé le 9 janvier à l'usine de Corbeil-Essonnes (Essonne) résonne comme un avertissement et une incongruité. En 1936 et 1968, la quasi-totalité des salariés d'IBM France étaient restés à leur poste.

MYTHE EN MIETTES ● Un autre fondement du système se fissure, la garantie de l'emploi. L'idée qu'ils ne connaîtront jamais le chômage est si profondément ancrée chez les « IBMeurs » qu'ils ne comprennent pas ce qui arrive. Ne leur a-t-on pas assez seriné qu'ils étaient à l'abri d'un tel accident ? Watson, toujours lui, n'a-t-il pas prêché l'exemple ? C'était en 1939, lors de la grande dépression américaine. Pas un seul « IBMeur » n'a été mis à la porte malgré la dureté des temps, au point que la jeune compagnie avait manqué de trépasser.

Mille six cents salariés ont quitté volontairement IBM France en 1991, poussés dehors par d'alléchantes perspectives financières. Presque le même nombre de personnes devraient suivre cette année. C'est l'objectif, non encore avoué officiellement, de la direction. Au-delà, c'est l'inconnu. Soit l'entreprise sort de l'ornière, soit il faudra susciter de nouveaux départs. Ou licencier. Un reniement.



Le mythe IBM, déjà érodé, en sortirait en miettes, surtout aux yeux de ses salariés, que la direction s'efforce de pousser dans la voie d'une profonde *« transformation »*. Un mot d'ordre affiché partout dans l'entreprise, du hall monumental de la tour Descartes aux ateliers de Corbeil où se concocte dans l'enthousiasme le prochain lancement d'une fabuleuse mémoire de 16 mégabits.

L' « IBMeur » lambda a dû se plier à tant de mots d'ordre venus d'Armonk depuis son entrée dans la carrière qu'il n'y prête peut-être pas autant d'attention que M. Andreuzza met de conviction à commenter ce nouvel *aggiornamento*. *Grosso modo*, il s'agit de casser le monolithisme maison pour fractionner la compagnie en unités (ou « segments ») plus autonomes, donc plus dynamiques.

Les remises en cause ne sont pas étrangères à la culture d'IBM, loin de là. Elles sont même érigées en recettes de management. En vertu de cette politique, les salariés de « Big Blue » sont priés de changer de fonctions, au sein de la compagnie, aussi souvent que celle-ci le juge utile. Une boutade fameuse veut même que les initiales « IBM » ne signifient pas International Business Machines mais *« I've Been Moved »* (« J'ai été muté »).

Malgré de multiples « viscosités », ce parti pris de mouvement perpétuel favorise l'adaptabilité. Il a toujours permis à IBM de rattraper son retard – et de quelle façon ! – lorsque le marché s'est permis d'évoluer sans consulter les stratèges de « Big Blue ». Lors de l'apparition des ordinateurs, par exemple, auxquels Watson père ne croyait guère... Et, plus récemment, lorsque la clientèle s'est entichée des micros. Jamais, pourtant la culture d'IBM n'a autant été mise à l'épreuve. Jamais non plus, *Ever Ownward*, l'hymne de la compagnie, que les anciens entonnaient encore en 1977 pour le départ à la retraite du président d'IBM France, n'a été autant d'actualité : *« Toujours en avant ! Toujours en avant ! »*

Bertrand Le Gendre

(1) Jacques Vernay. *Chroniques de la compagnie IBM France, 1914-1987*. 1988, hors commerce.

Pour la première fois, le géant américain enregistre des pertes

Suppressions d'emplois massives, réorganisation totale et profonde de l'ensemble du groupe, redéfinition des axes stratégiques : confrontée à une nette érosion de ses résultats *(voir graphique)*, attaquée par une concurrence japonaise féroce jusque dans ses positions historiquement les mieux établies (les grands systèmes ou *mainframes*, ces gros ordinateurs qui contribuent aujourd'hui encore à l'essentiel des recettes d'IBM), « Big Blue » s'est imposé sous la houlette de son président, John Akers, un véritable électrochoc. Un seul objectif : le maintien de son leadership mondial alors que les cartes se redistribuent dans l'informatique.

Le diagnostic est connu. Il s'applique indifféremment à tous les acteurs de l'informatique. Les barrières techniques qu'utilisaient tous les constructeurs pour se protéger s'effondrent. Les utilisateurs plébiscitent désormais les systèmes dits « ouverts », c'est-à-dire capables d'accepter n'importe quel programme indépendamment de la marque du matériel. Conséquence : dans le domaine des ordinateurs individuels, les clones du « PC », le fameux « Personal Computer » d'IBM, sont aujourd'hui légion. Rien qu'aux Etats-Unis, la part de marché d'IBM, qui frisait les 70 % dans la micro-informatique en 1984, en atteignait à peine 17 % en 1990. Ultra-compétitifs, les marchés sont désormais le terrain d'impitoyables guerres des prix, notamment dans la micro-informatique où les produits se banalisent. Les industriels, eux, s'efforcent d'une part de tenir coûte que coûte et, d'autre part, de procéder aux meilleurs choix techniques pour s'imposer dans la prochaine génération de matériel informatique.

Sûr de son fait, assis sur une puissance financière et commerciale considérable, IBM, longtemps convaincu de pouvoir occuper tous les créneaux de l'informatique à la meilleure place et tout seul, était sans doute plus vulnérable.

La détérioration très nette des résultats intervenue tout au long de 1991 (IBM a terminé l'exercice dans le rouge, en perte de 2,8 milliards de dollars – 15 milliards de francs – pour la première fois de son histoire), la perspective d'un autre phénomène sans précédent, le recul de l'ordre de 6 % du chiffre d'affaires, qui s'est tout juste hissé à 65 milliards de dollars, ont amené les dirigeants à réagir brutalement en lançant un vaste programme de réorganisation.

Pour enrayer le déclin de sa rentabilité, le groupe a d'abord paré au plus pressé en annonçant de drastiques compressions d'effectifs. Les 14 000 suppressions d'emplois initialement prévues pour 1991 ont été portées une première fois à 17 000, pour être, au final, rehaussées à 20 000. A l'automne dernier, John Akers arrêtait des mesures d'une ampleur similaire pour 1992, en provisionnant une charge exceptionnelle de 3 milliards de dollars (environ 16 milliards de francs)... pour frais de restructuration.

Ces réductions d'effectifs ne constituent pour autant qu'un volet du vaste plan de réorganisation conçu par l'état-major de la firme d'Armonk. Présenté par John Akers au personnel le 4 décembre dernier, le nouveau schéma organisationnel d'IBM a pour but de responsabiliser ses troupes et de les rapprocher davantage du marché. Le président d'IBM, qui n'a eu de cesse depuis ces derniers mois de fustiger la bureaucratie à l'intérieur de son groupe, a décidé de frapper un grand coup.

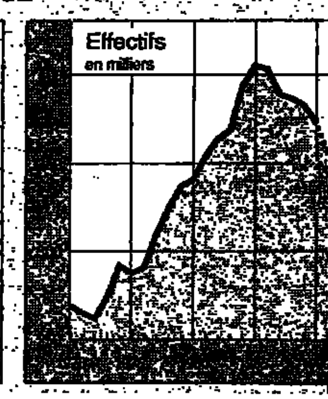
IBM à l'organisation très structurée, hypercentralisée, envie désormais les procédures informelles de son concurrent Apple. Au cœur de l'été dernier, « Big Blue » nouait d'ailleurs avec son anti-modèle une alliance historique. Et multipliait les coopérations techniques... jusqu'à prendre langue avec le français Bull. Cette remise en question sera-t-elle suffisante ? Les analystes financiers, eux, n'y croient pas. Le jour de l'annonce du plan Akers, le titre IBM enregistrait à la bourse de Wall Street une chute de 4,4 %.

Caroline Monnot

TROIS CLIGNOTANTS AU ROUGE

Bénéfices consolidés en milliards de dollars

Chiffre d'affaires en milliards de dollars



A LIRE :

■ Thomas J. Watson Jr. *Une entreprise et sa doctrine. Les idées qui ont contribué au succès d'IBM*. Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par M. Périneau. Editions Hommes et techniques, 1968 (épuisé).

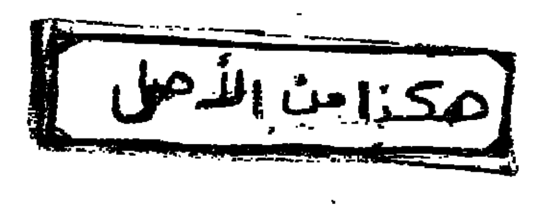
■ Thomas J. Watson Jr. et Peter Petre. *Father, son & Co. My Life at IBM and Beyond*. Bantam Books (New-York), 1990.

■ William Rodgers. *L'Empire IBM*. Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par P. et R. Olcina. Robert Laffont, 1971 (épuisé).

■ Max Pagès, Michel Bonetti, Vincent de Gaulejac et Daniel Descendre. *L'emprise de l'organisation*. PUF, 1984 (épuisé).

■ Jacques Maisonrouge. *Manager international*. Robert Laffont, 1985 (épuisé).

■ Peter Halbherr. *IBM : Mythe et réalité. La vie quotidienne chez IBM France*. Editions Pierre-Marcel Favre (Lausanne), 1987.


مكـزامن الأصل

REPORTAGE

La Lorraine banlieue du Luxembourg

Le grand-duché paie mieux. Il ne se contente pas de ponctionner 31 000 travailleurs qui traversent quotidiennement la frontière : il attire aussi les commerces... et les acheteurs. Comment lutter contre cette concurrence « déloyale » livrée par ce petit voisin ?

LONGWY
de notre envoyé spécial

HARO sur le Luxembourg ! Avec un tel cri de ralliement, un démagogue pourrait se tailler un franc succès en Lorraine. Au nord de la Moselle et de la Meurthe-et-Moselle surtout, où on ne peut pas rencontrer un responsable sans qu'il évoque le cas des travailleurs frontaliers et parle de la *« concurrence déloyale »* que livre le petit Etat aux commerçants français. Président du Conseil économique et social régional (CESR), banquier de profession, M. Pierre Dap, qui habite lui-même à 800 mètres de la frontière, s'est ainsi proclamé le héraut de cette campagne.

Avec 31 000 frontaliers, dont la moitié se rend quotidiennement dans le grand-duché, ce territoire des confins se découvre au cœur de l'Europe de demain et, brutalement, éprouve des difficultés de voisinage inconnues ailleurs. Vu de Sarreguemines ou de Thionville, le marché unique est devenu une réalité qui n'enchante pas toujours.

En dix ans, tout a changé. Le nombre de frontaliers a doublé et, en état de surchauffe, l'économie luxembourgeoise ponctionne autant le marché transfrontalier du travail que l'opulente Sarre. A Longwy, par exemple, 4 000 personnes travaillent *« de l'autre côté »*, soit 10 % de la population active d'un bassin d'emplois qui se croyait clos. L'ANPE y publie des annonces pour des entreprises établies chez le voisin, au grand dam des employeurs locaux qui manquent de main-d'œuvre. Sur les routes, qui n'ont pas été conçues pour ce trafic, on connaît des embouteillages dignes d'une mégapole. Chaque année, en Lorraine, le volume des abonnements SNCF en direction de Luxembourg augmente de 10 %, et cela risque de continuer.

« Quand on est une nation riche de la taille d'un département français, avec 360 000 habitants, il est facile de ne rien faire et de puiser sans vergogne chez le voisin », déclarent les tenants de l'accusation. Pour instruire leur procès, ils notent que le grand-duché ne dispose pas d'un système scolaire correspondant à ses besoins, et encore moins d'université ou de grande école. *« C'est bien simple*, disent les dirigeants patronaux de Moselle, *plus on forme nos salariés, plus on vient nous les piquer. »*

Cette fuite s'explique par des conditions salariales et fiscales que les employeurs français limitrophes ne sont pas loin de considérer comme scandaleuses. Pour un même emploi, le travailleur lorrain peut espérer gagner de 20 % à 40 % de mieux. Au Luxembourg comme à Genève, une infirmière obtient de 12 000 à 15 000 francs.

RACKET • En outre, le coût de la protection sociale y est moins élevé et, mieux encore, les impôts, plus faibles, sont prélevés directement sur le revenu. Pour un frontalier, font remarquer les Lorrains, séduits, le *« bon plan »* consiste à trouver un emploi *« de l'autre côté »* tandis que son conjoint travaille en France pour la Sécurité sociale et les allocations familiales. Mais, pour cela, il convient d'avoir élu domicile dans la zone de 30 kilomètres où la fiscalité nationale s'efface devant celle de l'*« expatrié »*.

Cette situation exaspère M. Pierre Dap car, faute de convention spéciale, le Luxembourg ne restitue pas ces sommes, évaluées à 1,5 milliard sur cinq ans, contrairement à l'Allemagne et la Suisse. *« C'est un racket intolérable »*, grogne-t-il, en pensant à ce que *« sa »* région pourrait faire avec autant d'argent. Mais là n'est pas l'essentiel à ses yeux : avec leurs revenus élevés, les frontaliers sont soupçonnés d'entretenir une prospérité *« artificielle »* en Lorraine. Et *« provisoire »*, il en est persuadé, parce que, un jour, les Luxembourgeois se débarrasseront des Lorrains, alors voués au chômage.

Sur le terrain commercial, d'autres griefs existent aussi, qu'un expert parisien résume d'une phrase : *« Les Lorrains créent de la valeur ajoutée au Luxembourg, ils paient des impôts et des charges sociales au Luxembourg et, dans un troisième temps, ils achètent au Luxembourg... »* De fait, grâce à une TVA de 5 à 10 points inférieure, les magasins du grand-duché attirent les frontaliers mais aussi la clientèle lorraine. Tabacs, alcools et carburants – au point qu'il n'y a plus une station-service près de la frontière, – mais aussi, de plus en plus, quantité de produits, dont la hi-fi, le petit voisin jouant *« le rôle d'une FNAC »*.

Progressivement, les commerçants des environs souffrent de cette concurrence, les concessionnaires automobiles plus que d'autres. Acquérir sa voiture au Luxembourg est si avantageux que rares sont les consommateurs rebutés par un changement d'immatriculation dans les six mois.

HARLEM • Pour combattre *« pareille distorsion économique »*, M. Dap envisage d'employer les grands moyens. Depuis longtemps il revendique la création d'une *« zone franche de 30 kilomètres pour rétablir la parité »*, sous peine de voir disparaître le tissu commercial. A l'abri de ce glacis que préconisent aussi certains milieux patronaux, *« nos entreprises pourront vivre »*, assure-t-il. N'aura-t-il fait que déplacer le problème à l'intérieur du territoire national ? *« Je ne veux pas que Forbach, avec ses cars de femmes de ménage, devienne le Harlem de Sarrebruck »*, assène-t-il.

A quoi les spécialistes répliquent par une autre formule. Si la Lorraine ne s'adapte pas à cette nouvelle donne, due à l'Europe, *« la région frontalière risque de devenir la Seine-Saint-Denis du Luxembourg ou de la Sarre »*, une banlieue populaire. Entendez par là que cet espace, désormais transfrontalier, doit relever les défis en matière de formation, de salaires et de politique sociale. Bref, il faut perdre les mauvaises habitudes nées de la mono-industrie (la sidérurgie, les mines), pour aller vers des activités soit équivalentes, soit complémentaires, capables d'équilibrer la comparaison. Economiquement, les Lorrains doivent se trouver des créneaux plus porteurs, et tirer enfin profit de leur position géographique. *« L'harmonisation européenne aidant, le différentiel luxembourgeois ne sera peut-être qu'anecdotique,* veut-on croire dans les ministères. *L'orientation demeure juste. »* D'ailleurs, et avec des conséquences différentes selon le pays voisin – Belgique, Allemagne, Suisse, Italie, Espagne, – des distorsions semblables affectent les territoires de dix régions françaises.

Les mêmes experts reconnaissent cependant que l'agressivité commerciale des Luxembourgeois sera difficile à rattraper, *« sauf à installer des filiales dans le grand-duché »*, ou à inventer une nouvelle attractivité grâce à des magasins qui capteraient à leur tour la clientèle du Luxembourg.

Alain Lebaube

Reflets de paradis

Suite de la page 29

Le dépaysement est garanti, le rêve sans doute aussi. On y parle voyages, investissements *offshore*, et emplois à pourvoir sur les cinq continents. Et l'on prend en quelques minutes le pouls d'une société transnationale pour qui la planète est la seule dimension. S'y côtoient pêle-mêle les spéculateurs toujours à la recherche de filons juteux ; les familles éclatées, dispersées par les guerres, les exils politiques ou les drames familiaux ; les artistes et intellectuels dont la communauté est par nature « mondiale » ; des cadres qui ont pris l'habitude de faire leurs bagages selon les offres d'emploi mettent leurs enfants dans les meilleures écoles internationales et changent de climat comme d'autres d'agenda.

BABEL • Le *Herald*, c'est Babel. Avec un espéranto qui s'appellerait l'anglais. Avec près de 200 000 exemplaires vendus chaque jour dans 164 pays, distribués sur 73 lignes aériennes et édités, grâce au satellite, par 11 centres d'impression répartis dans le monde. C'est, bien sûr, une clientèle particulière : un ou plusieurs diplômes universitaires, un revenu moyen par foyer de 128 000 dollars annuels (environ 700 000 francs), un patrimoine, hors résidence principale, de 764 600 dollars (4,2 millions de francs) et une capacité totale d'investissement de 150 milliards de dollars. Sans compter une précieuse promptitude à bouger.

Les petites annonces suggèrent tout cela. Mais elles laissent aussi présager autre chose. Et lire entre leurs lignes rédigées à New-York, Singapour, Francfort ou Paris permet de pointer une lorgnette sur une face méconnue de l'économie mondiale. Celle qui échappe aux statistiques et perturbe les balances des paiements ; inquiète les gouvernements qui n'en peuvent mais et laisse le champ libre aux trafics les plus extravagants. Celle qui trouble le diagnostic sur la situation économique du monde et profite des interstices que les nations organisées ont laissés fleurir près d'elles.

Les paradis fiscaux sont le plus bel exemple, et leurs petites annonces ne manquent pas d'étonner. Quoi ! La création de sociétés fictives y est donc si facile que l'on peut choisir son régime fiscal avec le même souci qu'en faisant son marché : en optant pour le plus avantageux ? Quoi ! C'est par ce moyen que juristes et banquiers avertis, capables de démêler le gigantesque écheveau réglementaire et fiscal, raccolent l'entrepreneur en mal de combine pour échapper au fisc et trouver le paradis ? Quoi ! Les îlots bien connus qui servent de relais à des opérations couvertes par un secret bancaire absolu et abritent des banques sans vraies garanties peuvent si ouvertement démarcher leurs clients ? Oui, et ils ne s'en privent pas.

L'île de Man (69 000 habitants entre l'Ecosse et l'Irlande) s'affiche ainsi régulièrement : telle compagnie fait état de ses trente années d'expérience dans la création de sociétés à multiples vocations, y compris l'assurance et la banque ; telle autre propose la gamme complète de services dont l'homme d'affaires pourrait rêver pour sa nouvelle société enregistrée à Douglas, la capitale de l'île. Du clés en main. Un cabinet établi à Gibraltar, autre havre fiscal, élargit la palette, et propose le choix entre Hongkong, les Bahamas, Gibraltar ou l'île de Man. Le secret bancaire y est toujours étanche et le réseau téléphonique l'un des plus denses du monde.

> **L'Est, disent les spécialistes, va réserver de belles surprises, car tout y est à vendre.**

Il est des sociétés qui cherchent à investir et proposent, *via* une petite annonce, la disponibilité d'immenses capitaux. Il en est d'autres qui en recherchent et le font savoir en promettant la Lune : *« Au secours ! »*, criait l'une d'elles, le 23 décembre dernier, en se présentant comme *« société ayant grandi trop vite, dotée d'un chiffre d'affaires de 35 millions de dollars, mais pouvant atteindre 100 »* et en réclamant *« un partenaire financier pour l'aider dans une opération asiatique à haut profit, suscitant déjà beaucoup de commandes »*.

CARTE VERTE • Il est des petits malins qui ont pitié de ceux qui donneraient une fortune pour disposer de la fameuse carte verte qui donne un accès permanent au marché du travail américain. Pour 99 dollars, un cabinet de Washington se charge de toutes les démarches pour participer à la grande loterie. Et pour quelques millions de francs, un entrepreneur américain propose une franchise de lavage de voitures, tandis qu'un agent d'Honolulu suggère un investissement immobilier à Hawaï : une façon, assure-t-il, *« de convertir votre visa temporaire en visa permanent »*.

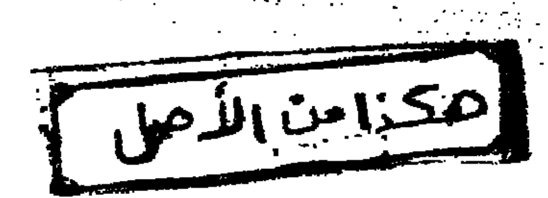
Des objets s'échangent et laissent songeur. Quelqu'un vendait récemment 5 000 téléphones sans fil provenant des équipements de la poste allemande, usagés, précisait-il, mais en état de marche ! Une société américaine mettait en vente deux Boeing datant de 1969. Les demandes n'ont pas surchauffé le fax du vendeur puisque, renseignements pris, le prix initial de 4,7 millions de dollars (par avion) est devenu 2,5. Mais *« à prendre en l'état, et avec les défauts »* ! Plus récemment encore, un particulier habitant le Danemark vendait 1,5 milliard de roubles... mais retira l'annonce, la veille de sa parution, *« l'affaire ayant été conclue »*. Cela n'empêcha pas d'autres détenteurs de monnaie soviétique d'en proposer l'achat. De Suisse. Et du Canada... L'Est, disent les spécialistes, va réserver de belles surprises, car tout y est à vendre. Enfin, début janvier, un certain M. Clarke mettait en vente une participation à un procès devant être arbitré par la Cour suprême américaine à la mi-1992...

« MODELS CONNEXION » • Aurions-nous fait le tour de cette rubrique saugrenue dont l'inventaire aurait ravi Prévert ? Ah, mais ce serait oublier les *« escorts and guides »*, glissés, presque en catimini, en avant-dernière page, sous la rubrique sports... Elles s'appellent Marilyn, Bernadette, « débutante » ou *« Models connexion »* et se contactent à Londres, Munich, Amsterdam ou Zurich. Paris en est exclu depuis que le Quai d'Orsay a manifesté auprès de l'administration du *Herald* une irritation qui aurait pu conduire à une accusation de proxénétisme. Plusieurs jeunes femmes – qui payaient toujours cash leurs encarts – en auraient été, assure-t-on, quasi désespérées. Mais le Japon se montre encore plus radical, qui oblige le journal à retirer en bloc l'ensemble de ces annonces sur son territoire !

Le *Herald*, lui, est très tolérant. Et son public haut de gamme vaut bien quelques souplesses, même s'il existe un code. Ne sont refusées que les annonces appelant à des donations, proposant la vente d'armes, recherchant rencontres ou mariages (sauf émanant d'agences), ou évoquant des talents de voyance (sauf par ordinateur !). La rédaction se réserve cependant d'apprécier au coup par coup les annonces litigieuses. Et le particulier qui, il y a quelques mois, voulut mettre en vente une machine à écrire qu'il attribuait à Hitler, aurait sans doute été plus inspiré de frapper à d'autres portes. Il fut prestement éconduit. Car il y a des choses avec lesquelles le *Herald* ne plaisante pas.

Annick Cojean







DOSSIER

La CGT

La Confédération générale du travail (CGT), dont le congrès va s'ouvrir dimanche 26 janvier, aura bientôt derrière elle un siècle d'histoire. Une histoire riche et mouvementée – trois scissions, deux réunifications – mais qui, depuis une vingtaine d'années, cherche de nouveaux horizons. Dans trois ans, en 1995, le centenaire de la CGT ne se fêtera probablement pas dans l'allégresse.
Hormis quelques rares périodes (le Front populaire, la Libération, Mai 68), la CGT n'est jamais apparue en position de force. Si, aujourd'hui comme hier, elle fait pâle figure comparée aux grandes organisations allemandes, anglaises ou même italiennes, elle n'en reste pas moins la première centrale de l'Hexagone. Même l'effondrement du communisme, auquel elle s'est convertie depuis quarante-cinq ans après avoir abandonné ses originelles tendances anarcho-syndicalistes, ne suffit pas encore à menacer sa prééminence. Maigre consolation.
Aujourd'hui, la CGT s'interroge sérieusement sur sa propre survie et admet que sa dégringolade est en partie imputable à elle-même. L'introspection est courageuse. Elle porte sur les rapports que la centrale doit entretenir avec les salariés, auxquels elle s'est trop longtemps contentée d'indiquer les « bonnes » revendications sans prendre en compte les réalités.
Toutefois, l'autocritique épargne encore les conceptions traditionnelles de la CGT, qui continue de se référer au sacro-saint « syndicalisme de classe et de masse ».
Si l'influence de la CGT est restée modeste, c'est que le syndicalisme français dans son ensemble ne s'est jamais développé. Selon une récente étude de l'OCDE, 12 % des salariés français seraient syndiqués (ce qui paraît pour le moins optimiste), soit la proportion la plus faible parmi les vingt-quatre pays membres de cette organisation...

Dossier établi par Jean-Michel Normand

BIBLIOGRAPHIE

■ *Les Syndicats en questions* (Michel Noblecourt). Editions ouvrières.
■ *Les Syndicats en France* (Jean-Daniel Reynaud). Seuil.
■ *La CGT* (René Mouriaux). Seuil.
■ *Un syndicalisme moderne? Oui* (Henri Krasucki). Editions sociales.

Combien le syndicat compte-t-il d'adhérents ?

■ Officiellement, la CGT revendiquait 855 631 adhérents en 1990. A l'heure actuelle, elle n'en compterait que 710 000. Cruelle comparaison : en 1920, elle en annonçait 1 193 290 et, en 1947, 5,5 millions. Hormis la parenthèse de Mai 1968, la chute des effectifs a été irrésistible. Entre 1977 et 1987, ils ont baissé de moitié, ce qui correspond à une hémorragie de 1,3 million de militants.

Cet affaiblissement s'accompagne d'un vieillissement des adhérents. Depuis 1984, les troupes ont fondu de 58 %, mais la fédération qui regroupe les retraités n'a subi qu'une érosion de 20 %, près du quart des cotisants sont des anciens salariés. Sur le plan électoral, les revers moins cinglants, sont indéniables. Aux élections pour les comités d'entreprise, la part cégétiste est passée de 32 % en 1981 à 25,1 % en 1989.

Cette perte d'audience se répercute directement sur les finances de la confédération. *« Malgré des efforts sérieux pour équilibrer les comptes, nous n'y sommes parvenus qu'en une seule occasion, en 1990 »*, constate amèrement le rapport financier préparatoire au 44e congrès. Reste que, si le résultat 1990 est légèrement positif (0,7 million de francs alors que les dépenses représentent 37 millions de francs), les dettes à long terme de la centrale de Montreuil représentent tout de même 105 millions de francs.

Quant aux ressources provenant des cotisations (23 millions de francs), elles *« s'amenuisent d'année en année »*, indique le même document. Les autres sources de revenus consistent pour l'essentiel en subventions, sans oublier les salariés du secteur public détachés auprès de leur syndicat (201 sur un total de 449 permanents). ■

DES EFFECTIFS EN CHUTE LIBRE

Evolution des adhérents de la CGT (actifs et retraités)

1936: Front populaire — 1940-1944: Occupation — 1947: Scission (FO) — Mai 1968 — 0,85

(Pour l'avant-guerre, les effectifs additionnent CGT et CGTU.)

Une filiale du Parti communiste français ?

■ Depuis la création du PCF, la CGT a directement subi les vicissitudes de l'histoire de la gauche française. Ses trois scissions en sont l'expression : la première fut la conséquence de la création du PCF, la seconde celle du pacte germano-soviétique et la dernière, qui a donné naissance à Force ouvrière, a consommé le déclenchement de la guerre froide.

Les derniers secrétaires généraux de la CGT (Benoît Frachon, Georges Séguy, Henri Krasucki) comme le prochain (Louis Viannet, selon toute probabilité) sont non seulement membres du PCF mais siègent aussi au bureau politique. La totalité des secrétaires généraux d'unions départementales sont membres du PCF et, lors des consultations électorales, les dirigeants cégétistes apportent plus ou moins ouvertement leur soutien au PCF.

Pourtant, la CGT n'est pas une simple courroie de transmission du *« parti des travailleurs »*, comme le voudrait la théorie léniniste. Ainsi, MM. Séguy et Krasucki ont fini par prendre leurs distances avec la Place du Colonel-Fabien. Et la majorité des adhérents de la CGT – contrairement à ses cadres – ne sont pas communistes. Enfin et surtout, la perte de vitesse du parti de M. Georges Marchais et le pluralisme de fait qui y prévaut contribuent à laisser davantage d'autonomie à la centrale syndicale.

Le 44e congrès, qui doit s'ouvrir le 26 janvier, est d'ailleurs dominé par un débat sur la nécessaire *« adaptation des pratiques syndicales »* qui divise les communistes eux-mêmes.

Certains d'entre eux (et pas seulement les refondateurs ou les rénovateurs) estiment que la CGT *« ne doit pas couler avec le PCF »* et doit impérativement gagner en indépendance. ■

Où la Confédération est-elle implantée ?

■ Parmi ses trente-deux fédérations professionnelles, certaines pèsent encore très lourd. Menacée chez les dockers, la centrale reste solidement accrochée à son monopole de l'embauche dans le Livre.

> **“Il faut élargir l'éventail des sensibilités politiques [...] S'il faut aider la nature, nous le ferons.”**
> Louis Viannet (août 1991).

Les transports (la SNCF, notamment), l'énergie (EDF-GDF), les PTT, les finances, la santé mais aussi les grosses entreprises privées de la chimie et de la métallurgie rassemblent l'essentiel des troupes de la centrale syndicale.

Mais les forteresses ne sont pas éternelles. L'exemple de Renault est éloquent : la CGT n'y est plus majoritaire, mais cela ne l'a pas empêché d'animer les récentes grèves des usines de Cléon et du Mans. Toutefois, sa capacité de mobilisation ne doit pas être surestimée : les autres établissements du groupe sont restés en dehors du conflit, et à Cléon la CGT a éprouvé les pires difficultés pour convaincre les grévistes de reprendre le travail. Selon des sources dignes de foi, il n'y aurait guère plus de 2 000 militants CGT à jour de leurs cotisations chez Renault (68 000 salariés)... ■

Quelle sera l'influence des changements en Europe ?

■ La CGT, qui affirme avoir pris ses distances avec les régimes communistes d'Europe de l'Est bien avant leur disparition, reste pourtant l'un des derniers membres de la Fédération syndicale mondiale (FSM), d'inspiration communiste, dont il ne reste aujourd'hui plus grand-chose.

Au plan européen, la CGT réclame vainement depuis plusieurs années son adhésion à la Confédération européenne des syndicats (CES), mais celle-ci exige au préalable que les cégétistes rompent avec la Fédération syndicale mondiale (FSM). D'ailleurs, la CGT s'oppose à l'actuelle construction communautaire, y compris celle d'une *« Europe sociale »*, considérant qu'elle *« est marquée à la fois par la montée des tensions et par la multiplication, au nom du réalisme, des abandons du gouvernement français »*. ■

> **“Certaines conceptions élitistes et étriquées (...) conduisent à un monolithisme de fait de nombreuses directions qui ne correspond pas à ce qu'est la CGT et l'appauvrit dangereusement.”**
> Henri Krasucki (juin 1991).

LES GRANDES DATES

1895. – Le « VIIe Congrès national des chambres syndicales, groupes corporatifs, fédérations de métier, unions et Bourses du travail », réuni à Limoges, donne naissance à la Confédération générale du travail.
1902. – La CGT s'organise en unions départementales et en fédérations professionnelles.
1906. – Un an après la création de la SFIO, la CGT adopte la « Charte d'Amiens », qui affirme l'autonomie complète du syndicat à l'égard des partis politiques.
1921. – Les communistes quittent la CGT pour constituer la CGTU.
1936. – Au congrès de Toulouse, première réunification. En cours d'année, les adhérents passent de 1,2 million à presque 5 millions.
1939. – Nouvelle scission à la suite du pacte germano-soviétique.
1944. – Nouvelle réunification. L'année suivante, la CGT compte jusqu'à 5,5 millions d'adhérents.
1948. – Les minoritaires de Léon Jouhaux créent Force ouvrière.
1966. – Accord d'unité d'action entre la CGT et la CFDT.
1967. – M. Georges Séguy succède à Benoît Frachon, cosecrétaire général (avec Léon Jouhaux) jusqu'à la création de FO puis secrétaire général.
1980. – Rupture entre la CGT et la CFDT.
1982. – Au congrès de Lille, M. Henri Krasucki remplace M. Georges Séguy.
1991. – M. Krasucki ne sollicitera pas un nouveau mandat. Le bureau confédéral propose M. Louis Viannet pour lui succéder.

LEXIQUE

Toute organisation a son propre langage. A cet égard, la CGT n'a jamais cherché à faire exception. Le vocabulaire cégétiste comporte quelques expressions et formules « incontournables » que tout militant se doit de parfaitement maîtriser. En voici quelques échantillons.

ACQUIS. – On ne parle pas d'acquis sociaux mais d'*« acquis sociaux et démocratiques »*.
ATTAQUE. – Ne peut être que *« sans précédent »* et provoquer *« un grave recul de société »*.
CAMARADE. – Terme en perte de vitesse dans les autres syndicats. Il demeure l'adresse classique de tout discours cégétiste qui se respecte.
CAPITAL. – Il est recommandé de toujours accorder à cette valeur sûre un C majuscule, surtout lorsque l'on en vient à évoquer *« l'antagonisme fondamental qui existe entre le Capital et le Travail »*.
MAUVAIS COUPS. – Dirigés par le patronat ou le gouvernement (souvent les deux à la fois), il faut *« une riposte massive »* pour leur *« barrer la route »*.
MOBILISATION. – Doit impérativement être *« de haut niveau »* pour s'avérer efficace.
PERCUTER. – Cette expression en vogue à la CFDT commence à apparaître à son tour dans les écrits cégétistes (*« oui, la crise que traverse notre pays percute, traverse le syndicalisme lui-même, qui est bel et bien en présence de graves difficultés »*).
REPRISE DU TRAVAIL. – Terme inconnu. A la CGT, on ne connaît que *« la poursuite de la lutte sous d'autres formes »*.
REVENDICATION. – S'exprime toujours *« massivement »*.
SALARIÉ. – Terme plus neutre qui tend à supplanter celui de *« travailleur »*. On dira par exemple que *« se pose avec force le grand facteur de confiance et de perspectives que représentent les aspirations des salariés dans leur diversité »*.
SYNDICALISME. – Celui qui est pratiqué par la centrale de la porte de Montreuil est *« de classe et de masse, démocratique, indépendant et unitaire »*. A l'extrême rigueur, on pourra parler de *« syndicalisme de lutte pour les revendications »*. Au contraire, les autres organisations s'en remettent au *« syndicalisme d'accompagnement, qui pose comme postulat l'idée d'accommodement au système économique »*. Une nuance importante.

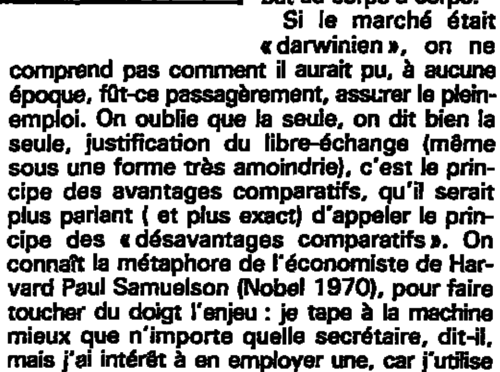
CHRONIQUE • Par Paul Fabra

Le bluff du réformisme

QUATRE raisons expliquent pourquoi la réforme est à la mode, au moins dans le monde de la politique et celui des médias. La première, qui devrait dominer toutes les autres si l'objectif est vraiment de sortir la France de l'impasse, est de remettre en cause les fondements du consensus national tant sur les institutions que sur l'indépendance nationale, dans ses rapports avec la construction européenne, la défense et, bien sûr, l'économie de marché. Sur tous ces sujets, le consensus n'a le plus souvent été acquis que par l'absence de débat. La nécessité d'une remise en cause s'impose parce que la France est dans un état avancé de sclérose. En témoignent sa totale impréparation et la réaction négative de sa diplomatie devant la prodigieuse ouverture du monde – et en particulier de l'Europe – enfin rendue possible par l'effondrement de l'absurde et criminel régime marxiste.

La deuxième raison de la vague réformiste, c'est de faire pièce au populisme d'extrême droite, et accessoirement de gauche, qui menace la France. La troisième, particulièrement périlleuse pour les candidats réformateurs, est la volonté affichée de corriger les échecs les plus cuisants de ce septennat et du précédent : en particulier la formidable montée du chômage.

La quatrième raison, c'est de se donner l'occasion de se livrer, sans grands risques, à un sport national : dénoncer les « tabous » avec la connivence des lecteurs les plus sophistiqués, partageant avec l'auteur le même conformisme « anti-conformiste ». Beaucoup des propositions récemment avancées apparaissent au moins aussi « raisonnables » que leurs auteurs respectifs le prétendent. Comment pourrait-il en être autrement ? Le souci constamment rappelé est de ne pas se laisser emporter par l'idéologie. Chaque fois que cela est possible, on se flatte que la recommandation mise en avant (souvent qualifiée de « limpide » ou d' « évidente ») n'est en soi « ni de gauche ni de droite ». On n'aime ni les « doctrinaires » ni les « monomaniaques ».



NICOLAS GUILBERT

A considérer la forme sous laquelle les programmes sont présentés, on risque, toutefois, de se méprendre sur l'ambition de leur initiateur, même lorsque celui-ci n'en fait pas mystère, comme c'est le cas pour Alain Minc. Son livre *Français, si vous osiez*... (1) ne recommande pas moins de quatre-vingts mesures (Jacques Juillard les a comptées) (2). Souvent inspiré par ces dernières, l'autre texte de référence pour les projets émanant du centre gauche est encore plus prolifique. Les propositions de *l'Événement du jeudi* (3) sont au nombre de cinq cents.

En présence de projets aussi détaillés, on aimerait à se persuader que, décidément, nos consultants en affaires générales se sont convertis aux méthodes de l'« ingénierie sociale » préconisée non sans crânerie dans les années 50 (où le marxisme était roi) par le philosophe pragmatiste et libéral Karl Popper. L'idée était qu'il est vain, et mortel pour la liberté, de révolutionner la société ; qu'en l'amendant inlassablement, par touches successives dont aucune ne porte atteinte à ses ressorts profonds, on sert mieux à la fois la justice et l'efficacité.

C'est une autre impression qui se dégage de la lecture des documents qui nous invitent expressément au débat public (4). Pour un peu, on songerait aux cent dix propositions du candidat Mitterrand à la présidence de la République, en 1981. On y trouve du souhaitable et de l'anodin, mais aussi du « n'y-a-qu'à » et du franchement destructeur. Alain Minc rappelle que le réformisme a *« sa vocation révolutionnaire »*. Vu les résultats de la révolution non réformiste, on est en droit d'être sur ses gardes.

Il est un sujet, le plus grave et le plus douloureux de tous, que les modernes réformateurs ont le mérite de ne pas éluder. Dans l'ouvrage d'Alain Minc, on lit : *« La société doit en priorité une protection aux quelques millions d'exclus, quitte, pour y parvenir, à rogner sur les prestations de la classe moyenne. »* La proposition est formulée de telle façon qu'elle ne laisse aucune place à la critique. On ne peut s'empêcher, toutefois, de s'interroger sur l'emploi, sans explication approfondie, du terme *« exclu »* appliqué, de surcroît, à *« quelques millions »* de personnes.

Exclues par qui, par quoi, exclues comment ? S'agit-il de plusieurs millions d'hommes et de femmes congénitalement incapables de participer à la vie économique ? Dans ce cas, c'est l'idée même de marché qui pose problème, et même un problème de première grandeur. Pourtant l'expérience moderne des économies de marché ne suggère pas une réponse univoque. Vingt-cinq ans de quasi-plein-emploi du début des années 50 au début des années 70. Et depuis lors, deux exceptions de taille à la « fatalité » du chômage : l'expérience américaine, tant avec le dollar faible de Carter qu'avec le dollar fort de Reagan, le Japon. En Europe, plein emploi dans la Suisse conservatrice, ainsi qu'en Suède et en Autriche, deux pays plus ou moins imprégnés de « social-démocratie ».

Les « exclus » comprennent-ils les chômeurs de longue durée ou seulement ceux qui sont rayés des listes de l'ANPE ? Autrement dit, la définition implicite est-elle celle que donne Michel Charzat dans le nouveau manifeste du PS (*Un nouvel horizon*) : *« ... les exclus, c'est-à-dire tous ceux qui échappent, délibérément ou non, au réseau de l'assistance : chômeurs en fin de droits, travailleurs clandestins, marginaux divers »*. Cette dernière définition simplifie terriblement la question, à moins qu'elle ne la brouille totalement : aussi longtemps qu'on est « assisté » on ne peut être considéré comme exclu, mais comme c'est l'exclusion qui provoque l'assistance...

La réflexion sur le marché est, en France plus que dans tout autre pays, faussée par un certain nombre d'*a priori*. Et les analyses de nos modernes réformateurs-révolutionnaires contribuent à leur donner, en les renforçant, droit de cité. L'idée sous-jacente, c'est un marché « darwinien » où il n'y a de place que pour les meilleurs. Inconsciemment ou pas, cette idée rejoint une obsession nationale, symbolisée par la politique des « champions » et la « politique industrielle ». Bref, le marché, dans son essence ou, en tout cas, dans sa fonction primordiale, est conçu comme *« le champ de la guerre économique »*. On comprend qu'il y ait beaucoup d'exclus, comme dans une armée il y en a beaucoup qui sont inaptes pour le combat au corps à corps.

Si le marché était « darwinien », on ne comprend pas comment il aurait pu, à aucune époque, fût-ce passagèrement, assurer le plein-emploi. On oublie que la seule, on dit bien la seule, justification du libre-échange (même sous une forme très amoindrie), c'est le principe des avantages comparatifs, qu'il serait plus parlant (et plus exact) d'appeler le principe des « désavantages comparatifs ». On connaît la métaphore de l'économiste de Harvard Paul Samuelson (Nobel 1970), pour faire toucher du doigt l'enjeu : je tape à la machine mieux que n'importe quelle secrétaire, dit-il, mais j'ai intérêt à en employer une, car j'utilise mieux mon temps à mes travaux de recherche.

COMBIEN d'entreprises trouvent leur place sur le marché, national ou international, parce que d'autres entreprises qui seraient capables de produire à meilleurs frais leur passent malgré tout commande, et cela pour consacrer tous leurs efforts aux tâches pour lesquelles elles sont encore plus performantes ?

C'est dans cette perspective qu'il faut aborder la question, presque toujours mal posée, des « petits boulots », considérés, au mieux, comme des activités sympathiques à encourager, plus ou moins hors marché. Les exemples choisis par Alain Minc sont à cet égard significatifs. Il cite *« l'assistance aux personnes âgées, au nettoyage des forêts domaniales »*, sortes de BA sociales (hautement respectables, au demeurant). Que ne parle-t-il aussi des porteurs de gare, pour lesquels il y aurait une demande sur le marché, et d'innombrables autres activités pratiquement disparues. Est-ce parce que ces dernières seraient considérées comme « dévalorisantes » ? Ce serait oublier que tout travail, quel qu'il soit, peut être bien ou mal fait, et qu'il y a plus d'honneur à bien balayer la cour qu'à conduire, moyennant une rémunération globale annuelle de 22,7 millions de francs, Chrysler à la faillite.

(A suivre.)

(1) *Français, si vous osiez...*, d'Alain Minc. Editeur : Grasset, 253 pages, 100 F.

(2) « Cinq défis aux Français immobiles », article paru dans *le Nouvel Observateur*, 10 décembre 1991.

(3) *L'Événement du jeudi*, 21 novembre 1991.

(4) « Le manifeste réformiste », article de Jean-Marie Colombani, *le Monde* du 23 novembre 1991.

LIVRES

Le « levier » maléfique

De la « tulipomania » du XVIIe siècle au krach de 1987, John Kenneth Galbraith propose un roman noir des krachs et des folies spéculatives

BRÈVE HISTOIRE DE L'EUPHORIE FINANCIÈRE
de John Kenneth Galbraith.
Traduit de l'américain
par Paul Chemla.
Editions du Seuil,
128 p., 85 F.

« Chaque âge a ses plaisirs... » Ayant parcouru un bon bout de chemin, John Kenneth Galbraith aime donner des conseils... qu'il sait inutiles, connaissant fort bien ses semblables. Comme l'humour ne l'a jamais délaissé, sa *Brève histoire de l'euphorie financière* s'applique aux pires heures de l'histoire économique, celle des krachs. On la lit comme un roman noir, mais aussi comme une sorte de fable à la morale confondante : les maux qui s'abattent un jour ou l'autre sur les spéculateurs enfiévrés ne serviront jamais de leçon à la génération suivante. Ils recommenceront les folies d'antan avec la même allégresse.

A l'origine de tout engouement spéculatif, on trouve la croyance en une bonne affaire, la contagion poussant à la hausse des achats, qui alimente elle-même la hausse. Les participants se rangent en deux types : ceux qui pensent que des facteurs nouveaux justifient la poursuite de l'euphorie ; ceux qui comprennent qu'il s'agit d'une spirale inflationniste mais croient qu'ils seront assez malins pour quitter le jeu avant que le château de cartes ne s'effondre. Mais *« la spéculation achète, au sens strict de ce terme, l'intelligence de ceux qui s'y adonnent* [et] *comme on est toujours le plus crédule quand on est le plus heureux »*, peu de sages arrivent à se sortir de l'envoûtement avant la fin, qui ne survient jamais à petit bruit mais à grand fracas. Foin des mises en garde. Quand l'illustre banquier Warburg, avant le krach de 1929, critique *« l'orgie de spéculation sans fin »*, il est traîné dans la boue : on l'accuse de *« matraquer la prospérité américaine »*.

Ce qui alimente aussi la répétition des désastres, c'est l'illusion, écrit Galbraith, que *« l'argent et l'intelligence sont liés »*. Dans l'attitude libérale, la tendance est très forte de penser que plus un individu a de la fortune, *« plus subtils et pénétrants sont ses processus mentaux »* et plus profonde sa vision des phénomènes économiques et sociaux. J. K. Galbraith n'a pas eu le temps d'engranger dans sa démonstration le « cas Maxwell », mais il est particulièrement saisissant. Sa puissance financière était telle qu'elle a éberlué tout le monde et notamment ceux qui, par profession, auraient dû avoir les pieds sur la terre.

Quant à la mécanique de la spéculation, il existe toujours au départ un instrument bien connu des spécialistes : le « levier » *(leverage)*. De quoi s'agit-il ? Tout simplement de la possibilité de s'endetter massivement sur la base d'un capital très limité, afin de générer des profits hors de proportion avec l'investissement initial. Cette découverte ne date pas des *junk bonds* (obligations à haut risque, dites « pourries ») soutenant les initiatives des raiders spécialistes du rachat d'entreprises. Quand les banques ont imaginé, il y a des siècles, qu'elles pouvaient imprimer des billets et prêter un volume très supérieur aux dépôts des métaux précieux qui les gageaient, elles utilisaient aussi ce « levier » qui, en s'allongeant trop, pouvait devenir maléfique.

FOLIE COLLECTIVE • L'extraordinaire dans la spéculation débouchant sur la folie collective, c'est qu'on ne la reconnaît pas comme telle, notamment parce que trop de gens et d'institutions sont impliqués et parce que le marché n'est pas censé sécréter par nature *« une dynamique d'erreur interne »*. D'où les besoins de trouver au krach une cause qui soit extérieure au marché lui-même.

C'est par des exemples célèbres que notre auteur confirmera son analyse. Il raconte d'abord l'histoire insensée de la *« tulipomania »*, en Hollande au XVIIe siècle. Poussant à l'état sauvage dans les pays de la Méditerranée, les bulbes de tulipes arrivèrent pour la première fois en Europe occidentale au XVIe siècle. Avec le temps, cette fleur acquit un prestige de plus en plus grand. Il fallait, pour être considéré, non seulement en posséder beaucoup, mais aussi avoir les variétés les plus rares. Les prix montèrent au XVIIe siècle jusqu'à l'extravagance. Au sommet de la courbe, en 1636, un bulbe *« jusque-là sans valeur intrinsèque pouvait s'échanger contre un carrosse neuf, deux chevaux gris et leur harnais »*. Selon Mackay, l'argent afflua vers la Hollande de tous les horizons. Les opérations devinrent d'une telle complexité que l'on rédigea un code juridique pour guider les parties. Là où il n'y avait pas de Bourse, on utilisait la taverne du lieu pour les tractations. Bien sûr, pour acheter on empruntait. *« Les petits bulbes faisaient levier pour les gros prêts. »* En 1637, on ne sait pourquoi, quelques personnes en place commencèrent à prendre leurs distances, d'autres les virent partir et la ruée pour vendre se transforma en panique.

J. K. Galbraith s'attarde moins sur le cas de Law, dont les exploits à Paris sont beaucoup plus connus. Autre cas classique, à Londres cette fois et à la même époque, celui de Robert Harley, comte d'Oxford. Comme John Law, il offrit de consolider la dette publique en lançant dans le public les actions de la Compagnie des mers du Sud. Les titres passèrent de 128 livres en janvier 1720 à 1 000 livres en juillet pour retomber à 124 livres en décembre ! Les Etats-Unis prirent le relais : krachs en 1837, en 1857, mais c'est après la guerre de Sécession que survint l'un des plus grands booms spéculatifs qui allait engendrer une panique économique en 1873. Les chemins de fer avaient cette fois servi de « levier ».

DÉSINTOXICATION • Sur la crise de 1929, on n'attendait pas de vues nouvelles, puisque J. K. Galbraith a consacré un livre entier au sujet (1). On nous détaille ensuite la déconfiture de l'IOS (Investors Overseas Services) de Cornfeld et Cowett en 1969, la crise d'octobre 1987, les faillites des caisses d'épargne aux Etats-Unis.

Quoi faire ? Contre la drogue spéculative, la désintoxication est difficile. Galbraith demande simplement que l'on associe *« l'optimisme trop affiché à l'imbécillité probable »*. Son petit livre n'est sans doute pas de circonstance. Raison de plus pour le lire. Quand la Bourse a le « profil bas », les opérateurs ont davantage le temps de réfléchir à la manière d'éviter l'overdose spéculative.

Pierre Drouin

(1) *La crise économique de 1929*, Payot, 1961.

NOTES DE LECTURE

SUCRE BLANC ET MISÈRE NOIRE
Le goût et le pouvoir
de Sydney Mintz.
Editions Nathan. 1991.
250 p., 160 F.

Apprécier le rôle du sucre dans la constitution et l'essor du capitalisme, *« éclairer d'un jour nouveau la plus importante transformation sociale de ce millénaire : la révolution industrielle en Occident »*, tel était le propos de l'historien-ethnologue américain Sydney Mintz lorsqu'il publia, en 1985, dans sa langue maternelle, *Sucre blanc et misère noire*. Désormais traduit en français, cet ouvrage, allègrement écrit, trace l'itinéraire agité d'un conquérant – le sucre – avec pour fil conducteur un perpétuel paradoxe : l'alliance d'une douceur immémoriale (le goût *« primitif »* de l'homme pour le sucré, le fruit mûr) et d'une violence organisée à travers l'économie de la plantation, la traite et le travail forcé.

Carburant des armées arabes, le sucre a suivi le Coran. La Méditerranée sera, vers les neuvième et dixième siècles, l'un des premiers berceaux de la « saccharose ». Là se nouera le lien entre le sucre et l'esclavage, après que les guerres et la peste eurent décimé la main-d'œuvre volontaire. Si le Portugal et l'Espagne, à partir du quinzième siècle, ont développé une industrie sucrière sur les îles atlantiques, c'est la Grande-Bretagne qui a donné sa véritable dimension à un empire de la canne, dans un commerce triangulaire entre Londres, l'Afrique et le Nouveau Monde.

Afin de rendre le sucre des Antilles britanniques *« plus purement anglais que les harengs blancs ne sont un produit hollandais »*, la Couronne abaissa les droits de douanes de ce sucre et découvrit les vertus du marché intérieur. Les générations d'ouvriers qui, ultérieurement, permirent la révolution industrielle, purent ainsi se procurer du sucre bon marché pour supporter la rude misère des temps. De produit de luxe, ce morceau de douceur est devenu une denrée d'usage courant, pendant que les plantations restaient des *« prisons de cannes »* pour les travailleurs serviles.

ÉCONOMIE DU DÉVELOPPEMENT
de Claude Albagli.
Préface de Christian Labrousse.
Editions Litec Librairie
de la Cour de Cassation.
346 p., 150 F.

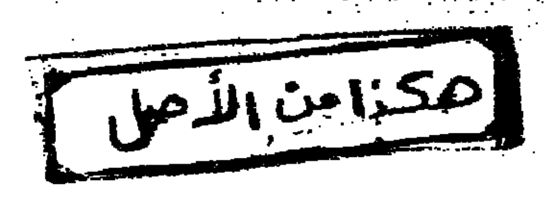
Expliquer de façon simple les tenants et aboutissants d'un environnement géopolitique et économique incroyablement chahuté, c'est notamment le rôle des livres conçus pour les étudiants. Ils devraient connaître aujourd'hui une nouvelle faveur... dans le grand public. Ainsi, l'Economie du développement de Claude Albagli offre, en moins de 350 pages, une très riche grille de lecture sur l'évolution d'un « tiers-monde en éclats », et les questions de fond qu'il pose en cette sortie de siècle.

L'auteur procède d'abord par grandes masses. Il braque son projecteur sur six régions culturelles : la Chine, l'Inde, l'Asie du Sud-Est, l'Amérique latine, les pays de l'Islam, l'Afrique noire. L'histoire, la géographie, la culture, l'économie se mêlent sur chacun des panneaux. La force de cette approche, c'est de faire éclater aux yeux du lecteur la spécificité de chaque ensemble. On a trop longtemps, en effet, noyé sous des débats doctrinaires l'analyse du sous-développement, sans références suffisantes aux composantes du tiers-monde.

Cela dit, des pesanteurs typiques se retrouvent à travers la plupart des pays du Sud. Six questions majeures ont été retenues ici : l'explosion démographique, l'alimentation, l'intégration planétaire, le verrou du pétrole, les affres de l'endettement et le diptyque démocratie-développement. Ce large balayage thématique est, comme l'autre, d'une grande précision et permet grâce au jeu des multiples titres et sous-titres, une excellente lisibilité.

LES CHIFFRES DU MONDE EN POCHE
par « The Economist »
Traduction française
de Marie-Françoise Durand.
Ed. Presses
de la Fondation nationale
des sciences politiques,
en coédition
avec Gründ.
208 p., 59 F.

On trouvera, dans cette traduction des travaux de *The Economist*, des données chiffrées sur deux cents sujets et sur les soixante principaux pays classés par ordre alphabétique.



OPINIONS

La double leçon de la guerre du Golfe

Fragilité et interdépendance

par ANTON BRENDER (*)

IL y a un an, la guerre éclatait dans le Golfe. En même temps que les premières vagues de bombes, les marchés explosèrent. En quelques heures, la Bourse de Paris allait gagner 7 % et le prix du pétrole s'effondrer. Par leur rapidité et leur ampleur, ces mouvements révélèrent l'extraordinaire tension qui s'était accumulée depuis l'invasion du Koweït par les chars irakiens. A partir d'août 1990, l'épreuve de force engagée par Saddam Hussein a plongé les économies occidentales dans un véritable état de choc. Au-delà des seuls marchés financiers et pétrolier, c'est bien, presque partout, l'ensemble de l'activité qui, très vite, a été affecté. Dès la fin de l'été, les rythmes de progression de l'investissement, du crédit bancaire, de la consommation se sont infléchis sensiblement. Dans des proportions que l'effet mécanique des événements qui se déroulaient dans le Golfe ne pouvait en rien expliquer : à aucun moment le pétrole ne manquera vraiment, et la baisse de demande impliquée par la cessation des exportations vers l'Irak aura été, pour une large part, compensée par le surcroît de dépenses militaires lié au conflit lui-même.

Le rôle des autorités

Dans le bras de fer engagé avec la coalition, Saddam Hussein est parvenu, peu à peu, à prendre les économies occidentales en otage : le faisceau de risques que cette confrontation a fait naître, l'incapacité générale à en apprécier la vraisemblance, ont créé dans nos économies une incertitude qui a conduit à des reports de dépenses. Parler pour autant de récession purement psychologique serait bien sûr abusif. En maints endroits, des signes de ralentissement étaient perceptibles depuis plusieurs mois. Mais la physionomie de la récession a été massivement marquée par le conflit du Golfe. Un trait particulier des économies occidentales a ainsi été souligné : leur puissance de production est formidable mais leurs nerfs sont fragiles.

L'effondrement de l'économie soviétique ne fait bien sûr qu'accentuer cette impression de puissance inégalée, au risque toutefois de faire oublier la fragilité nerveuse qui l'accompagne. Confrontés à trop d'incertitude, les « esprits animaux » des entrepreneurs – selon l'expression chère à Keynes – comme d'ailleurs la capacité d'analyse des marchés finissent par être troublés. Or, aujourd'hui, dans les économies occidentales, l'intensité des interdépendances, l'imbrication du jeu des décisions et des anticipations, les contraintes qui pèsent sur les politiques sont telles que la perplexité peut aisément s'installer et devenir vite difficile à dissiper. Le rôle des autorités politiques et économiques devient alors déterminant. Par leurs annonces, elles sont pratiquement les seules à pouvoir donner des repères aux agents privés, voire influencer leurs anticipations.

On l'a vu sur les marchés des changes, pendant la seconde moitié des années 80 : des interventions, somme toute modestes, ponctuées par des déclarations tantôt solennelles, tantôt subtiles, ont permis, dans une certaine mesure au moins, de contrôler le mouvement des monnaies. Aucune opération de communication d'une envergure et d'une détermination comparables n'a été engagée par le groupe des sept pays les plus industrialisés dans les mois qui ont suivi l'invasion du Koweït. Il aura fallu attendre le début de cette année pour que le président des Etats-Unis et le premier ministre japonais esquissent une telle action en affichant leur volonté conjointe de mettre en œuvre une *« stratégie de croissance »*.

Ce ne sont que des mots, dira-t-on ! Mais ne sous-estimons pas leur pouvoir, surtout s'ils viennent à être maniés avec un tant soit peu de conviction et d'habileté : des acteurs économiques qui ont les nerfs fragiles ont d'abord besoin qu'on leur parle. Si l'on parvient à capter leur attention, si l'on dessine un avenir auquel ils peuvent croire, les effets des politiques mises en œuvre pour aller dans cette direction se trouveront largement démultipliés.

A plus long terme, une deuxième leçon de la guerre du Golfe ne doit pas être perdue de vue. Elle découle de cette hypersensibilité « psychologique » des économies les plus industrialisées. Le fonctionnement de telle ou telle d'entre elles, voire de leur ensemble, comme cela a été le cas l'année dernière, peut être sérieusement affecté par ce qui se passe dans la périphérie économiquement la moins développée de la planète. Que des désordres, *a fortiori* des confrontations, apparaissent dans tel pays du Sud ou de l'Est et les pays industrialisés qui, économiquement ou politiquement, en sont les plus proches ont *toutes chances de subir* les conséquences de ce « mauvais voisinage » : les investissements risquent de s'y trouver freinés, l'activité de s'y ralentir ou la monnaie d'être soumise à des *pressions baissières*.

Il en résulte, pour l'Europe en particulier, une vulnérabilité qu'il est dangereux de négliger. Des trois pôles du monde industriel, l'Europe est en effet le plus concerné : de Moscou à Alger, en passant bien sûr par Zagreb, le potentiel de déstabilisation est énorme. Tenter de le réduire, en favorisant la consolidation politique et le développement de ces régions, devient désormais, pour nous, une nécessité économique. Jusqu'à présent, nous nous préoccupions de l'Est ou du Sud d'abord par souci politique ; il en va désormais de notre intérêt bien compris.

De plus, la région du Golfe elle-même exige une attention particulière. On y trouve en effet un mélange parfaitement détonant de richesse et de misère, de dictatures modernes et de féodalités traditionnelles, complété, depuis la naissance de l'Etat d'Israël, par un foyer permanent de conflits. Force est de constater, si l'on prend quelque recul, qu'en allant chercher là-bas le pétrole nécessaire au bouclage de son bilan énergétique l'économie mondiale n'a cessé de jouer à la roulette russe.

Le Proche-Orient prioritaire

L'été 1990 a fait prendre conscience des dangers impliqués par cette dépendance à l'égard d'une partie du monde profondément instable. Mais ces grands frissons sont oubliés, d'autant plus facilement *que le prix du pétrole est plutôt à la baisse*. Or, à l'horizon de la fin de cette décennie, si la croissance est un tant soit peu soutenue, nous n'aurons guère le choix : il faudra puiser toujours plus de pétrole au Prochhe-Orient. Contribuer à stabiliser cette région devient une priorité : la conférence pour la paix est un premier pas, décisif sur le plan politique, d'autres seront nécessaires, dans le *domaine économique en particulier*.

Le développement du commerce international, la globalisation financière, l'internationalisation des entreprises, joints à la menace de pressions migratoires, ont ainsi une conséquence qui peut paraître inattendue : ils créent une certaine solidarité de fait entre les régions très industrialisées et une partie au moins des pays qui les entourent (1). L'horizon de *notre planète économique s'en trouve quelque peu* élargi. La guerre du Golfe nous en avait, pour quelques mois, donné l'intuition. Il importe, pour les années qui viennent, d'en garder mémoire.

(*) Directeur du CEPII (Centre d'études prospectives et d'informations internationales).

(1) Voir sur ce point *La lettre du CEPII* nº 100 : « Economie mondiale 1990-2000 : l'impératif de croissance ».

Les douloureuses mutations de l'informatique

De la technologie au marketing

par LAURENT MARUANI et ALAIN BRON (*)

DEPUIS le plan calcul du général de Gaulle jusqu'au récent regroupement de l'électronique grand public Thomson et du CEA, il y a une continuité : les structures de l'industrie de l'information et de l'électronique se décomposent et se recomposent dans l'urgence et parfois la brutalité. Toute avance est précaire, toute structure est rapidement vulnérable.

Cet ensemble d'activités, qu'on désigne, faute de mieux, sous les termes d'informatique ou d'électronique, représentent, directement ou indirectement, aujourd'hui près de la moitié de l'activité des pays riches. Il est temps de les aborder dans une optique différente si l'on veut être utile. Le traitement des images, des données et des voix se doit d'acquérir une maturité économique jusqu'ici contestée.

Les alliances et les fusions entre constructeurs, pour n'être sans doute pas encore achevées, changent de nature car l'enjeu est aujourd'hui nouveau : il s'agit de la présence et du succès sur le marché des services et du traitement de l'information, et non plus des seuls exploits techniques.

Mais les entreprises du secteur et l'Etat sont-ils aujourd'hui capables de changer véritablement de perspectives et d'adopter le point de vue « marketing » qui doit prévaloir, quelles que soient les restructurations financières et techniques opérées ?

Il est vrai que la nouvelle stratégie n'est pas simple à définir. Les petites firmes qui se sont développées sur ces marchés préfigurent-elles justement cette approche « marketing », ou sont-elles les « oiseaux pique-bœufs » de grosses structures, *vivant dans leur sillage ?* Lesdites grosses structures doivent-elles se recomposer horizontalement, entre firmes de même activité, verticalement, en intégrant fournisseurs ou clients, ou encore stratégiquement, en se dotant d'une force de domination des marchés ?

Les clients ont changé...

Plus pratiquement, vaut-il mieux, pour un constructeur informatique, s'associer avec un constructeur ou un opérateur de télécommunications, une entreprise de services informatiques, un cabinet de conseil en stratégie ou un distributeur spécialiste ? L'Etat, de son côté, ne doit-il pas rechercher un nouveau mode d'intervention ?

Pour répondre à ces questions, il convient en premier lieu d'analyser les faits marquants du marché. Nous en retenons dix.

Le premier a trait à la topologie du pouvoir dans l'entreprise. Le fait majeur est la montée de la responsabilité de l'encadrement moyen, aux dépens des gestionnaires de responsabilité de l'organisation centrale. Ce changement a des conséquences *considérables* pour des fournisseurs qui se demandent sérieusement quels sont les bons interlocuteurs chez les clients et quelle est, pour eux, la bonne organisation commerciale.

Le second changement de taille concerne la sociologie des directions de l'informatique et des télécommunications. Jadis elles étaient un véritable bastion. Aujourd'hui, le management du système d'information tend à échapper aux ingénieurs et revient à des généralistes capables d'en faire l'outil au service de l'entreprise et de sa stratégie et non un obstacle autolégitimé. Les responsables de ces *directions sont devenus vulnérables eux aussi et*, afin d'éviter la brutalité du « siège éjectable », ils ont tendance à acheter des produits et des services reconnus à des marques ayant un véritable nom.

Troisième évolution : le désir de sécurisation et d'indépendance croissant de l'acheteur. Le client ne veut plus être pieds et poings liés par un constructeur unique. Il se réserve une alternative. La question n'est plus : *quels fournisseurs choisir ?*, *elle* devient : quel est le nombre optimal de fournisseurs ?

Quatrième mutation : le recul des ensembles intégrés. Le client répugne de plus en plus à acheter un ensemble inviolable offert par un constructeur donné. Il recherche, un peu comme l'acheteur d'une chaîne hi-fi de qualité, à prendre ce qu'il y a de mieux chez chaque fournisseur. Les constructeurs se doivent alors de recomposer complètement leur offre en regard de ces nouvelles attitudes.

... les produits aussi

Le cinquième fait marquant concerne les gros systèmes. Les « terminaux esclaves » se sont affranchis. Ils possèdent désormais leur propre logiciel, et ne dialoguent que rarement avec le système central, lui demandant essentiellement une fonction patrimoniale de mémorisation et éventuellement de distribution de données. Ce phénomène est une véritable segmentation du marché qui, sans remettre en cause l'utilité des gros systèmes, en change la mission.

Sixième point : le progrès significatif de la communication. L'entreprise internationale est un lieu de communication désormais aussi efficace qu'un village porté par la rumeur. Les difficultés à communiquer entre systèmes distribués sont tombées.

Septième modification notable : la banalisation des produits. Traitements de texte, tableurs, systèmes experts, messagerie électronique, bases de données relationnelles et demain transactionnelles sont ou seront aussi accessibles que la lessive en supermarché. Il faudra donc que les constructeurs apprennent un métier assez nouveau pour eux : quand mettre sur le marché un produit ou un service, et quand le retirer ?

Notre huitième point est la standardisation. Son heure est enfin arrivée : il existe aujourd'hui des standards *de facto* appliqués à l'hétérogénéité des machines. Ils permettent d'accéder à l'interopérabilité tant attendue par les utilisateurs. Voyant cette « Arlésienne » venir, ces derniers se troublent, craignent l'erreur et suspendent leurs achats.

Neuvièmement, les techniques de production, elles aussi, se modifient. En même temps que les coûts d'assemblage se réduisent, la valeur ajoutée se dégrade et les usines modernes semblent condamnées à la surcapacité. La question est de savoir si ce nœud coulant débouchera sur la victoire de quelques colosses ou sur une intervention quasi permanente des pouvoirs publics.

Dixième point qui résume tous les autres : le rôle majeur donné au client. Le couple client-fournisseur n'est plus un véritable couple. La valeur n'est plus déterminée par l'offreur mais véritablement par le client. C'est une valeur d'usage qui se substitue à une valeur d'offre.

Ainsi les grands groupes informatiques sont en train de se reconstituer et aucun n'échappe à la règle. L'Etat français, principal actionnaire, ne peut que chercher au plus vite une alliance très forte entre constructeurs sous peine de voir purement et simplement disparaître l'industrie des ordinateurs en France, circonscrite à un pôle central constitué par Bull.

Mais cette alliance ne suffira pas car l'échelle de valeurs dans l'informatique s'est déplacée vers les logiciels et les services. Sans une stratégie claire dans cette direction, l'Etat risque d'entretenir une industrie viable mais structurellement peu profitable, donc repousser l'échéance de quelques années.

Une nouvelle culture s'impose. Fondée sur le « marketing », cette culture ne doit pas renoncer, bien au contraire, à la compétence technologique. Elle doit viser à simplifier l'offre, et se résume en une seule question : comment rendre compétitives les entreprises ou les administrations qui utilisent l'outil informatique ? C'est la productivité du client qui est le moteur du développement du secteur de l'informatique et non plus, même si elle en est une des causes, la prouesse technologique.

Le chaos apparent de l'offre est aussi sa richesse, mais le prix de cette richesse est sans doute l'indétermination des clients et leur perplexité. Les constructeurs doivent désormais les gérer. L'Etat saura-t-il, lui aussi, comprendre et tenir sa place dans ce processus ?

(*) Laurent Maruani est professeur de marketing au groupe HEC (Jouy-en-Josas), Alain Bron est directeur au groupe Bull.

CONJONCTURE

INDICATEUR • Le commerce extérieur

Des déséquilibres réduits

LES événements économiques et politiques majeurs de 1991 se sont cristallisés dans les résultats du commerce extérieur de l'ensemble des pays industrialisés.

Au début de l'année dernière, le renchérissement du pétrole consécutif à la guerre du Golfe provoquait une dégradation générale des positions commerciales, mais celle-ci, passagère, ne s'est pas prolongée au-delà du premier trimestre. A l'inverse, la contraction des demandes intérieures, liée à la détérioration mondiale de la conjoncture, a refréné les importations de marchandises.

Dans les pays anglo-saxons, où les récessions ont été les plus sévères, les déficits se sont ainsi notablement réduits jusqu'au milieu de l'année dernière et demeurent depuis à des niveaux qui se révèlent très satisfaisants : – 60 milliards de dollars pour les onze premiers mois de l'année 1991 (compte tenu du résultat de novembre, – 3,6 milliards, inférieur à l'estimation du graphique) contre – 94 milliards durant la même période de 1990 aux Etats-Unis ; – 13 milliards de dollars au lieu de – 20 milliards pour le Royaume-Uni.

Ailleurs l'inflexion des demandes intérieures n'a pas été aussi nette, mais l'allégement de la facture énergétique et les bénéfices tirés de la réunification allemande ont généralement consolidé les quelques acquis obtenus sur le front des importations. En France, la combinaison de ces éléments a entraîné une amélioration importante du solde commercial devenu excédentaire en octobre et novembre derniers.

Au Japon, les exportateurs ont réorienté leurs ventes vers le marché allemand, compensant ainsi la faiblesse du marché américain ; l'excédent nippon s'est en conséquence accru de plus de 20 milliards de dollars par rapport à l'an dernier.

En contrepartie, l'excédent de l'Allemagne réunifiée a quasiment disparu, revenant de plus de 100 milliards de marks durant les onze premiers mois de l'année 1990 à 16 milliards pour la même période de 1991. Exception faite du Japon, l'année 1991 marque une atténuation sensible des déséquilibres des balances commerciales dans les six principaux pays industrialisés.

ALLEMAGNE

Milliards de DM

1991

FRANCE

Milliards de francs

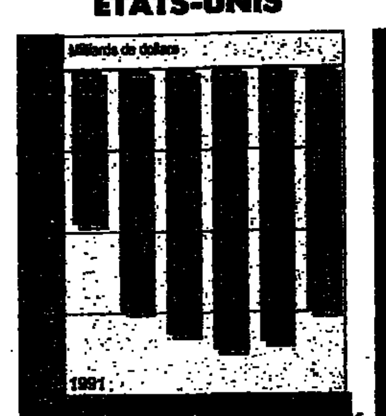
1991

GRANDE-BRETAGNE

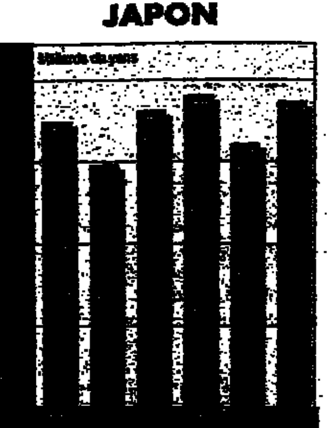
Milliards de livres

1991

ITALIE



ÉTATS-UNIS



JAPON

Milliards de yens

Soldes commerciaux (exportations moins importations), en données corrigées des variations saisonnières (FOB-FOB pour tous les pays sauf le Japon, FOB-CAF) et monnaies nationales. Sources nationales.

RÉGION • L'Amérique du Sud

En convalescence

L'AMÉRIQUE du Sud revient de loin. Il y a dix ans, une série de pays cessaient de rembourser tout ou partie de leur dette extérieure, semant la panique dans la communauté financière internationale. Le Mexique, en août 1982, puis le Pérou, le Brésil, l'Argentine, la Bolivie se déclaraient incapables d'honorer leurs engagements et se jetaient dans des expériences économiques désastreuses.

L'irréparable a été évité grâce à l'intervention du Fonds monétaire international qui a encouragé les banques à temporiser. La majeure partie de la dette latino-américaine (alors près de 350 milliards de dollars) et une cinquantaine de milliards de crédits nouveaux ont été accordés en dix ans.

Aujourd'hui, tous les pays de la zone ont renoncé à résoudre leurs problèmes économiques par des politiques dites « hétérodoxes », telles que celles qui ont conduit l'Argentine, le Brésil et le Pérou au bord du gouffre, avec des déficits budgétaires astronomiques, des inflations galopantes, des baisses de production, etc.

En juin 1990, le président des Etats-Unis, George Bush, a apporté sa caution aux nouvelles politiques économiques de ses voisins sud-américains en lançant son « Initiative for the Americas » qui se présentait sous la forme de trois volets : un volet commercial prévoyant la création d'une zone de libre-échange entre les deux Amériques, un volet investissement, enfin un volet réduction de la dette.

Dix-neuf mois plus tard, on constate une accélération spectaculaire de l'intégration commerciale latino-américaine. En mars 1991 l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay ont créé le MERCOSUR, un marché commun qui sera effectif à partir du 1er janvier 1995. Le pacte andin (Bolivie, Colombie, Equateur, Pérou et Venezuela) a été relancé, un traité Chili-Mexique a été conduit à bonne fin et de nombreux accords bilatéraux avec les Etats-Unis ont été conclus.

Le deuxième volet de l'Initiative pour les Amériques, le soutien à l'investissement, paraît plus difficile à mettre en œuvre : un fonds d'investissement multilatéral sera créé au sein de la BID (Banque interaméricaine de développement), avec une dotation de 1,5 milliard de dollars, dont 500 millions déjà versés par les Etats-Unis et autant par le Japon. La dernière tranche doit être apportée par le Canada et les pays européens mais, parmi ces derniers, beaucoup réservent leur décision.

Quant au troisième volet, consacré à la réduction de la dette, il concerne les créances publiques des Etats-Unis sur la zone Amérique latine-Caraïbes, soit seulement 12 milliards de dollars, alors que la dette totale atteint 455 milliards. Le problème de la dette reste donc d'une gravité extrême et, tant qu'il ne sera pas résolu, les pays de cette région auront les plus grandes difficultés à financer des investissements pourtant absolument nécessaires.

Certains pays ont cherché à dégager des moyens par une politique de privatisations, et on constate que la conjoncture s'y améliore plus vite qu'ailleurs. Il s'agit d'abord du Chili, pionnier des privatisations puisqu'il a commencé en 1975. Il a recouvré la santé, après avoir subi des médecines cruelles, en particulier dans le domaine social. Sa balance commerciale connaît des excédents record (1,5 milliard de dollars pour le premier semestre 1991), l'inflation, encore de 27,3 % l'an dernier, est en régression et la croissance atteint 5 %. L'Argentine se remet, quant à elle, de ses erreurs passées. Elle a stabilisé le taux de change du peso et pratique une politique d'excédent des finances publiques, donc de réduction de l'inflation, qui a permis le retour de la confiance. Cela s'est traduit dans un premier temps par la flambée de la Bourse, puis par le retour de capitaux placés à l'étranger et finalement par la reprise de l'activité économique (+4 % de croissance en 1991).

La situation du Brésil est moins encourageante *(voir ci-contre)*. En revanche, celle de la Colombie, devenue exportatrice nette de pétrole, vaut à ce pays une réputation plus flatteuse malgré la guérilla et les narcotrafiquants. Le président Cesar Gaviria poursuit la politique de réformes structurelles engagée par son prédécesseur : ouverture commerciale, privatisations, accueil des investissements étrangers. Il en a résulté un tel afflux de capitaux extérieurs à court terme que la Colombie a dû réévaluer le peso de 10 % en novembre 1991.

Le Pérou retrouve un semblant de stabilité économique du fait de la politique rigoureuse, mais aux conséquences sociales très lourdes, du président Alberto Fujimori. Il a l'appui du FMI et le Club de Paris – les créanciers publics – lui a accordé un rééchelonnement très favorable. Le Venezuela a connu en 1991 une surchauffe économique, avec une croissance de 7 % à 10 % dans tous les secteurs – pétrole, agriculture, construction – qui n'a pas permis de ramener l'inflation au-dessous de 30 %.

Les autres pays, tels que le Paraguay et l'Uruguay, maîtrisent mieux les pressions inflationnistes, mais ne connaissent encore qu'une croissance modérée, de l'ordre de 2 % en 1991. Eux aussi ont adopté des programmes de privatisations et comptent bien retrouver la situation dont bénéficiait toute l'Amérique du Sud avant le choc pétrolier de 1979 : la croissance de la production, des exportations et des investissements. Encore faudra-t-il que les leçons de la « décennie perdue » ne soient pas oubliées et que l'on veille à préserver une sagesse financière durement acquise.

Jean-Luc Chalumeau
Chargé de cours à l'université Paris-VIII



PAYS • Le Brésil

Une situation bloquée

DEPUIS 1979, le Brésil doit faire face à l'accroissement incontrôlé de sa dette extérieure qui atteint aujourd'hui 113 milliards de dollars. Plutôt que de pratiquer les ajustements économiques internes qui ont fait leurs preuves ailleurs, il a longtemps préféré favoriser les exportations en dévaluant sa monnaie. Il a certes obtenu de spectaculaires excédents du commerce extérieur et gagné les devises nécessaires au service de la dette, mais au prix d'une rapide dégradation de l'économie : déficit budgétaire, chute des investissements.

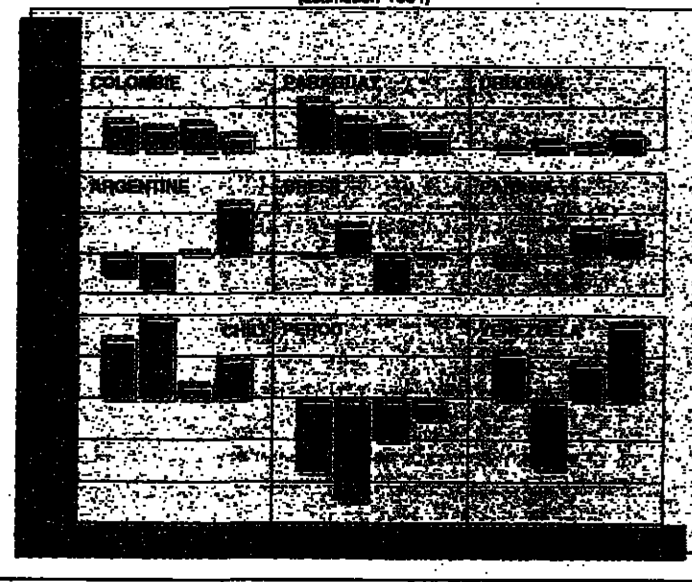
Après l'échec de plusieurs plans de stabilisation, on a observé en 1991 une reprise de la croissance au second semestre, mais elle s'est aussitôt traduite par une augmentation des importations qui menaçait de faire fondre l'excédent commercial. Pour relancer les exportations, le gouvernement a décidé une dévaluation du cruzeiro, ce qui a réactivé l'inflation (27 % par mois). Le ministère des finances a alors relevé les taux d'intérêt, décourageant les emprunts sans enrayer la hausse des prix.

Les investissements sont arrêtés et les détenteurs de capitaux s'orientent vers les actifs réels : dollar, actions, titres des entreprises privatisées, et aussi l'or, dont la Banque centrale a libéré les cours depuis le 29 octobre.

La situation économique paraît bloquée, en l'absence de solution politique. Le président Collor ne dispose pas d'une majorité stable au Parlement. Ses équipes économiques successives se heurtent à une structure industrielle où quelques grandes entreprises font la loi. Ni Mme Zelia Cardoso, dirigiste, ni son successeur aux finances, M. Marques Moreira, plus libéral, n'ont réussi à restaurer l'équilibre budgétaire ou à placer les entreprises dans une situation de réelle concurrence. Il faut pourtant persuader les banques créancières et le FMI de la pertinence d'une nouvelle politique qui a été définie dans la « lettre d'intention » adressée en décembre 1991 à l'institution internationale. Le Brésil promet en particulier d'augmenter le produit des privatisations, ce qui est vraisemblable, et de faire presque disparaître le déficit du secteur public d'ici à 1993, ce qui l'est moins. La prévision la plus sûre reste celle de M. Francisco Gros, président de la Banque centrale : le Brésil est condamné à l'inflation pour encore longtemps.

J.-L. C.

ÉVOLUTION DU PIB DE NEUF PAYS D'AMÉRIQUE LATINE
(Estimation 1991)



SECTEUR • Le textile

Morosité

ATONIE américaine, rechute britannique, morosité française... Les industriels du textile et de l'habillement désespèrent d'une reprise toujours annoncée, toujours repoussée. 1992 ressemblera-t-elle à 1991 ? La consommation d'articles de textile et d'habillement s'est dégradée, frappant tout particulièrement la Grande-Bretagne (– 8 % au premier semestre) et les Etats-Unis (– 2 % pour la même période) selon une étude du Centre textile de conjoncture et d'observation économique.

La production a suivi. L'industrie du vêtement s'est rétractée de 2,7 % en Europe sur les six premiers mois de 1991 et de 5,7 % aux Etats-Unis. Tissage et filature ont durement accusé le contrecoup, frappés de surcroît par une poussée des importations favorisée par la baisse du dollar. Cette poussée a peu de chance de s'atténuer. Depuis la chute du mur, les pays de l'Est constituent un nouveau pôle de délocalisation de l'industrie occidentale, aux coûts salariaux imbattables. Quand le troisième groupe français de confection masculine, Weil, par exemple, ouvre une usine en Hongrie, il en ferme une à Dôle.

Les pays en voie de développement ne demeurent pas inactifs. Les exportateurs traditionnels – île Maurice, Maroc ou Tunisie – sont désormais rejoints par de nouveaux prétendants. La Chine ne vient-elle pas d'annoncer qu'elle allait consacrer 1,2 milliard de dollars (6,2 milliards de francs) à la modernisation de son industrie textile ? Une industrie, pourtant, qui représente déjà son premier poste d'exportation avec 15 milliards de dollars (77,4 milliards de francs) d'excédents. Quand la Chine s'éveillera...

Les 5 400 entreprises françaises du secteur n'ont pas échappé à la conjoncture internationale. Avec une consommation intérieure en baisse de 1,5 % et un chiffre d'affaires global de 185 milliards de francs (hors textile de maison), ce secteur a été l'un des plus gravement affectés par la langueur économique d'après les statistiques d'Avenir textile-habillement. Victime d'un déstockage, d'importantes surcapacités de production et d'une politique d'achat très dure de la distribution, le textile (hors habillement) a subi la tourmente avec une baisse de 3 % de son chiffre d'affaires. Avec 2 % de mieux, l'habillement a tiré son épingle du jeu.

Les investissements ont régressé sensiblement après une hausse moyenne de 10 % ces dernières années ; l'emploi a reculé de 6 %, avec 350 000 salariés rescapés seulement. Les trois premiers groupes français ont tous affiché des résultats en berne ; VEV, le plus malade de tous, a été contraint à une restructuration draconienne, réduisant ses effectifs, vendant ses filiales « coton » et « lin ». Signe des temps, le groupe Zannier, qui revendique – un peu matamore sans doute – le titre de numéro un mondial du vêtement pour enfant, veut se séparer des usines Poron (marque Absorba) qu'il vient d'acheter.

Seul rayon de soleil : importations et exportations textiles françaises ont évolué l'an dernier de pair (+ 1 %), les exportations de produits textiles confectionnés et d'habillement augmentant même plus rapidement (+ 8 %) que les importations (+ 7 %). Du coup, la balance commerciale est restée étale, affichant un déficit de 27 milliards de francs. Les industriels français ont su trouver le chemin des deux marchés européens les plus dynamiques : l'Allemagne (+ 12 %) et l'Espagne (+ 42 %).

Pierre-Angel Gay

Les graphiques et cartes de ce supplément sont réalisés par l'Agence de presse Idé et le service infographie du *Monde*.



